Avec ce numéro, deux suppléments : « Campus » « Emploi »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14119 — 5 F

MERCREDI 20 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un entretien avec M. François Mitterrand

- *Afrique : « Nous ne cachons pas notre attente que s'affirment de véritables démocraties. »*
- *Est-Ouest : « Réfléchir à une aide financière, commerciale et technique à l'URSS. »*
- *Racisme : « N'acceptons aucune des injustices qui servent de terreau à la contagion extrémiste. »*

Immigration, action du gouvernement, politique sociale, réforme des institutions européennes, situation de M. Gorbatchev, politique africaine de la France... Tels sont les principaux thèmes que traite le président de la République dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde ».

« La perspective de l'intégration européenne et les problèmes de l'immigration ne vous semblent-ils pas se conjuguer pour créer une crise de l'identité nationale ?

– Non. On ne peut appeler crise le fait que de nombreux Français se posent des questions sur deux sujets aussi sérieux. Je souhaite faire comprendre que la dimension communautaire est une chance pour la France, que la France européenne sera plus forte et plus écoutée que la France seule, que mieux vaut une France conquérante qu'une France repliée. A cette fin, plutôt que d'une Europe hérissée de frontières, nous avons besoin de grands ensembles économiques et géopolitiques.

» Au demeurant, les valeurs sur lesquelles se fonde la Communauté européenne sont celles de la Déclaration (française) des droits de l'homme et du citoyen. Nous sommes chez nous en Europe. Il ne s'agit pas de jeter la France dans un vide historique, mais de lui offrir un nouveau champ d'action au sein d'une Europe communautaire à finalité fédérale où elle ne cessera pas d'être elle-même. La majorité des Français peuvent partager cette ambition. Je leur dis : soyons-là où se décide le sort du monde.

– Et l'immigration, qui inquiète les uns, qui fait l'objet de surenchères politiques pour les autres ?

– La proportion des immigrés en France par rapport à notre population est la même qu'en 1931. Mais l'évolution démographique du Maghreb et de l'Afrique noire ainsi que leurs difficultés économiques et politiques rendent le problème plus aigu, la pression plus forte, prétexte facile à qui veut exploiter en France les peurs qu'une politique équitable et persévérante a pour objet d'apaiser.

» Etudiant à Paris juste avant la seconde guerre mondiale, j'entends encore ce mot d'ordre qui emplissait le Quartier latin : *« A bas les métèques ! »*, et, si je constate que l'extrême droite, à cinquante ans de distance, reste fidèle à elle-même, je ne doute pas non plus de la fidélité de la France au meilleur de ses traditions, le sens de l'universel. C'est un combat que j'entends assumer, auquel j'invite celles et ceux qui croient en la mission de leur pays.

– Le débat sur l'immigration vous paraît-il faire fausse route ?

– Il part souvent de bases malsaines.

– A cause de qui ?

– A cause de ceux qui ne prospèrent que dans l'agitation.

– Ne trouvez-vous pas que ces derniers temps, ce débat a commencé à déraper assez fortement, avec des tonalités racistes s'étendant même à l'antisémitisme ?

– C'est évident.

– Le terme d'identité nationale lui-même vous paraît-il satisfaisant ?

– Non. Je déplore ce vocabulaire équivoque, démagogique. La France c'est avant tout un sol, une histoire, une culture. Là est notre patrie. On connaît son formidable pouvoir d'absorption, d'unité. Faite de multiples alluvions, elle est ainsi depuis mille ans. Le danger serait pour elle de changer de nature.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
JACQUES AMALRIC
et JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 2

Nuages sur La Baule

L'HOMMAGE à de Gaulle aura précédé de quelques jours un sommet marqué, quoi qu'on en dise officiellement, par la fin d'un espoir qu'avait longtemps caressé le fondateur de la Ve République : le maintien de liens particuliers entre la France et d'anciennes colonies prospères et dynamiques. Jamais, lors des quinze précédentes « réunions de famille », l'avenir n'aura été aussi sombre qu'à l'ouverture, mercredi 20 juin à La Baule, de la conférence annuelle des chefs d'Etat de France et d'Afrique.

Apparemment, le rituel ne changera guère. Une fois de plus M. Mitterrand parlera de la dette, pour annoncer des mesures en faveur de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et du Gabon, pays dits « à revenus intermédiaires » qui, jusqu'à présent, n'avaient pas pleinement profité du coup d'éponge décidé par Paris. Derechef, les représentants de pays tels que le Togo dénonceront la détérioration des termes de l'échange.

POURTANT les esprits seront ailleurs, chacun sachant que ces vieilles antiennes sont un peu dépassées par la crise politique qui secoue le continent. On a bien vu, il y a quelques semaines, à quel point Paris redoute le pire. Au Gabon, des manifestations somme toute limitées ont provoqué l'évacuation massive des Français, sous la protection d'un contingent expédié par un gouvernement redoutant par-dessus tout d'être taxé d'imprévoyance au cas où le contrôle de la situation aurait échappé à M. Bongo.

Les populations africaines n'ont qu'une vue approximative de ce qui se passe en Europe de l'Est mais elles en retiennent qu'aucun régime n'est éternel et qu'un vent de liberté souffle partout. La faillite du marxisme, qui leur avait longtemps servi de vernis idéologique, incite moins les intellectuels contestataires à un examen de conscience qu'à une audace nouvelle, motivée par la certitude que les présidents en place ne peuvent plus utiliser à leur profit les rivalités entre l'Ouest et l'Est.

CESSANT d'être un champ d'affrontement pour les idéologies, l'Afrique n'est pas davantage un véritable enjeu sur le plan économique et commercial. Les investisseurs privés se retirent d'un continent qui représente seulement 1 % du commerce mondial et dont les perpétuelles demandes d'aide sont examinées avec de plus en plus de circonspection par les institutions internationales.

En d'autres temps, cette situation explosive aurait été gérée par la cellule africaine de l'Elysée, fort active, pour le meilleur et pour le pire, jusqu'au début de la décennie 80. Aujourd'hui, faute d'un successeur à l'image d'un Jacques Foccart, les décisions se prennent sans réelle concertation entre les ministères des finances, de la coopération et des affaires étrangères.

Le propre fils de M. Mitterrand, contesté dans son rôle de « conseiller » pour les affaires africaines, ne constitue pas l'interlocuteur tout-puissant avec lequel les partenaires de la France voudraient traiter. Il leur reste une consolation : le chef de l'Etat ne désire pas leur éviction, convaincu qu'il est qu'aucune relève crédible n'existe actuellement chez leurs opposants.

Lire nos informations page 5

M 0147 - 620 0 - 5,00 F

L' « Europe sans frontières » en pointillé

En complétant l'accord de Schengen, cinq pays, dont la France, ouvrent la voie à la libre circulation des personnes dans la Communauté

La Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA devaient signer mardi 19 juin à Schengen, au Luxembourg, la convention complétant l'accord signé dans la même ville en juin 1985. L'accord de Schengen est considéré comme un « laboratoire », à cinq, de la libre circulation des personnes prévue, à douze, pour le 1er janvier 1993.

Il aura fallu cinq ans pour que l'accord de Schengen dépasse le stade de la déclaration d'intentions. Il en faudra encore deux pour que la suppression des contrôles aux frontières communes devienne réalité. Mais le fait est... cinq pays de la Communauté européenne sont désormais prêts à édifier la pièce la plus symbolique de l' « Europe 1993 », la libre circulation des personnes.

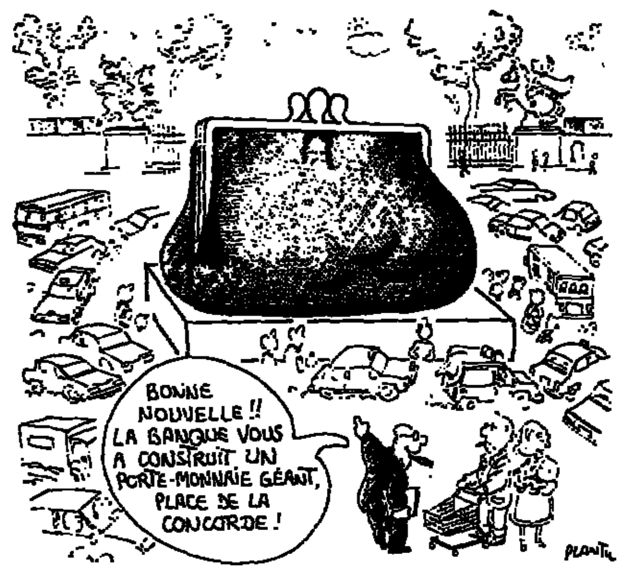
Le 14 juin 1985, les cinq Etats signataires s'engageaient à supprimer les contrôles à leurs frontières communes, si possible avant le 1er janvier 1990. Mais pas question de supprimer les contrôles sans mettre au point un dispositif qui compense les effets de l'ouverture des frontières ! Il fallait donc se mettre d'accord sur une convention définissant les politiques d'accompagnement de l'accord de Schengen. Parmi les questions à résoudre : comment renforcer les frontières extérieures de l' « espace Schengen » couvrant les cinq territoires ? Comment harmoniser les différentes politiques d'octroi des visas ? Comment faire en sorte que les cinq polices coopèrent ? Comment élaborer de nouvelles règles sans porter atteinte aux libertés individuelles ? Le parcours était semé d'embûches.

En décembre 1989, les négociateurs réussissent enfin à se mettre d'accord sur un texte. Mais, à la veille de la signature, le château de cartes s'écroule en raison de la nouvelle donne allemande. La RFA fait savoir à ses partenaires qu'elle souhaite ajourner la signature afin de revoir la convention dans la perspective de l'unification allemande (*le Monde* du 16 décembre 1989).

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 7

Les Français et leurs dettes



Quarante et un mille dossiers de surendettement ont été transmis aux commissions Neiertz.

Lire page 25 - section C l'article de JOSÉE DOYÈRE

Symboles allemands

Quel nom, quels emblèmes, pour le futur Etat unifié ?

« 1990 sera l'année de l'unité allemande », a déclaré, lundi 18 juin, le chancelier Kohl, qui estime que des élections pan-allemandes auront sans doute lieu avant la fin de l'année

BONN
de notre correspondant

La cause est entendue : l'unité étatique formelle de l'Allemagne devrait se réaliser dans la foulée de l'union monétaire du 2 juillet. La République démocratique allemande, ou ce qu'il en reste, ne devrait pas passer l'été. Seule une résistance du SPD-Est pourrait empêcher la Chambre du peuple de se saborder à la majorité requise des trois cinquièmes.

Or, ce parti vient de décider de fusionner dès le mois de septembre avec son grand frère ouest-allemand. Ses dernières réticences face à l'accélération du processus de fusion se sont évanouies devant la perspective d'avoir à affronter les difficultés sociales prévues pour l'automne : montée du chômage, hausse des prix, désorganisation de l'économie.

La procédure d'unification choisie, celle de l'article 23 de la constitution ouest-allemande ne fait aucune obligation à Bonn de modifier ses emblèmes pour une Allemagne unifiée. Il reste quand même un souci de signaler que cette unité n'est pas un « Anschluss » pur et simple, et de donner aux frères de l'Est l'impression qu'ils apportent eux-aussi quelque chose dans la corbeille symbolique.

La question de la capitale n'étant pas de celles qui peuvent être réglées facilement – Berlin ne pourra redevenir capitale qu'une fois que le dernier soldat soviétique aura quitté la ville ou ses environs immédiats – on se penche maintenant avec tout le sérieux germanique sur la définition des nouveaux insignes nationaux.

La question de l'étendard est réglée : les manifestations de l'automne ont montré que le drapeau noir, rouge et or de la République fédérale était le signe de ralliement des foules qui ont renversé le régime communiste. L'emblème de la RDA, le marteau et le compas entouré d'épis de blé vient d'être aboli par un vote de la Chambre du peuple.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

UN ENTRETIEN AVEC LE

« Puisqu'on joue sur les nerfs, les peurs des Français,

Suite de la première page

– Pour revenir à l'immigration, le gouvernement a-t-il bien abordé le problème ?

– Oui, d'abord avec la loi Joxe (1).

– Il y a la politique officielle qui est le couple refus de l'immigration clandestine et intégration, et puis il y a eu une méthode qui était la table ronde.

– L'immigration clandestine ne peut et ne doit pas être acceptée. Mais la loi Joxe, en la matière, a introduit dans notre droit des garanties conformes au droit des gens, applicables à toute personne passible d'expulsion. C'était bien la moindre des choses. Quant à l'intégration, tout le monde est d'accord pour estimer qu'un immigré, admis régulièrement en France, doit être en mesure de s'intégrer puisqu'il y vit et y travaille. Et ses enfants avec lui. En allant jusqu'à la naturalisation si elle est désirée. Cela exige dès maintenant et pour les années prochaines une volonté et un effort accrus.

– Et la table ronde ?

– Les propositions du gouvernement, tirées pour l'essentiel du rapport Marchand, rapport largement approuvé, opposition et majorité confondues, par la mission parlementaire spéciale créée à cet effet, m'ont paru excellentes (2).

– Ne pensez-vous pas que ce problème a pris un tour trop idéologique en France, alors que ce pourrait être, ce devrait être avant tout, un problème pratique ? Et que cette action doit se faire aussi bien pour les immigrés que pour les « petits blancs » ?

– Oui, je le pense. L'intégration vise tous les exclus. Pas seulement les immigrés.

« Un mouvement à l'affût de toutes les angoisses »

– Comment réagissez-vous devant la victoire de l'islamisme en Algérie, lequel peut entraîner un exode massif d'Algériens vers la France ?

– Les Algériens se sont exprimés librement. Nous devons respecter leur choix. Pour le reste, la loi qui régit l'immigration en France continuera d'être appliquée selon nos normes.

– Est-il juste d'attribuer au problème de l'immigration la montée du lepénisme en France ?

– Il en a été l'élément moteur. Aujourd'hui ce mouvement, comme il l'a fait pour l'immigration, est à l'affût de toutes les angoisses.

– Faut-il, comme le demande Alain Carignon, un Front républicain face au Front national ?

– Laissons les forces politiques en décider. Celles qui engagent l'opposition s'y sont refusées jusqu'ici.

– Quand vous parlez des angoisses qui expliquent la montée du lepénisme, à quoi songez-vous particulièrement ?

– A l'arriéré d'une société qui, depuis la guerre, évolue trop lentement : de tristes logements ou pas de logements, des quartiers sans air et sans âme, des villes qui n'en sont pas, de bas salaires, le chômage, à quoi se sont ajoutées, ces derniers temps, des inquiétudes sur l'avenir, face aux bouleversements en Europe. Cette énumération, qui n'est pas exhaustive, dicte notre devoir et justifie nos priorités : la réduction des inégalités par le dialogue social, l'éducation, la formation, le logement, la haute technologie appliquée. Nous avons déjà beaucoup fait dans ce sens. Une économie forte et bien gérée nous permet de hâter le pas. C'est le moment, plus que jamais.

« La liberté reste pour moi un objectif majeur »

– Les deux objectifs actuels de votre septennat, achèvement de la construction européenne et réduction des inégalités, ne sont-ils pas contradictoires ?

– L'Europe unie est pour les Français une chance. Pour plus de croissance, donc pour plus d'emplois. Encore faut-il que nous ne nous endormions pas car l'Europe change à toute allure. Que nos industries soient les meilleures, que nos entreprises investissent dans des produits d'avenir, qu'elles explorent de nouveaux marchés ! Pour tout cela, osons, soyons dedans et pas dehors. Avec une majorité de progrès, celle que nous avons, plus de croissance doit signifier plus de justice.

» Mais je vous prie d'ajouter deux objectifs majeurs à ceux que vous avez cités, le développement des pays pauvres et l'épanouissement des libertés.

– Elles vous paraissent menacées ?

– Bien sûr que non. Nous les avons même élargies. Prenons l'exemple de la liberté d'expression. Cela fait maintenant quelques années qu'il n'y a plus aucune atteinte, provenant du pouvoir exécutif, à l'indépendance de l'information. Comme cela entre dans les mœurs, on ne le remarque plus. C'est pourtant un progrès considérable et sans précédent chez nous.

» Autre exemple : la décentralisation votée en 1982 après un dur combat parlementaire contre l'opposition qui n'en voulait pas. En diffusant la responsabilité, nous avons conduit à plus de liberté. Bref, la liberté reste pour moi un objectif majeur qui exige une perpétuelle vigilance. Le choc des intérêts, des passions, des ambitions provoque en permanence des ébranlements que la République a pour mission de dépasser.

» C'est dans cet esprit que j'ai proposé une réforme constitutionnelle pour que tout citoyen puisse à l'occasion d'un litige saisir le Conseil constitutionnel s'il estime ses droits fondamentaux mis en cause par une loi. Ce projet, adopté par l'Assemblée nationale, va revenir devant elle après avoir été amendé par le Sénat.

– Et l'intégration européenne, surtout sur le plan fiscal, ne sera-t-elle pas contraire à la lutte contre les inégalités ?

– Si l'intégration européenne nous impose de rapprocher les impôts sur la consommation, elle ne nous interdit pas d'aménager les autres impôts. Il est vrai que les assurances qui nous ont été données par certains de nos partenaires sur l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne n'ont pas été tenues. Mais nous avons fait confiance au redressement économique de la France et nous avons eu raison. Au point que, le 1er janvier dernier, nous avons avancé de six mois pour nous-mêmes l'échéance fixée par la Communauté au 1er juillet. Cela se passe de commentaire.

– Vous avez tout le problème de la taxation du capital...

– Ce n'est pas simple, en effet. Mais en fin de compte notre système fiscal ne nous empêche pas de retrouver la croissance plus vite que la plupart de nos concurrents.

– L'existence d'inégalités profondes entre les différents pays de la Communauté sur la taxation des revenus du capital constitue tout de même une difficulté considérable.

– Oui, c'est une difficulté. Mais au jeu complexe des comparaisons, la France ne s'en tire pas si mal. Encore pourrions-nous nous inspirer de l'exemple des Suisses ou des Américains qui ont, avec quelque courage, décidé une imposition globale du capital plus importante que celle de la France. De même qu'en Allemagne l'impôt sur la fortune est plus élevé que le nôtre.

– Cela veut dire que vous allez inciter le gouvernement à être plus courageux ?

– Mais non ! Le courage ne manque pas ! Le gouvernement a raison de préserver l'acquis économique qui, pour une large part, est dû à son action, et, grâce à cet acquis, d'entamer une nouvelle phase de sa politique sociale. Il y a là un équilibre délicat à trouver. Il y travaille. Je l'aiderai.

« Rendre l'Europe plus proche »

– A partir du moment où les capitaux seront libres de circuler à l'intérieur de l'Europe, ils risquent d'aller s'installer au Luxembourg ou ailleurs.

– Les capitaux vont là où se trouve la prospérité. Ils ne connaissent pas d'autre loi. De ce point de vue, nous sommes bien placés.

– A quelle réforme institutionnelle êtes-vous plus favorable pour rendre cette Europe plus proche ?

– Rendre l'Europe plus proche s'obtiendra par une plus grande attention aux personnes, aux citoyens, comme cela se fait déjà pour les étudiants avec les programmes Erasmus, Tempus, etc. Chaque Européen doit se sentir à l'aise partout où il va, partout où il s'établit, hors des tracasseries de toutes sortes provoquées par des règlements nationaux désuets, souvent contradictoires.

» Mais puisque vous me parlez de réforme institutionnelle, je compte sur l'aboutissement, dans un délai raisonnable, de l'union économique et monétaire et de l'union politique de la Communauté, grâce aux deux conférences intergouvernementales prévues et à l'entrée en vigueur, je l'espère, mais ce sera difficile, d'un nouveau traité avant le 31 décembre 1992.

» C'est ce que l'Allemagne fédérale et la France ont proposé par une démarche commune. Le Conseil européen est qualifié pour mener à bien cette tâche, car ses dirigeants sont issus du suffrage universel et conduisent les affaires de leur propre pays. Ce qui n'enlève rien à la Commission, bras séculier de notre Europe qui joue un rôle déterminant par sa capacité d'initiative et sa connaissance des dossiers. Je note à cet égard que le président de la Commission participe, et de façon très active, à toutes les réunions du Conseil.

> « Plus de démocratie est nécessaire dans le fonctionnement des institutions européennes »

– Cela implique aussi un accroissement des pouvoirs du Parlement européen.

– Oui, plus de démocratie est nécessaire dans le fonctionnement des institutions européennes.

– Faut-il aussi modifier le système électoral du Parlement de Strasbourg, qui est très mal perçu ?

– Je le crois (3).

– Vous envisagez de prendre une initiative dans ce sens ?

– Je veux d'abord en discuter avec des personnalités qualifiées de tous horizons.

– Et la deuxième Chambre ?

– J'ai besoin de réfléchir à ce projet. Je lui suis, *a priori*, favorable dans la mesure où il s'agit d'associer davantage les Parlements nationaux à la construction commune (4).

– Et l'idée d'un président pour l'Europe ?

– Bonne idée. Si on était en mesure de la réaliser bientôt, ce serait très heureux. Mais ne rêvons pas.

– Comment voyez-vous les contours futurs de l'Europe ? Va-t-on rester à douze ou s'élargir ? Croyez-vous que les pays de l'Est puissent entrer dans la Communauté ?

– Sérions les questions. D'abord l'élargissement. Nous avons en souffrance les demandes d'adhésion de l'Autriche et de la Turquie. Je pense qu'il serait sage de parfaire la cohésion des Douze avant d'aller plus loin. Ce qui reporterait toute nouvelle adhésion après 1992. Mais on voit également se dessiner d'autres candidatures émanant d'Europe centrale et orientale. Et comme l'Allemagne de l'Est entrera d'ici peu dans la Communauté par le biais de l'unification, cela veut dire que notre Europe rassemblera bientôt 340 millions d'habitants.

» Nous avons besoin de reprendre le souffle devant le paysage mobile qui s'offre à nous. Ce qui n'exclut pas, au contraire, d'éventuels accords d'association avec les uns ou les autres. Déjà la discussion est ouverte avec les six pays de l'AELE, comme avec plusieurs pays anciennement communistes.

» A mesure que ces derniers évolueront vers un système représentatif d'élections libres (c'est fait pour plusieurs), ils auront vocation à prendre part, soit à la Communauté, soit à ce que j'ai appelé la Confédération européenne, ou tout organisme similaire, moins contraignant que la Communauté mais qui n'en sera pas moins doté de compétences précises, de structures permanentes, où chaque pays sera l'égal de l'autre et verra par là sa dignité respectée. Ainsi naîtra, structurellement, l'Europe de l'histoire et de la géographie.

– La Confédération vous paraît une formule viable, durable ?

– Peu importe le nom. Mais « confédération » est une notion qui répond à des critères politico-juridiques connus.

« Retoucher le statut de l'OTAN »

– N'existe-t-il pas des espaces où l'Europe tout entière se retrouve ou peut se retrouver ?

– Oui, il en existe et il convient de s'en servir. Je citerai, dans des domaines très différents, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le Conseil de l'Europe, Eurêka. La première présente l'intérêt de poursuivre et d'approfondir le dialogue Est-Ouest, autour des questions de sécurité et d'être disponible pour tout autre sujet ; le deuxième a pour mission, dont il use intelligemment, de s'ouvrir à toute démocratie ; le troisième associe les entreprises qui désirent mettre en commun les technologies de pointe. On ne voit pas pourquoi on limiterait sa compétence aux dix-huit pays actuellement adhérents.

» L'Europe existe plus, croyez-moi, qu'elle ne le sait elle-même. Je m'emploie à hâter le moment où ses diférentes parties, telles des arcs-boutants, se rejoindront pour soutenir la même voûte.

– Et l'OTAN dans tout cela ? Vous avez un sommet au mois de juillet à Londres. Quelles positions va adopter la France ?

– Dans l'état présent des forces en Europe, l'OTAN est nécessaire et doit maintenir sa cohésion, Allemagne unifiée comprise. Mais il sera bon de retoucher son contenu strictement militaire et qui lui donne l'allure, à mon sens dépassée, du « bloc contre bloc ». Ce faisant, l'Alliance s'ouvrira à tous les problèmes politiques de sécurité relatifs à l'équilibre européen. Etant entendu que son champ géographique restera celui qu'a fixé le Traité et que la France y gardera son statut.

> L'objectif d'une Europe assurant elle-même sa sécurité

– Que pensez-vous de la théorie du pilier européen, plus autonome ?

– En perspective, je souhaite qu'un jour l'Europe assure elle-même sa sécurité. En pratique, cela n'est pas réalisable de sitôt. D'ici là, pensons-y, travaillons. La sécu-

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« ... répondons par le calme, la fermeté, la conviction »

rité de l'Europe de l'Ouest a été conçue dans le cadre de l'OTAN comme un moyen de défense face à l'Union soviétique et au pacte de Varsovie. Les données actuelles n'ont pas substantiellement changé si l'on considère le rapport de forces militaires. Elles ont considérablement changé dans les esprits et dans l'approche diplomatique.

» Il me paraît capital à cet égard de ne pas inspirer à l'URSS la crainte d'un encerclement. Quand le nouveau visage de la sécurité européenne verra le jour, la carte stratégique aura été bouleversée.

» Commençons donc par le commencement. Achevons avec les Soviétiques la négociation sur le désarmement conventionnel. Habituons-nous à ne plus raisonner en termes de blocs. Etudions les garanties de sécurité que l'URSS est en droit d'obtenir de l'alliance atlantique. Ayons l'audace de tirer les conséquences de la nouvelle phase de l'histoire de l'Europe où nous venons d'entrer. Le sommet de la CSCE nous en fournira l'occasion, vers la fin de l'année, à Paris.

– En ce qui concerne l'Allemagne, pensez-vous qu'elle va rester longtemps dans l'OTAN ou bien la pression de l'opinion allemande...

– Je me garde des pronostics... Je constate que le chancelier Kohl et son gouvernement se sont engagés dans cette voie, que Willy Brandt, président d'honneur du SPD, dont l'autorité est grande, adopte cette position. Il est cependant probable qu'une grande bataille politique se déroulera en Allemagne sur ce point.

– A ce propos, y a-t-il eu brouille franco-allemande?

– Brouille? Non. A aucun moment. Une divergence d'appréciation sur la légitimité de l'aspiration des Allemands à l'unité? Non. J'ai été le premier dirigeant occidental à le dire, en juillet 1989, soit quatre mois avant la chute du mur de Berlin, dès lors que l'unité se ferait selon des moyens démocratiques et pacifiques. Une divergence d'appréciation sur les conséquences de l'unification? Oui, d'une certaine manière. J'estimais que la présence d'un Etat allemand unifié au coeur de l'Europe devait entraîner du même coup la reconnaissance solennelle de l'intangibilité des frontières existantes et donc de la frontière germano-polonaise Oder-Neisse.

» Le débat portait davantage sur les délais que sur le fond. J'ai insisté pour que cela fût immédiat. Finalement, les deux Parlements allemands, celui de l'Ouest et celui de l'Est, voteront avant peu deux déclarations identiques dans ce sens. C'est ce que le chancelier Kohl a annoncé lors du dernier sommet franco-allemand, qui s'est tenu en mai à Paris. Cette question est derrière nous et les relations franco-allemandes ont montré leur solidité.



« La réussite de Gorbatchev est dans l'intérêt de tous »

– Cela nous amène à l'Union soviétique, une fois de plus. Comment voyez-vous son évolution? Y aura-t-il encore une Union soviétique dans quelques mois?

– Si Mikhaïl Gorbatchev réussit, ce qui serait dans l'intérêt de tous, cela voudra dire qu'il aura amélioré le niveau de vie des Soviétiques et qu'il aura assoupli, décentralisé, adapté le système constitutionnel et politique de l'URSS. Je l'en crois capable, bien que la tâche soit terriblement difficile. Sinon, le réveil des nationalités menaçant d'implosion l'Union soviétique, celle-ci sera entraînée dans un cycle d'affrontements et de violence qui aura de graves répercussions internationales. A ce propos, j'ai l'intention de demander aux prochains sommets de Dublin et de Houston de réfléchir à l'éventualité d'une aide financière, commerciale et technique à l'URSS.

– Quand la République de Russie déclare que ses lois ont priorité sur les lois soviétiques, on a tout de même l'impression de se trouver devant un processus de décomposition assez avancé.

– Nous sommes là au cœur des choses. MM. Gorbatchev et Eltsine en ont certainement conscience et je pense qu'ils recherchent un modus vivendi. Il est urgent selon moi que M. Gorbatchev s'attaque maintenant aux institutions mêmes, corset juridico-politique trop étroit pour les peuples de l'Union.

– Etes-vous favorable, après les derniers événements de Bucarest, à la suspension de l'aide à la Roumanie?

– La violence est toujours condamnable. Mais, avant toute décision, les événements de Roumanie méritent une information complète. Sait-on pourquoi le pouvoir issu des récentes élections est ainsi contesté dans la rue? Sait-on pourquoi il a fait appel aux mineurs plutôt qu'aux forces régulières chargées de l'ordre public? Il ne serait pas raisonnable d'alourdir, sans autre examen, les dures conditions de vie du peuple roumain.

– Pensez-vous que le moment soit venu pour la France de remettre en cause sa politique africaine et d'essayer de définir une nouvelle politique?

– Il faut toujours remettre en cause une politique et se remettre en cause soi-même. Mais gardons-nous des idées reçues. Depuis longtemps l'aide française aux pays d'Afrique se traduit par des projets concrets dont l'utilité et le financement sont minutieusement étudiés par des comités d'experts et des organismes financiers extrêmement rigoureux. Les aides budgétaires deviennent, en proportion, moins importantes et leur utilisation obéit à des règles précises. La France, qui intervient souvent auprès du FMI pour qu'il tienne compte de la situation politique et sociale de tel ou tel pays d'Afrique, n'agit pas, pour ce qui la concerne, en dehors des normes de cette institution.

> « Sans développement, la démocratie tourne vite à un exercice impossible »

» Si des manquements sont néanmoins constatés dans l'usage de ces aides, nous réagissons aussitôt. Sans doute faut-il veiller à ce que nos concours budgétaires et les aides aux balances des paiements s'accompagnent d'un effort parallèle des Etats bénéficiaires pour lutter contre les fraudes douanières et fiscales et pour éviter que les immenses avantages de la zone franc ne soient détournés de leur objet.

» Je ne vois pas quelle méthode plus stricte pourrait être choisie. A moins qu'on ne veuille quitter l'Afrique et abandonner ces peuples à leur sort, ce que je ne ferai sûrement pas. De plus en plus nombreux sont les cadres africains qui comprennent que leurs pays ont besoin d'être « responsabilisés ». Nous nous attachons à presser le mouvement tout en nous interdisant les immixtions dans leurs affaires intérieures.

– Les troubles qui se multiplient en Afrique montrent que, si prise de conscience il y a, elle arrive trop tard.

– Trop tard pour certains, pas trop tard pour l'Afrique. Et n'oublions pas, au passage, que l'incompréhension, l'indifférence opposées par la plupart des pays riches à l'égard des pays pauvres expliquent, plus que la corruption et l'impéritie, l'aggravation de la crise africaine. Les relations économiques entre le Nord et le Sud sont, au fond, restées d'essence coloniale. Savez-vous que, chaque année, il y a plus d'argent qui va du Sud pauvre vers le Nord riche qu'en sens contraire.

» La spéculation sur la misère et le malheur des peuples africains vouent ces derniers au désespoir et à la ruine. La dénonciation justifiée des tares (parti unique, concussion, dictature d'un homme, d'une famille, d'une ethnie) que l'on rencontre en Afrique s'accommode souvent d'une extrême hypocrisie quand les censeurs venus des pays riches font mine d'ignorer que, sans développement, la démocratie tourne vite à un exercice impossible.

– Etes-vous favorable à l'abrogation, dans les accords de défense, des articles qui prévoient une intervention française pour des raisons de maintien de l'ordre?

– Sous mon autorité, la France n'a jamais fait d'intervention de cette sorte. Je pense que la logique commande d'aligner les accords de coopération militaire sur cette réalité. Nos soldats du Gabon ont protégé nos compatriotes, très nombreux dans ce pays, sans se mêler des conflits internes à ce pays. Ils y ont remarquablement réussi.

– Ce qui reste dans l'opinion, c'est l'impression que la France soutient presque inconditionnellement des régimes comme ceux des présidents Houphouët-Boigny et Bongo.

– Vous citez là des chefs d'Etat de pays souverains, indépendants – j'insiste là-dessus – qui se sont toujours comportés en amis loyaux de la France. C'est avec eux que nous coopérons puisqu'ils gouvernent. Et nous sommes loyaux avec eux. Mais nous ne soutenons aucun régime. C'est aux Africains de savoir qui doit les diriger et comment. En revanche, nous ne cachons pas notre attente pour que s'affirment de véritables démocraties avec multipartisme, élections libres, respect des droits de l'homme, et nous encourageons les évolutions qui y conduisent.

– Beaucoup de gens critiquent la présence à l'Elysée de votre fils comme conseiller. Vous ne vous êtes jamais expliqué là-dessus.

– Qu'y a-t-il donc à expliquer? Mon fils Jean-Christophe, journaliste, spécialiste de l'Afrique où il a longtemps séjourné, travaille au sein d'une petite équipe où il exerce ses compétences professionnelles. Et il le fait bien. Contrairement à l'écho venu de temps lointains et révolus, il n'y a pas de « M. Afrique » à l'Elysée. M. Jacques Pelletier est pleinement, comme il se doit, ministre de la coopération.

– Comment jugez-vous la situation sud-africaine?

– Elle entame, à l'évidence, un tournant décisif. Elle a la chance de disposer de deux personnalités hors série, Nelson Mandela et Frederick De Klerk. Je souhaite que leurs rendez-vous ne soient pas manqués.

– Pour les sanctions?

– Le moment n'est pas venu de les lever.

– Toutes ou bien songez-vous à faire un geste?

– Il m'arrive, certes, de m'interroger. Les mesures prises par M. De Klerk sur la levée de l'état d'urgence et de la libération des prisonniers politiques sont significatives. Je lui en suis reconnaissant. Mais les sanctions ont été décidées pour que cesse l'apartheid et l'apartheid continue.

– Avez-vous été impressionné par la personnalité de M. De Klerk?

– Oui, c'est un homme ouvert, courageux, clairvoyant.

« Un mal qui atteint notre société tout entière »

« Revenons, si vous le voulez bien, en France. A votre avis, le lepénisme est-il un problème de la droite ou bien un problème qui concerne l'ensemble de la société française. Et qu'en tirez-vous comme conséquence?

– C'est un mal qui atteint notre société tout entière et non pas seulement une certaine droite qui paie ses complaisances.

– Mais qu'allez-vous faire?

– Se placer sur le terrain des principes et des faits. Les principes? En engageant le débat de fond, celui qui porte sur nos valeurs de civilisation. Les faits? En s'attaquant, de front, aux causes des malaises qui fragilisent l'opinion. Je ne pense pas que le remède viendra, présentement, de nouvelles mesures légales d'ordre répressif. L'arsenal de défense républicaine ne manque pas d'armes. Puisqu'on joue sur les nerfs, sur les peurs des Français, répondons par le calme, la fermeté, la conviction, le rappel incessant des références républicaines et nationales qui ont fait de la France ce qu'elle est. Expliquons, luttons. Et n'acceptons aucune des injustices qui servent de terreau à la contagion extrémiste.

– Vous n'avez donc pas pensé de bien de la loi votée par l'Assemblée et qui aggrave les dispositions du code pénal?

– Ce projet de loi est d'initiative parlementaire et non pas gouvernementale. Je ne veux pas intervenir dans un débat parlementaire en cours.

– Quand vous dites : il faut lutter avec des moyens politiques, on vous soupçonne en permanence, au contraire, d'avoir mis ces moyens politiques au service du Front national. C'est notamment le cas de Jacques Chirac.

– Ma vie et mes actes démentent ce soupçon. La calomnie dévoile un terrible désarroi chez ceux qui s'y adonnent. Quand ils en arrivent là, c'est qu'ils sont perdus, qu'ils le savent, et qu'ils perdent la tête. Les mots pour eux n'ont plus de sens. Il ne leur reste que l'injure. Plus tard, dès qu'on aura le temps, on prendra pitié d'eux.

> Le vote des étrangers : « convaincre les Français que ce serait une mesure de justice »

– On vous reproche notamment d'avoir fait voter la proportionnelle en 1986 pour favoriser l'éclosion du Front national et diviser la droite.

– La proportionnelle était inscrite dans le programme du Parti socialiste depuis 1972 et elle figurait parmi les 110 propositions que j'ai soumises à l'appréciation des Français en 1981. Bien avant, vous le voyez, que le Front national n'existât.

» La proportionnelle est un mode de scrutin pratiqué par tous les pays d'Europe continentale. La plupart des partis démocrates-chrétiens et socio-démocrates l'ont adoptée. Les communistes et les écologistes français la réclament. M. Giscard d'Estaing a choisi la proportionnelle en 1979 pour les élections au Parlement européen. C'est à la proportionnelle que sont élus nos assemblées régionales, la majorité des sénateurs, les conseils municipaux des villes d'au-dessus de 3 500 habitants. Rejetons, s'il vous plaît, ce procès.

» Quant aux effets de la proportionnelle, j'observe qu'avec cette loi le Front national a obtenu 11 % des suffrages aux élections européennes de 1984, 10 % aux élections législatives de 1986 et qu'il a atteint 14,4 % en 1988 à l'élection présidentielle après deux ans de gouvernement conservateur.

– On vous accuse aussi d'agiter en permanence le vote des étrangers.

– Que signifie « agiter en permanence »? C'est comme si vous reprochiez aux socialistes du XIX[e] et du XX[e] siècle d'avoir « agité en permanence » les droits de la femme, les droits de l'enfant, le droit à la retraite, le droit au repos, le droit à la Sécurité sociale... Ils les ont agités, en effet, jusqu'au moment où ils ont obtenu gain de cause. Ça a duré parfois longtemps! Et encore, ce n'est pas fini! Le droit de vote pour les immigrés vivant en France depuis plus de cinq ans figurait, comme la proportionnelle, parmi les 110 propositions de 1981. Qu'on me pardonne si je respecte mes engagements.

– Vous ne les avez pas respectés jusqu'au bout puisque vous n'avez pas déposé de projet de loi à cet effet, alors que vous l'aviez fait pour l'abolition de la peine de mort.

– C'est qu'à la différence de l'abolition de la peine de mort, le vote des immigrés aux municipales relève d'une réforme constitutionnelle. Compte tenu de la majorité parlementaire exigée par la Constitution, on sait à l'avance qu'elle est, pour le moment, hors de portée. Voilà. Il nous reste à convaincre les Français que ce serait une mesure de justice, à l'image des cinq autres pays européens qui l'ont adoptée.

» J'espère que cela demandera moins de temps et de patience que les congés payés ou l'assurance-vieillesse!

– Donc, à vos yeux, le Parti socialiste et le gouvernement, à la suite du bureau exécutif du PS, ont eu tort de renoncer...

– Il s'agissait pour eux de préparer la table ronde. Le renoncement au vote des immigrés n'a pas été évoqué lorsqu'elle s'est tenue.

– Que répondez-vous à la question : Faut-il interdire le Front national?

– Que ce n'est pas ainsi qu'on guérira le mal.

– Comment qualifiez-vous, vous-même, le Front national? Est-ce à vos yeux une résurgence d'un mouvement poujadiste qu'on a déjà connu, ou est-ce plus que cela?

– C'est plus que cela, beaucoup plus. »

« Je souhaite que Michel Rocard réussisse »

– Après deux ans d'expérience, comment jugez-vous Michel Rocard?

– Le premier ministre travaille à mes côtés. Je ne me prête pas aux petites phrases.

– Est-il toujours en situation?

– Je l'ai choisi dans cet esprit. Que dire de plus?

Lire la suite page 4

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

UN ENTRETIEN AVEC M. MITTERRAND

« La nature même de l'économie libérale est de sécréter les injustices »

Suite de la page 3

– Il y a la question : Combien de temps réussira-t-il mais il y a surtout la question : Est-ce qu'il n'est pas temps aujourd'hui – nous sommes à deux ans et demi de l'échéance – de commencer à préparer les législatives. Michel Rocard est-il l'homme qui va préparer les législatives ou bien est-ce que le calendrier doit se dérouler différemment ?

– Vous consultez les astres ? Je souhaite qu'il réussisse.

– A vos yeux, le gouvernement a-t-il besoin d'être remanié ?

– Vous le saurez en temps utile.

– Depuis le congrès de Rennes, on observe un décrochage dans l'opinion, non pas à l'égard du PS mais de l'ensemble : exécutif et Parti socialiste.

– Rien n'est jamais acquis. Rien n'est jamais perdu.

– Est-ce que vous considérez aujourd'hui que le Parti socialiste, dont le sort, j'imagine, ne vous indiffère pas, a besoin d'une rénovation ?

– C'est vrai, il ne m'indiffère pas. Je suis attaché à mes amis. Mais ce qu'il doit faire est du ressort de ses militants et de ses dirigeants. Pas du mien.

– Il est temps d'en venir aux inégalités sociales. Considérez-vous qu'il est urgent d'agir dans ce domaine ?

– Oui. Les inégalités, j'en ai trouvé beaucoup, figurez-vous, en arrivant ! Rien d'étonnant. La nature même de l'économie libérale est de sécréter les inégalités, de les entretenir, de les aggraver. C'est encore pire quand cette économie libérale devient débridée comme ce fut le cas en France récemment. C'est pourquoi le gouvernement met en œuvre une économie mixte où l'Etat, dont c'est le rôle, et la loi, que votent les représentants du peuple, s'efforcent d'encadrer les lois du marché pour corriger les injustices.

– Malgré cela, les inégalités se sont accrues pendant votre présidence, si l'on en croit le rapport du CERC, établi à la demande de M. Bérégovoy.

– Le rapport du CERC ne couvre pas ma présidence, mais mon premier septennat, puisque son enquête s'arrête en 1988. Si vous avez l'obligeance de retirer de ce septennat ses deux dernières années, pour cause de changement de majorité, reste à juger l'état des inégalités entre 1981 et 1986. Vous voyez que le champ de la polémique se rétrécit. Or c'est précisément pendant cette période que le pouvoir d'achat des catégories les moins favorisées a le plus augmenté (familles, personnes âgées, handicapés, SMIC).

» Quand le prochain rapport de ce même CERC sera publié, il prendra en compte les mesures sociales prises par l'actuel gouvernement (RMI, crédit-formation, remboursement des soins, médicaments dits de confort pour des longues maladies, etc.), l'accroissement massif des crédits de l'éducation nationale, la loi Besson sur le logement, la diminution du chômage, la baisse des taux d'intérêt réel de l'argent, et bien d'autres choses encore.

– Ne craignez-vous pas que la dégradation du marché immobilier ne contredise cet espoir ?

– Vous désignez là le principal obstacle. Trop de gens s'enrichissent trop et trop vite par le seul effet de la hausse des terrains, *« en dormant »* comme je l'ai dit à Auxerre, et cela rend notre tâche ardue. La politique du logement, donc de la maîtrise des sols, passe au premier plan de nos préoccupations.

– Le problème est de savoir s'il s'agit d'une plaie guérissable. A Tokyo, les gens ont baissé les bras.

– Nous ne baisserons pas les bras.

– Que pensez-vous du rapport Hollande ? Est-ce une bonne façon d'attaquer le problème ?

– Vous avez certainement remarqué que beaucoup de gens qui réclament une vaste réforme fiscale se fâchent dès lors qu'on commence par un bout. Quant au rapport Hollande, il émane d'un jeune parlementaire dont j'apprécie le talent. Mais laissez le Parlement et le gouvernement faire leur travail avant de me poser la question.

– On a eu l'impression qu'à Auxerre, lorsque vous avez parlé des bas et moyens salaires, vous tanciez le gouvernement.

– Ah ! les impressions ! A Auxerre – j'étais l'hôte du maire de la ville, Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, dont j'apprécie beaucoup l'action. Je me suis adressé au patronat, comme je l'avais fait peu aparavant à Paris, afin qu'il engage des négociations par branche avec les autres partenaires sociaux, non seulement sur les salaires mais aussi sur les qualifications et les plans de carrière, tous sujets liés à mon avis.

– Les magistrats font grève cette semaine. Que pensez-vous de ce mouvement ? L'indépendance de la magistrature est-elle menacée ?

– Quatre mouvements similaires ont déjà eu lieu entre 1976 et 1981. Je pense qu'il sera bon de préciser sur ce point la rédaction ambiguë de l'article 10 de la loi organique du 22 décembre 1958.

» L'indépendance dépend de la conscience des juges. Ceux-ci sont nommés sur proposition ou sur avis du Conseil supérieur de la magistrature, que je préside. Il ne m'est jamais arrivé en neuf ans de modifier une seule des propositions de nomination faites par cette haute institution.

– Le malaise de la magistrature n'est-il pas, en partie, le produit de l'amnistie des délits qui concernent le financement de la vie publique ?

– Certainement.

– Que pensez-vous des juges qui relaxent des délinquants sous prétexte de l'amnistie ?

– S'il était si facile de les relaxer, pourquoi les aurait-on condamnés ? S'ils devaient être justement condamnés, pourquoi les avoir relaxés ? L'humeur des juges n'entre pas dans le code pénal.

– Nous sommes dans l'Année de Gaulle, le lendemain du cinquantenaire du 18 juin. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il a été un grand homme pendant la guerre. L'a-t-il été sous la Cinquième ?

– Vous savez que j'ai combattu son œuvre politique. Le débat reste ouvert. Le personnage, lui, a été grand, du début à la fin. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
JACQUES AMALRIC
et JEAN-MARIE COLOMBANI

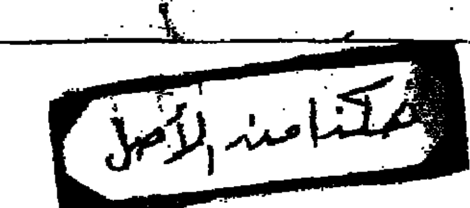
(1) La loi Joxe a rendu à l'autorité judiciaire la compétence, en matière d'expulsion, que la loi Pasqua avait transférée à l'autorité administrative. Mais elle a maintenu la notion d' « urgence absolue ».

(2) *Du nom de M. Philippe Marchand*, député (PS) de Charente-Maritime, président d'une commission d'information de trente-quatre membres appartenant aux six commissions de l'Assemblée nationale et représentant tous les groupes politiques, qui a proposé le 11 mai dernier quarante et une mesures pour favoriser l'intégration des immigrés.

(3) Scrutin à la proportionnelle de listes nationales.

(4) L'idée est de créer une deuxième Chambre, où les Etats membres seraient représentés à parité.

(5) L'article 10 du statut de la magistature précise notamment : « est... interdite toute action concertée de nature à arrêter ou à entraver le fonctionnement des juridictions ».



ÉTRANGER

Le seizième sommet franco-africain de La Baule

A quand la rencontre de la démocratie et du développement ?

Le seizième sommet franco-africain, auquel devraient participer une vingtaine de chefs d'État, devait commencer mardi soir 19 juin à La Baule par un dîner offert par M. François Mitterrand à ses pairs francophones, la séance d'ouverture étant prévue le lendemain matin. Les travaux de cette conférence, à laquelle n'assisteront ni M. Félix Houphouët-Boigny, le président ivoirien, ni le maréchal Mobutu, son homologue zaïrois, s'achèveront jeudi 21 juin.

LA BAULE

de notre envoyé spécial

«Comment ne pas aimer l'île Maurice?» Ce fut le cri du coeur de M. François Mitterrand, découvrant, presque ébahi, lors de sa récente tournée dans l'océan Indien, une *«démocratie scrupuleuse»*, dans un pays communément rattaché au continent noir. Belle leçon de choses, belle entrée en matière, à quelques jours de l'ouverture du sommet de La Baule. Mais ce qui est digne d'éloges à Port-Louis est-il transposable, par la vertu de l'exemple ou de la contrainte, à Abidjan, à Libreville, à Kinshasa?...

«Il ne peut y avoir de démocratie sans développement et, inversement, de développement sans démocratie.» Depuis quelques mois déjà, les responsables de la politique africaine brodent à l'envi sur ce thème qui leur sert, en quelque sorte, de *«ligne de défense»* et dont le chef de l'Etat rappellera probablement le bien-fondé à La Baule.

Sous couvert d'assurer la protection des ressortissants français, le récent envoi de troupes au Gabon annonçait-il un changement de cap? Paris a cru utile de rappeler, après coup, qu'il ne cautionnait aucun régime. Plus question de jouer, au grand jour, le *«gendarme de l'Afrique»*. *«C'est trop, ce n'est pas normal»*, est convenu M. Michel Rocard.

Il va sans dire que l'ancienne métropole n'assiste pas toujours en spectateur indifférent ou navré aux troubles politiques qui agitent les pays du «pré carré». Mais, lorsqu'il lui arrive de sortir de sa réserve, elle évite, pour des raisons d'efficacité, de le crier sur tous les toits. Le Bénin ne serait pas aujourd'hui sur la voie du redressement démocratique si, l'an dernier, Paris n'avait pas «mis au pas» le général Mathieu Kérékou.

Aujourd'hui comme hier, la politique africaine de la France est marquée du sceau de l'empirisme. Qui connaît un peu le continent noir sait qu'il n'existe pas de remède miracle pour le sauver, que le multipartisme n'est pas l'antidote que l'on croit à l'autoritarisme des régimes en place. Au reste, trop d'intérêts particuliers et de compromissions politiques empêchent Paris et ses obligés de procéder à une «révision déchirante» de rapports souvent malsains.

Et pourtant, certains chefs d'Etat du «pré carré» commencent à trouver que l'ancienne métropole en fait un peu trop à leur encontre. *«Il faut que la France cesse de nous traiter comme des gamins»*, se plaignait, récemment, M. Omar Bongo, le président gabonais. Lui et quelques-uns de ses pairs entendent bien s'indigner à La Baule des *«campagnes de presse»* dont le continent noir est la cible. A les en croire, *«l'Afrique est traînée dans la boue, ses chefs sont insultés»*. Même si Paris veut se garder de tout *«néo-colonialisme de gauche»*, ses alliés africains ne peuvent plus espérer *«acheter»* son silence aussi facilement qu'avant. A



La Baule, M. Mitterrand devrait leur rappeler quelques bonnes recettes pour s'adapter aux temps qui changent, à savoir : transparence dans le traitement des affaires de l'État, moralisation de la vie publique et, surtout, respect des droits de l'homme.

A cet égard, les rapports que plusieurs organisations humanitaires, Amnesty International entre autres, viennent d'adresser aux chefs d'Etat participant au sommet franco-africain sont accablants. A preuve, en Mauritanie, les multiples excès commis, depuis plus d'un an, par les Maures contre les Peuls ou, au Niger, les sanglantes représailles engagées, en mai, par l'armée contre les Touareg. Et que dire des violations de la liberté de la presse? Selon Reporters sans frontières, vingt-huit journalistes ont été tués en Afrique au cours des dix dernières années et au moins vingt-trois sont emprisonnés à ce jour. M. Mitterrand n'ignore pas non plus la difficulté de bâtir une démocratie *«quand*, note-t-il, *un peuple entier traîne sa misère»*. Rien n'a pu lui faire plus plaisir que de s'entendre récemment qualifié par le premier ministre mauricien d'*«avocat des moins fortunés de ce monde»*. A La Baule, il continuera donc obstinément de prêcher pour un allègement de la dette extérieure des pays africains, notamment des pays dits à revenus intermédiaires, comme le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire et le Gabon.

Corriger la «dérive»

Les perspectives sont plutôt sombres pour le continent africain. Signe des temps : le sommet de La Baule a été précédé par la mise en liquidation de la Banque internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO). D'aucuns en arrivent à s'interroger sur l'avenir de la zone franc et, d'une manière générale, sur la volonté de certains responsables africains de *«faire de l'ajustement structurel»* autrement que du bout des lèvres.

«Les guichets ouverts, c'est terminé», a averti M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération. Il n'est plus possible d'aider l'Afrique en 1990 comme on s'y employait, les yeux fermés, vingt ans plus tôt. Il importe, aujourd'hui, de corriger la «dérive», en multipliant contraintes et contrôles, de telle sorte que les concours financiers soient utilisés à bon escient, que, par exemple, les tentes offertes par la France aux Touareg nigériens ne soient pas mises en vente sur les marchés de Niamey...

Cette *«rencontre exceptionnelle entre la démocratie et le développement»* qui a tant séduit M. Mitterrand à l'île Maurice n'est pas pour demain dans le reste de l'Afrique. Comme l'écrit un économiste camerounais, M. Daniel Etounga-Manguelle (1), *«la cause unique, celle qui est à l'origine de toutes les déviations, c'est la culture africaine, caractérisée par son autosuffisance, sa passivité, son manque d'ardeur à aller à la rencontre des autres cultures, avant que ces dernières ne s'imposent à elles et ne l'écrasent, son incapacité, une fois le mal fait, à évoluer à leur contact, sans tomber dans un mimétisme abject»*.

Il n'est évidemment pas dans les ambitions du sommet de La Baule d'aller aussi loin dans l'analyse de ce qui ne marche plus très bien dans le couple franco-africain. *«Cette année*, a dit M. Pelletier, *ce ne seront pas uniquement des parlottes»*, faisant ainsi écho à la *«sortie»* de M. Bongo lors du sommet de Casablanca, en décembre 1988 : *«Qu'est-ce qu'on vient foutre ici? On parle, on parle, et puis on s'en va...»*

JACQUES DE BARRIN

(1) *L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel ?* Editions Les Nouvelles du Sud.

ASIE

INDE : les communistes et les changements en URSS

Haro sur la glasnost !

NEW-DELHI

de notre correspondant

Avec la glasnost et la perestroïka, M. Gorbatchev est le fossoyeur du socialisme et du marxisme-léninisme. Telle est, au fond, l'opinion des communistes, qui constituent en Inde une forte minorité : lors des élections générales de novembre 1989, les forces de gauche, essentiellement communistes, ont remporté 52 sièges sur les 525 de l'Assemblée *(Lok Sabha)*, ce qui représente environ 28 millions d'électeurs.

Le CPI (M), puissant parti qui gouverne l'Etat du Bengale et sa capitale Bombay, a récemment réuni son comité central. Sujets à l'ordre du jour : les événements en Europe de l'Est et la situation en Union soviétique. Conclusion : bilan « globalement » négatif. Le CPI (M), qu'il ne faut pas confondre avec son – petit – frère ennemi et plus modéré, le CPI (sans «M», pour marxiste), appelle tous les militants à serrer les rangs et à faire face aux tentatives déviationnistes qui agitent le mouvement communiste mondial, entré dans une *« sérieuse crise »*.

En URSS d'abord : *«La manière dont la glasnost est mise en œuvre a des effets négatifs. Au nom d'un accroissement de la démocratie et des réformes politiques, des tendances profondément enracinées se sont développées pour condamner les acquis socialistes, saper le rôle dirigeant du Parti communiste et glorifier la démocratie bourgeoise.»*

Le rapport du comité central souligne que *«le concept de dictature du prolétariat a été réduit à celui de dictature du parti, puis à la dictature de la coterie qui dirige le parti»*. Les responsables sont connus : *«D'abord, la politique de la glasnost, qui autorise les forces antisocialistes à utiliser pleinement les médias pour dénoncer les valeurs socialistes et encourager les forces de la réaction en Europe de l'Est à lancer une offensive contre le socialisme»*, et aussi parce que la glasnost est exploitée par les forces hostiles pour *«enflammer les passions ethniques»*.

Notant, par exemple, qu'en Roumanie *«plus personne n'ose brandir le drapeau rouge»* et que dans bien d'autres pays de l'Est la victoire électorale *«des forces centristes et de droite»* représente une tentative pour restaurer le capitalisme, le CPI (M), manifestement la mort dans l'âme, ne peut que se dire en désaccord avec le PCUS lorsque celui-ci prétend que *«ces développements constituent une renaissance du socialisme»*.

Le PC le plus stalinien de la planète

A contrario, les communistes indiens (du moins le comité central du parti) réaffirment hautement les vraies valeurs du socialisme : *«L'incontestable contribution de Joseph Staline dans la défense du léninisme, contre le trotskysme et autres déviations idéologiques, la construction du socialisme en URSS, la victoire sur le fascisme, la reconstruction de l'Union soviétique ravagée par la guerre, qui lui ont permis d'acquérir une force suffisante pour mettre en échec les agissements agressifs de l'impérialisme, sont inséparables de l'histoire du socialisme.»*

Le comité central, réaffirmant que *«le rôle dirigeant du parti et de la classe ouvrière sont nécessaires durant toute la période du socialisme»*, rappelle aux esprits tièdes que le processus commencé par la révolution d'Octobre est irréversible, même si *«la lutte pour consolider le socialisme passera par des tours et des détours menant parfois à des reculs et à des revers»*.

Le CPI (M), apparemment, n'a pas voulu retenir la grande déprime de nombreux intellectuels communistes indiens depuis la fracture de l'Europe de l'Est, qui s'exprime dans les «terres de mission» du Bengale, du Kerala et du Tripura, et souhaite donc conserver le plus longtemps possible son titre non disputé de parti communiste le plus stalinien de la planète...

LAURENT ZECCHINI

AFRIQUE

ALGÉRIE : ayant résisté à la poussée islamiste

La Kabylie est partagée entre la fierté et l'inquiétude

TIZI-OUZOU

de notre envoyé spécial

« Si tu as des ennuis à Alger (avec les islamistes) *monte en Kabylie »* : ce n'est qu'une blague comme celle consistant à demander si *« le prix de l'immobilier a déjà grimpé à Tizi-Ouzou »* ou celle conseillant aux candidats à l'émigration, après le succès islamiste aux élections locales, de *« se rendre à la gare routière et de prendre un billet pour Tizou-Ouzou, où ils ne seront plus qu'à quelques kilomètres de l'Australie »*.

Entendues à Alger ou en Kabylie, ces plaisanteries, pour réductrices qu'elles soient, reflètent en partie le sentiment éprouvé par des Kabyles – mais aussi des arabophones – devant le fait que cette région, comme le grand Sud également berbérophone, ait été *« épargnée »* par le raz-de-marée islamiste qui a donné au Front islamique de salut (FIS) la majorité des municipalités d'Algérie. Deux communes seulement de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été conquises par le FIS, là où le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), issu du mouvement culturel berbère, en a enlevé quarante-quatre.

Une telle *« résistance »* confinant à l'imperméabilité, suscite un certain sentiment de fierté à Tizi-Ouzou chez les militants du RCD ou de l'autre parti dont l'implantation est à dominante kabyle, le *Front des forces socialistes* (FFS) de M. Aït Ahmed, même si ce dernier a appelé au boycottage de ces élections. La Kabylie a battu tous les records d'abstention, le taux de participation à Tizi-Ouzou tournant autour de 20 %.

En dépit d'une farouche opposition entre les deux formations, leurs militants ou dirigeants sont au moins d'accord pour affirmer que *« la Kabylie est le point d'ancrage de la démocratie »*, selon M. Mustapha Bacha, secrétaire national du RCD, ou que *« la Kabylie est un foyer de démocratie qui n'a plus à être tenu en ostracisme par les autres démocrates algériens »*, selon de jeunes militants du FFS. M. Bacha – qui assure dans le même temps *« refuser de poser le problème en termes kabyles »* – insiste : *« La Kabylie a besoin de la démocratie et l'Algérie a besoin de la Kabylie. »*

Cette fierté, à demi avouée seulement, dans un pays où le régionalisme a très mauvaise presse, est indéniablement renforcée par le sentiment affiché que les deux seules forces capables de barrer la route au FIS sont le RCD et le FFS – qui prônent toutes deux la laïcité de l'Etat, – chacune revendiquant d'ailleurs l'exclusivité de cette mission. Dit plus crûment par un journaliste algérois de gauche : *« La Kabylie risque de devenir un point d'appui à la résistance à l'islamisme »* ; ou par cette jeune femme qui, à Alger, vit dans le désarroi la victoire du FIS : *« La Kabylie est notre seule chance. »*

L'ancrage de la démocratie

Car si les résultats des élections locales peuvent renforcer le sentiment de spécificité des berbérophones, il n'est pas question, selon eux, d'isolement ou de marginalisation, tout au contraire. Il n'est que de voir l'insistance du RCD et du FFS à affirmer leur vocation nationale et à se défendre de toute idéologie régionaliste, même si M. Bacha reconnaît que *« l'ancrage sociologique du RCD reste la Kabylie »*. Chacun des deux partis n'en accuse pas moins l'autre d'être un danger pour la démocratie tout en revendiquant le leadership des *« démocrates »* algériens. M. Aït Ahmed ? Un *« aventurier »* pour M. Bacha, selon qui l'appel au boycottage des élections lancé par le chef du FFS relève de la *« bêtise politique »* qui a permis le succès des islamistes. Et M. Bacha revendique pour son mouvement la troisième place sur l'échiquier politique algérien derrière le FIS et le FLN.

Quant aux militants du FFS, ils sont convaincus que s'ils s'étaient présentés aux élections, ils auraient balayé le RCD, qu'ils accusent d'être l'instrument de la division de la Kabylie voulue par le pouvoir et se présentent en *« recours »*, en dernier *« espoir »* des démocrates lorsque ceux-ci auront assisté à l'*« échec »* des partis qui ont concouru aux élections du 12 juin.

Outre que la virulence de l'opposition entre les deux partis ne peut que les affaiblir, ceux-ci doivent faire face à un handicap de taille, qu'ils sont loin d'avoir surmonté. *« Le FFS et le RCD sont coincés entre le berbérisme qu'ils ne peuvent laisser tomber sous peine de perdre l'essentiel de leurs troupes et leur volonté de jouer un rôle à l'échelle nationale »*, juge un vieux nationaliste algérien, ancien maquisard et ex-préfet de la région de Tizi-Ouzou.

Kabyle, M. Ali Zamoum estime, en effet, que les formations de M. Aït Ahmed et de M. Saïd Saadi *« doivent dékabyliser leur image si elles veulent avoir une véritable influence nationale »*, ce qui, infailliblement, éloignerait d'elles le gros de leur électorat actuel et ébranlerait leurs bases. Une mésaventure dont ont été victimes des personnalités kabyles trop compromises avec le FLN pour trouver grâce aujourd'hui aux yeux des berbérophones.

Un exemple de la difficulté de ces formations à gérer leur avenir a été donné récemment lorsque le RCD a condamné une marche organisée par le Mouvement culturel berbère à laquelle il n'était pas partie prenante. Soupçonnée par beaucoup de berbérophones de vouloir capter et monopoliser le mouvement berbère alors même qu'il se présente en parti d'envergure nationale, l'initiative du RCD lui a fait perdre des voix et beaucoup de crédit. De son côté, le FIS se plaît à réduire le RCD à un mouvement purement régionaliste et à le déconsidérer en arguant de sa *« laïcité »* – qu'il assimile à l'athéisme – pour en faire une espèce de parti de l'Occident, et plus particulièrement de la France.

Si les militants et les dirigeants des deux partis affichent en façade un optimisme à toute épreuve quant à leur capacité à affronter les islamistes lors des prochaines échéances électorales, cette certitude n'est pas partagée par tous les Kabyles dont certains, comme M. Zamoum, jugent inéluctable l'arrivée du FIS au sommet de l'Etat. *« Implanté localement* (en Kabylie) *ou pas, le FIS va prendre le pouvoir »*, perspective qui suscite un sentiment mitigé chez de nombreux Kabyles.

D'un côté, l'inquiétude et la crainte que peut éprouver une population *« revendiquant que sa culture ne soit pas étouffée mais qu'elle soit reconnue »*. De l'autre, une certaine assurance fondée sur l'impression qu'il serait très dur aux islamistes de *« coloniser »* les berbérophones puisque *« quiconque s'attaquerait à leur culture deviendrait leur principal ennemi »*. Il n'en reste pas moins *« la peur de ce que l'on ne connaît pas »*, ces islamistes et *« leurs excès derrière lesquels se profile l'image de l'Iran »*.

YVES HELLER

AFRIQUE DU SUD

M. De Klerk a ouvert la discussion sur une nouvelle Constitution avec les chefs des homelands

Le président De Klerk garde l'initiative politique et le souci d'aller rapidement vers de véritables négociations sur une nouvelle constitution. Pour cela, il a rencontré, lundi 18 juin, au Cap, les dirigeants des homelands autonomes ainsi que les présidents des Chambres indienne et métisse du Parlement, c'est-à-dire les représentants officiels des communautés dites « non blanches ».

JOHANNESBURG

de notre correspondant

M. De Klerk avait déjà tenté d'organiser une telle réunion au mois d'avril, juste avant les premiers entretiens *« historiques »* de Groote Schuur entre son gouvernement et le Congrès national africain (ANC). Mais, sous la pression de l'organisation de M. Nelson Mandela – après les violences policières qui avaient fait au moins onze morts dans le ghetto noir de Sebokeng ,– les « chefs-ministres » des homelands avaient boycotté cette réunion. L'ANC, de son côté, avait reporté *sine die* ses discussions avec le gouvernement. Seuls les chefs du QwaQwa et du KwaZulu, MM. Kenneth Mopeli et Mangosuthu Buthelezi, avaient accepté de se rendre à l'invitation du chef de l'Etat. Les quatre autres s'étaient abstenus, infligeant un revers à M. De Klerk.

Cette fois, ils ont tous répondu présent. Sauf M. Kenneth *Mopeli, retenu dans son* bantoustan du QwaQwa par des élections, et le « chef-ministre » du KwaNdebele, qui s'est fait représenter par son ministre de l'intérieur, M. Solly Mahlangu. MM. Mangosuthu Buthelezi, du KwaZulu, Enos Mabuza, du KaNgwane, Nelson Ramodike, du Lebowa et Hudson Ntsanwisi, du Gazankulu, ont donc siégé avec le président de la Chambre des représentants (métis), M. Allan Hendrikse et le président de la Chambre des délégués (indiens), M. Reddy, face à la délégation gouvernementale. Le ministre du développement constitutionnel, M. Gerrit Viljoen, son adjoint, M. Rolf Meyer, le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adrian Vlok et le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, tous étroitement impliqués dans la préparation des réformes constitutionnelles, accompagnaient le président de la République.

L'exceptionnelle discrétion qui a entouré cette rencontre a, selon la presse sud-africaine, été dictée par le souci de ne pas inciter la direction du Congrès national africain à faire de nouveau pression sur les dirigeants des homelands, déjà tous prêts, à l'exception du chef Buthelezi, à soutenir l'ANC dans le processus de négociations avec le pouvoir blanc. Très irrité par l'attitude des responsables de l'ANC qui continuent de prôner le maintien des sanctions et ne manifestent pas le désir d'engager rapidement de véritables négociations, le président De Klerk espère bien, par cette opération, mettre en porte-à-faux l'organisation de M. Nelson Mandela.

FREDERIC FRITSCHER

EN BREF

□ **LIBERIA : offre d'amnistie aux rebelles.** – Le gouvernement du Liberia a annoncé, lundi 18 juin, une amnistie pour les rebelles en lutte contre le président Samuel Doe et une levée de l'interdiction frappant les partis politiques d'opposition. L'amnistie, indique un communiqué de la présidence, concerne tous les membres du Front national patriotique de Charles Taylor, dont les forces sont à quelques kilomètres de Monrovia. – *(Reuter.)*

□ **TUNISIE : saisie de l'hebdomadaire du mouvement islamiste.** – L'hebdomadaire *Al Fajr (l'Aube)* du mouvement islamiste Ennahdah, a été saisi, samedi 16 juin, quelques heures avant sa mise en vente. Selon la rédaction d'*Al Fajr*, la mesure a été prise après la *publication d'un article jugé « diffamatoire et de nature à troubler l'ordre public puisque appelant à l'insurrection et à la discorde et portant atteinte aux institutions républicaines »*. Le numéro incriminé s'ouvrait sur une manchette célébrant *« la victoire de la démocratie »* en Algérie et évoquait *« largement les leçons à tirer »* des élections locales qui viennent de s'y dérouler. – *(Corresp.)*

□ **ZAIRE : M. Karl-i-Bond dénonce *« le massacre de Lubumbashi »*.** – L'ancien ministre zaïrois des affaires étrangères, M. Nguz a Karl-i-Bond, a dénoncé, lundi 18 juin, *« les massacres d'étudiants à Lubumbashi »* qui ont entraîné, selon lui, *« la mort de plusieurs d'entre eux et ont été l'oeuvre d'un commando de la mort qui a tué et blessé à l'arme blanche des étudiants surpris dans leur sommeil »*. M. Karl-i-Bond qui vient de constituer son propre parti, le Parti des républicains indépendants (PRI), a condamné *« la préméditation de ces massacres préparés par les autorités régionales du Shaba »*. – *(AFP.)*

La Commission des droits de l'homme de l'ONU est disposée à examiner le cas des Français rapatriés

La Commission des droits de l'homme de l'ONU est disposée à se saisir du dossier des Français rapatriés d'Algérie et à prendre contact avec Paris et Alger à ce propos, a indiqué, lundi 18 juin à New York, M. Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France. Une délégation de cette association de rapatriés, conduite par son président, M. Guy Forzy, a été reçue par M. Moktar Sissé, secrétaire général du bureau de liaison de la commission, basé à Genève.

M. Roseau a précisé que *M. Sissé s'est engagé à faire étudier* les questions concernant la libre circulation des 400 000 Français musulmans (harkis) en Algérie, le millier de Français disparus en Algérie après l'indépendance en 1962, et la profanation de plus de la moitié des 633 cimetières français (chrétiens et juifs). M. Roseau a rappelé que 150 000 harkis avaient été tués au cours de la lutte de l'Algérie pour son indépendance, parlant à leur propos d'un véritable génocide.

Le porte-parole du Recours-France a estimé que des *« centaines de Carpentras »* s'étaient produits en Algérie depuis l'indépendance. L'association a décidé de s'adresser à l'ONU après la réponse jugée *« dilatoire et offensante »* du ministre français des affaires étrangères, *M. Roland Dumas*, à une question du député de Carpentras, M. Jean Michel Ferrand (UDF). Le ministre, selon M. Roseau, aurait proposé aux familles d'aller elles-mêmes entretenir les cimetières en Algérie. – *(AFP.)*

Assassinat d'un dissident de l'ANC

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Sipho Malcolm Phungulwa, vingt-six ans, n'aura pas profité longtemps de sa liberté en Afrique du Sud. Militant actif de l'ANC, avant d'entrer en conflit avec son organisation, il avait regagné son pays, le 24 avril, en compagnie de sept autres dissidents. Arrêté à son arrivée à Johannesburg, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, puis libéré, en même temps que ses compagnons, le 15 mai, il a été *assassiné, dimanche 17 juin*, à Umtata dans le homeland du Transkeï.

Au cours d'une conférence de presse, organisée la veille dans un hôtel de Johannesburg, il avait déclaré savoir que sa vie était menacée. Il était de ceux qui, au mois d'avril, avaient révélé que l'ANC torturait ses opposants dans ses camps en Angola, ce que M. Nelson Mandela avait confirmé peu après. M. Phungulwa a décrit avec précision les sévices infligés, avant d'appeler *« la communauté internationale, l'OUA, Amnesty international, les Nations-unies et les Eglises sud-africaines »* à aider les autres dissidents de l'ANC toujours en exil à rentrer au pays. Selon certaines sources, M. Phungulwa aurait été tué par deux hommes armés, alors qu'il avait rendu peu de temps auparavant une visite au bureau de l'ANC à Umtata, en compagnie d'un autre dissident qui aurait disparu depuis.

F. F.



La préparation du conseil européen de Dublin

Les Douze n'ont pas encore abordé le débat sur l'union politique

LUXEMBOURG
communautés européennes
de notre correspondant

Le Conseil européen, qui se réunira les 25 et 26 juin à Dublin, décidera vraisemblablement de convoquer pour la fin de l'année une conférence intergouvernementale sur l'union politique, qui se tiendra parallèlement à celle déjà prévue sur l'union économique et monétaire (UEM). Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 18 juin à Luxembourg, ont en effet estimé à une large majorité qu'une telle conférence était souhaitable. M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, à l'origine le plus réticent, n'a d'aucune manière donné l'impression de vouloir boycotter l'exercice.

Cependant, le rapprochement des positions des Douze porte sur la procédure. Il n'y a pas eu de débat de fond, même au niveau des représentants personnels des ministres qui avaient été chargés du dossier voilà un mois. Le rapport de quatre pages qu'ils ont rédigé et que les ministres ont décidé, lundi, de transmettre aux chefs d'Etat et de gouvernement, pose de façon détaillée les questions que soulève la transformation de la Communauté en une union politique (extension des compétences de la CEE, démocratisation de ses procédures, modification éventuelle des mécanismes institutionnels, projet d'une politique étrangère et de sécurité commune). .

Mais aucune position n'a été arrêtée, même sur les objectifs à atteindre. Ce rapport laisse le champ libre aux ambitions si le conseil européen considère qu'il faut voir loin, mais il peut aussi déboucher sur un projet plus modeste – ce que M. Delors appelle *« l'acte unique bis »*.

Les Français et les Allemands, à l'origine de l'exercice, ne sont pas plus explicites et certains – tels les Néerlandais – le leur reprochent. Ils jurent cependant leurs grands dieux que leur concertation se développe sans ombre ni tension. *« Il n'y a pas eu entre nous la moindre fausse note »*, a commenté M. Dumas.

La question du siège du Parlement

La préparation de la conférence intergouvernementale sur l'UEM est, quant à elle, achevée. C'est ce qu'a exprimé avec netteté M. Jacques Delors, apparemment irrité par les propos tenus quelques jours plus tôt par M. Karl-Otto Poehl, le président de la Bundesbank, sur une union économique et monétaire à *« deux vitesses »* qui serait mise en œuvre, pour commencer, par les cinq Etats dont la convergence des performances économiques est la plus manifeste (la RFA, la France et les trois pays du Benelux).

La préparation de la conférence, a expliqué le président de la Commission, a permis d'identifier un certain nombre de questions clés sur lesquelles il existe des divergences et qui doivent maintenant être traitées de façon politique par la conférence intergouvernementale.

M. Delors a cité six questions : 1) Faut-il une politique monétaire unique? 2) Quel doit être le contenu de l'union économique, autrement dit, compte tenu du souci de subsidiarité, quelle partie de la politique économique faut-il gérer collectivement ? 3) Quel sera l'effort consenti en faveur des pays les moins riches de la CEE pour qu'ils puissent s'intégrer à l'UEM ? 4) Comment organiser le contrôle démocratique de l'UEM et quels rôles respectifs attribuer au conseil européen, au conseil des ministres, à la Commission, au Parlement? 5) Faut-il une deuxième étape, sachant que cela suppose des institutions de transition dont certains ne veulent pas? 6) Quel sera le rôle de l'écu?

Les ministres ont débattu en séance restreinte de l'aide économique et financière que l'Occident pourrait éventuellement accorder à l'URSS pour contribuer à la sortir de la crise et opérer, sans soubresaut majeur, le passage à l'économie de marché. « C'est un débat difficile qui s'amorce à peine et dont il sera question à Dublin, puis à Houston, au sommet des Sept. Aucun chiffre n'a été articulé, mais j'ai l'impression que des approches ont déjà été faites par les Soviétiques », a expliqué M. Dumas.

Le ministre français des affaires étrangères est décidé à poser sans détour, à Dublin, le problème du siège du Parlement. Il a invité ses partenaires à souscrire à une courte déclaration faisant part de la volonté des Douze *« de fixer définitivement le siège du Parlement européen à Strasbourg où se tiennent ses sessions plénières »*. On attend les réponses...

PHILIPPE LEMAITRE

« L'Europe sans frontière » en pointillé

Suite de la première page

L'acte final stipule que *« la convention ne sera mise en vigueur que lorsque les conditions préalables à l'application de la convention seront remplies dans les Etats signataires et que les contrôles aux frontières extérieures seront effectifs »*.

Traduction de cette phrase à destination de Bonn : la convention n'entrera en application que lorsque l'Allemagne réunifiée sera en mesure de faire de sa frontière orientale (la fameuse ligne Oder-Neisse) une frontière extérieure de l' « espoce Schengen » comme les autres.

Les cinq partenaires sont donc partis de l'hypothèse qu'il faudra moins de temps aux deux Allemagnes pour se réunifier qu'il ne leur en faudra pour faire entrer le texte en application. Logique... Tout d'abord, ce texte devra être ratifié par les cinq Parlements, et nul doute que cela ne se fera pas sans quelques grincements. Aux Pays-Bas, seul pays où l'accord ait donné lieu à débat, les parlementaires se sont insurgés contre le secret qui entourait les négociations et se sont alarmés de l'éventuelle remise en cause de la politique d'octroi du droit d'asile. Un seul parti (le Parti chrétien-démocrate) s'est engagé à ratifier le texte, et l'attitude des autres formations reste imprévisible pour l'instant.

Un travail de « débroussaillage »

Si les Néerlandais critiquent le texte parce qu'ils y voient une atteinte aux libertés *individuelles*, la création d'une « Europe des polices », certains Français risquent quant à eux de dénoncer la *construction d'une* « Europe passoire » ... M. Jacques Chirac ne déclarait-il pas, dimanche 17 juin au « Club de la presse », qu'il fallait *« renforcer les contrôles aux frontières »* pour endiguer l'immigration clandestine? Ce à quoi les signataires de la convention pourront répondre que les frontières seront effectivement renforcées : si, entre les Pays-Bas et la Belgique, ou entre la France et l'Allemagne, les contrôles seront effectivement supprimés, en revanche aux frontières extérieures, c'est-à-dire dans les ports, dans les aéroports, ou aux frontières terrestres avec les pays tiers, ils seront renforcés.

Plus que les ratifications, c'est la mise en place du système d'information Schengen, ou SIS, qui devrait imposer un long délai avant l'entrée en application de la convention. Il faudra de vingt et un à vingt-quatre mois pour mettre en place ce système informatisé d'échange de données. C'est donc, au mieux, à la mi-1992 que la convention pourra entrer en application. Le fichier central du SIS, installé à Strasbourg, sera alimenté de données concernant : les étrangers faisant l'objet d'un refus d'admission pour des motifs d'ordre public ou de sécurité, les personnes impliquées dans le grand banditisme, les personnes recherchées dans le cadre d'une procédure judiciaire, les personnes disparues, les mineurs en fuite et les objets recherchés. Il n'y a là rien de nouveau : le texte qui devait être signé en décembre contenait ces dispositions.

De même, en matière d'octroi des visas, l'objectif demeure l'harmonisation. Les signataires s'efforcent d'avoir une liste identique de pays pour lesquels les visas sont nécessaires (le chiffre tourne, pour les Cinq, autour de la centaine). Ils n'y sont pas encore parvenus : reste, selon M. Hubert Blanc, le négociateur français de la convention, *« une zone floue de trois à quatre Etats »* (dont les ressortissants ont besoin de visas pour entrer sur le territoire d'un des partenaires du groupe de Schengen, mais pas sur tous).

Quatre cas difficiles

Le but n'est d'ailleurs pas de parvenir à la création d'un visa qui serait valable sur l'ensemble du territoire couvert par les cinq pays. Car la ligne de mire reste la Communauté des Douze, à laquelle la notion de visa européen doit être réservée.

En fait, le travail effectué au sein du « groupe des Cinq » a valeur d'exercice. Nul doute que les Douze (moins un, puisque le Danemark n'a pas signé) ne seraient pas parvenus à un accord sur la convention sur le droit d'asile signée vendredi 15 juin à Dublin (*le Monde* daté 17-18 juin) sans le travail de débroussaillage effectué par le groupe de Schengen.

Mais les dispositions arrêtées à cinq ne sauraient toutes être ainsi transposées à l'échelle de la Communauté. Le groupe de Schengen est composé de pays *a priori* motivés, puisqu'il s'agit de cinq des six « membres fondateurs » de la Communauté. Le sixième, l'Italie, se dit prêt à adhérer à la convention ; preuve de sa bonne volonté, à partir du 1er juillet, Rome imposera le visa aux ressortissants du Maghreb afin d'être sur la même longueur d'onde que le groupe de Schengen. L'Espagne et le Portugal devraient aussi pouvoir se mettre au diapason. Reste quatre cas difficiles : la Grèce, qui n'a aucune frontière avec ses partenaires communautaires ; le Danemark, qui rechigne à renforcer sa « frontière extérieure », ce qui la couperait du Conseil nordique ; l'Irlande, Etat insulaire, et la Grande-Bretagne, plus que réticente à la libre circulation des personnes.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Le contenu de la convention

Mis à part les ajouts concernant l'intégration de la RDA dans l' « espace Schengen » et quelques retouches, la convention signée mardi 19 juin par Mme Edith Cresson, ministre français des affaires européennes, et ses homologues du groupe de Schengen, est pratiquement identique à celle qui devait être paraphée en décembre 1989 (*le Monde* du 16 décembre 1989).

Cette convention, composée de 142 articles, prévoit les dispositions à prendre pour renforcer les contrôles aux frontières extérieures de l' « espace Schengen » (c'est-à-dire les frontières non communes aux cinq Etats), harmoniser progressivement certaines politiques comme celle concernant l'octroi des visas, et organiser la coopération entre les systèmes judiciaires, les services administratifs et les polices. En la matière, il est notamment prévu que les cinq polices disposeront du droit de poursuivre une personne – dans *des cas délimités – sur le territoire* de ses partenaires. En France, ce droit ne sera pas limité dans l'espace, mais il ne *sera pas accompagné de celui* d'interpellation.

La convention de Schengen ne concerne que la circulation des personnes et non leur installation. *Elle stipule notamment* que les ressortissants des pays tiers, *présents sur un des territoires*, devront obligatoirement se déclarer lorsqu'ils se rendront sur l'un des quatre autres.

Sous la pression des Allemands, *le dispositif imaginé pour* garantir la protection des données échangées entre les polices dans le cadre du Système d'information Schengen (SIS) a été renforcé. Il était déjà prévu que chaque Etat signataire désigne un organisme indépendant – en France, la Commission nationale *informatique et liberté (CNIL)*, – chargé de contrôler les données fournies par le pays concerné, chacun des cinq organismes étant représenté au sein d'une autorité commune de contrôle (la Belgique, qui ne dispose pas pour l'instant de l'équivalent de la CNIL, s'est engagée à créer un *organisme similaire). « Nous avons verrouillé le système de protection »*, explique le négociateur français, le préfet Hubert Blanc, en évoquant le long chapitre consacré à la protection des données personnelles, qu'elles soient ou non informatisées.

Autre innovation : le Haut Commissariat des Nations unies *pour les réfugiés* (HCR), *qui* s'était plaint de ne pas avoir été associé aux travaux des négociateurs, a été consulté en matière de droit d'asile. Dans ce domaine, aussi, des précautions ont été prises : un demandeur d'asile peut se faire communiquer les informations échangées le concernant ; les signataires rappellent leur engagement à coopérer avec les services du HCR, etc. Les inquiétudes dont *Amnesty International et de* nombreuses associations humanitaires néerlandaises s'étaient fait l'écho ont porté des fruits.

M.-P. S.

EUROPE

ROUMANIE : la répression à Bucarest

Pour M. Iliescu, il y a opposition et opposition...

Manifestement, pour M. Iliescu, il y a opposition et opposition. A première vue, les deux ont été malmenées lors de la descente des mineurs sur Bucarest, la semaine dernière. A y regarder de plus près, pourtant, l'une a plus souffert que l'autre. Et cette distinction est lourde de sens pour l'avenir de la Roumanie.

Les sièges des deux partis politiques qui ont participé aux élections du 20 mai, le Parti libéral et le Parti paysan, ont été copieusement saccagés par les barres de fer des mineurs ; tout le matériel, notamment d'imprimerie et de propagande, y a été détruit. Le chef du Parti libéral, M. Radu Campeanu, s'est caché jusqu'au samedi 16 juin avec l'aide, d'après ses propres déclarations, de sept soldats et d'un officier – tandis que M. Ion Ratiu, le chef du parti paysan, échappait sain et sauf à la meute venue tout casser à son domicile.

Pourtant, tout en protestant contre de telles violences, les deux dirigeants n'ont pas remis en cause leur participation à la vie politique, aux côtés des leaders du Front du salut national, qui a cautionné ces violences. Les partis d'opposition *« pourront continuer à agir comme par le passé »*, a même affirmé M. Campeanu. Le président Iliescu ne venait-il pas de pousser la délicatesse jusqu'à lui téléphoner pour *« prendre de ses nouvelles »* ? Quant à M. Ratiu, l'optimisme qu'il affichait en sortant d'un entretien avec M. Iliescu a étonné les journalistes : M. Iliescu, a-t-il déclaré, *« m'a exprimé personnellement sa sollicitude et a été heureux de constater que je n'avais rien »*.

M. Iliescu n'a apparemment pas cherché à s'enquérir de l'état de santé du leader des étudiants, Marian Munteanu, sévèrement passé à tabac et qui vient d'être arrêté à l'hôpital, ni des états d'âme des intellectuels du Groupe du dialogue social, dont les noms étaient systématiquement conspués par les mineurs et leurs sympathisants. Car telle fut bien, en fait, la cible prioritaire du raid de ces pseudo-milices ouvrières désireuses de se transformer en « garde nationale », souhait dont M. Iliescu a *« pris bonne note »* samedi en les remerciant : la cible prioritaire, c'était l'opposition extraparlementaire, tout ce qui s'exprimait et contestait en dehors des canaux officiels, depuis les « golans » de la place de l'Université jusqu'aux poètes et intellectuels indépendants.

Selon des témoignages recueillis par Mihnea Berindeï, vice-président de la Ligue roumaine des droits de l'homme, deux femmes ont été battues après avoir été prises pour la poétesse Anna Blandiana. Des gens comme Octavian Paler, directeur du quotidien d'opposition *Romania libera*, son rédacteur en chef Petre Mihai Bacanu, le philosophe Gabriel Liicanu et même l'ancien ambassadeur à Paris Alexandre Paleologue – bref, résume Mihnea Berindeï, *« tous ceux qui s'étaient exprimés le plus clairement contre le Front »* – ont été dénoncés à la télévision comme les fauteurs de troubles, voire comme des *« fascistes »*, par des ouvriers indignés.

Romania libera (tirage : 800 000 exemplaires) a été empêché de paraître, de même que plusieurs publications d'opposition. Le grand quotidien reparaîtra sans doute ; mais dans quelles conditions ? *« En tenant compte des positions des syndicats des typographes »*, comme a tenu à le préciser de manière prometteuse le premier ministre Petre Roman ? Quant à la façon dont la télévision a couvert les événements de la semaine dernière, ou plutôt dont elle ne les a pas couverts, elle ôte toute illusion à ceux qui en avaient encore.

Au lendemain des élections du 20 mai, Alin Teodorescu, président du Groupe pour le dialogue social, encore sous le choc de l'écrasante victoire du FSN, tentait de se consoler en prévoyant que l'*intelligentsia* roumaine serait mieux à même de jouer son rôle d'opposition en dehors des institutions. *« Notre présence dans les mass media comptera beaucoup plus que notre présence au Parlement »*, nous disait-il. Tout laisse à penser aujourd'hui qu'il n'y aura pas de place pour cette opposition-là dans les mass media roumains.

Mais le régime de M. Iliescu a besoin de l'aide internationale. Pour cela, il lui faut pouvoir maintenir l'illusion d'une opposition légale, celle de deux partis qui continuent d'exister, mais affaiblis et solidement encadrés au Parlement. D'autres avant M. Iliescu ont expérimenté le procédé : c'est à peu près sur ce modèle-là, celui d'un parti dirigeant entouré de partis satellites, qu'ont fonctionné la plupart des régimes communistes est-européens dans les années de l'après-guerre.

SYLVIE KAUFFMANN

Trois dirigeants du mouvement de contestation inculpés

BUCAREST

de notre envoyé spécial

En inculpant, lundi 18 juin en fin d'après-midi, d'incitation à la violence trois des principaux leaders du mouvement de contestation – le président de la Ligue des étudiants, Marian Munteanu, Dumitru Dinca et Nica Leon, deux personnalités très présentes en mai place de l'Université, – les autorités roumaines n'ont-elles pas pris de nouveau le risque de relancer l'agitation au moment même où des tentatives de dialogue semblaient s'ébaucher à Bucarest ?

On pouvait croire, en effet, à l'écoute des déclarations de plusieurs responsables du pays, qu'en attendant que la lumière soit faite sur le déroulement exact des événements des 13, 14 et 15 juin le pouvoir, soucieux notamment de son image internationale, tenterait de calmer les esprits. Marian Munteanu, qui, gravement blessé par les mineurs, se trouvait à l'hôpital des urgences de Bucarest, a été transféré dans un hôpital dépendant du ministère de l'intérieur dès que son inculpation a été prononcée.

Les leaders étudiants – ceux qui *n'ont pas été arrêtés ou qui ne sont* pas à l'hôpital – ont donné une conférence de presse lundi en début d'après-midi pour redire qu'ils avaient toujours prôné la non-violence et qu'ils n'étaient en rien responsables des mouvements des 13 et 14 juin. Ils ont aussi déclaré qu'en tant qu'organisation ils n'avaient pas demandé à leurs adhérents de réoccuper la place de l'Université, qui a été investie dimanche soir par une centaine de contestataires.

Ces derniers, plus nombreux lundi en fin d'après-midi, criant des slogans hostiles au président Iliescu, ont quitté la place dans la nuit. Le nouveau ministre de l'intérieur a obtenu le feu vert des députés pour faire rétablir l'ordre sur la place.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Bucarest a, pour sa part, vivement critiqué l'attitude des autorités roumaines cette dernière semaine. *« Le processus démocratique est bloqué en Roumanie »*, a-t-il déclaré.

JOSE-ALAIN FRALON

BULGARIE : les résultats des élections

La victoire des ex-communistes est limitée par les succès de l'opposition

Qui a remporté les élections bulgares ? Si l'on en croit les chiffres, l'ancien Parti communiste, rebaptisé Parti socialiste (PSB) : avec 211 sièges sur 400, le PSB aura la majorité absolue dans la future assemblée législative et constituante élue pour dix-huit mois. Le PSB peut ainsi se targuer d'être le seul des partis communistes *new look* d'Europe centrale à s'être maintenu au pouvoir par les urnes.

Les résultats, pourtant, sont beaucoup plus nuancés. Le score réalisé par l'Union des forces démocratiques (UFD), mouvement disparate et inexpérimenté qui n'existait pas il y a seulement huit mois, est important, compte tenu des spécificités bulgares. *« Impressionnant »*, commente même le premier ministre (PSB), M. Andreï Loukanov. Tellement impressionnant qu'il a même, en l'espace de quelques jours la semaine dernière, après le premier tour, semé un début de panique dans les rangs des anciens communistes.

La force de l'opposition bulgare se situe désormais à deux niveaux. Dans la rue, d'abord : l'UFD a emporté les grandes villes, Sofia, où *24 des 26 députés élus au scrutin* majoritaire uninominal sont des élus de l'opposition, Plovdiv, Varna. Elle a réuni un demi-million de personnes sans incidents pour un meeting géant à la veille du premier tour. Si la Bulgarie profonde a résisté au changement, la population de Sofia a pris conscience de sa force, elle qui s'était habituée pendant des siècles, puis pendant des décennies depuis la guerre, à se terrer et à faire le dos rond. *« Le peuple s'est réveillé »*, commente la romancière Blaga Dimitrova.

La force de l'opposition bulgare, c'est aussi à présent sa représentation au Parlement : avec 184 députés non communistes sur 400, elle peut bloquer les lois constitutionnelles et les projets de loi portant sur la réforme économique, pour lesquels une majorité des deux tiers est requise. *« Nous avions deux victoires possibles*, nous a déclaré le président de l'UFD, M. Jeliou Jelev. *La meilleure solution était de gagner avec 65 % des voix et d'éliminer les communistes du gouvernement. Mais la Bulgarie n'est pas la Pologne, ni la Tchécoslovaquie ni la Hongrie. Les gens ne sont pas encore libérés de la peur, les structures totalitaires ne sont pas démantelées. L'autre victoire possible, c'est ce qui vient de se passer, avec 30 à 40 % des voix pour l'UFD : le PSB va devoir former un cabinet seul et faible avec, en face de lui, une opposition puissante au Parlement. Pour nous, remporter les élections avec 50 % des voix aurait été très mauvais, nous aurions dû former un gouvernement et assumer cette économie en ruines. »*

Les dirigeants du PSB le savent. Ils savent aussi qu'une dynamique est maintenant lancée en Bulgarie et qu'elle est du côté de l'opposition. L'UFD restant sourde à ses offres de gouvernement de coalition, on semble s'acheminer à Sofia vers un gouvernement d'experts, appuyé par les commissions parlementaires. S. K.

Les difficultés de la presse d'extrême gauche européenne

• Portugal : le quotidien « O Diario » cesse de paraître
• Italie : « Il Manifesto » est en crise

De nos correspondants

Le quotidien *O Diario*, organe du Parti communiste portugais (PCP), a cessé de paraître mercredi 13 juin. *« Il s'agit d'un événement douloureux »*, indiquait un communiqué du parti, justifiant cette décision par des raisons économiques et financières.

Le premier numéro de *O Diario* est paru le 10 janvier 1976. Un mois et demi auparavant, un mouvement militaire dirigé par le général Ramalho Eanes avait chassé du pouvoir les forces les plus à gauche de l'échiquier politique portugais. Ayant perdu sa capacité d'intervention auprès des principaux moyens d'information, à l'époque tous nationalisés, le PCP s'était vu obligé de créer son propre quotidien.

Le projet journalistique suscita au début l'enthousiasme des militants. Des *« rencontres avec les lecteurs »* étaient organisées un peu partout dans le pays. Les ventes dépassaient régulièrement les cinquante mille exemplaires. Mais petit à petit l'enthousiasme s'est évanoui. Les « rencontres avec les lecteurs » ont été supprimées faute de participants. Ces derniers temps, *O Diario* ne vendait pas plus de trois mille exemplaires. Ses coûts de fabrication avaient considérablement augmenté.

Victime lui aussi de l'écroulement communiste international, mais également des changements véritablement révolutionnaires entrepris par le Parti communiste italien (PCI), *Il Manifesto*, dernier *« quotidien communiste »* de la *péninsule, est en pleine crise* : les trois directeurs-fondateurs du quotidien ont tour à tour présenté leur démission.

Mme Rossana Rossanda, M. Luigi Pintor et M. Valentino Parlato, tous trois exclus en 1969 d'un PCI qu'ils jugeaient alors trop lié à Moscou et pas assez ouvert à la révolution culturelle chinoise, avaient fondé deux ans plus tard ce quotidien d'opinion communiste, en rupture de parti.

Après avoir longtemps végété autour de vingt-cinq mille exemplaires, *Il Manifesto* vend aujourd'hui près de quarante-cinq mille copies chaque jour. Mais, se rangeant résolument aux côtés des adversaires du radical-réformisme prôné par M. Occhetto, les « anciens » du *Manifesto* ont sans doute oublié que leur rédaction, au fil des ans, était devenue plus qu'hétéroclyte.

Aussi, lorsqu'il fut proposé aux journalistes, au cours d'une assemblée générale houleuse, le 26 avril, d'amarrer plus fermement le quotidien au camp des adversaires de M. Occhetto, ce fut la mutinerie : pas une seule voix de rédacteur en faveur des commandants de bord. Il ne leur restait plus qu'à partir, ce qu'ils firent. Une ultime tentative de conciliation doit avoir lieu le 26 juin, mais bien peu croient au miracle.

JOSÉ REBELO (Lisbonne)
et PATRICE CLAUDE (Rome)

URSS

M. Gorbatchev a ouvert la conférence des communistes de Russie

M. Gorbatchev a ouvert mardi 19 juin au Kremlin la conférence des communistes de Russie. Cette réunion, qui devait initialement se contenter de préparer le 28e congrès du PCUS, prévu à Moscou dans deux semaines, s'est en fait transformée en conférence constitutive qui doit déboucher sur la résurgence, au sein du PCUS, du Parti communiste de la Fédération de Russie, disparu en 1925.

La reconstitution de ce parti constitue un défi de taille pour M. Gorbatchev, qui ne s'y est résigné qu'après avoir constaté qu'il ne pourrait l'empêcher. En outre, la ligne conservatrice est pratiquement assurée de l'emporter, quelque 43 % des 4 700 délégués étant des responsables de l'appareil. De nombreux autres ont été élus dans des régions rurales où les réformes ne sont pas profondément enracinées.

Au cours d'une conférence de presse lundi, M. Andreï Guirenko, secrétaire du comité central chargé des questions nationales, a cité, parmi les candidats au poste de secrétaire général du parti communiste russe, les noms du premier ministre actuel de l'URSS, M. Nikolaï Ryjkov, du ministre de l'intérieur, M. Bakatine, ou de conservateurs comme Ivan Polozkov de Krasnodar (sud de la Russie) et Iouri Manaenkov (secrétaire du comité central).

Par ailleurs M. Ligatchev, chef de file des conservateurs au bureau politique du PCUS, a demandé l'organisation d'un référendum pour décider du futur système socio-économique de l'Union soviétique. *« Demandons au peuple*, affirme-t-il dans un entretien publié lundi par la *Pravda*, *quelle direction la restructuration doit prendre – vers le socialisme ou le capitalisme. Tenons un référendum national. »*

Par ailleurs, les relations entre Moscou et Vilnius ne se débloquent pas aussi vite qu'il était entrevu (*le Monde* du 19 juin), M. Vytautas Landsbergis ayant affirmé lundi que l'examen de la proposition de moratoire sur la déclaration d'indépendance de la Lituanie ne sera pas effectué dans les prochains jours. *« Il n'est pas prévu d'examiner dans les prochains jours la proposition du gouvernement*, a déclaré le président lituanien, cité par l'agence Tass. *Cette discussion exige une préparation, et notamment une préparation de l'opinion publique. Les gens sont très circonspects devant l'idée d'un moratoire et nous devons prendre en compte leur opinion. »*

Le gouvernement lituanien avait proposé samedi au parlement de la république balte de décréter un moratoire sur la déclaration d'indépendance du 11 mars, pendant la durée des négociations avec Moscou. Il *avait été indiqué que le Conseil* suprême (parlement) lituanien devait se réunir et débattre de cette question mardi. Ce moratoire est la condition posée par Mikhaïl Gorbatchev pour l'ouverture de discussions et pour la levée du blocus économique imposé depuis le 18 avril.

Le conseil du Sajudis pour Vilnius, le mouvement nationaliste lituanien, s'est prononcé lundi contre ce moratoire, estimant, selon son porte-parole, que la déclaration du 11 mars *« ne peut faire l'objet de discussions »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Deuxième mutinerie en une semaine dans une prison.** – Un détenu a été tué dimanche 17 juin dans la prison de Tchéliabinsk, dans l'Oural, et deux autres ont été blessés par la police et les soldats qui ont donné l'assaut pour mettre fin à la mutinerie d'un millier de prisonniers détenant six gardiens en otages, a annoncé lundi 18 juin l'agence Tass. Cette rébellion fait suite à une autre mutinerie survenue *quatre jours plus tôt dans une prison ukrainienne.* – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un pilote soviétique demande l'asile politique en Turquie.** – Valéry Yourievitch, un pilote civil soviétique âgé de vingt-neuf ans, a demandé lundi 18 juin l'asile politique en Turquie. Après avoir survolé la Roumanie et la Bulgarie, il a atterri, seul à bord d'un avion de ligne pouvant transporter douze passagers, sur une plage de la mer Noire, à 90 kilomètres à l'est d'Istanbul, ont annoncé les autorités turques. L'URSS a demandé la restitution de l'avion de ligne, un Antonov-2. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

GRANDE-BRETAGNE

Le budget militaire va être réduit de 3 %

La nouvelle a secoué l'opinion : le gouvernement a décidé d'annuler une commande de trente-trois avions de combat Tornado destinés à la Royal Air Force. Mais ce n'est peut-être qu'un début, et le débat lundi 18 juin aux Communes a révélé que le gouvernement envisageait des révisions beaucoup plus déchirantes en raison à la fois de la diminution de la menace soviétique et du niveau élevé d'inflation.

LONDRES

de notre correspondant

M. Tom King, ministre de la défense, a annoncé une coupe de 600 millions de livres (5,8 milliards de francs) dans son budget, soit environ 3 % de celui-ci. Les Tornado ne représentent qu'une fraction de cette somme, car leur achat devait être étalé sur plusieurs années. L'abandon d'autres programmes militaires devrait donc être annoncé dans les semaines qui viennent.

Un petit groupe de travail a été constitué depuis plusieurs mois autour de M. Alan Clark, un des adjoints de M. King. A la fureur des chefs militaires, ceux-ci n'en font pas partie, et ne sont que consultés à l'occasion. Dans une note remise à Mme Thatcher, M. Clark propose ainsi des réductions massives d'effectifs pour les troupes britanniques stationnées en Allemagne, actuellement fortes de 70 000 hommes.

Les forces nucléaires épargnées

M. King a fait allusion lundi soir à ces projets. *« Il ne s'agit pas seulement d'une question d'effectifs*, a expliqué le ministre de la défense. *Si nos troupes en Allemagne sont moins nombreuses, elles devront être plus mobiles et plus souples, et elles n'auront plus besoin d'une infrastructure aussi importante qu'à présent. »* Aucun changement ne devrait cependant être annoncé avant qu'un accord ne soit acquis à Vienne dans les négociations entre le pacte de Varsovie et l'OTAN sur la réduction des forces classiques en Europe. L'avenir de la Royal Navy fait également l'objet d'un débat. Son rôle, dans l'OTAN, consiste essentiellement à protéger les lignes de communication dans le nord de l'Atlantique. Face à la diminution de la menace soviétique, certains experts s'interrogent sur la nécessité de maintenir en service autant de navires chargés de la lutte anti-sous-marine dans cette zone. Mais les responsables de la Royal Navy font valoir que si l'URSS a annoncé son intention de réduire le tonnage de sa flotte de guerre, elle procède simultanément à la modernisation de celle-ci.

La réduction de la présence militaire britannique en Allemagne risque de poser d'autres problèmes. La décision de confier à la firme Vickers la construction du nouveau char Challenger 2 était fondée sur l'hypothèse du maintien de quatre divisions (dont une stationnée en Grande-Bretagne) pour l'armée du Rhin. Il pourrait se révéler plus économique, si deux divisions seulement étaient conservées, d'acheter un char américain.

M. King a affirmé que tout ce remue-ménage ne remettait pas en cause la force de dissuasion nucléaire britannique. Il n'est donc pas question de retarder les commandes de sous-marins nucléaires Trident, destinés à remplacer les Polaris. Le gouvernement devra d'autre part annoncer, dans les mois qui viennent, le choix d'un missile nucléaire air-sol pour les Tornado. Paris propose depuis deux ans la construction en commun d'un tel missile, qui serait une version allongée et modernisée du missile français existant, l'ASMP (air-sol moyenne portée). L'état-major de la RAF paraissait jusqu'ici plus intéressé par un projet américain, mais les conversations continuent avec les Français.

Il est un peu embarrassant pour Mme Thatcher de devoir procéder à la plus importante révision en baisse du dispositif britannique de défense depuis des décennies. Elle évite donc de se mettre elle-même au premier plan. Mais la décision de renoncer aux trente-trois Tornado montre qu'elle est désormais prête à tirer, plus rapidement qu'elle ne le dit parfois en public, les conséquences des changements à l'Est.

DOMINIQUE DHOMBRES

EUROPE

En marge des entretiens Genscher-Chevardnadze

« 1990 sera l'année de l'unité allemande »

déclare le chancelier Kohl

Reçu lundi 18 juin à l'Elysée par M. Mitterrand, le Premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière a insisté sur le désir de ses compatriotes d'être unis à la RFA « dès que possible », tout en ajoutant que le « modèle optimal de transition » vers une Allemagne unie n'avait pas encore été arrêté ». Pendant que le chancelier Kohl affirmait qu'à son avis, « 1990 sera l'année de l'unité allemande », M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, et son homologue ouest-allemand M. Genscher estimaient que les problèmes internationaux posés par cette unité pourront être réglés d'ici le mois de novembre.

« Nous avons fait des progrès sur des questions importantes et nous nous sommes rapprochés l'un de l'autre », a déclaré M. Genscher après six heures de discussion avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze, dans un château médiéval de Münster en RFA. Cette rencontre, la huitième depuis le début de l'année et la deuxième en huit jours, était surtout destinée à préparer la réunion des ministres des affaires étrangères de la conférence « 2 + 4 » sur les aspects extérieurs de l'unification allemande, qui a lieu vendredi à Berlin-Est.

Tout en précisant qu'il reste *« plusieurs problèmes épineux »*, M. Chevardnadze a déclaré : *« Une nouvelle idée est apparue, celle d'établir de nouvelles relations entre les deux alliances. La profonde modification du pacte et, je l'espère aussi, de l'OTAN, est une nécessité à l'heure actuelle »*. Le ministre soviétique a indiqué que Moscou avait adressé une lettre à tous les gouvernements européens à ce propos.

Les deux ministres ont souligné leur accord sur *« l'institutionnalisation »* du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Ils proposent des conférences régulières entre chefs d'Etat et de gouvernement et chefs d'états-majors, ainsi que des organes permanents. M. Chevardnadze a estimé que des centres de prévention des conflits et de vérification du désarmement pourraient être établis à Berlin.

Les deux ministres n'ont pas cité une seule fois directement, dans une conférence de presse de près d'une heure, la question de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN. Parmi les divergences, le ministre soviétique a cité la question des forces de la Bundeswehr, dont il estime qu'elles relèvent de la conférence « 2 + 4 » entre les deux Etats allemands et les vainqueurs de 1945. M. Genscher, au contraire, a souligné qu'elles relevaient des négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel (CFE) et s'est prononcé contre *« toute singularisation et discrimination des forces ouest-allemandes »*.

Cependant, on apprenait lundi à Bonn de sources informées que, pour la première fois dans l'histoire de la RFA, le budget de la défense ouest-allemand va baisser l'an prochain, avec une réduction de son enveloppe de 3 % en marks courants . Le ministre de la défense Gerhard Stoltenberg devra se contenter d'un budget de 52,6 milliards de DM (environ 31 milliards de dollars) pour l'année 1991, alors que l'ensemble des dépenses budgétaires devrait au contraire progresser d'au moins 3 % en valeur.

Vers la fusion rapide des principaux partis

Toujours en vue de l'unification, les principales formations politiques ouest-allemandes ont accéléré le processus d'absorption de leurs partis-frères de RDA en vue des élections élections générales pan-allemandes que le chancelier Helmut Kohl considère maintenant comme *« très probables »* dès la fin de l'année.

Réunis pratiquement au même moment à Bonn lundi, les chrétiens-démocrates (CDU) de M. Kohl, les libéraux (FDP, membres de la coalition gouvernementale) et les sociaux-démocrates (SPD, opposition) ont formellement fixé pour la fin de l'été ou le début de l'automne les dates des congrès qui scelleront la fusion avec leurs homologues de RDA.

Ainsi, les libéraux ont avancé au 25 et 26 août prochain leurs congrès d'unification, initialement programmé pour les 29 et 30 septembre et la CDU opérera sa fusion les 1er et 2 octobre à Hambourg. Quand au SPD, longtemps hostile à une unité politique précipitée, il s'est fait à l'idée que les élections législatives ouest-allemandes prévues à l'origine pour le 2 décembre seront remplacées par des élections communes à toute l'Allemagne. Seuls subsisteront en RDA comme grands partis indépendants, le parti communiste rénové, le PDS, et le parti conservateur DSU (Union sociale allemande), qui ne fusionnera pas avec la CSU bavaroise.

Enfin, selon un sondage de l'institut ouest-allemand Emnid publié lundi, une majorité d'Allemands de l'Ouest (55 %) estiment que Berlin est la ville *« la plus appropriée »* pour devenir la capitale de l'Allemagne unifiée. Seuls 23 % des Allemands de l'Ouest interrogés se prononcent en faveur de Bonn. (AFP, Reuter)

Symboles...

Suite de la première page

Le drapeau noir, rouge et or, emblème des étudiants en révolte contre l'absolutisme en 1848, a toujours été le symbole d'une Allemagne à la recherche de l'unité et de la liberté. Hitler l'avait bien compris et lui avait substitué l'étendard à la croix gammée.

Quelle sera la dénomination officielle de l'Etat issu de la fusion de la RDA et de la RFA ? Les opinions, telles qu'elles ressortent d'une enquête menée par l'hebdomadaire *Die Zeit* auprès d'hommes politiques, historiens et philosophes, sont partagées. Conserver le nom République fédérale d'Allemagne, comme le proposent la plupart des hommes politiques ouest-allemands, provoque des réticences chez de nombreux Allemands de l'Est, qui voient là le signe d'une annexion pure et simple. L'écrivain Rolf Hochhuth préfère *« Allemagne, tout simplement, car toute autre adjonction serait de la tromperie »*.

A gauche on a un petit faible pour « République d'Allemagne » qui a la faveur de la députée des Verts, Antje Vollmer, et de l'ancien président de l'Union des écrivains de RDA, Hermann Kant. Un autre écrivain de l'Est, Günter de Bruyn, propose un compromis : le nouvel État devrait s'appeler : « République fédérale allemande » (et non plus d'Allemagne), en abrégé *« DBR »*, ce qui ne gênera en rien les Français qui continueront à être les voisins de la RFA. La fête nationale ? Le 17 juin, qui rappelle le soulèvement des ouvriers de Berlin-Est en 1953, a ses partisans. Mais le 9 novembre, jour de l'ouverture du mur est tentant aussi. Malheureusement, le 9 novembre, c'est aussi l'anniversaire de la Nuit de cristal de 1938, le pogrom le plus effroyable de l'histoire contemporaine.

Alfred Grosser propose donc de choisir le jour, encore inconnu, de la première réunion du Parlement de l'Allemagne unifiée. Les écoliers allemands seraient plus favorables à une autre solution, qui aurait également le mérite de concilier le maintien de la mémoire et la célébration de la victoire sur la dictature. Deux jours de fête nationale : les 9 et 10 novembre, le premier étant consacré au deuil et à la contrition, le second à la joie de la liberté et de l'union retrouvée. Le mur est en effet devenu perméable le 9 novembre 1989 en fin de soirée, mais la grande journée des retrouvailles berlinoises, ce fut le 10 novembre.

Quant à l'hymne national, il ne fait pratiquement pas de doute que le poème de Hoffmann von Fallersleben, le *Deutschlandlied*, faussent denommé *Deutschland über alles*, car c'est ainsi que commence sa première strophe, deviendra l'hymne de l'Allemagne unifiée, mais réduit par la loi à sa troisième strophe, la moins pangermanique.

LUC ROSENZWEIG

Nouvelles arrestations de membres présumés de la Fraction armée rouge

Le coup de filet de la police est-allemande contre les terroristes présumés du groupe ouest-allemand d'extrême gauche Fraction armée rouge (RAF) s'est poursuivi lundi 18 juin avec l'arrestation de Silke Maier-Witt, la septième à avoir été capturée en l'espace de douze jours.

Mme Maier-Witt, quarante ans, était recherchée depuis près de treize ans par la police ouest-allemande. Elle est soupçonnée d'avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat du « patron des patrons » de RFA, M. Hanns Martin Schleyer, en octobre 1977.

Elle n'a opposé aucune résistance aux policiers lors de son arrestation, a affirmé le ministre est-allemand de l'Intérieur, M. Peter-Michael Diestel, en annonçant son arrestation lundi soir à Berlin-Est. Le lieu de l'interpellation n'a pas été précisé. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Deux autres membres présumés de l'IRA arrêtés

Deux hommes soupçonnés d'appartenir à l'armée républicaine irlandaise (IRA) ont été appréhendés lundi 18 et mardi 19 juin à Chaam, dans le sud des Pays-Bas. L'un des deux prisonniers avait été arrêté une première fois samedi en Belgique, mais il était parvenu à prendre la fuite alors que deux de ses compagnons tombaient entre les mains de la police belge et néerlandaise (*le Monde* du 19 juin). L'autre est le conducteur d'une voiture immatriculée en Grande-Bretagne qui, selon la police néerlandaise, était sans doute venu porter secours au fuyard. Après avoir forcé un barrage policier, le chauffeur du véhicule s'était réfugié dans les bois, où il a été retrouvé, mardi à l'aube. Des experts en balistique analysent les armes saisies à cette occasion dans une cache souterraine en Belgique. Ces armes pourraient avoir été utilisées par l'IRA le 26 octobre 1989 en RFA, contre un soldat anglais et sa fillette de six mois, ainsi que le 28 mai dernier à Roermond (sud des Pays-Bas) dans un attentat contre deux touristes australiens que les terroristes avaient pris par erreur pour des militaires britanniques. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Alors que l'Irak menace à nouveau

M. Shamir invite le président Assad en Israël

Le président irakien Saddam Hussein a réitéré lundi 18 juin sa menace d'une guerre totale contre Israël si l'Etat hébreu commettait une *« agression »* contre l'Irak ou *« tout autre pays arabe ou musulman »*.

Il a souligné que *« l'Irak frappera Israël à partir de son territoire, s'il tente une attaque contre la Mauritanie, à l'ouest, ou la Syrie, à l'est »*.

Le chef de l'Etat irakien s'en est également pris aux *« médias occidentaux »* qui, a-t-il dit, *« ont modifié mes propos en mettant uniquement l'accent sur mes menaces contre Israël, et en ignorant intentionnellement la seconde partie de mes propos, qui contient une condition : « si Israël attaque l'Irak ou tout autre pays arabe »*.

Par ailleurs, dans une interview publiée lundi par l'hebdomadaire égyptien *Mayo*, le premier ministre israélien Itzhak Shamir s'est déclaré disposé à accueillir le président syrien Hafez el Assad, au cas où il accepterait de venir en Israël.

« S'il veut suivre l'exemple d'Anouar el Sadate et engager avec nous des pourparlers sans conditions préalables, il serait le bienvenu », a-t-il souligné.

Interrogé par ailleurs sur le geste qu'il attend du chef de l'OLP, Yasser Arafat, pour *« prouver sa bonne foi à l'égard d'Israël »*, M. Shamir a réclamé la dissolution de la centrale palestinienne.

« Notre politique consiste à engager des négociations avec chaque Etat arabe voisin ainsi qu'avec des représentants élus de Judée et de Samarie (Cisjordanie et Gaza) *et à s'abstenir de parler avec l'OLP »*, a-t-il poursuivi. – *(Reuter, AFP.)*

LIBAN

Nouvelle tentative française de médiation

Arrivé lundi soir 18 juin à Beyrouth, M. François Scheer, secrétaire général du ministère des affaires étrangères français, a rencontré, à la demande de M. Roland Dumas, le président libanais Elias Hraoui. L'émissaire français, qui est accompagné du directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au quai d'Orsay, M. Patrick Leclerq, est chargé d'une mission qui doit également le conduire à Damas et qui entre *« dans le cadre de l'action continue menée par la France en faveur d'un règlement de la situation au Liban »*. De source officieuse, on précise que M. Scheer tentera de convaincre le président Hraoui d'accepter le plan de paix du Vatican. Ce plan, déjà rejeté par M. Hraoui, prévoit que les deux rivaux chrétiens, le général Aoun et M. Samir Geagea, entrent dans le gouvernement de M. Hoss.

BIBLIOGRAPHIE

Regards israéliens sur l'Intifada

Alors que plusieurs livres sont en préparation chez les Palestiniens, l'Intifada a déjà suscité en Israël trois romans et une pièce de théâtre. La trame est identique ou à peu près : des Israéliens, jeunes et moins jeunes, découvrent les Palestiniens et les territoires occupés ; ils racontent l'affrontement et les doutes ; surtout, ils relatent une rencontre avec une réalité qu'ils ignoraient largement jusque-là, à l'instar de la plupart de leurs compatriotes. C'est du récit à la première personne, un regard étonné sur le voisin-ennemi. Il manquait une enquête sur les origines de la révolte, ses protagonistes et la manière dont elle s'est transformée en un « front » quasi permanent qui, pour être plus ou moins chaud selon les semaines, n'en est pas moins devenu un des principaux théâtres du conflit israélo-arabe.

C'est fait, avec le gros ouvrage – paru en anglais – de deux des meilleurs journalistes israéliens, Zeev Schiff et Ehud Yaari, qui, eux aussi, partent de cette constatation d'ignorance : *« Dès qu'il s'agit des territoires, il y a en Israël comme un blocage mental collectif, l'opinion ayant tendance à refouler entièrement cette question palestinienne, ne percevant les territoires que comme une lointaine entité. On ne les a vraiment découverts que deux fois : en 1967, après la guerre de six jours et puis une vingtaine d'années plus tard, une semaine de décembre 1987, quand la population palestinienne a fait en sorte que les Israéliens ne puissent plus compter sur les œillères qui avaient jusque-là, et si commodément, rendu invisibles un million et demi de Palestiniens soumis au régime militaire. »*

En puisant aux meilleures sources, Schiff et Yaari passent en revue ce nouveau front de bataille. Personne n'est épargné. L'establishment militaire a ignoré, sinon méprisé, les Palestiniens des territoires *« au point de n'avoir jamais pris au sérieux la possibilité qu'ils puissent un jour se révolter »*. Cet establishment voisine avec une administration territoriale qui, au fil des années et de la colonisation, a soumis ces mêmes Palestiniens à un régime de harcèlement quotidien de plus en plus étouffant.

Il y a l'OLP « de Tunis » tout autant surprise par l'Intifada que le furent les Israéliens parce qu'elle aussi ignorait, sinon méprisait, ce *« front intérieur »* que sont les territoires – un front qu'il ne fallait pas privilégier de peur qu'en émergent un jour des dirigeants nationalistes qui puissent porter ombrage à ceux de l'extérieur. Entre « l'intérieur » et « l'extérieur », les relations sont plus conflictuelles que ne veulent bien le dire les porte-parole officiels de l'OLP. D'un côté comme de l'autre, Schiff et Yaari font tomber les œillères.

Al. Fr.

► Intifada, the Palestinian Uprising, Zeev Schiff and Ehud Yaari, Simon and Shuster, 322 p.

A TRAVERS LE MONDE

BRÉSIL

Amnesty International dénonce la « brutalité policière »

Dans son dernier rapport publié mardi 19 juin et intitulé « La brutalité policière au Brésil », l'organisation internationale de défense des droits de l'homme affirme que des policiers brésiliens *« tuent, torturent ou mutilent les suspects qu'ils gardent à vue »* et qu'ils appartiennent souvent à des *« groupes organisés d'extermination »*. Le rapport estime que la moitié des tueurs à gages des Escadrons de la mort de Rio-de-Janeiro sont des policiers.

A Sao-Paulo, un tiers des morts violentes d'enfants sont attribuées aux Escadrons de la mort. En ce qui concerne la torture, Amnesty note que la pratique semble courante et que les cas enregistrés au cours des cinq dernières années concernent des prisonniers de droit commun ou des suspects de simples délits.

En 1988, Amnesty avait déjà consacré au Brésil un rapport dénonçant la violence dans les campagnes et accusant de grands propriétaires terriens de recourir à l'assassinat pour défendre leurs droits de propriété. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Nouveaux limogeages de libéraux à Phnom-Penh

La mise au pas des réformateurs au Cambodge (*le Monde* du 9 juin) semble se poursuivre avec le limogeage, rapporté lundi 18 juin par des sources officielles, de trois personnalités : M. Khiêu Kanharith, éditeur du journal gouvernemental *Kampuchea*, Mme Men Sam An, seule femme membre du bureau politique du Parti populaire révolutionnaire (PPR), et M. Yith Kim Seng, ministre de la santé. Le premier a indiqué qu'il avait reçu l'ordre de se tenir à la disposition du PPR. Mme Men Sam An aurait été nommée au sein d'un syndicat et M. Yith Kim Seng serait devenu le conseiller de son ancien adjoint, partisan de la ligne dure. M. Khiêu Kanharith a déclaré : *« Il s'agit d'un avertissement à tous les libéraux. »*

D'autre part, Phnom-Penh a démenti lundi que le chef-lieu de la province de Kompong-Thom ait été occupé, même temporairement, par des Khmers rouges et des sihanoukistes (*le Monde* du 19 juin). – *(AFP, UPI.)*

ETATS-UNIS

Exécution d'un condamné à mort

Pour la première fois depuis vingt-six ans, les autorités de l'Etat de l'Arkansas ont fait exécuter lundi soir 18 juin, sur la chaise électrique, un condamné à mort, John Edward Swindler, reconnu coupable en 1976 du meurtre d'un policier. Il est le cent-trentième condamné à être exécuté aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a autorisé les Etats à rétablir la peine de mort en 1976. L'Arkansas est devenu le quatorzième Etat à remettre en vigueur la peine capitale qu'il avait supprimée en 1964. – *(AFP.)*

□ **Huit personnes victimes d'un tueur à Jacksonville (Floride).** – *Huit personnes ont été tuées* et cinq autres grièvement blessées, *lundi 17 juin à Jacksonville* (Floride) par un homme, armé d'un *fusil semi-automatique, qui s'est* donné la mort après la fusillade. *Le carnage s'est produit* dans les bureaux d'une filiale de General Motors (GMAC), spécialisée dans le financement à crédit de véhicules.

KOWEIT

L'opposition réclame de nouvelles élections

L'opposition parlementaire, groupée autour d'une trentaine d'anciens députés du Parlement dissous en 1986, a réclamé lundi 18 juin de nouvelles élections dans un communiqué dans lequel elle affirme que la consultation électorale du 10 juin a été entâchée de nombreuses fraudes et irrégularités.

L'opposition fait état de pressions exercées sur les électeurs pour qu'ils se rendent aux urnes et de modifications au dernier moment des listes électorales, qui ont provoqué une *« augmentation irréaliste »* du taux de participation

D'autre part, la Cour de sûreté de l'Etat a acquitté lundi les quatre Koweïtiens accusés d'avoir préparé un attentat à l'explosif en 1988 contre le siège de la compagnie nationale Kuwait Airways. Les quatre prévenus, dont le chef spirituel chiite, Mohamed Baqr Abbas el Moussawi, étaient également accusés d'avoir introduit dans le pays des explosifs et des armes à feu et d'avoir créé une association appelant au renversement du régime. – *(AFP.)*

MEXIQUE

Aide anti-pollution japonaise

Le président du Mexique, M. Carlos Salinas de Gortari, en visite officielle à Tokyo, a obtenu une promesse d'aide japonaise de 800 millions de dollars pour lutter contre la pollution à Mexico, au cours d'un entretien, lundi 18 juin, avec le premier ministre japonais M. Toshiki Kaifu.

Annoncée par ce dernier, l'aide est la première à être accordée dans le cadre de l'enveloppe de 300 milliards de yens (1,9 milliard de dollars) que le Japon s'était engagé à fournir pour des projets de protection de l'environnement lors du dernier sommet des pays industrialisés à Paris en juillet dernier. M. Kaifu a précisé que cette aide servira à financer trois projets : l'un visant à produire de l'essence sans plomb grâce à un prêt de 315 millions de dollars consenti par la Banque d'import et d'export du Japon, tandis que les deux autres, porteront sur la désulfurisation du pétrole brut et du gazole et sur la réfection de locomotives. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Le gouvernement déclare la guerre totale aux séparatistes Tamouls

Le gouvernement sri-lankais a déclaré une *« guerre totale »* aux séparatistes tamouls qui ont repris leurs attaques contre des installations militaires en violation d'un cessez-le-feu conclu le 16 juin avec Colombo. *« A partir de maintenant, c'est une guerre totale. Nous éliminerons les Tigres de libération de l'Eelam tamoul* (TLET), *prendrons le contrôle de l'Est et nous tournerons ensuite vers le Nord »*, a déclaré le vice-ministre de la défense, M. Ranjan Wijeratne, au Parlement, qui a ensuite voté la prolongation de l'état d'urgence pour un mois.

M. Wijeratne a assuré que 600 rebelles avaient été tués depuis la reprise des hostilités le 11 juin tout en faisant état de *« pertes minimes »* dans les rangs gouvernementaux. On estime de source officieuse que plus de 450 personnes ont trouvé la mort (rebelles, soldats et civils confondus) en l'espace d'une semaine. De source militaire, on annonce que l'armée, appuyée par l'artillerie et l'aviation, progresse rapidement vers l'est de l'île, mettant en déroute les rebelles indépendantistes. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Le rapport de la commission pour la transparence financière de la vie politique

Le patrimoine des maires et des ministres est mieux surveillé que celui des parlementaires

Le chemin vers la transparence des liens entre la politique et l'argent sera long. Le deuxième rapport de la commission instituée par la loi de mars 1988 pour surveiller le patrimoine des élus en apporte une fois encore la confirmation. Il apparaît que la législation en vigueur ne permet pas de répondre parfaitement à l'objectif poursuivi, du fait de certaines imprécisions, mais aussi parce que la fortune des parlementaires n'est pas contrôlée par la même instance que celle des membres du gouvernement ou des élus locaux. Cela est déjà source d'inégalité.

Les Français n'ont plus confiance : ils soupçonnent, ils accusent leurs élus de profiter de leur mandat pour s'enrichir. Les protestations contre l'amnistie en ont apporté, si cela était nécessaire, la preuve. La classe politique doit vite, très vite reconquérir l'estime des électeurs, et pour cela elle doit leur démontrer que, si la plupart des parlementaires, des maires de grande ville, des présidents de département ou de région, arrivent à vivre correctement, l'immense majorité d'entre eux n'en profitent pas pour s'enrichir. Elle doit donc jouer cartes sur table. Mais cela est une vraie révolution dans un pays où chacun, quel que soit son métier, cache soigneusement ses revenus.

Un premier pas a été fait en mars 1988, dans les ultimes instants de la « cohabitation ». Pressés par une première vague de scandales, les parlementaires ont adopté une législation qui, pour la première fois en France, prévoyait la participation de fonds publics aux campagnes électorales, au budget courant des partis mais réglementait l'appel à des aides privées et envisageait un système de surveillance de l'évolution du patrimoine des élus pendant l'accomplissement de leur mandat. Lorsqu'à l'automne dernier les socialistes, sous la contrainte de nouvelles « affaires », durcirent cette réglementation ils ne changèrent rien au mode de contrôle de la fortune des hommes politiques. Et pourtant...

Le principe est simple. Il ne s'agit pas de rendre public l'état du patrimoine des élus, mais de les contraindre de fournir à une instance particulière un relevé détaillé de celui-ci à leur entrée et à leur sortie de fonction, afin de pouvoir vérifier qu'ils ne se sont pas enrichis de manière anormale. Mais les parlementaires, comme le souhaitaient le gouvernement d'alors et le Sénat, n'ont pas voulu être contrôlés par une commission indépendante ; ils ne relèvent que du bureau de leur Assemblée. En revanche les membres du gouvernement, les maires des villes de plus de trente mille habitants, les présidents des assemblées départementales, régionales ou territoriales relèvent d'une commission spéciale composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.

Cette commission a pris son travail très au sérieux. Alors qu'elle n'y était pas obligée, elle a rendu public un premier rapport le 11 janvier 1989, après la composition du gouvernement Rocard et les élections cantonales de l'automne 1989. Dans le *Journal officiel* du 19 juin elle publie un nouveau rapport après les élections municipales de mars dernier. Certes, un premier bilan sérieux de cette législation ne pourra être dressé qu'une fois qu'aura été accompli un mandat complet, quand pourra être appréciée la différence entre les situations à l'entrée et à la sortie. Mais déjà il est possible de mesurer la difficulté de la tâche.

« Dresser un bilan précis de l'instant zéro, pour pouvoir faire des comparaisons précises à la fin du mandat », tel est l'objectif de M. Marceau Long, le vice-président du Conseil d'Etat, et, à ce titre, président de cette commission. D'où les publications régulières de l'état de ses travaux, pour que les élus soient parfaitement au courant de ce qu'ils doivent faire. Or, si la commission n'a pas de pouvoirs d'investigation pour contrôler la véracité des déclarations qui lui sont faites, dans 22 % des cas elle a estimé que les renseignements qui lui étaient fournis ne correspondaient pas à ce que la loi oblige à lui signaler. Elle a donc relancé les élus concernés, avec succès dans vingt-six cas sur trente-deux.

L'inégalité devant la loi

La commission applique strictement la loi. Elle estime que les bons anonymes doivent lui être signalés ; elle s'étonne que personne ne lui ait indiqué posséder des biens à l'étranger ; elle menace d'interpréter *« le défaut d'indication concernant l'existence d'un bien comme l'absence de possession de ce bien lors de la déclaration. Si cette possession se révèle par la suite, elle ne pourra donc être considérée que comme le fruit d'un enrichissement »*.

La loi prévoit que la non-fourniture de la déclaration dans les quinze jours qui suivent l'entrée en fonction entraîne l'inéligibilité du fautif, ce qui théoriquement oblige le ministre de l'intérieur à déclarer *« démissionnaire d'office »* l'élu en cause. La commission n'a pas voulu être trop stricte, elle a simplement signalé au gouvernement les treize élus qui n'avaient pas respecté cette obligation dans les deux mois suivant leur élection. Le gouvernement est resté coi, estimant peut-être que, la déclaration de patrimoine ayant été finalement fournie, il était anormal de sanctionner un retard. Mais l'imprécision de la loi devrait être corrigée. D'autant que le Conseil d'Etat va être amené à se prononcer sur le cas de M. Jean Juventin (dont le nom n'est pas cité dans le rapport), maire de Papeete, président de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française (divers gauche), qui n'a pas respecté cette législation.

Elus locaux et ministres sont donc strictement contrôlés par cette commission. Il n'en va pas de même pour les parlementaires. Les bureaux des assemblées se sont contentés de recevoir les déclarations sans même les ouvrir. Tout laisse donc penser qu'ils se montreront nettement moins stricts que la commission. Ainsi un maire qui est aussi député ou sénateur ne relève pas de cette commission tandis qu'un maire qui ne possède aucun autre mandat y est soumis. La jurisprudence ne sera donc pas la même selon les cas. N'y a-t-il pas rupture du principe d'égalité devant la loi, imposé pourtant par la Constitution ?

Le Conseil constitutionnel, il est vrai, n'a pas eu à se prononcer. Nul parmi ceux qui en avaient la possibilité n'a jugé bon de le saisir de cette loi de 1988. Tant que le droit de saisine ne sera pas étendu, la classe politique, et tout particulièrement les parlementaires, pourront régler leurs petites affaires entre eux, et s'extraire du droit commun.

THIERRY BRÉHIER

A la veille de la réunion de son comité central

Le PCF revendique 22 000 nouveaux adhérents

Le comité central du PCF, convoqué mercredi 20 juin, devait entendre un rapport de M. Georges Marchais sur la préparation du XXVIIe congrès et organiser le « débat » avec les contestataires.

L'Humanité affirme dans son numéro du mardi 19 juin, que le Parti communiste français a enregistré, depuis le début de l'année, 22 000 nouveaux adhérents, dont 1 386 au cours de la seule semaine dernière, mais elle ne dit pas s'il en a perdu. Le quotidien du PCF précise que toutes ces adhésions ont en commun de provenir d'hommes et de femmes, jeunes pour la plupart, en situation d'*« isolement »* dans leur vie quotidienne. Il en conclut que la présence militante est plus que jamais nécessaire *« sur les lieux de travail »* afin que le PCF redevienne *« le pôle de rayonnement dont le pays a besoin »*.

Si l'on en juge par les résultats des élections partielles des deux week-ends derniers, M. Georges Marchais et ses amis devront encore trimer dur pour atteindre cet objectif. Non seulement le PCF va perdre son bastion municipal de Vierzon, bien qu'il ait fait le plein de ses voix, dimanche 17 juin, au premier tour de cette élection municipale partielle et qu'il ait été ouvertement soutenu par l'état-major national du PS contre le candidat socialiste dissident arrivé facilement en tête. Mais ses scores aux cantonales traduisent la persistance de son anémie.

Surenchère gaulliste

Par rapport à ses positions de 1985, il apparaît en net recul dans l'Eure (– 7,09 points dans le canton d'Amfreville-la-Campagne) et en Haute-Saône (– 3,45 dans le canton d'Amance) tandis que là où il semble se maintenir, comme dans le Gard (+ 0,08 point dans le canton d'Alzon) et le Rhône (+0,08 dans le canton de Villeurbanne-sud), il ne retrouve que la moitié de ses suffrages d'il y a cinq ans.

L'*« amorce »* de la *« remontée »* dont parlait M. Georges Marchais, le 20 mai, sur TF1, manque pour le moins de consistance. Mais comme la direction du PCF cultive en ce moment un optimisme à tout crin, il est vraisemblable que M. Georges Marchais préférera retenir l'indice des adhésions nouvelles plutôt que celui sorti des urnes dans le rapport qu'il présentera, merdredi matin 20 juin, au comité central de son parti appelé à débattre, trois jours durant, de la préparation du prochain congrès. Il n'est pas sûr, en revanche, que cette vision rose de l'avenir du PCF tempère les critiques de ceux qui, tel M. Charles Fiterman, continuent de penser que leur parti reste réformable de l'intérieur, contre l'avis des « reconstructeurs » qui, tels MM. Marcel Rigout et Félix Damette, militent aujourd'hui pour la création d'une nouvelle force de gauche.

Le jour même où *l'Humanité*, par la plume de M. Roland Leroy, rendait à la mémoire du général de Gaulle un hommage remarqué, un maire « reconstructeur », celui d'Orly (Val-de-Marne), M. Gaston Viens, exclu du PCF, a d'ailleurs pris un malin plaisir à pousser le bouchon un peu plus loin, lundi soir, en se référant à l'appel du 18 juin 1940 et à *« une certaine idée de la France »* pour appeler à l'union au-delà des partis contre *« la maladie honteuse du racisme »* propagée par l'extrême droite. *« Il n'y a rien de plus anti-français que le racisme et la xénophobie*, a-t-il souligné dans une allocution publique. *Et quand j'évoque le souvenir de de Gaulle, c'est bien évidemment dans l'idée que face à certains enjeux et à certains risques les clivages politiques doivent céder le pas à l'esprit commun de responsabilité, au patriotisme. »*

Entre les « reconstructeurs » et l'appareil du PCF, le clivage semble pourtant irrémédiable. L'AFP rapporte même que plusieurs membres de l'Association de recherches et d'initiatives pour l'autogestion et le socialisme (ARIAS), animée notamment par M. Claude Poperen, auraient été *« bousculés »* et *« frappés »*, selon leurs dires, par des militants orthodoxes, dimanche 17 juin, en marge d'une fête du PCF, alors qu'ils tentaient de vendre leur prose.

La gauche communiste gaspille ainsi ses forces de la même façon que le RPR mine les siennes en clouant au pilori le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, jugé coupable de « front républicain », et que le PS se complique inutilement la vie en s'agaçant de voir M. Bernard Tapie faire son profit personnel des analyses d'autrui contre le Front national.

ALAIN ROLLAT

Le débat sur le Front national

M. Bernard Tapie est hostile au « front républicain »

M. Bernard Tapie affirme, dans un entretien publié mardi 19 juin par *le Figaro*, qu'il n'a pas d'ambitions élyséennes. Quant à le voir succéder à M. Michel Rocard à Matignon, il juge l'idée *« délirante »*. A propos du Front national, il estime que la gauche n'a pas de responsabilité dans *« la création du phénomène »*. *« Mais j'ai la conviction*, ajoute-t-il, *qu'il y en a beaucoup qui s'en sont servi après coup. Au niveau local, surtout. »*

S'il a un reproche à faire à la gauche, c'est celui *« de faire croire : « Ou tu es raciste ou tu es socialiste. Ça, c'est nul, nul et pas crédible »*. Il ajoute : *« Si le Front national disparaît, la droite est sûre de revenir au pouvoir. Ceux qui doivent brûler un cierge, tous les matins, pour qu'il y ait quarante Tapie en France qui réduisent, à chaque fois, le FN d'un demi pour cent, ce sont le RPR et l'UDF. Or, paradoxalement, ils ne veulent pas qu'on réussisse. »*

Il n'est pas question pour autant de construire un *« front républicain »* avec la droite : *« Il faut simplement une stratégie commune, avec des accords sur les objectifs sur le terrain. »* Il refuse d'être mis sur le même pied que M. Jean-Marie Le Pen : *« Moi, j'ai un palmarès de « gagne », lui, il a un palmarès d'échec. Lui, il n'a jamais rien fait de concret, il a fait un bel héritage, c'est tout ! »*

Responsable de l'élaboration du « projet » du PS

M. Charzat estime que les socialistes doivent « retrouver le contact avec le pays réel »

Les socialistes se donnent un peu moins d'un an et demi pour élaborer un projet politique global, comme ils l'avaient fait il y a dix ans. A l'époque, M. Jean-Pierre Chevènement, allié de M. François Mitterrand au congrès de Metz, en avril 1979, avait rédigé le Projet socialiste, rectifié par le premier secrétaire et adopté « clés en mains » par une convention du parti. Aujourd'hui, c'est encore le courant Socialisme et République qui, à travers M. Michel Charzat, membre du secrétariat national, est chargé du projet, mais sa gestation passera par un long débat.

« L'essentiel, pour les socialistes, c'est de retrouver le contact avec le pays réel, d'abord en renouant avec le monde de la pensée, ensuite en impliquant les Français, aussi bien les militants de la gauche que les Français qui, aujourd'hui, gardent le silence », explique M. Charzat. Le calendrier adopté par le comité directeur prévoit une phase de consultation de personnalités extérieures, que le responsable du projet a déjà entamée. Ensuite, du 17 au 19 septembre prochain, un séminaire associant la direction du PS et des membres du gouvernement définira les lignes directrices du débat. La démarche de M. Charzat, inspirée de celle qu'avaient suivie les socialistes espagnols il y a quelques années et dont les colloques « Socialisme 2000 », organisés l'an dernier par M. Gérard Collomb, avait donné un avant-goût, a reçu un accueil favorable parmi les universitaires, chercheurs et experts consultés.

« Les intellectuels éprouvent, aujourd'hui, la nécessité de renouer avec le débat public, souligne M. Charzat. *Depuis dix ou quinze ans, ils ont troqué la langue de bois pour la langue de caoutchouc. Beaucoup d'entre eux ont abandonné leurs illusions révolutionnaires et l'idée que l'histoire pouvait être pliée à des considérations idéologiques. Ils se sont repliés dans leur tour d'ivoire. »*

Dialogue avec les intellectuels

Pour le député de Paris, *« il s'agit de renouer le contact et de ressourcer les socialistes à la pensée vive, critique, afin de définir en commun un espace public pour la démocratie »*. *« Face à la montée du national-populisme, incarné par Le Pen, et des intégrismes de toute sorte – moral, idéologique, religieux –, les intellectuels s'aperçoivent que le silence ne peut plus se prolonger*, estime M. Charzat. *Ils on une interrogation légitime sur la capacité des socialistes à reprendre le dialogue, mais, en même temps, un très grand intérêt, car ils veulent réinvestir le débat politique. »* Le responsable du projet socialiste précise qu'il a voulu *« ouvrir largement ce dialogue »*, en s'adressant *« à des arcs idéologiques très larges, allant de Raymond Boudon à Pierre Bourdieu, de Pierre Chaunu à Henri Lefebvre, ou de Madeleine Rebérioux à Raoul Girardet »*. *« Depuis une dizaine d'années, la société française a connu une mutation très rapide, avec les révolutions des savoirs, des métiers et des mœurs*, souligne M. Charzat. *La France s'est ouverte au monde. Il s'agit de comprendre, aujourd'hui, cette évolution, qui a été davantage subie que voulue. Qu'est-ce qu'une classe sociale ? Peut-on encore parler de classe ouvrière ? Qu'appelle-t-on individualisme contemporain ? »*

« Les élites, dit-il, *ont plutôt tendance à se guider sur la contrainte extérieure ou à rechercher, avec la construction de l'Europe ou l'internationalisation, des excuses pour s'exonérer de leurs responsabilités. Les élites – politiques, culturelles, sociales, – qui ont, d'ailleurs, largement fusionné au cours des dernières années, ont très souvent abandonné une partie de leurs devoirs, sans renoncer, bien sûr, à leurs privilèges. Cet éloignement des élites, qui se situent dans un autre espace, l'espace-monde, par rapport au peuple, qui lui, demeure soumis aux contraintes de la vie de tous les jours, marque une grande crise morale et politique, dans laquelle nous sommes maintenant depuis plusieurs années. »*

P. J.

L'élection cantonale de Villeurbanne

M. Mauroy regrette... les divisions de la droite

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, lundi 18 juin, que le second tour de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne (Rhône) *« constitue une défaite pour le Front national et un véritable échec pour la droite »*. La candidate socialiste l'a emporté au second tour avec 63,29 % des suffrages face au Front national, le candidat RPR-UDF ayant été éliminé au premier tour (*Le Monde* du 19 juin). *« C'est la confirmation qu'on doit lutter sur le terrain avec intransigeance »*, a estimé M. Queyranne qui a souligné que *« la droite à cette élection s'est présentée divisée et a abordé le deuxième tour dans une totale confusion »*.

Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy a abondé en ce sens, sur Europe-1, tout en regrettant la division de la droite face au FN. *« Cela ne me réjouit pas. Si l'on veut battre le FN, le faire disparaître, il est indispensable que la droite démocrate, républicaine, fasse son travail, qu'elle existe et soit en ordre de bataille »*, a estimé M. Mauroy.

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement et *« élu de l'est lyonnais »*, s'est réjoui dans un communiqué, lundi 18 juin, *« du net succès des socialistes villeurbannais et de leur candidate »*. *« C'est un succès de tous les démocrates, de tous les républicains. C'est un premier coup d'arrêt au Front national : il n'y a pas de fatalité de la montée de Le Pen »*, a-t-il ajouté.

M. Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, une composante de l'UDF, a estimé de son côté, que cette élection était seulement *« une élection cantonale et non un test national »*. *« C'était un canton socialiste qui reste socialiste. Les électeurs de l'opposition ont fait preuve de sagesse en restant chez eux en grande majorité »*, a-t-il déclaré.

M. de Charette : sagesse

Estimant que le rôle des responsables nationaux de l'opposition n'était pas de se prononcer sur une élection locale, contrairement aux *« responsables locaux et aux électeurs »*, M. de Charette a affirmé que, *« contrairement à ce qu'on tente de faire croire, la question qui domine la vie politique française n'est pas celle des relations avec le Front national »*.

Enfin, M. Marc Fraysse, responsable du RPR à Villeurbanne, a estimé que le maire de Lyon, M. Michel Noir, s'était rendu coupable d'un *« abandon de poste »* en se rendant à Paris la veille du premier tour de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne-Sud pour assister à la réunion de la Force unie. *« Les gens d'ici ont sanctionné et ils ont eu raison. Sur le dos de Villeurbanne, nous avons tous dû subir d'aveuglantes stratégies d'anticipations présidentielles »*, a ajouté M. Fraysse.

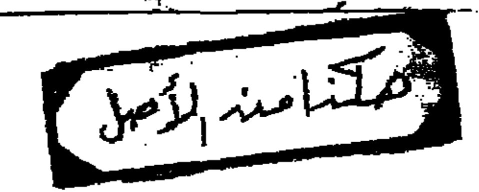
EN BREF

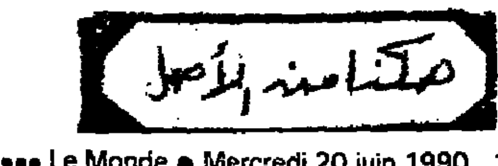
□ **M. Mauroy « sur sa faim ».** – *« Les annonces du premier ministre nous laissent un peu sur notre faim »*, a déclaré M. Pierre Mauroy, lundi 18 juin, sur Europe 1, au sujet du discours prononcé la veille par M. Michel Rocard en conclusion des « rencontres socialistes » sur la « nouvelle étape sociale ». M. Rocard, a dit M. Mauroy, *« nous a donné une méthode, un calendrier, avec ses vingt critères, une sorte de canevas, avec des cases qui sont remplies, mais beaucoup qui sont encore vides »*.

□ **M. Gallo : « nette déception ».** – M. Max Gallo, membre du comité directeur du PS au titre du courant Socialisme et République, exprime, dans un entretien publié mardi 19 juin par *le Quotidien de Paris*, sa *« nette déception par rapport aux annonces faites par Michel Rocard »* en matière sociale. Selon M. Gallo, *« c'est à une réflexion sur l'orientation de la politique économique et financière que les socialistes doivent se livrer »*.

□ **Le Sénat modifie le projet de loi sur l'enseignement du français à l'étranger.** – La majorité sénatoriale a adopté, vendredi 15 juin, en le modifiant, le projet de loi présenté par M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations internationales, créant une Agence pour l'enseignement français à l'étranger, chargée de coordonner et de gérer l'ensemble du réseau scolaire français à l'étranger. Les groupes communiste et socialiste ont voté contre. Les sénateurs ont placé l'agence, rebaptisée établissement public, sous le triple tutorat de l'éducation nationale, des affaires étrangères et de la coopération. L'établissement aura pour charge nouvelle de veiller *« à la stabilisation des frais de scolarité demandés par les établissements à l'étranger »*. Il sera administré par un conseil comportant notamment deux parlementaires élus par l'Assemblée nationale et par le Sénat.

□ **M. Mégret : M. Chirac est « incohérent ».** – Dans un entretien publié, mardi 19 juin, par *le Figaro*, le délégué général du Front national, M. Bruno Mégret dénonce l'*« incohérence »* de M. Jacques Chirac : *« Nous constatons que M. Chirac, pratiquant la douche écossaise, reprend sans vergogne les valeurs du FN, et au premier chef notre attachement à l'identité nationale. Comme Le Pen, il n'hésite pas à opposer un refus à l'arrivée de futurs réfugiés en provenance de l'Algérie islamiste. Et, dans le même temps, il continue à nous désigner comme un ennemi politique et à faire le jeu électoral de la gauche. Quelle incohérence ! »*.





ViLLE

Ville de Loos, quartier des Oliveaux. Fédération nationale des Promoteurs Constructeurs O Ville de Valentigney, **QUARTIER** des Buis O Ville de Carrières-sous-Poissy, Quartier des Grésillons O Ville d'Épinay-sur-Seine, quartier des Presles O Direction des **POPULATIONS** et migrations O CCPD des Mureaux O Région Bourgogne O Ville de Fontenay-aux-Roses, Quartier des Blagis O OPAC de Tours O Ville de Wattrelos, Quartier de Beaulieu O **COMMUNAUTÉ URBAINE** de Dunkerque O Ville de La Roche-sur-Yon, zone d'habitat Nord O Conseil communal de Prévention de la Délinquance de Fontenay-aux-Roses O CCPD de Brest O Ville du Portel, quartiers des Cités de la reconstruction, Henriville et Zac O Ville de Bron, quartiers de Parilly et de Terraillon O Direction de l'**ARCHITECTURE** et de l'Urbanisme O Ville de Romans, quartier de la Monnaie O Ville de Creil, quartier du Plateau Rouher O Ville de Bondy, quartier Nord O **DISTRICT URBAIN** de l'agglomération creilloise O Ville d'Étampes, quartier de la Montagne O Ville de Poitiers, quartier Belle Jouanne O Ville de Grenoble, quartier de Villeneuve O **ASSOCIATION** "Vor Tsiganes" O Ville de Strasbourg, quartiers du Neuhof, du Kronenbourg et du Vieux Kronenbourg O Conseil Communal de **PRÉVENTION** de la Délinquance de TOULOUSE O Ville de Mulhouse, quartiers du Drouot, de Wolf Wagner et Brossolette O Syndicat Intercommunal des Transports urbains de la région d'Avignon O Ville de Chanteloup-les-Vignes **ZAC DE LA NOÉ** O Ville de **MONTFERMEIL**, quartier du Grand Ensemble O Conseil communal de Prévention de la Délinquance de Saintes O Ville de Grigny. Confédération nationale du **LOGEMENT** O Quartier de la Grande Borne O **MISSION LOCALE** de Toulouse O Ville de Venissieux, quartier des **MINGUETTES** O Ville de **DUNKERQUE**, quartiers de la Basse Ville, quartiers Sud, du Jeu-de-Mail-Banc-Vert et du Carré-de-la-Vieille O Fédération Nationale des SEM O Ville de **REIMS**, quartier de la Croix-Rouge O Syndicat Mixte d'Études pour le Stationnement des Gens du Voyage O Ville de Hénin Beaumont, **ZAC**, quartiers Kennedy et Jean Macé O Ville de Valenciennes Marly, quartier de la Briquette O Ville de Kourou **(GUYANE)**, quartier du Vieux-Bourg O **VILLE** d'Évreux, quartier de la Madeleine et de Nétreville O Confédération Syndicale des Familles O Ville de Sartrouville, quartier de la **CITÉ** des Indes O Ville de Lure, quartier du Mortard O Ville d'Angers, quartier de Belle-Beille O Franche-Comté O Ville de Limeil-Brévannes, quartier de la Résidence-du-Parc O Ville de La Grand-Combe, quartier du centre ville O **CCPD** Port-de-Bouc O **PROVENCE**-Alpes-Côte d'Azur O Ville de Perpignan, quartier Saint-Jacques O Ville de Douai, quartier du Faubourg de Béthune O Confédération Syndicale du **CADRE DE VIE** O Ville de Floirac, quartier des Hauts-de-Garonne O Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports O Ville de Châteauroux, quartier Saint-Jean O Ville de Quiévrechain, quartier de l'Ancien Périmètre O Ville d'Elbeuf, quartiers Ouest O Conseil **COMMUNAL** de Prévention de la Délinquance de Beauvais O **VILLE** de Bar-le-Duc, quartier de la Côte Sainte-Catherine O Ville de Gennevilliers, quartier du Luth O Ville de Draveil, quartier de l'Orme de Mazières O Ville d'Haubourdin, quartier du Parc O Ville de Bonneuil-sur-Marne, quartier du **GRAND ENSEMBLE** O CCPD Port-Saint-Louis-du-Rhône O Ville de Cayenne (Guyane), quartiers Sud O CCPD de Châteauneuf-lès-Martigues O Ville de Castres, **QUARTIER** du Petit Train O Ville de Saint-Lô, quartier du Val Saint-Jean O Ville d'Alès, quartier du Pré-Saint-Jean O Leden- Confé- dération française de l'Encadrement O Ville de Trappes, quartier des Merisiers O Ville de Denain, quartier du Faubourg Duchâteau O Ville de Chennevières-sur-Marne, quartier de l'Abbé O **BANLIEUES 89** O Ville de Nantes / Saint-Herblain, quartier de Bellevue O Ville d'Hem, quartiers du Hauts Champs, de Longchamp, des Trois Fermes. Cité de transit de la Lionderie et des Trois Baudets O Centre national de la Fonction publique **TERRITORIALE** O Région Rhône-Alpes Institut de gestion pour l'emploi et la formation O Ville de Saint-Denis, quartier des Francs Moisins O Ville de Chambéry, quartier du Biollay O Mission interministérielle de **LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE** O Ville de Saint-Priest, quartier du Bel-Air O Fédération nationale des **PACT-ARIM** O Ville de Cholet, quartiers de Laurent Bonnevay, du Bretagne Bostangis et du Favreau O Conseil communal de Prévention de la Délinquance de Pont-Sainte-Maxence O **RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS**, Centre social et de Prévention sanitaire O Ville de La Rochelle, quartier du Mireuil O Ministère de la **JUSTICE** O Ville d'Oyonnax, quartiers de la Plaine et de la Forge O Direction générale de la Police O Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget O Ville de Goussainville, quartier des Grandes Bornes O Confédération générale du Travail O Secrétariat d'État de la **FORMATION** professionnelle O Secrétariat d'État à l'Environnement O Ville de Bourg-la-Reine, quartier des Blagis O Pact-Arim des Côtes-d'Armor O Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, quartier du Château Blanc-Champ de courses et de Hartmann O Ville de **SAINT-DIÉ**, quartiers de Saint-Roch-Orme et de Kellerman O Ville de Béziers, ZUP O Département de **SEINE-SAINT-DENIS** O Ministère de l'Intérieur O Ministère de l'Éducation nationale O Conseil communal de Prévention de la Délinquance d'Oyonnax O Cald de la Drôme O **COMMUNAUTÉ URBAINE** de LYON O Ville de Lorient, quartier du quai de Rohan O Ville d'Épernay, quartier de Bernon-Beausoleil O CCPD de Lutterbach O Ville de Saint-Malo, quartier de la **DÉCOUVERTE** O Ville de Tomblaine, quartier de Jartom O Ville de Lormont, quartier des Hauts-de-Garonne O CCPD de Mulhouse O Ville de Belfort, quartier des Glacis O Union nationale des Associations Familiales O Conseil communal de Prévention de la Délinquance de Montereau O CCPD de Sallaumines O Conseil communal de Prévention de la Délinquance de Hoenheim O Ville de **SAINT-NAZAIRE**, Cités ouest O CCPD Courcelles-les-Lens O CCPD de Liévin O CCPD de Hendaye O CCPD d'Échirolles O Confédération Région **ILE-DE-FRANCE** O Fédération de l'Éducation Nationale O Ville d'Hérouville-Saint-Clair, quartier du Val O Ministère de **L'ÉQUIPEMENT**, du Logement, des Transports et de la Mer O Ville de Roubaix, quartiers du Pile, Ste Élisabeth, Moulins, Hommelet, Hutin, Cartigny, Trois Ponts, Fresnoy et du Cul de Four O Ministère de la **CULTURE** O Société française des Urbanistes, Lons-le-Saulnier O Guyane, ville de Cayenne O Pact de la Nièvre O Ville de Toulouse, quartier de la Reynerie O **ASSOCIATION ESPOIR** O Ville d'Orly-Choisy, quartier du grand ensemble O Ville de Corbeil, quartier

"Faire qu'il n'y ait plus de villes pauvres et d'autres riches, que chacun ait le sentiment que là où il habite, son quartier, sa ville, ne soit plus un lieu d'exclusion, voilà un vrai combat pour l'égalité et la fraternité."

François Mitterrand

Nos villes où vivent quatre Français sur cinq, sont trop souvent devenues des lieux d'intolérance et d'exclusions. L'urgence de trouver des réponses à ces problèmes de société confère au Développement Social Urbain le caractère d'un *grand enjeu national*.

Pour réussir cette politique, les collectivités territoriales et l'État s'engagent dans une action contractuelle et pluriannuelle qui se fonde sur quelques principes essentiels :

- Favoriser l'émergence de véritables *projets locaux de développement*.
- Privilégier une *action globale* et simultanée sur l'habitat, l'éducation, la formation, l'insertion, la santé, la culture...
- Inciter tous les acteurs de la ville à participer à la *prévention de la délinquance*.
- Promouvoir systématiquement le *partenariat* en tous lieux, entre collectivités territoriales, milieux socio-professionnels, associations, services extérieurs de l'État...
- Reconnaître aux *habitants* leur pleine capacité à être des *acteurs* du développement de leur quartier et de leur ville.

Ceci pour que nos villes soient les lieux de l'échange, du dialogue, de la reconnaissance des communautés et du droit des individus.

de la N Ville d. Avoid. L'AM. Fédérat Tinnac Ville de d'Or. d O Ville O Ville Saint-É

être O Saint- ation a le des Croix- ines O outte- OIRE Emmaüs Plateau inet O

Parce qu'il est urgent de réussir la ville, les Maires, la Délégation Interministérielle à la Ville et tous leurs partenaires agissent ensemble

dans

O **13** *grandes agglomérations* O **400** *quartiers dans* **300** *villes*

O **650** *Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance*

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA VILLE ET AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

10-12, rue du Capitaine-Ménard 75015 Paris. Téléphone 45 78 65 92. Télécopie 45 79 94 61.

ANNIVERSAIRE

De Gaulle vu de l'étranger

URSS : « Un rebelle au pouvoir »

MOSCOU

de notre correspondant

C'était, début mars, un débat télévisé comme il y en a de plus en plus en URSS. Juste après le journal du soir, un présentateur arbitrait et M. Fedor Bourlatski, ancien nègre de Khrouchtchev et actuel directeur de la *Literatournaïa Gazeta*, défendait contre un parlementaire de moindre renom le passage au régime présidentiel.

M. Bourlatski expliquait que le pays tenait là le meilleur moyen d'arracher le pouvoir au bureau politique et de le remettre à l'Etat ; c'est précisément ce qui semblait chagriner son interlocuteur et soudain de Gaulle est sorti. « *Mais enfin, en France, quand de Gaulle a institué la Ve République, qui était contre ?* », s'exclame M. Bourlatski, avant d'énumérer, en réponse à sa propre question : « *Les communistes staliniens, tous les conservateurs, les adversaires de la décolonisation et quelques libéraux.* »

Et, de fait, le miroir était parfait puisque en termes soviétiques on retrouvait là, et dans l'ordre, les rares nostalgiques de l'idéologie, la masse conservatrice de l'appareil du parti, les populations russes des Républiques périphériques qui craignent le processus de décolonisation interne et les partisans d'un pur régime parlementaire inquiets des dangers de bonapartisme.

M. Bourlatski venait de marquer un point et, d'un revers, acheva l'adversaire : « *De Gaulle a su imposer la stabilité* » Peu après, les *Izvestia* chargeaient Valéry Giscard d'Estaing de faire comprendre, sur une demi-page, comment le présidentialisme avait permis au général de Gaulle de reconstruire l'économie de la France et de lui faire traverser « *une période spécialement compliquée de son histoire* ».

Quelques jours encore et sous le titre « Un rebelle au pouvoir », c'est la *Komsomolskaïa Pravda* qui interroge Charles de Gaulle vingt ans après sa mort. Aujourd'hui, lui fait-elle dire en substance, la France entière est ralliée au présidentialisme parce qu'il n'y a pas de contradiction, bien au contraire, entre démocratie et pouvoir fort.

Le lendemain même, le parlement fédéral votait les amendements constitutionnels proposés par M. Gorbatchev. Ce n'est certes pas le fantôme de de Gaulle qui avait emporté la majorité mais l'argument gaulliste avait pesé car tout concourt, en URSS, à faire une autorité de cet auguste « rebelle ».

On révère un allié de la « grande guerre patriotique » qui plut aux Russes comme insurgé et à Staline comme trop faible pour l'inquiéter. On aime le nationaliste orgueilleux qui évoquait à tout le pays, gouvernants et gouvernés, ces princes russes qui firent la Russie parce qu'il fallait que quelqu'un la fasse. On garde jusqu'à aujourd'hui la nostalgie de ce monarque éclairé qui fut, dans l'ère moderne, l'incarnation française d'une aspiration séculaire de la Russie à la grandeur et à l'harmonie.

De Gaulle est un conte, et il sut de surcroît être l'homme qui, le premier, rompit la logique des blocs en retirant la France de l'OTAN. Le pouvoir soviétique s'en crut (bien à tort) conforté, et les peuples soviétiques sentirent eux, à juste titre, que ce de Gaulle disait là qu'ils faisaient partie de la famille des nations et que le communisme n'était pas l'aboutissement de l'Histoire.

Le jeu s'ouvrait et, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, toute l'URSS en aima de Gaulle plus encore. Un peu oublié, forcément, depuis que ce mai 68, auquel aucun Soviétique ne pourra jamais rien comprendre, abattit le chêne, il est donc revenu en force dans les bagages de M. Gorbatchev. Et, depuis mars, on le dirait campé à chaque carrefour de la perestroïka.

La Lituanie décrète-t-elle son indépendance ? On évoque de Gaulle et l'Algérie, les dangers d'apparition d'une OAS soviétique et tout l'intérêt d'assurer une décolonisation sans heurt en feignant de défendre l'empire.

M. Gorbatchev est-il sommé – c'est hebdomadaire – de choisir entre sa « droite » et sa « gauche » ? On croit voir de Gaulle désespérer René Capitant et indigner Claude Bourdet en choisissant, pour mieux défaire la droite, de ferrailler avec la gauche et de brandir la légitimité pour mieux en changer.

M. Eltsine est-il élu président de Russie ? Un instant de stupeur passe, et alors que le monde voit toujours M. Gorbatchev défait, le Kremlin commence à se dire qu'après tout les institutions gaulliennes et quelques sourires permirent à François Mitterrand de survivre à la cohabitation.

Et lorsqu'on commence, dans toutes les capitales du globe, à parler de cette unité de toute l'Europe qu'aucun mur n'interdit plus, lorsqu'on cite alors le général de Gaulle et son « Europe de l'Atlantique à l'Oural », les diplomates soviétiques répondent dans un sourire : « Pourquoi seulement jusqu'à l'Oural ? »

Les voilà plus gaullistes que de Gaulle.

BERNARD GUETTA

Etats-Unis : des souvenirs mêlés mais une persistante incompréhension

WASHINGTON

correspondance

L'image que le grand public américain veut garder de de Gaulle est celle de l'homme du 18 juin, du général en uniforme. De préférence, en tout cas, à celle du président de la Ve République, de l'homme d'Etat jugé difficile, intraitable, un donneur de leçons, s'opposant presque sur tous les fronts à la politique des Etats-Unis. Et puis, il faut malheureusement le reconnaître, pour beaucoup d'Américains, de Gaulle correspond à l'image qu'ils se font du Français, c'est-à-dire un patriote ombrageux, voire chauvin, un homme courageux et intelligent certes, mais d'une arrogance difficile à supporter.

Néanmoins, bien que très peu d'Américains aient pris connaissance du fameux appel, de Gaulle reste, *pour plusieurs générations*, un symbole illustrant la volonté de la France de refuser la défaite et de continuer le combat. Certes, les divisions au sein d'une communauté française – où les gaullistes étaient, au départ, une minorité face aux partisans de Pétain et autres Vichyssois hostiles à la personne du général – ne l'ont pas servi. Mais, finalement, la France libre s'est imposée, tandis que des volontaires étrangers, comme l'Américain Christian Chapman, l'Argentin Horace Fortin – pour ne citer que ceux-là – rejoignirent Michel Le Goc et René Hirsch dans les forces aériennes des Français libres.

L'hostilité de Roosevelt, la froideur du département d'Etat, les critiques des adversaires français de de Gaulle, n'affectèrent pas les sentiments du peuple américain, qui lui réserva un accueil particulièrement chaleureux lors de ses visites en 1945 et en 1960. De Gaulle fut sensible à ce qu'il appela « *le grand tumulte de l'enthousiasme américain...* ». A Washington, le 22 avril 1960, il évoque « *le déchaînement d'acclamations, de sirènes et d'orchestres...* ». A New-York, il parle d'un « *déferlement inouï* » ; à la Nouvelle-Orléans, « *les démonstrations exaltées de la multitude...* » Et le Congrès lui fait une longue ovation quand il dit aux parlementaires que « *moralement, la bataille n'est pas égale entre les deux camps qui divisent l'univers* » ... « *La France a choisi*, ajoute-t-il, *d'être avec vous.* »

Plus tard, en 1962, au moment de la crise des missiles soviétiques à Cuba, il fera dire à Kenn: « *La France vous soutient ; nous sommes à vos côtés* ». D'autres images restent très présentes et très chères aux Américains : celle de la visite, en 1961, du jeune couple Kennedy à Paris, où les deux présidents rivalisèrent dans leur entreprise de séduction mutuelle. « *Un homme de valeur* (Kennedy) *sur le point de prendre un essor pour monter haut, comme un oiseau de grande envergure bat des ailes à l'appel des cimes* », déclara de Gaulle, avec une légère condescendance pour son jeune « *partenaire* ».

A dire vrai, au fil des années, le capital de sympathie se détériora. Les désaccords s'accumulèrent entre Washington et le président français. Le grand public résista mal à l'offensive des médias, notamment de la presse populaire, prompte à dénoncer « *l'ingrat..., l'arrogant..., le paranoïaque de Gaulle* ». Au mieux, il était décrit comme une Prima Dona insupportable. Certains gestes du général, comme son refus de s'associer à la célébration du vingtième anniversaire du débarquement en Normandie et à celle du cinquantième anniversaire de la bataille de Vimy (des milliers de Canadiens y furent tués), furent mal expliqués et incompris du public, enclin à retenir les accusations de ses détracteurs, dénonçant son « *anti-américanisme obsessionnel* ».

Faute d'explications, le général perdit beaucoup de terrain dans l'opinion américaine, mais, bien sûr, « l'offensive » du général contre le dollar, en 1965, la sortie de la France de l'OTAN en 1966 (dans les médias, elle fut décrite comme une « mise à la porte ») choquèrent l'opinion, aggravèrent les relations entre les deux pays. Entre 1963 et 1969, les deux gouvernements n'ont cessé de s'affronter. Qu'il s'agisse du Vietnam, de la Chine, de l'Amérique latine, d'Israël, le général contrarie la politique américaine. « *Il trahit la solidarité occidentale* », disent certains. Finalement, le refus du général de s'associer aux accords de Nassau entre Kennedy et Mac Millan, son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le traité bilatéral franco-allemand de 1963 marquèrent les sommets de ces crises.

Une attitude jugée « inamicale »

L'attitude de la France fut jugée « *inamicale* », mais M. Couve de Murville souligne l'importance du débat. « *Il s'agissait de savoir si l'Europe, que l'on voulait construire, serait européenne ou atlantique* ». De son côté, l'ambassadeur américain à Paris, M. Bohlen, cité par Jean Lacouture, écrivait à son gouvernement, avant de quitter son poste : « *Compte tenu de l'attitude de de Gaulle, je ne vois guère de chance d'améliorer nos relations... Je ne peux guère encourager la croyance à un changement de ces relations avant le départ de de Gaulle.* » En fait, c'est le départ de son patron, le président Johnson renonçant à se représenter, et l'entrée à la Maison-Blanche de M. Richard Nixon, qui amenèrent le dégel des relations franco-américaines.

Récemment, à l'occasion de la visite de M. Gorbatchev à Washington, les commentaires ne manquèrent pas de comparer le leader soviétique au général, négociant très fructueusement, à partir d'une position de faiblesse, mais la formule « *De l'Atlantique à l'Oural* » fut peu évoquée. Les milieux officiels éprouvent quelque peine à saluer en de Gaulle l'homme de vision qui, dès 1963, prévoyait la fin de la guerre froide. « *Il faut que nous envisagions le jour où, peut-être à Varsovie, à Prague, à Pankow, à Budapest, à Bucarest, à Sofia, à Belgrade, à Tirana et à Moscou, le régime totalitaire communiste, qui parvient encore à contraindre des peuples enfermés, en viendrait peu à peu à une évolution conciliable avec notre propre transformation* », déclarait-il.

Actuellement toutefois, une certaine réappréciation est en cours dans les milieux officiels américains concernant le jugement et la politique du général de Gaulle. Les professeurs, historiens et politologues, réunis en avril dans un colloque exceptionnel organisé à New-York par les universités Columbia et New-York, n'ont pas d'inhibition pour reconnaître en de Gaulle l'homme d'un grand dessein. « *De Gaulle était un homme d'épique proportion* », selon le Pr Hoffman, « *un véritable grand homme* », selon M. Henry Kissinger... « *Il n'était pas anti-américain, mais préoccupé essentiellement de l'indépendance de l'Europe* », selon M. Nicholas Wahl, directeur de l'Institut des études françaises. Néanmoins, à cette rencontre, à laquelle participaient d'anciens ministres du général (MM. Messmer, Guichard, Jeanneney), quelques interventions démontrèrent que le révisionnisme favorable à de Gaulle avait ses limites. Un professeur se déclara contre « *la canonisation d'un homme dont la politique intérieure avait échoué* ». Un ancien conseiller du département d'Etat estima que la politique étrangère gaulliste était essentiellement « *du théâtre* », rendu possible seulement parce que l'OTAN avait réussi à contenir l'Union soviétique.

Pour les plus jeunes générations, de Gaulle est un homme du passé, une figure historique relativement peu connue. Ses ouvrages sont, dans l'ensemble, ignorés, sauf par les étudiants en Histoire. Cependant, un jeune homme, aujourd'hui le deuxième personnage de l'Etat, a lu de Gaulle. Le vice-président Quayle, qui veut alourdir son bagage encore léger de connaissances, cite volontiers, dans *Au fil de l'épée*, le passage où le général résume le style de Napoléon : « *Comprendre la situation, s'y adapter et l'exploiter à son avantage* ». « *C'est ce que j'ai fait dans la campagne électorale et peut-être ce que j'arrive à accomplir dans mes fonctions actuelles* », a dit le jeune vice-président.

HENRI PIERRE

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Ti-Ti-Ta-Ta

LES animaux se reconnaissent au rythme de leurs cris, plus qu'aux sons. Le tam-tam traverse la brousse à force de saccades. Le train des westerns fait gronder le sol, avant d'ébranler l'air. Il se pourrait que le sens des mots compte moins, dans la communication humaine, que leur halètement ; surtout si le message parle d'urgences, de survie.

La radio de Londres a rempli durant quatre ans cette fonction tribale. L'acquiescement au contenu passait après l'identification de l'émetteur. Le brouillage allemand faisait partie des signes attendus. Le « V » en morse de la Cinquième symphonie de Beethoven servait de code. Enfin, la parole du patron authentifiait la liaison, sur un mode quasi amoureux. Mieux que sa parole : sa chanson. « Le » de Gaulle se reconnaît comme du Trenet ou du Piaf. On l'aime pour les mêmes raisons. Les vieux de la vieille l'imiteront longtemps à la façon dont on fredonne des rengaines. Il n'y a de génie que pastichable.

L'appel du 18 juin ne rassemble pas toutes les manies verbales du général. Le temps faisait défaut, en si peu de minutes, et la voix n'était pas encore « faite ». Il y manque les « dès lors », les « quant à moi », les « allons ! », les « Ah ! », les « il est vrai », qui serviront plus tard de signature indéniable. Pas trace, non plus, du fameux « jamais », venu tout droit de l'unque latin, rejeté souvent en fin de proposition, plus que négatif, péremptoire et cinglant, véritable coup de cravache. Rappelez-vous : « Je ne devais plus le revoir JAMAIS » ; « l'Allemagne consentit à Hitler plus d'efforts qu'aucun peuple, JAMAIS, n'en offrit à aucun chef » ; « les libertés, y ai-je attenté JAMAIS ? »

C'est à peine si se glisse, le 18 juin, un des participes présents qui étaieront les attendus des *Mémoires*, sous forme de purs ablatifs absolus, et qui, ici, n'est qu'imparfait puisque le sujet commande le reste de la phrase : Ce gouvernement « *alléguant la défaite de nos armes* », *s'est mis, etc.*

UN autre label se trouve, en revanche, à ce rendez-vous inaugural de juin 40 : la triade de mots ou d'ensembles de mots, dont on retrouvera des exemples dans presque tous les messages et ouvrages ultérieurs.

Par quoi la France a-t-elle été terrassée ? Par la « force mécanique (1), terrestre (2) et aérienne (3) de l'ennemi ». Les trois armes, de même que les aspects économiques, sociaux et culturels des problèmes, apparaîtront, au long des discours futurs, comme des cadeaux du ciel, propres à justifier la forme préalable du triptyque. « Plus que leur nombre, ce sont les chars (1), les avions (2) et la « tactique » (3) des Allemands » qui nous ont fait reculer. Devant la défaite, de Gaulle ne se pose pas deux questions ni quatre mais, bien sûr, trois : le dernier mot est-il dit ? (1). L'espérance doit-elle disparaître ? (2) La défaite est-elle définitive ? (3).

Evidemment non ! Pourquoi ? Parce que « *la France n'est pas seule* » ; et cette vérité centrale du message, comme par hasard, l'orateur la martèle à trois reprises. Même trilogie pour qualifier ce qu'est « cette guerre » : ni limitée à notre territoire (1), ni tranchée par la bataille de France (2), mais bel et bien mondiale (3), cela quels qu'aient été les fautes (1), les retards (2), les souffrances (3).

Toute l'œuvre écrite et parlée reproduira ce rythme ternaire. On n'en finirait pas d'en recenser les exemples.

Tantôt, la séquence porte sur des verbes : « La Russie soviétique observe, calcule et se méfie » ; « c'est fait, notifié, et publié » ; « ce qui se dit, s'écrit, se trame à l'encontre du Général » ; « non pas pour manœuvrer, attaquer, exploiter » ; « jamais on ne le vit s'emporter, s'indigner, se plaindre » ; il « avait choisi de na jamais hésiter, transiger ou reculer »...

Tantôt, l'assemblage réunit des substantifs : « En vue du titre, du tirage, de la sensation » ; « nous devions rencontrer beaucoup de tergiversations, de préventions, de marchandages » ; « mon père, homme de pensée, de culture, de tradition » ; « rien n'entamait chez Staline sa lucidité, son âpreté, sa ruse » ; « à travers leur réserve, leur ironie, leur scepticisme »... On verra même se côtoyer deux séries de trois termes : « Car dès lors que la guerre cessait, l'opinion et la politique dépouillaient la psychologie de l'union, de l'élan, du sacrifice, pour écouter les intérêts, les préjugés, les antagonismes... »

Pourquoi ces trois temps qui reviennent avec la ponctualité du *tempo* dans une valse de Strauss ?

Comme souvent les marques distinctives des grands styles, le goût des groupements ternaires est venu très tôt à l'adolescent de Gaulle. Il reproduisait par mimétisme les tournures qui lui en avaient le plus imposé, dans ses premières lectures. Il espérait provoquer chez l'auditeur l'équivalent des émotions qu'il avait ressenties lui-même. Il faudrait examiner les automatismes ternaires des auteurs chers au jeune Charles : Tacite, qui en est coutumier, César, Chateaubriand, Rostand, Barrès, tous attentifs au martèlement, à la prosodie. N'oublions pas qu'avant 14 les études secondaires classiques comportent la composition et la scansion de vers latins.

PEUT avoir joué, plus techniquement, l'obligation faite à l'élève de Saint-Cyr, puis de l'Ecole de guerre, et à l'officier, de tourner des ordres du jour martiaux, des harangues en rase campagne. A cette époque-là, cela veut encore dire quelque chose, galvaniser ses troupes par le verbe, comme aux temps des guerres homériques ou de Tite-Live ; et il importe, pour lancer les hommes à l'assaut, de soigner le tambourinement des mots, plus que leur contenu.

La triade devient à ce point une seconde nature, sous la plume gaullienne, qu'elle s'impose en dehors des textes de raisonnements ou d'exhortation. Evoquant sa « traversée du désert » de 1946 à 1958, hors de toute perspective d'action – c'est même là le plus noir de son chagrin, – le Général emploie encore le nombre trois pour qualifier son existence : « *Que d'heures s'écoulent où, lisant, écrivant, rêvant, aucune illusion n'adoucit mon amère sérénité !* »

A la fin de sa vie, le poète Antonin Artaud se délivrait de ses atroces douleurs en tapant follement sur un tabouret, tant il est vrai que, seuls, certains gestes compulsionnels et saccadés viennent à *bout des lancinements de la* souffrance, rythme contre rythme. Ti-ti-ta-ta : le pied frappe le sol, le soulagement vient, l'enchantement surgit.

On ne peut exclure que le recours constant à la triade, chez le Général, réponde à un appel obscur, sur le mode inarticulé, inexplicable, prélogique, du pur plaisir sonore. Les écrivains véritables sont ainsi faits que leurs phrases, au-delà du sens, visent à apaiser par le rythme l'angoisse secrète qui les constitue. De la musique avant toute chose...

RFA : du respect mais peu d'affinités de cœur

BONN

de notre correspondant

Il existe à Bonn une « Charles de Gaulle strasse », très jolie petite rue dans la verdure entourant le quartier gouvernemental. Aucun bâtiment n'étant construit le long de cette voie, aucune personne ni institution n'a pour adresse la rue Charles de Gaulle...

Les Allemands ont vis-a-vis du chef de la Résistance et du fondateur de la Ve République suffisamment de respect pour lui rendre hommage mais trop peu d'affinités pour en faire un ami de cœur. Les relations entre de Gaulle et l'Allemagne sont marquées par le fait que ce pays en imposait au général. En décembre 1944, avant ses conversations de Moscou, le général s'était rendu à Stalingrad et s'était exclamé : « *C'est un grand peuple, un très grand peuple* ». Comme on lui demandait s'il voulait parler des Russes, il répondit : « *Je parle des Allemands !* »

Ce respect se traduisit dans la politique du général, puis du président de la République française par le souci constant d'empêcher l'Allemagne de disposer d'un potentiel militaire pouvant menacer un jour la France, et la conviction que rien de grand ne pouvait se passer en Europe sans les Allemands.

Ses relations avec le chancelier Adenauer, qui aboutirent au traité de l'Elysée de 1963, fondement de cette étroite coopération franco-allemande des dernières décennies, ne furent pas d'emblée cordiales et furent marquées par des tensions constantes. La sortie de la France de l'organisation militaire de l'OTAN et le refus gaullien de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE irritèrent Bonn, et marquent encore les mémoires outre-Rhin. Les plus anciens se souviennent aussi du désir du général d'annexer la Sarre après la guerre.

Il y eut pourtant des « gaullistes » allemands qui s'opposaient au courant « atlantiste » du ministre des affaires étrangères Gerhard Schröder, et dont le principal représentant était Franz-Josef Strauss. De ces « gaullistes »-là, le général ne faisaient pas grand cas. En 1964, comme on rappelait au ministre des affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, que dans le camp gouvernemental allemand il y avait quand même toujours un courant francophile et même « gaulliste », il répondit d'un air méprisant : « *Vous voulez dire M. Strauss, mais M. Strauss veut faire la bombe atomique avec nous et vous savez bien que c'est impossible. Cela peut donc mener à quoi ?* »

En fait, la référence des hommes politiques allemands à leur « gaullisme » n'est en aucune manière liée à une adhésion profonde à la personne ou à la pensée politique du général. Il s'agit plutôt pour ces hommes de trouver une formulation acceptable du rejet de la tutelle américaine et de la revendication de souveraineté pleine et entière de leur pays. C'est le cas notamment d'un Oskar Lafontaine, la nouvelle étoile des sociaux-démocrates, qui aime à se référer au général pour justifier son idée d'un retrait de la RFA de l'organisation militaire de l'OTAN.

Aujourd'hui, dans un contexte où la question allemande est en passe d'être réglée, cet habillage gaulliste de positions en réalité nationalistes n'est plus nécessaire. La nouvelle génération des hommes politiques allemands n'a pas eu affaire directement au général, et les rapports avec ceux qui s'en disent les héritiers ne sont pas les meilleurs. L'épisode de la cohabitation a révélé que, entre M. Helmut Kohl et M. Jacques Chirac, le courant n'est jamais très bien passé, et les relations entre le RPR et la CDU ouest-allemande n'ont jamais dépassé le stade de la nécessaire politesse. Démocrate-chrétienne et atlantiste, la CDU était naturellement encline à se rapprocher du courant homologue en France, et des hommes qui, appartenant à ce courant, avaient des affinités plus profondes avec eux : Jean Monnet et Robert Schuman, qui ont donné à Bonn des rues où, là, des gens habitent.

LUC ROSENZWEIG

La justice italienne saisie par la réforme

Huit mois après la refonte de la procédure pénale, les magistrats transalpins sont condamnés à réussir. Même si le « politique » ne suit pas...

La réforme de la procédure pénale introduite le 24 octobre 1989 en Italie, au nom d'une meilleure garantie de la liberté *individuelle* inscrite dans la Convention européenne des *droits* de l'homme, *substitue*, dans son principe, le système accusatoire anglo-saxon à l'ancien système inquisitoire hérité de la féodalité, imposé par Napoléon et parachevé par Mussolini. Après huit mois de bouleversement, où en est l'institution judiciaire italienne ? La réforme a eu des effets pervers, provoquant parfois l'apparition d'un *double* système de de justice. Elle se heurte, dans son *application, à la mauvaise* volonté des « politiques ». Mais, *conséquence bénéfique,* elle fournit aux magistrats de meilleures armes pour lutter contre le grand banditisme italien et la mafia.

Cette entrée en application d'un nouveau système pénal italien intéresse la France, qui attend, pour le 28 juin, le projet de réforme de la procédure proposé dans son rapport par la commission Delmas-Marty.

TURIN

de notre envoyée spéciale

Première étape à Turin, un des quatre gros tribunaux de la Péninsule, un jour de mai. Piergiorgio Gosso, un des dix sur dix-sept anciens juges d'instruction reconvertis en « GIP » (juge d'enquête préliminaire) *« parce qu'ils n'ont pas l'âme d'un accusateur à charge »*, commence sa folle journée par un bref passage au bureau. Le lieu est vide. Disparues, les énormes piles de dossiers d'affaires à instruire, comme ce trafic international d'œuvres d'art connu sous le nom de *« gang des châteaux »* où s'illustra M. Gosso.

Ce matin, le magistrat doit se rendre à la prison pour valider la mise en détention, par le ministère public, d'un inculpé pour hold-up. Il s'agit d'une course contre la montre, car, faute d'avis du magistrat instructeur, l'inculpé sort automatiquement. Pour rendre sa décision, le juge Gosso emporte sous le bras son unique source d'information, le « fascicule » de deux pages dactylographiées où le ministère public a résumé ses charges d'accusation.

On soupçonnait jadis tout *« juge d'instruction aux menottes faciles »* de s'acharner contre le présumé innocent. Désormais, le danger serait plutôt inverse : *« Hormis les flagrants délits, on se contente d'une demi-vérité. Notre temps est mangé par l'avalanche des actes bureaucratiques que l'excessif formalisme du nouveau code entraîne »*. Les audiences contradictoires sont devenues dix fois plus longues. Les dossiers « en cours » ouverts sous le régime du vieux code (deux cent mille pour tout le pays) doivent être bouclés d'ici à octobre 1990, sous peine de disparaître corps et biens. D'où une vraie panique : à Turin comme ailleurs, on s'est dépêché d'aménager les espaces nécessaires aux procédures introduites par la réforme.

Ainsi une « chambre de conseil » où, ce même matin, un autre « GIP » expédie une audience de « jugement abrégé » ... Ce pourrait être une petite salle de réunion, avec des participants en costume de ville. Le juge, son fascicule et son greffier font face au ministère public et à l'avocate, qui débattent, en duel, du cas d'un prévenu ayant choisi de plaider coupable pour vente d'héroïne, en échange d'une réduction de peine. Le jeune homme a l'air de quelqu'un qui ne sait pas trop ce qu'on attend de lui. L'avocate qualifie d'*« intelligente »* une relaxe de ce drogué qui écoulait 10 grammes par jour pour subvenir à son besoin ! Léger sursaut du juge devant ce ton décidément novateur. En une heure, le procès est conclu, à la satisfaction du jeune homme condamné à une peine qui couvre la détention préventive. Au suivant...

Le juge, lui, dénonce ce style *« bâclé »* et brandit une pétition, lancée contre la réforme par M. Maddalena, un magistrat turinois détaché au Conseil supérieur de la magistrature, et signée à ce jour par deux cents quarante des six mille cinq cent juges de la Péninsule. Le juge Gosso ne la signera pas : *« Nous sommes les garants du bon fonctionnement de la justice. La réforme est une avancée de la civilisation Nous sommes condamnés à réussir. »*

De sinistres records

Le constat du moment est plutôt inconfortable : à l'usage, la réforme produit des effets pervers, à Turin comme ailleurs. Certes, avant elle, la « maison » judiciaire battait de sinistres records : parfois les instructions et les détentions provisoires dépassaient une durée de dix ans, pour se conclure sur un non-lieu ! Un « déni de justice » devenu insupportable pour les citoyens, les avocats et les magistrats.

Mais depuis la « révolution d'octobre » 1989, le risque est réel de trop utiliser les procédures alternatives, et donc de créer un double système de justice. Le jugement en débat contradictoire public expose le témoin à d'éventuelles pressions, voire à un danger de mort dans les affaires de grande criminalité. Enfin, la partie civile n'a, par exemple, pas voix au chapitre dans le choix des procédures abrégées. Ce choix de procédure soulève parfois la violente réprobation de l'opinion publique, comme à l'annonce, mi-avril, du verdict frappant les frères Tachella, industriels turinois ayant commandité un rapt d'enfant pour payer leurs dettes au fisc. Ils imaginaient *« l'impunité grâce au nouveau code »*, choisirent le *« rito abreviato »*, la procédure abrégée, et furent condamnés à vingt ans d'emprisonnement. *« Ils n'en feront même pas dix, avec les réductions de peine, c'est une honte ! »*, hurlèrent les amis des malheureux parents. *« Avant, les Tacchella ne se seraient pas laissés prendre »*, commente sobrement M. Gosso. Les rapts non élucidés sont monnaie courante en Italie.

Trop d'intérêts sur la sellette

Le nouveau code ferait-il réellement la part belle à la criminalité organisée et à la délinquance en col blanc ? S'il interdit les maxi-débats au tribunal, il autorise les maxi-enquêtes. De récents succès à Florence, Milan et Palerme démontrent son efficacité pour pas que ne s'enlisent de délicates affaires *(voir encadré)*. *« De plus, un dossier peut toujours être réouvert »*, insiste Aniello Nappi, un jeune et éminent rédacteur du code, juge au tribunal de Lanciano, dans les Abruzzes. Là, comme dans de très nombreux « petits » tribunaux d'Italie, la réforme avance sans ratés.

Seulement voilà : au niveau national, le « politique » ne suit pas. Ce n'est pas un mystère : l'entrée en vigueur s'est faite sans que soient mis en place les lois, règlements et mesures d'accompagnement nécessaires et promis. Bien sûr, la loi d'amnistie a permis d'écouler une partie du stock de dossiers en cours. De nombreux palais de justice sont en chantier, comme celui de Rome où la librairie évoque celle d'une gare, regorgeant d'éditions simplifiées du nouveau code destinées au citoyen justiciable. Mais les fonds budgétaires sont restés quasiment stationnaires. On manque de machines, de chaises même. On attend toujours les embauches de personnel d'assistance administrative et le nouveau concours élargissant le recrutement des magistrats.

Dans l'urgence, on envisage de faire appel aux retraités pour faire office de « juges de paix » : c'est au parquet de la *« pretura »*, lieu typique de l'institution italienne où sont traitées la petite et moyenne délinquance, que se situe le goulet d'étranglement principal, confirme M. Lagreca, vice-chef de cabinet du garde des sceaux.

Enfin reste en suspens le renforcement de l'aide légale pour les plus démunis, partie pourtant intégrante du projet de réforme. *« Justice de classe ! »*, protestèrent de jeunes magistrats de province accourus, fin mai, au palais de justice de Rome, où l'Association nationale des magistrats avait convoqué une assemblée générale. Vu l'urgence, tous les courants, de gauche à droite, membres en titre, hormis les Verts, étaient présents. Le courtois président de l'association, M. Bertoni, arriva difficilement à se faire entendre d'un auditoire survolté dans l'« amphi » trop exigu. Et la sacro-sainte alliance réalisée au sein du bureau, à qui l'on reprochait sa passivité à l'égard du gouvernement, vola en éclats. De nouvelles élections devraient avoir lieu, en juillet seulement.

Le nouveau code est-il à la source de tous ces conflits ? A l'évidence, non. Il est simplement entré en vigueur à un moment délicat de l'Etat de droit. C'est un fait : l'embellie due aux succès de la lutte antiterroriste, au début des années 80, lorsque la magistrature demeurait le seul garant de l'Etat en refusant toute juridiction spéciale, se transforma en revers lorsque celle-ci voulut appliquer sa méthode à la lutte antimafia. Trop d'intérêts liés à la politique se retrouvèrent sur la sellette. On ne le lui pardonna pas.

De nombreux magistrats antimafia se retrouvèrent sous le coup d'une action disciplinaire, leurs dossiers bloqués . Certains même furent assassinés. Puis il y eut le référendum sur la responsabilité civile du juge : s'il était bon dans son principe, ses effets psychologiques entamèrent l'image d'un juge au-dessus de tout soupçon. Le conflit s'envenima entre le président de la République et le Conseil supérieur de la magistrature. Enfin, la société civile, représentée par d'actives associations favorables à la réforme, se mit à exiger des comptes.

La magistrature a donc décidé de mettre les pieds dans le plat. Pour le moment, refusant de reprendre la grève qu'elle fit en juin dernier, avant la réforme, elle *« assume ses responsabilités »*. Nombre de magistrats croient à la réforme : procédure mieux ciblée et plus rapide, désengorgement des prisons, crédibilité du juge accrue. *« Maladroite parce que brutale, elle sera ce que l'on en fera »*, disent-ils après huit mois d'une expérience dure.

A l'inverse, les avocats découvrent le risque de voir fondre une clientèle alors que raccourcissent les procès. Et il leur faut apprendre à exercer différemment leur métier. . Mais le consensus initial pour une meilleure justice reste solide. Au fond, la magistrature redoute que la réforme ne soit détournée de ses fins. Surtout, elle refuse toute ingérence du pouvoir politique, c'est-à-dire *« l'éventuelle mise du parquet, au rôle décisif, sous tutelle du ministère, comme en France : les signes précurseurs s'amoncellent »*.

DANIELLE ROUARD

Un défi à la mafia

PALERME

de notre envoyée spéciale

Défi lancé de Palerme aux magistrats, un soir de mai sur la *troisième chaîne de la RAI* : *« Basta ! Il faut que la vérité éclate sur les crimes de la Mafia et que justice soit faite. Portez au « dibattimento » public de la nouvelle procédure ce qui reste bloqué à la phase préliminaire en raison d'une prudence excessive. »* En clair, les carnets de Pio La Torre, secrétaire *régional* du Parti *communiste* assassiné en 1980 par la Mafia ; les témoins cités dans les affaires Mattarella, Dalla Chiesa, fonctionnaires exécutés par la *même Mafia ; ceux du meurtre*, début mai, au lendemain des municipales, de Giovanni Bonsignore, fonctionnaire commercial de la région, qui pointait du doigt *le détournement* systématique des adjudications de marchés publics. Le nouveau code italien permet de ne pas clore ces dossiers, à condition d'y verser tous ces éléments jusque-là *« négligés ou ignorés »*.

Ce cri de colère à la télévision italienne au nom des familles des victimes a jailli de la bouche de *M. Leoluca Orlando. Maire* de Palerme de 1985 à 1990, réélu triomphalement début mai malgré le refus d'investiture de son propre parti, la démocratie-*chrétienne, il mène une coalition* œcuménique, ayant réussi ce que le petit peuple appelle *« le printemps de Palerme »*. *« Leoluca, tu nous donnes voix, tu ouvres l'espoir de réaliser la profonde exigence de justice du peuple italien »*, lui écrit-on dès le lendemain de l'émission explosive.

Les déclarations de cet universitaire, aristocrate façon Guépard, provoquent un tollé. Menacé, il sait qu'il est montré du doigt. Le président de la République convoque au Quirinal tous les procureurs de Sicile pour examiner ces dossiers contestés, au grand dam du Conseil supérieur de la magistrature, de fait court-circuité. La profession dénonce cette ingérence intolérable, faisant corps autour du juge Falcone, qui dirigeait le « Pool anti-Mafia » démantelé l'an passé.

Au coude-à-coude avec M. Orlando, le Père Piticuda, un jésuite de Palerme, la veuve de Pio La Torre, restée silencieuse pendant dix ans, M. Nando *Dalla Chiesa, fils du général* assassiné. Celui-ci, professeur milanais de sociologie au visage serein évoquant son père, ardent combattant du civisme, *ose même critiquer le Conseil* supérieur de la magistrature : *« Vous vous repentirez d'avoir nommé comme nouveau procureur à Palerme l'ami de d'Acquisto »* (un responsable régional de la démocratie-chrétienne mis en cause dans la dernière affaire).

Révélations en cascade

Car, au-delà de la polémique, les bouches se délient. L'ancien maire d'une bourgade *sicilienne* est entendu, sur sa demande : il dévoile toute la filière qui, du tueur de Bonsignore, remonte aux instigateurs de l'énorme *détournement* de fonds publics mis au jour par ce fonctionnaire. L'ancien maire a assisté à une réunion tenue à Rome en septembre 1988, entre hommes d'honneur de la Mafia, entrepreneurs siciliens et politiciens. Parmi les noms qu'il cite, ceux de l'actuel ministre des affaires étrangères, le démocrate-chrétien Gianni de Michelis, du responsable régional de la DC, d'un parlementaire socialiste. *Puis coup de théâtre dans l'af*faire La Torre : le juge Falcone fait incarcérer six « gros bonnets », dont Don Ciancimino Vito, qui dirigea la municipalité de Palerme avant Orlando, et qui n'aurait jamais cessé d'orchestrer en coulisses l'adjudication *frauduleuse des marchés* publics.

Sans préjuger des investigations à venir, la révolte de Palerme a visé juste. M. Giacomo Conte, juge d'enquête préliminaire sicilien de l'ex-pool anti-Mafia, le constate : *« Sans une très forte volonté politique, on ne peut éliminer la Mafia. A cause justement de son insuffisance, nous nous devons de bien appliquer le nouveau code. Il améliore la transparence. Nous ne pouvons jouer les offensés face au contrôle critique de l'opinion publique et à sa très forte demande de justice. A nous de relever ce défi. »*

D. R.

Les principes du nouveau code

Le nouveau code de procé*dure pénale, dont la rédaction a* commencé en 1965, comporte cent trente-deux articles. Il modifie radicalement le circuit d'une action pénale.

– *Première phase : exit le juge d'instruction.* Supprimée, la confusion des rôles de policier et de juge chez le magistrat établissant les responsabilités. Un premier rapport de police judiciaire est transmis dans les quarante-huit heures au ministère public qui décide de l'éventuelle incarcération. Le parquet dispose de cinq jours pour ouvrir l'action pénale en adressant sa requête de citation en justice au juge d'enquête préliminaire.

Celui-ci contrôle la validité de chaque acte du ministère public, *qui, lui, dirige l'enquête de* police judiciaire dans la période d'investigation limitée à six mois (renouvelables jusqu'à deux ans pour la criminalité *organisée et le terrorisme*). A l'expiration du délai, ce juge, en audience préliminaire contradictoire, décide du non-lieu ou de la poursuite.

– Deuxième phase : *le débat contradictoire.* Le dossier n'est pas transmis à l'audience, où tout se fait oralement et en public. Devant le collège des juges, procureur et avocat interrogent l'inculpé et les témoins, en apportant *éléments de* preuves, écoutes téléphoniques, etc., la défense pouvant se faire aider de détectives privés. Puis ce collège (dit *del dibattimento*) décide de la sentence. Les possibilités de *recours en appel* et *en cassation* sont réduites.

– *Enfin, pour éviter que les* débats s'éternisent ainsi que l'encombrement des tribunaux, la réforme introduit une *procédure abrégée* à la discrétion de la seule défense, qui conduit rapidement au jugement final *(rito abbreviato)*, *plus une pos*sibilité de négocier, en plaidant coupable (*patteggiamento*) en échange d'une réduction automatique du tiers de la peine encourue.

Confirmation par le Conseil d'Etat de la révocation d'un CRS homosexuel pour « fautes professionnelles »

Les associations gays s'inquiètent de l'attitude de la justice

Le Conseil d'Etat vient d'estimer que la décision de révoquer, en août 1987, un CRS homosexuel, Christian O., était fondée. Pris par M. Robert Pandraud, alors ministre délégué chargé de la sécurité, l'arrêté de révocation du policier pour *« fautes professionnelles » avait été invalidé par un jugement* du tribunal administratif de Versailles, le 9 novembre 1989, au motif qu'il y avait *« erreur manifeste d'appréciation »* de la part du ministère de l'intérieur. En janvier 1990, le ministère de l'intérieur s'était pourtant opposé à la réintégration du CRS et avait *interjeté* appel devant le Conseil d'Etat (*le Monde* du 7 février).

Le Conseil d'Etat vient d'annuler le jugement du tribunal de Versailles, *affirmant que les faits en* cause (il est notamment reproché au fonctionnaire d'avoir hébergé chez lui un mineur en fugue, au lieu de le conduire auprès des *services de police compétents)* constituent *« des fautes professionnelles de nature à justifier une sanction »*.

La juridiction suprême n'a donc pas suivi l'avis du commissaire du gouvernement qui avait plaidé, au cours de la séance du 30 mai, que la révocation de Christian O. était une sanction *« trop forte »*, les faits reprochés relevant *« de la vie privée »*.

Cette décision défavorable à un homosexuel intervient peu après *que la cour d'appel de Paris* eut jugé que l'association intégriste Fraternité Saint Pie X avait eu de *« justes motifs »* de licencier le sacristain de l'église Saint-Nicolasdu Chardonnet, en raison de son homosexualité (*le Monde* du 1er mars et du 1er avril). Deux associations, *Les juristes gays (qui* regroupe des huissiers, des avocats, des notaires et des magistrats) et Rencontre des homosexualités en Ile-de-France se sont alarmées, lundi 18 juin, de la conjonction de ces deux décisions de justice, et se sont inquiétées de savoir si *« l'homosexualité est toujours un délit »* en France.

Mulhouse joue « l'intégration tranquille »

La ville alsacienne, qui compte de nombreux immigrés, multiplie les initiatives pour les insérer

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

« Les retraités recommencent à se promener dans les rues. C'est bon signe... » Jusqu'à une date récente, ce quartier Brossolette, dans le nord de Mulhouse, était surnommé *« le quartier Haut-les-mains »*. Aujourd'hui, non seulement on s'y promène, mais on le montre aux visiteurs, on le cite en exemple. C'est devenu la meilleure vitrine d'une ville en mutation qui joue la carte de *« l'intégration tranquille »*.

Avec quelque 18 % d'habitants d'origine étrangère, Mulhouse accueille plus du tiers des immigrés du Haut-Rhin. Mais le phénomène ne saute pas tout de suite aux yeux : on n'est pas ici à La Courneuve ou dans les quartiers nord de Marseille. L'exotisme, il faut souvent aller le chercher dans des appartements surpeuplés, insalubres, en ruine.

La Délégation à la ville, chargée en France du développement social des quartiers, s'intéresse particulièrement à la cité alsacienne, terre traditionnelle d'immigration. Aux Algériens, aux Portugais et aux Italiens sont venus s'ajouter récemment des Turcs et des ressortissants d'autres pays, plus lointains. C'est pain bénit pour le Front national qui, dans un quartier, a raflé plus de 40 % des voix aux dernières cantonales. Autant dire que le maire socialiste, Jean-Marie Bockel, élu de justesse en mars 1989, se sait observé à la loupe et sera jugé en grande partie sur sa capacité à insérer les immigrés.

Mais, ici comme au gouvernement, on se refuse à traiter le sujet de manière isolée. On ne parle pas de l'intégration des immigrés mais de l'intégration tout court, sans distinction entre Français et étrangers. C'est une politique globale, à laquelle Claude Evin, le ministre de la solidarité, est venu apporter officiellement son appui le 7 juin : une politique destinée à l'ensemble des habitants (109 000 dans la ville elle-même et près du double dans l'agglomération) qui met en jeu l'ensemble des dispositifs en faveur de l'habitat, de la formation professionnelle, de la prévention de la délinquance ou de la lutte contre la toxicomanie.

Citée en exemple par le ministre, Mulhouse est la première ville de France à avoir conclu, en janvier dernier, une convention avec le Fonds d'action sociale. Cet établissement public y consacrera cette année quelque 3,7 millions de francs pour des actions d'intégration. Le contrat prévoit des mesures très précises pour favoriser la vie de quartier, développer le réseau associatif, renforcer l'action culturelle, améliorer la réussite scolaire et la formation. L'association Alsace plurielle sera au centre de ce dispositif. C'est par son intermédiaire qu'avait été trouvé un lieu de culte inattendu pour les musulmans lors du dernier Ramadan : dans une caserne de la ville.

A Brossolette, les immeubles de l'ensemble des « 420 » avaient été construits pour les rapatriés d'Afrique du Nord. Ceux-ci sont partis vivre ailleurs et ont été peu à peu remplacés par des familles nombreuses, essentiellement immigrées. Lorsque l'opération de réhabilitation a été lancée, en 1987, l'image du quartier était détestable : agressions, vols, vandalisme, drogue... Aujourd'hui, dans la partie réhabilitée, les balcons neufs, aux verres fumés, sont couverts de géraniums. Résultat d'un concours de fleurs appelé à se renouveler et qui visait en réalité à... dissuader les habitants d'étendre leurs tapis à l'extérieur.



Des géraniums aux balcons

On envisage maintenant de créer un endroit spécial pour laver et sécher tous ces tapis rentrés... Il est prévu, en outre, d'aménager un atelier de mécanique pour permettre aux habitants de ne pas vidanger leur voiture sur les parkings. Ce sont de petites choses, mais qui ont une importance essentielle pour assurer une cohabitation harmonieuse entre Français et immigrés.

Une *« régie de quartier »* fonctionne ici avec succès. Il s'agit d'une entreprise qui assure les tâches d'entretien, de nettoyage et de petites réparations d'un groupe de logements HLM mais dont le travail est exécuté par les habitants eux-mêmes, dans le cadre d'un contrat de travail rémunéré. Cela permet d'employer des chômeurs, de donner à des jeunes une première expérience professionnelle, mais aussi de responsabiliser l'ensemble des habitants, de renforcer les liens sociaux et de résoudre des conflits.

Avec les Turcs, il n'y a pas le poids de l'Histoire comme avec les Algériens, mais les difficultés n'en sont pas moins grandes. Ces immigrés viennent pour la plupart des zones rurales d'Anatolie centrale. Les femmes, en particulier, sont à mille lieues du mode de vie occidental. Bloquées à la maison, elles ne disent pas un mot de français. *« Nous avons beaucoup de mal à trouver des interlocuteurs*, affirment les animateurs sociaux. *C'est une population très politisée, donc très divisée, avec des représentants qui changent tout le temps »*.

La municipalité tente de résoudre cette difficulté en mettant en place, dans chaque quartier, un médiateur issu de l'immigration. Un gros effort est fait, d'autre part, pour l'alphabétisation, notamment auprès des femmes. *« C'était mon rêve »*, dit une mère de famille maghrébine qui suit des cours, deux après-midi par semaine, dans le CES de Bourtzwiller. C'était son rêve... depuis vingt-quatre ans de présence en France.

D'autres mères, plus jeunes, bénéficient depuis quelques semaines d'un *lieu d'accueil*, La Parendise, dans un bâtiment préfabriqué de l'école maternelle. Pendant que leurs enfants jouent, elles bavardent entre elles ou avec des animatrices bénévoles, en prenant le thé. Là aussi, ce n'est pas grand-chose, mais ça change la vie.

Un traitement aux antibiotiques

Le maire de Mulhouse avait un beau projet : faire élire des *« conseils consultatifs d'arrondissement »* par tous les habitants acquittant la taxe d'habitation, c'est-à-dire les étrangers comme les Français. Il a dû bien vite déchanter, la relance du débat national sur le droit de vote des résidents étrangers ayant eu des effets désastreux. Les conseils verront le jour mais il n'est plus question d'élire leurs délégués...

Ces dernières années, Mulhouse avait assisté à un afflux de demandeurs d'asile, turcs en majorité, qui s'incrustaient en ville même si le statut de réfugié leur était refusé. Les récentes mesures prises par le gouvernement ont eu un effet dissuasif très sensible. Les arrivées sont en nette diminution, et les autorités municipales respirent : *« l'intégration tranquille »* suppose en effet que la population étrangère n'augmente pas en permanence, de manière incontrôlée.

Un autre point positif est la bonne santé économique de cette ville qui est sortie de la crise plus vite que d'autres. Avec cependant des effets pervers : en franchissant la frontière quotidiennement, pour aller travailler en Allemagne ou en Suisse, un ouvrier non qualifié peut gagner jusqu'à 14 000 francs par mois. Son voisin, lui, se contente du SMIC ou d'allocations. Avec la croissance qui revient, l'écart se creuse, et Mulhouse risque de devenir une ville à deux vitesses.

Le maire se vante d'avoir multiplié par quatre les mises en chantier de nouveaux logements sociaux. Mais c'est dans certains îlots insalubres du centre-ville, où l'habitat est privé, que se posent souvent les problèmes les plus difficiles. En raison de ses friches industrielles, Mulhouse compte en effet de nombreux logements vacants où des immigrés se sont installés, souvent après les avoir achetés. Des marchands de sommeil ont fait là de très bonnes affaire, en exploitant leurs compatriotes.

Avancer prudemment

Pour contrer ce phénomène, la *municipalité fait jouer systématiquement* son droit de préemption. Elle achète tous les immeubles à vendre si l'acquéreur refuse d'engager les travaux de réhabilitation requis. Le logement est ensuite revendu à une société HLM, ce qui permet aussi de mieux réguler l'habitat et d'éviter la constitution de ghettos ethniques. Entre cinq et huit immeubles par mois sont ainsi acquis et transformés. *« Nous traitons ces quartiers aux antibiotiques »*, dit un responsable de la municipalité.

« On nous parle d'intégration, remarque pour sa part un commerçant du centre. *Mais ces immigrés turcs ne veulent pas s'intégrer. Leur seul but est de gagner de l'argent... »* Jean-Marie Bockel n'ignore pas que beaucoup de ses administrés pensent ainsi. Il prépare, pour la rentrée, une campagne d'information, dont chaque terme sera pesé.

Ce maire de trente-neuf ans, qui déborde d'énergie, est contraint d'avancer prudemment : *« Quand on réalise quelque chose dans un quartier, il faut en même temps l'expliquer dans les autres. Il faut surtout que les résultats se voient, sinon on vous accuse de faire des effets d'annonce. »* Or, à Mulhouse comme ailleurs, l'intégration met du temps et ses résultats ne sont pas forcément très visibles...

ROBERT SOLÉ

Les propositions d' « ajustement » de l'orthographe remises au premier ministre

Ecrira-t-on « porteclé » comme « portefeuille » ?

Le Conseil supérieur de la langue française devait remettre, mardi 19 juin, au premier ministre, qui le préside, un rapport proposant une réforme de l'orthographe. Ce projet, préparé par un groupe de travail présidé par M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a fait l'objet d'un accord unanime des « immortels ».

C'est le 24 octobre dernier que M. Michel Rocard avait demandé au Conseil supérieur, créé en juin 1989, de lui proposer *« certaines rectifications et tolérances »*, étant entendu que les anciens usages resteraient admis. Le conseil s'est volontairement limité à cinq points.

1) L'accord du participe passé des verbes pronominaux. La règle actuelle n'est pas modifiée. On continuera d'écrire *elle s'est lavé les mains* ou *la main qu'elle s'est lavée*. Mais on alignerait l'orthographe de *laisser* suivi d'un infinitif sur l'usage de *faire* suivi d'un infinitif. Le participe passé de *fait* restant dans ce cas invariable. On écrirait donc : *je les ai laissé partir*, comme on écrit *je les ai fait partir*.

2) Le trait d'union. L'histoire des mots montre que le trait d'union tend à disparaître et tend à être remplacé par une simple soudure (par exemple : *portefeuille* ou bien *passeport*). On maintiendrait le trait d'union lorsque le sens l'impose : *un ouvre-boîte, un pot-de-vin* ; on l'étendra aux nombres complexes : *cent-quatre-vingt-quatre*, on continuera à écrire *bien-être, court-vêtu*. Mais la soudure sera préférée lorsque le mot est ressenti comme une unité lexicale. Cette tendance à la soudure est ancienne. *Contre-bande* est devenu *contrebande* dès 1740 et *sur-abondance* est devenu *surabondance* dès 1762. On étendra la soudure à des mots comme *portecrayon, porteclé, tirebouchon, passepartout, bassecour, chauvesouris, piquenique, hautparleur*. Les mots d'origine étrangère pourront être aussi soudés comme *cowboy, striptease, weekend*. On exclurait les mots composés à partir du latin (un *mea culpa*, un *ex libris*).

Mots composés et accents

En revanche, on étendrait la soudure à des mots composés avec *contre, entre* ou *extra* : *contrordre, contrepoids, contrattaque, contrenquête, entrecôte, entraider, entretemps, extraconjugal, infrason, ultramoderne, intraveineux, supraterrestre*, etc. Le trait d'union serait conservé au cas où le contact de deux voyelles entraînerait des difficultés de lecture : *extra-utérin, contre-ut*.

Même règle de la soudure pour les mots composés d'ordre scientifique ou technique, sur le modèle de *cardiogramme*. On écrirait *audiovisuel, aéroclub, autostop*.

3) Le pluriel des mots composés. Pour éviter des contradictions comme entre *des après-midi* et *des après-dîners*, on exclura la marque du pluriel du premier terme du mot composé et on le généralisera dans le second. Exemples : *des chauffe-eaux, des presse-citrons*. Mais on continuera d'écrire des *prie-Dieu*, des *trompe-l'œil*. Pour les chiffres, le pluriel « intérieur » serait recommandé. Exemples : *quatre-vingts-quatre, trois-cents-trente, la page quatre-cents-quatre-vingts-huit*. Les mots empruntés de l'étranger n'imitent pas le pluriel d'origine. On écrirait *des matchs* et non *des matches, des solos* et non *des soli*, comme on écrit *des maximums, des médias* et *des raviolis*.

4) Les accents. Le tréma se placera constamment sur la voyelle à prononcer : *gageüre* s'écrira sur le modèle de *naïf*. On généraliserait l'accent grave de façon à écrire *il ruissèlera* comme *il pèlera*. *Il étiquète* comme *il achète*. Même règle pour les dérivés en « ment » : *ruissèlement*. L'accent circonflexe serait conservé lorsqu'il fait partie de l'image graphique du mot : *âme, être*, mais il disparaîtrait lorsqu'il ne marque pas une nuance de prononciation. On écrirait *abime* comme *cime* ainsi que *chaine, affut, aout, bruler, buche, gout*. L'accent circonflexe serait conservé lorsqu'il sert à distinguer deux mots homophones (*sûr* et *sur, jeûne* et *jeune*).

5) Enfin, certaines anomalies seraient rectifiées : on écrirait *bonhomie* comme *bonhomme, boursouffler* comme *souffler, charriot* comme *charrette*. On supprimerait l'« i » inutile dans des mots comme *groseillier, quincaillier* et le « l » inexplicable dans *corolle* ou le « t » de *grelotter*. Mais pas de doublement du « n » dans *bani* comme *banal, taneur* comme *tanin, paysanerie, tyraniser*.

Pour prouver qu'il s'agit de modifications légères, moins importantes que celles du dix-neuvième siècle par rapport à celles du dix-huitième, la commission a calculé qu'elle ne modifierait pas plus de deux mots en deux pleines pages de Proust dans « La Pléiade ».

Un colloque au ministère de la recherche

Regards croisés euro-arabes

Un colloque orientaliste vient de se dérouler au ministère de la recherche, à l'initiative de l'association Anthropos. Son thème était « L'Arabe : fascination ou répulsion ? ».

Le groupe Anthropos est animé par deux jeunes intellectuels algériens établis en France, l'anthropologue Malek Chebel et l'écrivain Mohamed Kacini. Leur anticonformisme avait naturellement influencé le choix des intervenants, parmi lesquels des autodidactes côtoyaient des universitaires.

La question cent fois rebattue de la place de l'Arabo-musulman dans la mentalité occidentale a souvent glissé vers celle, infiniment moins connue et discutée, du regard islamique sur l'Autre. Ainsi, le jeune chercheur Louis Blin, auteur du récent *l'Algérie du Sahara au Sahel* (L'Harmattan), a t-il fait ressortir *« le manque d'intérêt de l'Arabe pour le noir, le refoulement de leurs rapports historiques, la dégradation contemporaine de l'image du second dans l'esprit du premier, proportionnellement à l'accentuation de l'attrait exercé sur les Arabes par la civilisation occidentale blanche »*. Description tout aussi décapante chez l'historien algérien Slimane Zeghidour, qui a disséqué le statut *du goy* (le non-juif) et du *dhimmi* (chrétien ou juif) dans les textes sacrés du judaïsme et de l'islam, notamment le Talmud et la Sunna. Selon l'auteur de *Cinquante mots d'islam* (Desclée De Brouwer 1990), et surtout de *la Vie quotidienne à La Mecque* (Hachette), ces textes *« ne comportent pas de prescription raciale, mais sont discriminateurs sans état d'âme, puisqu'ils ont été édictés dans le but de protéger la communauté des influences extérieures jugées dissonantes »*.

Identité et identitarisme

A coups d'exemples tirés de la vie courante (mariage, etc), l'orateur a montré *« l'actualité de ces textes, à l'heure du renouveau judéo-islamique »* et estimé que *« le plus grand danger, aux yeux des tenants les plus stricts des identités israélite ou musulmane, était finalement la tolérance occidentale perçue à terme comme porteuse d'assimilation »*.

C'est au Kabyle Kassa Hovari, à qui on doit *Confessions d'un immigré* (Lieu Commun), que devait revenir de tracer le délicat tableau vécu des relations berbéro-arabes, généralement occultées. *« S'affirmer berbère n'est pas être anti-Arabe, comme le croient tant d'Arabes. Les Kabyles sont une chance pour l'Algérie, car avec leur printemps de 1980, ils ont déclenché le mouvement qui a abouti à la démocratisation actuelle. Aujourd'hui, le seul parti algérien plaidant pour une laïcité qui naturellement ne serait pas anti-islamique, a eu son point de départ en Kabylie. »*

Ces propos ont suscité quelques remous parmi certains Arabes comme en ont provoqué, chez certains participants juifs, les critiques formulées par le journaliste maghrébin Salah Guemriche, à l'endroit de ce qu'il a appelé *« l'antiracisme sélectif »* d'organisations comme SOS-Racisme.

L'ancien ministre d'Etat Michel Jobert a en revanche mis (presque) tout le monde d'accord en dénonçant à la fois *« cette sorte de crime qu'est la guerre menée contre les spécificités »* et les agissements *« des gens de chapelle »*. Bref, il ne faut pas confondre identité et identitarisme.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

▶ Association Anthropos, 25, avenue de la Motte-Piquet, 75005 Paris.

Le doyen des Français est mort à 110 ans

M. Henri Pérignon, le doyen des Français, s'est éteint le 18 juin dans une maison de retraite de Dauville (Calvados), né le 14 octobre 1879, à Sèvres dans les Hauts-de-Seine, il avait cent dix ans et huit mois. Son apparence fragile cachait un solide tempérament. M. Pérignon avait été l'un des premiers automobilistes français à obtenir son permis et c'est en conduisant la voiture du maréchal Lyautey qu'il avait été éborgné durant la guerre de 14-18.

Le secret de sa longévité ? *« Pas de tabac et du vélo »* répondait-il. Ce passionné du volant n'avait en effet renoncé à la bicyclette qu'à cent six ans, à la demande de sa nombreuse descendance couvrant quatre générations. Mais son vrai secret, c'est sans doute d'avoir travaillé durant près de quatre-vingts ans. M. Pérignon avait reçu samedi 16 juin, à Deauville, la légion d'honneur au titre du commerce et de l'artisanat. Cette ultime émotion a-t-elle eu raison de sa résistance ?

FAITS DIVERS

Un toxicomane tué par sa mère

L'overdose d'Anne-Marie

MARSEILLE

de notre correspondant

Anne-Marie Siano est sortie en courant du pavillon et elle a crié en direction des voisins, qui prenaient l'apéritif sur leur terrasse : *« Mon fils est mort... Mon fils est mort »*. Quelques minutes auparavant, la famille Reina avait entendu comme un coup de feu déchirer le silence de la pinède, dans ce quartier du Logis-Neuf à Allauch, une petite commune à l'est de Marseille.

Il était 13 h 15, dimanche 17 juin. *« Mon fils*, raconte Mme Reina, *a dit en plaisantant : "On dirait que les Siano se tirent dessus" »*. C'est alors qu'Anne-Marie a surgi... *« Nous avons tenté de la calmer*, dit un voisin, *puis nous sommes entrés dans la villa. »*

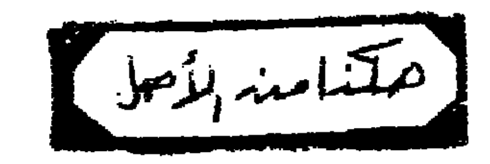
Dominique Siano, vingt-cinq ans, éboueur municipal à Allauch, était allongé sur son lit. Du sang coulait abondamment de sa tête. A côté de lui, son père, Nicolas, invalide, à qui il manque un bras et une jambe à la suite d'un accident de moto, pleurait en silence. Anne-Marie Siano venait, à bout de désespoir, de tuer son fils unique, héroïnomane, d'une balle de 9 mm en pleine tête.

Tel est l'épilogue d'un drame familial comme ont pu le reconstituer les gendarmes chargés de l'enquête. Un drame qu'Anne-Marie vivait comme un cauchemar et auquel elle aura voulu mettre fin en ce dimanche de printemps.

Selon les enquêteurs, le jeune homme relançait sans cesse ses parents afin d'obtenir l'argent nécessaire à l'achat de sa drogue. Sa mère, qui vivait particulièrement mal la descente aux enfers de son fils, avait dû prendre un congé de longue durée, à la suite d'une dépression nerveuse. Ceux qui la connaissaient affirment qu'elle avait subi, ces derniers temps, une perte considérable de poids, attestant d'un état nerveux dégradé.

A la mairie d'Allauch, ses collègues de travail décrivent le calvaire de cette femme. *« Elle vivait cette histoire en vase clos ; elle n'en parlait jamais, et surtout pas de drogue »*. C'est seulement après le meurtre que le père a confié aux gendarmes : *Mon fils se piquait. »*

JEAN CONTRUCCI



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• La Roumanie, malgré ses soucis, s'est qualifiée • L'Argentine, tenante du titre et troisième de son groupe, est en sursis • L'URSS, éliminée, a étrillé le Cameroun pour la gloire • Les footballeurs africains sont convoités par de nombreux clubs européens • Les excès de la presse populaire britannique et l'indifférence des grands médias américains •



La qualification à Naples, le cœur à Bucarest

Les Roumains jouent bien et se sont qualifiés pour les huitièmes de finale. Mais ils n'oublient pas les misères de leur pays

GROUPE B :
Argentine et Roumanie 1-1

NAPLES

de notre envoyé spécial

Saura-t-on jamais les sentiments qui tempêtent sous un crâne de footballeur? S'il est roumain, peut-il taper joyeusement dans un ballon à Naples tandis qu'au pays les «gueules noires» font des croche-pieds à la démocratie? Après tout, ces mêmes hommes jouaient déjà – et plutôt bien – quand Ceausescu Junior régnait sur le football des Carpates. Oui, *mais depuis Noël dernier*, les états d'âme sont autorisés. *«Ce qui s'est passé a laissé des traces dans le cœur de nos joueurs»*, admettait Emerich Jenei, l'entraîneur, après le match nul qui leur donnait la deuxième place qualificative du groupe B.

On craignait qu'ils aient la tête ailleurs. *Depuis quelques jours*, le football n'occupait plus toutes leurs pensées. Ceux qui habitent le centre de Bucarest, comme Ioan Lupescu, Bogdan Stelea et Florin Raducioiu, étaient suspendus au téléphone pour prendre des nouvelles de leurs familles. Les autres dévoraient la RAI des yeux. Tous se faisaient traduire des gazettes qui n'avaient rien de sportives, ne retournant que contraints et forcés au champ clos de leur activité footballistique.

Comme il était impossible, en pénétrant sur la pelouse de San Paolo, d'oublier totalement les misères du pays, autant en faire le prétexte à se serrer les coudes entre Roumains. La solidarité, clé du succès, de tous les succès, pour la Roumanie? Les gerbes de fleurs jetées par les joueurs à leurs supporters avant le coup d'envoi n'avaient d'autre signification.

Des Roumains – une quarantaine sur les 1 200 présents à Naples – avaient pourtant demandé l'asile politique à des autorités italiennes bien embarrassées. Gheorghe Hagi, la vedette de l'équipe, se refusait à les juger : *«Nous sommes des sportifs, nous ne faisons pas de politique. Mais, en ce qui nous concerne, nous rentrerons en Roumanie»*. Meneur de jeu surdoué, mais décevant contre le Cameroun, il avait à cœur de prouver que sa tête à lui n'était pas déjà, comme le lui avait reproché une partie de la délégation roumaine, au Real Madrid, qui vient de verser 6 millions de dollars au Steaua Bucarest pour s'attacher ses services.

La diaspora argentine

Celui qu'on a surnommé le «*Maradona de l'Est*» a parfaitement soutenu la comparaison avec l'autre – faut-il dire de l'Ouest? Avec son copain Marius Lacatus, petit taureau furieux lâché au milieu de gauchos désemparés, il a conduit à la qualification une équipe qui ne vaut pas seulement par sa vaillance.

*Les Roumains ont à nouveau mon*tré leur capacité à poser le jeu au milieu du terrain et à conduire de dangereuses contre-offensives à partir des relances de Gheorghe Popescu, un maître libero. L'égalisation obtenue par Gavril Balint sept minutes après le but de Pedro Monzon n'était que justice. Elle récompensait un travail intelligent face à une formation argentine qui n'a pas fait beaucoup de progrès depuis sa calamiteuse prestation contre les Camerounais.

Il faut du temps pour reconstituer un puzzle dont les pièces sont éparpillées à travers le monde. La situation économique de l'Argentine n'était déjà pas brillante en 1986, lorsque tous les vainqueurs de Mexico ont converti leurs lauriers en devises fortes. Mais l'inflation n'a fait qu'empirer et les clubs argentins sont condamnés à brader leurs stocks de jeunes talents pour éviter le dépôt de bilan.

Tous les pays du monde se servent aujourd'hui au rayon argentin. Pour 50 000 dollars, on peut s'offrir un bon joueur de Buenos Aires. A ce prix, même le Japon, tiers-monde du football, se fait importateur. Pour l'année 1989, près de deux cents footballeurs ont quitté l'Argentine.

Aujourd'hui, Carlos Bilardo, sélectionneur globe-trotter, doit passer sa vie dans les avions pour venir superviser ses joueurs en Europe. Cette diaspora est sa principale explication à la contre-performance des champions en titre . *«En 1986, pour préparer le Mundial, j'avais pu travailler avec seize joueurs évoluant au pays*, rappelle-t-il. *Cette année, je n'en avais que cinq. Dans ces conditions, j'ai bâti l'équipe que j'ai pu, elle n'est pas excellente, mais nous ne sommes réunis tous ensemble que depuis trente jours.»*

Comme si le handicap n'était pas suffisant, il «oublie» de convoquer des joueurs tels que Ramon Diaz (AS Monaco) et Beto Marcico (Toulouse FC), deux diaboliques attaquants qui pourraient apporter à la sélection le punch qui lui manque.

Voudrait-il faire appel à eux qu'il ne le pourrait pas. Les deux hommes, comme quelques autres, n'ont pas l'heur de plaire à Diego Armando Maradona. Personne n'en connaît la raison, mais Sa Majesté a mis son royal veto à leur sélection, et c'est en vain que le président Carlos Menem lui-même s'est fait, il y a quelques semaines, l'avocat de Ramon Diaz.

Diego n'aime pas qu'on lui fasse de l'ombre sur un terrain, préférant, *comme en 1986, commander* la manœuvre de solides artisans à sa solde. Malheureusement pour lui, quatre ans ont passé. Jorge Burruchaga, deux fois opéré d'un genou, n'est plus le précieux contre-maître qu'il fut dans l'ombre du patron. Et les remplaçants de Valdano, Brown ou Enrique ne sont pas au niveau.

Utiliser un libero et deux stoppeurs en défense, et un seul avant de pointe, de manière à surpeupler le milieu de terrain, était une formule magique que Bilardo avait inventée au Mexique, et que beaucoup d'équipes ont copiée depuis. N'ayant plus aujourd'hui les hommes pour l'appliquer efficacement, il ne peut que déplorer avec fatalisme : *«L'Argentine a un système que je ne peux changer d'une minute à l'autre»*.

JEAN-JACQUES BOZONNET

HORS-JEU

Les nouvelles croustillantes de la presse britannique

CAGLIARI

de notre envoyé spécial

Du foot, du sang, du sexe... Pour les journaux populaires britanniques, la coupe du monde est une affaire qui rapporte gros. C'est par lots de plusieurs milliers d'exemplaires, acheminés par avions, que les célèbres tabloïds londoniens, les *Sun* et autre *Daily Star*, viennent garnir les kiosques à journaux de toute la Sardaigne. Des estafettes les acheminent également vers les hôtels et les terrains de camping.

Outre d'excellentes nouvelles du pays (la princesse Diana a adopté la même coupe de cheveux que Liz Taylor), quelques informations de première importance en provenance des Etats-Unis (le frère de Madonna serait alcoolique), ils y découvrent le *Mondiale, leur Mondiale. A ce* stade de la lecture, l'affaire se gâte. Car ni les joueurs ni les supporters n'ont été épargnés *depuis le début* de la compétition.

Les premiers ont eu droit à un sordide scandale qui a éclaté peu *après le match contre l'Irlande*, lundi 11 juin. Selon certains quotidiens populaires, trois internationaux auraient succombé aux charmes d'une hôtesse d'accueil employée dans l'hôtel de la sélection. Sous une photo couleur de la présumée fautive, le *Daily Star* se fend d'un commentaire du meilleur goût dans son édition du 15 juin : *« Isabella, l'hôtesse à la peau couleur olive n'est pourtant pas une beauté de classe mondiale... »* Polémique en Sardaigne où l'on ne badine pas avec ce genre de rumeurs. Les joueurs hurlent à la machination. Ils décident de boycotter la presse.

Les supporters ont également eu droit à un traitement de *faveur*. Lundi 18 juin, soit deux jours après les violents incidents qui ont éclaté avant le match Angleterre-Pays-Bas *(le Monde* du 19 juin), ces mêmes journaux assurent avoir identifié le grand organisateur de cette confrontation avec les policiers italiens : un bedonnant gaillard âgé d'une quarantaine d'années, coiffé d'un chapeau tricolore et fan de l'équipe londonienne de Crystal Palace.

La photo du *« fou au chapeau »* est diffusée en Sardaigne mais aussi dans toute l'Angleterre. Il devient le *« général de la bataille de Cagliari »*. Des dizaines d'autres journalistes ont pourtant pu le voir, parfaitement pacifique, en train de vendre des T-shirts et de discuter avec des Sardes ou des Néerlandais devant la gare de Cagliari. Sans doute a-t-il d'ailleurs vendu beaucoup moins de polos que les kiosques n'ont distribué de journaux...

Ph. Br.

Aux Etats-Unis

Mondiale, quel Mondiale ?

SAN FRANCISCO

de notre envoyé spécial

Lundi 18 juin, c'était la photo du vainqueur Hale Irwin qui s'étalait à la une de la plupart des quotidiens américains. C'était son putt de 45 pieds, au dix-huitième trou de l'US Open de golf que les télévisions diffusaient sans cesse.

On était loin, très loin même, de la Coupe du monde de football. D'autant plus que, comble de malchance pour celui qui aurait eu l'idée saugrenue de vouloir s'intéresser au Mondiale, les Giants de San-Francisco rencontraient en basketball les Braves d'Atlanta, un match que, pour aucun autre événement au monde, les chaînes de télévision californiennes n'auraient voulu manquer. Même ESPN, un réseau qui diffuse du sport vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ignorait *superbement ce qui se passe* actuellement en Italie. A croire que, dans quatre ans, la Coupe du monde n'aura pas lieu aux *Etats-Unis*...

Heureusement, le *New York Times* sauvait l'honneur, accordant – fait exceptionnel – sa première page aux exploits des «*Lions indomptables*» du Cameroun et en consacrant un assez long article aux problèmes de sécurité et à la vio*lence de certains supporters*.

Il ne saurait, bien entendu, être question de remettre en question la culture sportive d'un pays, ni de faire preuve – fût-ce à propos d'un sport quasi universel – d'un quelconque ethnocentrisme. Simplement, la prochaine Coupe du *monde a lieu* dans quatre ans aux Etats-Unis, et certains craignent qu'elle ne se déroule dans des stades à *moitié vides, malgré le succès* qu'avait connu le tournoi de football des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984.

Ceux qui regrettent la ferveur nationaliste qui s'empare, tous les quatre ans, des pays qualifiés pour cette compétition *trouveront peut-être là de quoi* se réjouir. Il n'empêche que le football est aussi un spectacle, un fait culturel, qui peut difficilement *se passer de public*.

FRANCK NOUCHI

La chasse aux «Lions indomptables»

Les joueurs camerounais, bon marché, intéressent de plus en plus les recruteurs européens

• GROUPE B :
URSS b. Cameroun 4-0

BARI

de notre envoyé spécial

Si le Mondiale se jouait à Wall Street, les Camerounais seraient déjà champions du monde. Depuis le début de cette compétition, la cote des «Lions indomptables» du Cameroun n'a cessé de grimper sur le marché des joueurs. La défaite subie face à l'URSS (4-0), lundi 18 juin à Bari, n'a pas entamé leur popularité auprès des entraîneurs, présidents et agents de joueurs, si nombreux à sil*lonner l'Italie* en quête de perles rares.

Déjà assurés de participer aux huitièmes de finale, les Camerounais n'ont guère forcé leur talent contre des Soviétiques qui gardaient un infime et «mathématique» espoir de qualification. Ce match n'avait donc, *pour les Africains*, qu'un intérêt anecdotique.

En revanche, les succès obtenus contre l'Argentine (1-0) puis face à la *Roumanie (2-1)* les avaient définitivement imposés en bonne place sur les tablettes des recruteurs. Car s'ils sont réputés «indomptables» sur le terrain, les Camerounais sont également inégalables au jeu du rapport qualité-prix. Moins gourmands que *les Sud-Américains, plus raisonnables* que les Yougoslaves, ils n'affichent pas encore de prétentions financières démesurées.

Ceux qui jouent en France sont, en effet, à l'exception du gardien bordelais Joseph-Antoine Bell (il n'a pas encore joué en Italie), des joueurs de second *plan évoluant* dans des équipes de première division (François Oman-Biyik à Rennes, Cyrille Makanaky à Toulon, André Kana-Biyik à Metz) ou de deuxième division (Eugène Ekéké à Valenciennes, Benjamin Massing à Créteil).

La cote italienne

Quelques-uns se sont installés dans d'autres pays comme Emile M'Bouh en Suisse (Genève), ou comme le gardien titulaire Thomas N'Kono en Espagne (Espanol de Barcelone). D'autres, enfin, sont encore amateurs à Yaoundé, par exemple les défenseurs Stephen Tataw et Jules Onana.

Ces joueurs pourraient donc profiter de l'aubaine pour trouver un employeur en Europe. A peine avaient-ils dominé l'Argentine *(le Monde* daté 9 et 10 juin) que la cote de ces «Lions indomptables» s'est mise à grimper à la bourse du Mondiale. *La Gazzetta dello sport*, le quotidien sportif dont les pages roses *sont lues en Italie avec autant d'assi*duité que celles du *Wall Street Journal* à New-York, évaluait chacun des héros : il faudrait débourser au minimum *650 000 francs par an pour* enrôler Thomas N'Kono, 400 000 pour François Oman Biyik, 500 000 pour Cyrille Makanaky...

Ces *tarifs sont certainement sous*-estimés. Ils ont même dû faire sourire bien des présidents de clubs français... Mais ils ont, à coup sûr, suffit à intéresser d'autres dirigeants car, aussitôt, les premières rumeurs ont circulé. Le meilleur attaquant camerounais, François Oman-Biyik, auteur du but contre l'Argentine, a été approché par deux clubs espagnols. Déjà sous contrat avec le Stade Rennais, il n'aurait pas donné suite à ces contacts. Saint-Etienne serait tenté par N'Kono, un gardien de grand talent. Quant à Makanaky, brillant contre les Argentins mais souvent remplaçant à Toulon, il pourrait voir sa situation s'améliorer.

Roger Milla lui-même, héroïque patriarche, *trente-huit ans*, a *profité* de ses deux buts inscrits en dix minutes contre les Roumains *(le Monde* du 16 juin) pour faire acte de *candidature* à un emploi de baroudeur expérimenté : *« Si l'on veut me faire confiance, je crois que je peux encore rendre bien des services... »*

Cette frénésie devrait aller en s'amplifiant. Si l'on ne tient pas compte du match contre l'URSS, les Camerounais ont prouvé qu'ils n'étaient pas seulement des héros «exotiques». Surtout, au-delà de leurs propres carrières, ils ont œuvré pour les générations à venir. Comme le confirme Pape Diouf, un imprésario d'origine sénégalaise, le Mondiale devrait amener les dirigeants européens à *« prendre conscience du formidable réservoir que constitue l'Afrique »*, avec ses quatre cents clubs, de ses vingt mille licenciés et de ses centaines de milliers de pratiquants.

PHILIPPE BROUSSARD

Le point

GROUPE B

Argentine et Roumanie 1-1. URSS b. Cameroun 4-0.

Classement *:* 1. Cameroun, 4 pts ; 2. Roumanie, 3 pts ; 3. Argentine, 3 pts ; 4. URSS, 2 pts. (L'URSS est éliminée).

A LA TELEVISION

Mardi 19 juin : RFA-Colombie à 17 h (TF1) ; Yougoslavie-Emirats arabes unis à 18 h 45, en différé (La 5) ; Italie-Tchécoslovaquie à 21 h (TF1) ; Autriche-Etats-Unis à 22 h 45, en différé (FR3).

Mercredi 20 juin : Brésil-Ecosse à 21 h (A2) ; Suède-Costa-Rica à 22 h 45, en différé (FR3).

ECHOS

Une Rolls pour un but

Khalid Ismaïl, auteur de l'unique but de l'équipe des Emirats arabes unis contre la RFA (1-5), a reçu une Rolls en récompense de cet exploit. Il est devenu un héros national dans les Emirats. *« Mon coeur a littéralement explosé quand j'ai vu la balle rouler au fond des filets »*, a-t-il expliqué.

La Suisse hésite toujours pour 1998

La Suisse étudie toujours la possibilité de poser sa candidature *pour l'organisation de la Coupe du* monde 1998, ce qui continue à en faire une rivale potentielle de la France. Me Freddy Rumo, président de l'Association suisse de football, a affirmé lundi 18 juin qu'aucune décision n'avait formellement été prise.

Pression populaire en Indonésie

Seules quelques familles aisées pouvaient jusqu'à présent suivre les matchs en direct en Indonésie. *La télévision nationale se contentait* de retransmissions en différé, le direct étant réservé à une chaîne privée, propriété de l'un des fils du chef de l'Etat. Cette injustice a cessé sous la pression populaire. La télévision nationale TVRI a *décidé de montrer, d'ici au 8 juil*let, dix-sept rencontres en direct contre cinq prévues initialement.

Le Nil monte les télévisions s'allument

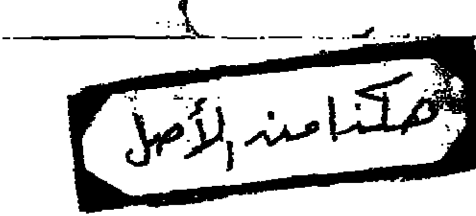
Le niveau du Nil Bleu ayant grimpé de quelques centimètres ces derniers jours, les centrales du Soudan fournissent maintenant assez d'électricité pour que les habitants de Khartoum puissent *regarder la Coupe du monde. Le* 8 juin, pour le match d'ouverture Argentine-Cameroun, la consommation d'électricité était telle qu'après quelques minutes de jeu le gouvernement avait interrompu la retransmission et menacé, dans un message, de couper carrément le courant si les gens n'éteignaient pas la lumière.

Les brasseurs sont déboutés de leur action contre A2

L'action en référé, engagée vendredi 15 juin contre Antenne 2 par l'Association des Brasseurs de France, a été rejettée lundi par le Tribunal de Grande Instance de Paris. Les brasseurs accusaient la chaîne de diffuser, à l'occasion de la Coupe du monde de football, des images de publicités en faveur de boissons alcoolisées.

M. Francis Cavarroc, Vice-Président du tribunal en a jugé autrement. Il reprend point par point *dans son ordonnance la défense* élaborée par Antenne 2. D'abord, *« la société Antenne 2 se borne à la stricte retransmission des images »* réalisées par la télévision italienne, comme l'a d'ailleurs fait TF 1. Ensuite deuxièmement, le brouillage des images montrant un panneau *publicitaire sur le bord* du terrain pour une boisson alcoolisée, est incompatible avec la retransmission dans de bonnes conditions *« d'un évènement sportif majeur, dont la popularité n'est plus à démontrer »*.

L'Association des brasseurs de France, *s'appuyant sur le projet* de loi Evin qui durcit les mesures à l'encontre de la publicité pour l'alcoool, avait demandé l'interdiction de la diffusion des images incriminées. Elle entendait, avant tout, souligner la « discrimination dans la compétition avec ses concurrents étrangers » due à la rigidité de la loi française par rapport à d'autres pays européens.



ARTS

Le chat et la souris

Boycottages et polémiques avant l'inauguration du Musée d'art moderne de Nice

L'ouverture du Musée d'art moderne de Nice, le 21 juin, ne ressemblera pas tout à fait à une célébration officielle. Les déclarations antisémites du maire Jacques Médecin en avril dernier, et surtout son alliance avec le Front national, connue depuis mars, ont brouillé les cartes. N'assisteront aux festivités ni le ministre de la culture, Jack Lang, ni son prédécesseur François Léotard – pourtant présent en décembre dernier à l'inauguration du Théâtre –, ni les journalistes affiliés à l'Association internationale des critiques d'art (AICA), qui ont appelé à boycotter cette inauguration. Quant aux artistes niçois, ils seront nombreux à se réunir au musée, mais le lendemain du jour prévu, s'associant ainsi sans s'associer tout à fait au boycottage parisien. Deux manifestations sont prévues dans l'après-midi de jeudi. Elles seront précédées, dans la matinée, par un rassemblement organisé par le maire de Nice.

NICE

de notre envoyée spéciale

Sur la route de l'aéroport au nouveau Musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC), le chauffeur de taxi éructe : *« Jack Lang, cette fois, est devenu cinglé. Il croyait s'en prendre à Jacques Médecin, il a humilié tous les Niçois. Il est ministre, tout de même ! On est des Français ! Il n'avait pas le droit. »* Pas le droit de quoi ? De refuser de prêter au temple flambant neuf de l'art contemporain niçois, en vue de son *inauguration*, les oeuvres de Jasper Jones, Spoerri, Niki de Saint-Phalle et autre Tinguely, dont il avait, sans difficulté, concédé le prêt un an auparavant (*le Monde* du 12 juin).

Surmédiatisation

Ce refus, un représentant de l'Etat est-il bien en droit de le signifier, même s'il y est poussé, comme Jack Lang n'a pas manqué de le signaler, par le droit moral d' *« un certain nombre d'artistes, choqués par les propos à caractère antisémite tenus par M. Jacques Médecin ? »*. M. Lang pouvait-il interdire un tel prêt, en son nom, même si cette décision avait été précédée – moins bruyamment –d'une lettre au MAMAC de M. Jean-Hubert Martin, directeur du Musée national d'art moderne (Beaubourg), et d'un coup de téléphone de M. François Barré, directeur du Fonds national d'art contemporain, les deux organismes prêteurs ?

Le signe même que cette affaire est mal engagée, sur des arguments suspects à force d'être irréfutables – quoi de plus recommandable qu'une levée de boucliers antiraciste ? – c'est la surmédiatisation dont elle n'a cessé de faire l'objet. Comme si le bruit entretenu autour de cette joute artistique voulait dissimuler qu'elle se déroule en marge du terrain approprié : la lutte politique contre Jacques Médecin, allié du Front national.

« La seule bonne querelle, nous a déclaré un peintre niçois indépendant, en lutte contre la politique municipale depuis trente ans, *c'est d'attaquer Médecin politiquement. Mais personne n'a jamais osé s'y frotter. Alors qu'on ne se replie pas sur une querelle de musée. Depuis quand ces joueurs de quilles que sont les artistes feraient-ils tomber un pouvoir de cette taille ? L'Etat ne prête pas de tableaux ? Qu'il refuse de construire des routes et un TGV ! »*

« On a saisi les mauvaises icônes », renchérit Michel Redolfi. Premier concerné par la coexistence pacifique Etat-Ville, puisque le Centre de recherches musicales qu'il dirige, le CIRM (1), bénéficiera désormais d'un cofinancement conventionné pour plusieurs années, ce compositeur né à la musique « aquatique » sur la côte ouest des Etats-Unis apprécie l'imbroglio niçois en connaisseur : *« Il s'opérait ici une séparation, très américaine, entre la circulation intellectuelle et la politique quotidienne. C'est en Californie, fief de Ronald Reagan, que sont nés les plus grands courants artistiques actuels. Deux strates existent à Nice aussi entre lesquelles il est périlleux de mener une diagonale. Tout ce qui se passe autour du MAMAC montre que le rapprochement du politique et de l'artistique ne crée rien d'autre qu'une confusion générale, des brouhahas vains, des discours tout faits. Le risque est que chacun se sente subitement nerveux : que les politiques se sentent désormais sur leur garde ; et que les artistes se refusent à vivre dans un contexte qui ne tient pas compte de ce qu'ils sont, dans leur complexité. Quand ils créent, ils font acte émotif et esthétique avant de faire acte social. »*

Désistement d'Arman

Bien sûr les motivations qui ont poussé Jack Lang à cette sanction sans précédent ne sont pas toutes d'ordre stratégique : déjà, en décembre dernier, il avait boycotté l'inauguration du Théâtre, construit pour Jacques Weber sur la même esplanade que le Musée, un Centre dramatique national pourtant, alors que le musée est *municipal*. Et *chacun comprend* que, comme le ministre, les critiques de l'AICA, sincèrement choqués par la petite phrase antisémite du maire de Nice, aient voulu sanctionner de manière exemplaire, symbolique, une dérive locale sans précédent.

Pourtant, chacun à Nice, fût-il farouchement anti-médeciniste, est gêné en constatant que ces vertueuses admonestations antiracistes arrivent bien tard (*« Jacques Médecin ne s'est jamais privé, dans ses discours, de parler de « bougnoules » et autres « petits beurs aux coins foncés. »*) On regrette *aussi que ce boycottage humiliant* ait eu besoin d'un détonateur et *pas du meilleur*.

Car ce musée de verre et de *béton – un béton recouvert de plaques de marbres* – c'est le genre de la maison –, ce musée réparti sur trois niveaux, sera consacré aux deux tiers à l'exposition des collections et pour le tiers supérieur – mieux éclairé : c'est le problème-clef des conservateurs – à une exposition temporaire, soit, pour l'inauguration, une grande rétrospective Arman.

Mais le 5 avril dernier, alors que Gilbert Perlein, l'un des deux conservateurs, avait terminé de puiser au mieux dans cette œuvre proliférante, Arman a fait savoir qu'il se désistait. L'avant-veille *avait été marquée par la démission* des trois conseillers municipaux juifs de la majorité municipale, cette démission ayant pour objet de protester contre le rapprochement du maire avec le Front national.

Militant du MRAP, Arman était sorti de ses gonds en apprenant le jumelage de Nice avec le Cap dans les années 70. Résidant très souvent aux Etats Unis, il se trouvait à Vence en avril. Cette fois encore, il fit savoir sa désapprobation avec virulence. L'ennui c'est que, dans le milieu des plasticiens niçois, ce coup d'éclat parut quelque peu déparé par des souvenirs tout frais : les invitations du maire souvent honorées par l'artiste, les photos qui le montraient fréquemment à ses côtés, la visite du musée encore en travaux, Médecin, Arman et César en tête, portant casque de sécurité, les autres plasticiens suivant en troupeau.

« Arman se considère comme le chef de file de l'école de Nice : il se conduit en conséquence. Par son refus d'exposer au musée (2), *il aura réussi à culpabiliser tous les artistes locaux qui y avaient mis pas mal d'espoir. Désormais celui qui accepte d'y présenter une exposition importante risque d'être traité de vendu à la municipalité. »*

A qui ce franc-parler sinon à Bernard Pagès ? Tenu en aussi grande estime par la critique qu'il vit socialement effacé, ce sculpteur est le seul plasticien, avec le peintre Gérald Thupinier, à n'avoir pas serré la main tendue par Jacques Médecin au moment de l'ouverture d'Acropolis. l'emphatique Palais des congrès qui clôt l'ambitieuse promenade des Arts construite sur le Paillon asséché.

« C'est là que Médecin a su se faire aimer des artistes, raconte Pagès. *Il a su persuader Arman, Sosno, César, Ben de donner des œuvres à la ville. Tout cela se faisait à l'amiable. La ville se chargeait de certains services. Il fallait signer une lettre de donation. La procédure ne m'a pas semblé nette. Et puis l'Acropolis est trop moche et les œuvres sont vraiment trop mal installées. »*

« Trop moche »

« Le nouveau musée, lui aussi, est moche, poursuit Bernard Pagès. *Il a été construit avant que les collections soient constituées, avant que les conservateurs soient nommés. Personne n'a été là pour imposer une volonté aux architectes. Acquises à la hâte, et au prix fort, à une époque où toutes les cotes montaient, les collections ne sont même pas très originales. Et on dirait que le bâtiment n'est pas des plus fonctionnels. Ils m'ont acheté une sculpture, qui est très bien, qui m'a donné du mal. Mais ils n'ont pas été capables de la faire monter à l'intérieur : elle peut entrer dans l'ascenseur, mais ne peut pas en sortir. Ils la prêteront à un autre musée... »*

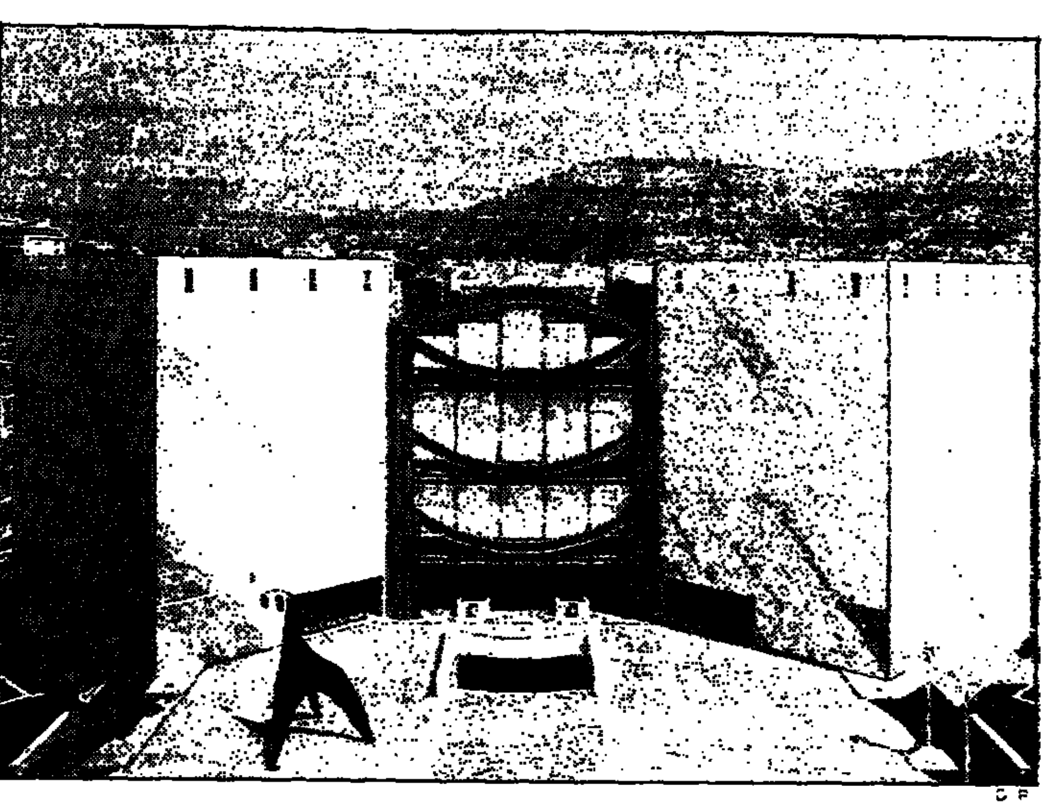
Et si « l'affaire » du musée ne prenait pas tant sa source dans la politique, dans l'antisémitisme, que dans l'évidence de voir s'édifier, sur une côte tant aimée des artistes, un bâtiment mal conçu, tant bien que mal rapetassé par des conservateurs tardivement désignés, un musée sans grâce, un musée passéiste ? C'est ce qu'affirme Lola Gassin, patronne des jeunes artistes et cofondatrice d'Art-jonction, seconde foire de l'art française, après la FIAC : *« Plutôt que de concevoir sa collection comme un portrait de famille de l'école de Nice, bien connue aujourd'hui, ce musée ne devait-il pas aider les enfants, décider de plans d'achat au profit de très jeunes artistes ? »*

Le MAMAC de Nice boycotté, c'est un peu l'histoire du chat et de la souris. Le chat, c'est l'État et les critiques parisiens associés. Ils ont cru, d'un revers de patte, d'un geste symbolique, atteindre l'adversaire là où il se croyait inattaquable : dans la manifestation même de son ambition culturelle (aucune ville française n'a payé aussi cher que Nice pour meubler son musée d'œuvres de ce siècle, et d'œuvres de qualité). Mais une souris n'étant jamais à cours de ressources lorsqu'elle se sent attaquée. M. Médecin a crié une fois de plus à l'impérialisme parisien, au scandale d'une ville traitée en paria par la capitale, au *« fascisme »*. Et le vieux réflexe de solidarité a joué.

Professionnel incontesté, protégé par sa réputation et ses fonctions à la direction des musées de France, M. Claude Fournet, qui dirige les treize musées de Nice, se refuse à toute déclaration. Le MAMAC est son bébé, dit-il ; voici dix-sept ans *qu'il se bat pour sa conception* : qu'on le laisse en paix au moment de l'accouchement. Une position claire de ce haut fonctionnaire – dans un sens médeciniste ou non – aurait tout de même rendu la vie plus facile aux conservateurs chargés de la délivrance. Gilbert Perlein et Jean Chaigneau.

Quant à André Sfar, l'un des trois conseillers municipaux dont le départ a tout déclenché, il ne se dit pas mécontent des événements, sauf que... *« symboliquement, le boycottage était nécessaire. Mais pour l'inauguration seulement. Si j'avais quelque poids dans cette affaire, je demanderais à Jacques Lang et aux artistes qui ont retiré leurs tableaux de cesser de pénaliser les Niçois, et ceci, dès le 22 juin »*.

ANNE REY



(1) Le CIRM est la principale victime indirecte du boycottage du MAMAC : ce centre spécialisé dans l'image fonctionnelle (musique de film, environnement urbain ou muséal) avait en effet choisi de faire coïncider le festival qu'il organise chaque année sous le nom de Manca avec l'ouverture au public du nouveau musée. Sont prévus, du 21 au 24, un concert-compact de Franck Royon Le Mée, des créations ou recréations de Berio, Jean-Etienne Marie, Michel Redolfi met en son le jardin botanique, Pascal Dusapin le jardin de Cimiez, et Luc Martinez, si tout va bien, installera son système interactif dans le musée. Renseignements au 93 88 74 68.

(2) L'interdiction d'Arman porte sur sa rétrospective qui devait être constituée de prêts recueillis auprès de collectionneurs ou de musées. Les trois Arman achetés par le MAMAC et propriété de la collection seront normalement exposés. Renseignements au 93 62 61 62 et auprès de Nice-communication : 93 13 22 36.

DANSE

Palmarès des Rencontres chorégraphiques internationales de Bagnolet

Le jury des Rencontres de Bagnolet 90, présidé par Merce Cunningham, a attribué ses récompenses :

– Grand Prix pour le ballet-théâtre : Aletta Collins (Phoenix Dance Company) pour *Gang of Five* (G.-B.).

– Grand Prix de la composition chorégraphique : Kilina Crémona Roger Méguin pour *Symphonie solitude* (Fr.).

– Grand Prix Cointreau pour la création contemporaine : Charles Cré-Ange pour *Noir Salle* (Fr.).

– Grand Prix SACD pour la première œuvre : Héla Fatoumi et Eric Lamoureux pour *Husaïs-bis* (Fr.).

[Ce palmarès suscite quelques interrogations : pourquoi inviter tant de compagnies étrangères pour finalement ne récompenser que des Français ? Pourquoi Kilina Crémona, chorégraphe dont on connaît depuis de longues années le travail, subventionné par le ministère, a t-elle été la seule candidate retenue pour la France ? Personne ne peut plus raisonnablement la considérer comme une chorégraphe débutante. La vocation intitiale de ces Rencontres – être un tremplin pour les jeunes compagnies – aurait-elle changé ? Le règlement est à revoir...]

DOMINIQUE FRÉTARD

ARCHITECTURE

Les « collines » bien inspirées

Les réalisations de Buffi et Lenormand, inaugurées le 18 juin, achèvent le projet Tête Défense

Sans qu'on y prenne vraiment garde, les « collines » ont poussé de part et d'autre de l'Arche de la Défense. Aussi noires que l'arche est blanche. Plates et tapies, couchées comme deux sphinx devant leur pyramide. Proches mais pas trop. Juste assez pour énerver les puristes de l'œuvre de Spreckelsen, mais pas assez pour porter ombrage au monument qu'elles contrebutent plutôt joliment, comme pour mieux faire parler cette grande cage vide qui fait basculer le paysage parisien vers les mystères de l'Ouest.

Ces deux bâtiments, au nord et au sud de l'Arche, signés par les architectes Jean-Pierre Buffi et Bernard Lenormand, font en fait intégralement partie de l'opération Tête Défense, aussi bien en terme d'organisation spatiale que de montage financier.

Dès le départ, pour compléter son monument du nombre de mètres carrés qu'exigeait le programme du concours, l'architecte danois Spreckelsen avait imaginé un ensemble de petits bâtiments carrés, quelque-chose comme la portée *piaillante de la grosse maman* Arche. La maîtrise d'ouvrage avait finalement réussi à convaincre l'impatient architecte que, si l'on pouvait faire avancer son histoire de nuages, cette histoire de collines autour du monument méritait d'être révisée, voire tout à fait repensée. L'histoire allait se charger de simplifier le processus.

L'impatience du gouvernement Chirac, en 1986 – intermède qui, sur le plan de l'architecture, consista principalement à aggraver les défauts des grands travaux et à pénaliser leurs qualités potentielles – contraignit la maîtrise d'ouvrage, la SEM Tête-Défense à chercher de nouvelles ressources financières pour faire face à ce qui s'annonçait comme un désengagement de l'Etat.

L'Etat, plus tard, garderait quelques billes, pour la gloire (la Fondation des droits de l'homme, dans le toit), ou les récupérerait pour y loger son ministère de l'équipement dans des bureaux, qui se révèlent donc être une bonne affaire. Mais le sort des collines était désormais scellé : elles devraient apporter quelque 50 000 mètres carrés supplémentaires aux 100 000 mètres carrés de l'Arche, soit doubler la surface de bureaux demandée aux premières collines.

Un projet astucieux

La mort de l'architecte danois, en mars 1987 – Paul Andreu prit le relai pour l'achèvement du monument –, conduisit la SEM à une procédure somme toute honnête. *Elle* demanda au même jury qui avait *déniché Spreckelsen de faire* concourir à nouveau les architectes primés lors du premier concours, en 1983, et celui-ci finit par choisir le projet de Buffi et Lenormand.

Un projet intelligent, ou plutôt astucieux. L'air de rien, il s'alignait modestement de part et d'autre de l'Arche, avançait l'idée de rue qui pouvait plaire à un jury moyen, et celle de « peigne » qui devait satisfaire un jury à l'avant-garde des modes et des stéréotypes. Il coupait le tout, au moins pour les collines nord, d'une vaste verrière qui pouvait permettre de sortir, en cours de discussion, une solide référence culturelle, comme la grande galerie marchande de Milan.

Or, à la réalisation, ce projet qui *se voulait modeste, pour ne pas faire* de l'ombre à l'Arche, et complaisant, *pour plaire à chacun, se révèle* être une fière réussite. Pas là où on l'attendait. Les deux « rues » qui jouxtent l'Arche sont froides, désertes, et le revêtement de granit noir aurait grand besoin d'un coup de fer à repasser, face au verre impeccable du monument de Spreckelsen. Les rues sont-elles vraiment trop étroites ? Les collines serrent-elles de trop près leur grande sœur ? Sans doute pas.

Il n'y a pas de sacrilège, mais il n'y a pas non plus, lorsqu'on s'en approche, de ces grands frissons architecturaux qu'apportent les juxtapositions réussies. Lorsqu'on *s'éloigne, les collines remplissent* leur rôle, qui est, au fonds, de réunir *l'Arche à l'incohérence formelle* de la Défense, de fermer l'esplanade à l'ouest pour n'autoriser que les courants d'air du grand cube évidé.

Les surprises des collines sont ailleurs. D'abord, si l'on veut bien mettre de côté cette histoire de revêtement noir, dont le défaut naît de la perfection voisine, on sera surpris par le soin apporté aux détails. Les collines sont en cela bien dans la lignée de l'Arche. Elles ont même une grâce, un soin du dessin, et de l'exécution, *une netteté des raccords*, qui en font des objets plus *proches que l'Arche elle-même* de cet immatériel dont rêvait Spreckelsen.

La grande nef qui est la marque des collines nord *remplit à la perfection* ce qu'on attend sans doute d'elle : *humaniser les bureaux qui la* bordent, sans distraire pour autant *les valeureux travailleurs de leur* tâche. Un bel espace neutre et lumineux. Il livre de belles perspectives *aux passants et il jouera bientôt son* rôle de galerie couverte – italienne ou *nordique* – *lorsqu'un* pont enjambera la voie circulaire qui, pour l'heure, *isole la Défense*.

Car l'autre réussite des collines est d'avoir multiplié les possibilités de circulation dans cet univers qui apparaissait à la fois comme un cul-de-sac et comme une zone passablement désertique. Un voie souterraine, et commerçante, passe sous l'Arche, reliant celle-ci aux collines et, par leur biais, aux autres ensembles de la Défense. Ainsi s'est rétabli cet ensemble cohérent, continu, dont rêvaient les promoteurs . D'autres voies, d'autres chemins intérieurs, apportent également la vie qui manquait et qui semblait devoir se réfugier dans le CNIT rénové.

Si l'on veut visiter le nouvel ensemble de la Défense, on aura *garde de ne pas oublier* les collines sud. L'élégance et l'habileté ont pallié *l'absence de nef, malgré* de stupides restrictions apportées à l'éclairage *des sous-sol*. Et *puis, on* se souviendra de ceci : au contraire de *l'Arche de la Défense, tournée vers* l'immensité de l'Ouest, vouée aux *vents et aux éternuements*, les collines, opération immobilière qui a *tourné au « mécénat urbain »*, se visitent pour leurs espaces intérieurs, pour leur hospitalité, leur amabilité italienne. Ce sont là de bons critères pour juger l'architecture, lorsque celle-ci doit s'effacer devant le génie d'une œuvre préexistante.

FRÉDÉRIC EDELMANN

CULTURE

EXPOSITIONS

Le Guerchin, victime de l'idéal

Le Louvre rend hommage au Guerchin. Occasion de vérifier que le bon goût ne fait pas toujours la bonne peinture

Depuis l'exposition des peintres du Seicento au Grand-Palais, l'art du dix-septième siècle italien, que l'on tenait volontiers pour *ennuyeux, pompeux et assez négligeable*, a retrouvé la faveur des musées. Que le Louvre célèbre Le Guerchin ne peut donc surprendre. L'œuvre de Giovanni Francesco Barbieri, surnommé Il Guercino, autrement dit le Loucheur, est en effet exemplaire des modes du temps et de l'opposition du naturalisme et du «grand style» *officiel*.

Commencée autour de 1620 – Le Guerchin était né à Cento, entre Bologne et Ferrare, en 1591 – sous le *signe du pittoresque et du trivial*, elle se plaça ensuite peu à peu sous celui du bon goût illustré par Dominiquin et Guido Reni, dont du reste Le Guerchin prit la place de chef d'école à Bologne à partir de 1642. Il y mourut en 1666, ayant étendu sa réputation aux cours d'Europe, qui lui commandaient volontiers des compositions religieuses.

Dans les salles du Pavillon de Flore, cette évolution est racontée en une vingtaine de tableaux qui appartiennent tous aux collections françaises. Autant les premiers, dont une *Vision de saint Jérôme* puissamment évoquée sur fond nocturne, séduisent par la vigueur de l'exécution et le sens de l'observation, autant ceux qui leur succèdent témoignent des efforts que Le Guerchin consentit pour troquer *ensuite son naturel* contre des artifices jugés plus éloquents.

Passées les années 1620, qui furent celles de son séjour à Rome *et de son ralliement* à ce *qu'il* est convenu d'appeler le classicisme, le peintre tempère, puis abandonne, ce qui faisait jusque-là l'essentiel, et le meilleur, de son style – les clairs-obscurs fortement contrastés, les allusions à la vie contemporaine, les saints représentés par des paysans, les anges par des garnements, frères des mauvais garçons du Caravage.

Les saints deviennent vraiment saints, c'est-à-dire qu'ils lèvent vers un ciel de plus en plus azur des yeux de plus en plus humides. Ses anges sont désormais angéliques avec application, ses héros héroïques avec sérieux. Ils font tous de grands gestes – immobiles – ils prennent la pose et attendent que le peintre ait achevé sa toile. Guère de liaisons entre eux ni entre eux et le décor : ce sont des figures d'atelier, lavées de toute personnalité distincte, puis décalquées sur un fond d'architecture et de ciel sans souci trop poussé de la vérité de la lumière, ni même de la cohérence de la scène.

On ne peut douter que ces tableaux, religieux pour la plupart, aient un intérêt historique et que la sociologie du goût y trouve matière *à déduction. Faut-il pour autant*, comme s'y aventure le catalogue, faire l'apologie de leurs *«qualités d'émotion sincèrement ressentie et de sensibilité picturale»*? La sincérité, qui n'est pas en art un mérite bien suffisant, ne paraît pas la qualité majeure de ces scènes mélodramatiques et l'on suspecterait plutôt Le Guerchin – qui eut, dit-on, un atelier si nombreux et efficace qu'il pouvait fournir juqu'à une vingtaine d'œuvres d'église par an – *d'avoir produit en série des images* de piété à la mode, grandes images certes, propres et d'une piété très démonstrative, mais factices. A trop chercher l'idéal, il rencontre le stéréotype académique . Ses œuvres de jeunesse sont infiniment plus justes et expressives.

Ce que la culture du bon ton ne gâche pas en lui, c'est son remarquable talent de dessinateur. Dans la trentaine de croquis et d'études à la plume présentés, il n'en est aucun qui n'intéresse, par son sujet, l'originalité du cadrage, l'habileté du trait et du lavis. Le Guerchin excelle à suggérer le mouve*ment, s'improvise caricaturiste* à l'occasion, construit fort adroitement ses paysages et, dessinant une pendaison dans la campagne, rivalise avec Jacques Callot. Bien plus que le peintre contraint qu'il devint à la longue, ce Guerchin-ci mérite qu'on lui rende hommage.

PHILIPPE DAGEN

► Pavillon de Flore, Musée du Louvre, jusqu'au 12 novembre.

Le bal des zappeurs

A Beaubourg, le Centre de création industrielle présente les avant-gardes du design londonien

Dans les milieux du design, celui qui ose parler de tendances est aujourd'hui regardé comme une bête curieuse, un rien démodé. Heureusement il y a les musées et leurs fonctionnaires consciencieux pour se repérer dans cet univers de plus en plus touffu.

A Beaubourg, le Centre de création industrielle (CCI) présente *Londres, images et objets du nouveau design*. Cette exposition fait partie du programme que s'est fixé le CCI : *«Observer les innovations, analyser l'émergence des nouvelles problématiques suscitées par le développement de l'identité européenne»*. Après Berlin et avant Milan (exposition initialement prévue en septembre et reportée), voici donc la capitale britannique dont la *«culture de rue, criarde, colorée, contestatrice»* est aussi célèbre que Big Ben et Buckingham.

Quarante-cinq designers (appellation qui réunit, ici, les créateurs de mode, d'objets et les vidéastes) ont été sélectionnés par John Thackara, trente-huit ans, directeur de recherches au Royal College de Londres, et responsable du Design Analysis International, une agence de conseil installée à Londres et à Tokyo. Cette société réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Elle organise des expositions pour Japan Airlines, des actions de promotion à Barcelone, «chasse des têtes» dans le monde entier, et permet à des sociétés «d'affiner leur image» à coup d'emballages ou de logos plus *modernes*.

Selon John Thackara, il existe actuellement deux types de demandes : le style «italien», synonyme de «very chic», de lignes classiques contemporaines, et le style «anglais», qui se subdivise lui-même en «british» (matières nobles, formes traditionnelles) et en «destroy», *subversif* et baroque. On trouvera ici un bel assortiment des variétés d'outre-Manche, mises en espace par Anand Zens, qui a fait des éclairages avec des fagots de cuivre et qui a utilisé du matériel de construction, petit chef-d'oeuvre «hard-tech». Le résultat n'a pas *manqué d'électriser François Burkhardt*, le directeur du CCI. Il s'esbaudissait, le jour du vernissage, devant *«ce néo-gothique raffiné décadent, ce côté après l'attentat...»*

Sont donc au rendez-vous tous les ferrailleurs distingués de la métropole anglaise : Marc Brazier Jones et sa chaise requin en bronze, Ron Arad, Nigel Coates, Tom Dixon, Jon Mills et sa coiffeuse de reine diabolique, en acier forgé et soudé . De lunettes «new-age» (Felicity) en soie peinte et imprimée (Carolyn Zuartermaine), il y a là, indépendamment de toute unité esthétique, un esprit com*mun* – entre dandysme et farces et attrapes – qui s'appuie sur l'exaspération des mélanges de matières ou de couleurs et les audaces formelles mêlant la dérision à l'utilitaire.

Au-delà de l'anecdote ou de la série limitée, on découvre au Centre Pompidou une ribambelle d'inventeurs, dont certains travaillent en liaison avec l'industrie (prototype de radio de Tony Dunne pour Sony, projet de casque ordinateur portable de Nick Oackley pour Philips). Mais il y a tout de même quelque chose d'un peu agaçant dans cette volonté de tout montrer en vrac, de présenter un concentré d'époque, de parodier l'avant-garde en voulant jouer à plus branché qu'elle. On en ressort l'estomac vide et la tête pleine de zigzags. Comme si, pour apprécier la créa*tion, il fallait zapper avant de s'en* servir.

LAURENCE BENAÏM

► CCI, Galerie des Brèves, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 30 juillet. Tél. : 42-77-12-33.

THÉATRE

Molière à l'italienne

Dario Fo monte deux farces de Molière à la Comédie-Française : un régal

Ils chantent en italien, grimpent sur des échelles instables, pirouettent, se balancent à la Tarzan sur des cordes, crachent vraiment du feu et métaphoriquement des flammes : ce sont les comédiens français sous la direction de Dario Fo.

Ils jouent deux pièces qui ne sont ni les meilleures ni les plus célèbres de Molière, une amorce de comédie, *le Médecin malgré lui*, et une pure farce, *le Médecin volant*, toutes deux écrites autour d'une même intrigue, sorte de *figure obligée pour* les auteurs du temps : la jeune fille est amoureuse d'un beau garçon, le père veut la marier à un barbon, elle feint d'être malade, un valet complice se déguise en médecin pour berner le vieux et aider les jeunes.

Dans ses attaques contre la profession, Molière s'est montré plus aigu, *rarement plus délirant. Les scènes* s'enchaînent comme des sketchs de music-hall, obéissent à des conventions qui n'ont plus cours, mais que l'on reconnaît. Les amuseurs, les *«entertainers»* de ce temps, enfants de Scaramouche et de Tabarin pouvaient sans doute s'en servir en virtuoses. Dario Fo connaît si bien cette tradition qu'il peut l'adapter à nos habitudes, la rendre familière.

Les gestes stylisés, simplifiés, portent une énergie de cirque. Le décor se transforme en un clin d'œil, les maisons bougent autour d'une place *méridionale*. On apporte la soi-disant malade sur un canapé. Sganarelle saute d'une fenêtre à l'autre, jouant deux personnages. On bat les *femmes*, on les fait tournoyer sauvagement, mais ce sont des poupées à visage humain. Un chien déguisé en mouton s'ébroue, très à l'aise dans *cette folie*...

On rit même des gags les plus attendus tant les comédiens français s'arrachent. Et puis, au-delà de la farce, se dessinent des caractères. Entre deux acrobaties, Catherine Hiegel fait de son personnage – la femme heureuse d'être battue – une coquette *libérée. Pour Antoine Vitez*, le spectacle devait ouvrir un cycle «Sganarelle». Le Sganarelle de Richard Fontana (*le Médecin malgré lui en première partie*) *est totalement* physique et joyeux, Celui de Christian Blanc *(le Médecin volant)* laisse deviner une souffrance, une colère. Il est *inquiétant et émouvant*. Dario Fo a accompli un miracle.

COLETTE GODARD

► Comédie-Française, en alternance. Exceptionnellement le jeudi 21 juin, le spectacle sera donné à 21 heures, ainsi que la représentation de Huis Clos ce mardi 19 juin. Tél : 40-15-00-15.

MUSIQUE

L'Orchestre du dix-huitième siècle

Au château de Sully, une merveille de notre époque

Forteresse médiévale et demeure seigneuriale, le château de Sully, défendu par ses tours rondes et son anneau d'eau dormante, fait le guet devant la Loire. Peu de sites s'ancrent si profondément dans notre histoire : Maurice de Sully, fondateur de Notre-Dame de Paris, Jeanne d'Arc, que La Trémoille voulut ici tenir prisonnière, le grand ministre d'Henri IV, sans oublier les jeux théâtraux de Voltaire.

On ne s'étonnera donc pas d'y voir jouer *Cosi fan tutte* le 15 juillet prochain. Car, depuis seize ans, se déroule à Sully un festival de haute qualité, animé par François Serrette. Et, comme la pluie menaçait dimanche, il s'est transporté de la cour d'honneur du château à l'orée de la forêt, sous une immense tente qui peut recevoir *trois mille auditeurs et se révéla* un écrin idéal pour l'Orchestre du dix-huitième siècle de Franz Brüggen.

Schubert, Beethoven, Haydn, un *programme bien classique*, mais une interprétation inimitable, une impression prodigieuse. Bien sûr, ce sont des instruments anciens, des cordes de boyau, des bois... en bois, des trompettes et cors sans piston, mais, pour délicieuse qu'elle soit, la sonorité de cet orchestre-type «de Mannheim» n'est peut-être pas l'essentiel.

Justesse des accents, homogénéité absolue des coups d'archet et du mélange instrumental, génie du phrasé authentique et intemporel, on est au niveau des plus grands, des «aristocrates» : un Klemperer, un Beecham. Ceux-ci sont morts. Nous avons le bonheur d'entendre Brüggen et son orchestre.

JACQUES LONCHAMPT

► L'Orchestre du dix-huitième siècle jouera Bach et Schubert ce mardi 19 juin, salle Pleyel, et Philips vient de publier toute une série de ses merveilleux enregistrements : *Messe en si mineur* de Bach (Phi 426 238); de Haydn, *Symphonies n° 90 et 93* (422 022) et *101 et 103* (422 240); de Mozart, ouverture des *Noces de Figaro et Symphonie de Prague* (426 231), *Symphonie n° 39 en mi bémol*, avec la *2ᵉ Symphonie* de Beethoven (422 389), *Concerto et Quintette avec clarinette* (420 242).

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La sixième conférence internationale sur le sida

Douze mille personnes réunies à San-Francisco vont établir le bilan de la lutte contre l'épidémie

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

LA sixième conférence internationale sur le sida aura-t-elle lieu ? Vingt-quatre heures avant l'ouverture officielle de ce congrès, qui doit se tenir du 20 au 24 juin à San-Francisco, les organisateurs – et la police – sont sur le pied de guerre. Oui ou non, les groupes *activistes, qui protestent* en particulier contre la politique américaine d'immigration restreignant sévèrement l'obtention de visas pour les séropositifs désirant se rendre aux Etats-Unis, mettront-ils leur menace de perturber le bon déroulement du congrès à exécution ? Ou bien attendront-ils la Gay Pride Parade de dimanche prochain, à laquelle devrait participer comme chaque année 100 000 à 200 000 personnes pour manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement américain, coupable, selon eux, de ne pas accorder suffisamment de moyens à la *lutte contre le sida et de ne pas* lutter assez efficacement contre les mesures discriminatoires à l'encontre des *séropositifs* ?

Pour la première fois, une conférence internationale sur le sida a lieu dans un des épicentres de l'épidémie. A San-Francisco, plus sans doute que partout ailleurs aux Etats-Unis, le sida a déclenché une mobilisation sans précédent. Sur 740.000 habitants, 5 700 sont déjà morts du sida et 8 700 sont actuellement atteints par la maladie. On *compte de 18 000 à 35 000 séropo*sitifs. La plus importante communauté homosexuelle des Etats-Unis, *la ville-phare de tous les* mouvements de libération des années 70, a payé un lourd tribu à cette épidémie.

Dans ces conditions, que peut-on attendre d'un congrès auquel devraient participer quelque 12 000 personnes, dont près d'un millier de journalistes, et pour lequel les autorités municipales ont mis en place des mesures de sécurité sans *précédent ? En dépit des* 2 500 communications ou posters qui seront présentés, les spécialistes ne s'attendent guère à l'annonce de résultats fracassants. On devrait plutôt voir confirmer certaines tendances enregistrées ces derniers mois.

A commencer par la possibilité de fabriquer un vaccin. L'an dernier, au congrès de Montréal, avaient été rapportés les preermiers résultats positifs de vaccination chez le singe. Depuis, des expériences, conduites parallèlement par l'équipe de Ronald Desrosiers au New England Regional *Primate Center* de Southborough (Massachusetts) et par celle de Michael Murphy Corb au Delta *Regional Primate Center* de New-Orleans, ont montré qu'il était possible de protéger des singes macaques immunisés avec du virus (il s'agissait de SIV) entier tué contre une maladie qui ressemble beaucoup au sida et qui est causée par ce même SIV. Bien que promet*teurs, ces résultats avaient laissé* plus d'un chercheur sceptique, d'abord parce qu'il pouvait sembler hasardeux de vouloir induire une protection efficace avec du seul virus entier tué, et d'autre part parce que cette méthode pouvait sembler trop risquée. La crainte est que ces virus n'aient été qu'incomplètement inactivés et que le matériel génétique qu'ils contiennent *puisse se recombiner* avec les gènes d'un autre virus et, de ce fait, induire l'apparition d'une autre maladie.

De récents travaux suggèrent heureusement qu'il est possible d'immuniser un singe avec seule*ment des protéines virales* ou des fragments protéiques. Ainsi, en avril dernier, à Keystone (Colorado), le professeur Marc Girard de l'Institut Pasteur a-t-il montré qu'on pouvait protéger des singes contre une infection HIV uniquement grâce à un mélange de protéines contenues dans ce virus. Et la semaine dernière, la firme Genenentech Inc. de South San Francisco a *annoncé que ses chercheurs* étaient parvenus à vacciner deux chimpanzés avec une protéine d'enveloppe.

Pour autant, tous les obstacles ne sont pas encore levés. Tant s'en faut. Pour faire la preuve qu'ils étaient bien vaccinés, tous ces animaux *ont ensuite reçu du virus par* voie intraveineuse. Mais il s'agissait des mêmes souches de virus *que celles qui avaient servi à fabri*quer le vaccin. En aucune façon les conditions de laboratoire ne sont les mêmes qu'à l'état naturel. Le virus du sida est en effet extrêmement variable et, pour être efficace, un vaccin devra protéger *contre toutes les souches qu'une* personne, quelle qu'elle soit, est susceptible de rencontrer. Cela dit, un certain nombre d'arguments tendent à montrer qu'en immunisant avec une souche virale, on parvient à protéger contre d'autres souches. Les expérimentations menées par Erling Norrby au Karolinska Institute de Stockholm vont dans ce sens puisqu'elles montrent qu'en vaccinant des macaques avec du HIV-2 (un virus proche du SIV), et en les infectant ensuite avec du SIV, *on ne voit pas appa*raître de maladie.

Faisabilité d'un vaccin ne veut pas dire mise au point. Et ce n'est pas demain, ni même dans un avenir proche, que l'on pourra vacciner la population du globe contre le sida.

Pour ce qui est du traitement, rien non plus de très miraculeux n'est à attendre de ce congrès. Les seuls médicaments anti-sida utilisés actuellement sont l'AZT, le ddI et le ddC. Ce sont tous les trois des inhibiteurs de la reverse transcriptase, une enzyme nécessaire à la réplication du virus. Mais l'utilisation de ces trois produits est limitée à cause de leur toxicité et de leurs nombreux effets secondaires. De récents travaux viennent heureusement de montrer qu'avec de plus faibles doses, on peut non seulement diminuer l'intensité et la fréquence des effets secondaires, mais aussi augmenter l'efficacité de ces médicaments (*le Monde* du 18 janvier). Ces constatations sont importantes dans la mesure où elles laissent penser que le ddI et le ddC pourront être utilisés comme des traitements substitutifs de l'AZT, diminuant ainsi le risque de survenue de résistances médicamenteuses.

D'autres médicaments, qui agissent par d'autres biais que la reverse transcriptase et dont on devrait entendre beaucoup parler lors du congrès, sont actuellement en cours d'expérimentation. C'est le cas en particulier des inhibiteurs de la protéase, une enzyme nécessaire à la formation et à la maturation des particules virales. Ces produits commencent tout juste à être testés cliniquement, et il est donc trop tôt pour apprécier leur éventuelle efficacité.

Un autre produit, l'alpha-interféron, a lui aussi permis d'obtenir des résultats prometteurs. Clifford Lane, du National Institute of Allergy and Infectious Disease (Bethesda), a publié le 1er juin dernier dans les *Annals of Internal Medicine* une étude montrant que l'interféron est capable de ralentir le développement de la *maladie chez des gens séropositifs* mais encore asymptomatiques. Il se pourrait que son association par exemple à de l'AZT *puisse avoir des* effets bénéfiques.

La recherche fondamentale, mais aussi l'épidémiologie, ne seront pas absentes du congrès de San-Francisco. A la lumière des travaux menés à l'Institut Pasteur de Paris par le professeur Simon Wain-Hobson, qui avait *isolé chez le chimpanzé le virus* animal le plus proche du HIV-1 (*le Monde* du 25 mai), les chercheurs tenteront en particulier de répondre à ces questions toujours sans réponse : D'où vient le virus du sida ? Pourquoi, un jour, s'est-il « réveillé » et a-t-il déclenché cette épidémie qui a dores et déjà infecté 5 à 6 millions de personnes dans le monde ?

FRANCK NOUCHI

BERTRAND GUICH

Sombres prévisions épidémiologiques

Plus le temps passe et plus, malheureusement, les sombres prévisions des épidémiologistes se vérifient. Et si quelques incertitudes demeurent quant à l'exacte *proportion des per*sonnes séropositives qui développeront (et dans quel délai) un sida clinique, les relevés chiffrés du nombre de malades confir*ment* l'inquiétante progression de l'épidémie. Une progression qui, compte tenu de la durée de *la période d'incubation et de la* part croissante prise par la transmission hétéro-sexuelle, continuera, quoi qu'on fasse, durant plusieurs années.

C'est ainsi, par exemple, que le dernier rapport trimestriel de la surveillance du sida en Europe, mis à jour au 31 mars dernier, conclut à une augmentation *de 60 % du nombre des* cas entre mars 1989 et mars 1990 (1). On est ainsi passé pour trente-deux pays européens de 21 287 à 34 967 cas. *Entre décembre* 1989 *et mars* 1990, la France *a recensé* 835 cas (soit environ 65 par semaine) arrivant ainsi devant l'Italie (761), l'Espagne (662), la RFA (347), le Royaume-Uni (327) et les Pays-Bas (115).

En valeur relative, c'est la Suisse qui recense le taux le plus élevé de malades (190 cas *par million* d'habitants). La France arrive en seconde position (173), suivie de l'Espagne (135), *du Danemark (112) et de* l'Italie (105). A titre de comparaison, ce taux est de 515 par million d'habitants aux Etats-Unis. Alors que la plupart des *pays d'Europe de l'Est* indiquent être faiblement touchés (moins de six cas par million d'habitants), *la Roumanie a recensé* à elle seule près de 500 cas dont la grande majorité concerne des enfants de moins de cinq ans, infectés par des micro-transfusions de sang contaminé (*le Monde du 8 février 1990*). *Pour* l'Europe de l'Ouest, les observateurs notent des différences sensibles entre les pays : la France, l'Italie, l'Espagne et la Suisse montrent des accroissements comparés au Danemark, à la RFA, aux Pays-Bas et au *Royaume-Uni.*

L'analyse détaillée de l'en*semble des données permet* aussi aux épidémiologistes de noter que la progression de l'épidémie (calculée en pourcentage d'accroissement annuel de l'incidence) a tendance, après avoir été rapide, à ralentir à la fois chez les toxicomanes et de *manière plus marquée chez les* « homo-bisexuels ».

A *l'inverse,* le pourcentage de cas diagnostiqués dans le groupe de transmission hétérosexuelle continue à augmenter régulièrement. C'est dire une nouvelle fois l'importance autant que l'urgence qu'il y aurait à mettre en œuvre des *moyens autrement plus impor*tants et plus ingénieux pour réussir à convaincre le plus grand nombre – et les plus jeunes – de la réalité d'un risque de contamination à partir des rapports sexuels.

J.-Y. N.

(1) *« Surveillance du sida en Europe. »* Rapport trimestriel n° 25. Centre collaborateur OMS pour le *sida. Institut de médecine et d'épidémiologie* africaines et tropicales, 10, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris.

Un entretien avec le professeur Luc Montagnier

« Nous devons nous considérer en état de guerre »

« Pouvez-vous nous résumer les grandes tendances actuelles de la progression de l'épidémie de sida ? Qu'en est-il précisément de la transmission hétérosexuelle du virus ?

– En bref, on peut dire que, dans les pays occidentaux, l'épidémie ne progresse pas de manière uniforme. *Ainsi les derniers chiffres* européens montrent-ils un très net recul de la maladie chez les homosexuels. On observe aussi dans certains milieux de toxicomanes une tendance à préférer ne plus s'administrer de drogues par voie intraveineuse. Pour ce qui est de la transmission hétérosexuelle, il convient d'apporter quelques précisions importantes. Le sida n'est pas, en effet, transmissible de manière aussi fréquente que peuvent l'être la blennorragie ou la syphilis. *Ainsi cette épidémie évo*lue-t-elle sur un mode plus insidieux qu'explosif. Cette différence *fait que le* nombre de partenaires joue en réalité de manière très différente. Pour une personne contaminée ayant de nombreux rapports sexuels avec un partenaire unique, il existe un risque élevé de transmission du virus à ce dernier, le risque de transmission épidémique étant quasi nul. A l'inverse, qu'une personne infectée ait des rapports sexuels uniques ou espacés avec de nombreux *partenaires ne constitue* pas un risque élevé de contamination pour chacun de ces partenaires, mais il y a risque de diffusion épidémique. Compte tenu de ces données, plusieurs calculs suggèrent que c'est au-dessus de cinq partenaires qu'il y a un risque de transmission épidémique. Autrement dit, certaines études prospectives laissent penser que, si chacun *avait moins* de cinq partenaires durant toute sa vie, l'épidémie s'éteindrait d'elle-même.

» En revanche, dans les régions tropicales, la transmission par voie hétérosexuelle est nettement plus importante, nettement plus rapide que dans les pays occidentaux. Peut-être à cause d'une promiscuité plus grande, peut-être aussi à cause de co-facteurs que l'on ne connaît pas encore.

– Sept ans après la découverte par votre équipe du virus du sida, où en est-on de l'analyse moléculaire de cet agent infectieux ? La biologie moléculaire aura-t-elle bientôt achevé le déchiffrage de la structure et des fonctions de ce virus ?

– On est toujours ici dans le domaine de l'exploration. L'intérêt *est* aujourd'hui de plus en plus marqué pour les « petits gènes » du virus, les gènes qui ont un rôle de *régulation*. On connaît, pour le VIH, neuf ou dix gènes dont quatre ou cinq semblent être des régu*lateurs, certains régulateurs* positifs, d'autres négatifs. Mais il y a encore des incertitudes, de nombreuses *discussions scientifiques,* quant à la fonction exacte de certains régulateurs négatifs. En particulier, pour ce *qui est du gène* « nef » et de son rôle dans la latence du processus de reproduction virale.

– La mise au point de traitements efficaces contre le sida impose-t-elle la compréhension totale des structures et des fonctions des différents constituants du virus ?

– Pas forcément, mais elle peut aider. L'une des directions les plus importantes des recherches à l'heure actuelle porte sur la compréhension de la régulation de l'expression du virus en fonction de *l'état d'activation* des cellules cibles que sont, pour lui, les lymphocytes. Il y a aussi le problème *de l'infection des autres cellules,* comme les macrophages. Il y a encore le problème de la neuropathologie : comment le virus réussit-il à induire des troubles de fonctions nerveuses, alors même qu'il n'infecte pas les neurones ?

– On évoque depuis longtemps les problèmes soulevés par la très grande variabilité de la structure du virus du sida. Cette variabilité pose-t-elle de vrais problèmes quant à la mise au point d'agents thérapeutiques et de vaccins anti-sida ?

– On sait maintenant que l'une des régions-clés pour faire un vaccin se situe dans la protéine Gp 110 qui enveloppe le virus. Cette protéine comporte, en particulier, une « boucle », faite d'une trentaine d'acides aminés, dont la *structure peut être* changeante, variable. Cette boucle tournée vers l'extérieur sert probablement au *virus à entrer dans la cellule qu'il* infecte. Mais c'est aussi, peut-on dire, le talon d'Achille du virus, dans la mesure où *cette boucle est* exposée vers l'extérieur et qu'elle induit la production d'anticorps par l'organisme. Le virus sait toutefois se défendre en modifiant cette structure, d'où le nom de « boucle hyper-variable » pour cette dernière. La question était de *savoir si cette variabilité* était aléatoire d'un malade à l'autre, ce qui aurait empêché, en fait, la fabrication d'un vaccin efficace. On sait maintenant qu'en Europe et aux Etats-Unis il y a un nombre assez restreint de souches virales qui infectent la majorité des sidéens. Ce nombre n'étant pas très élevé, on peut en faire l'inventaire et mettre au point un vaccin polyvalent *contre trois, quatre ou cinq* souches. La fabrication d'un tel vaccin est donc possible. La plus *grande difficulté, là encore, réside* en Afrique, où la variabilité des virus est beaucoup plus grande, soulevant d'importants problèmes, d'autant qu'on n'a pas commencé encore à faire l'inventaire complet de ces souches.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 20

SCIENCES ◆ MEDECINE

Les salaisons du nucléaire

Le stockage des déchets hautement radioactifs inquiète les populations partout en Europe. La France a gelé son programme pour un an, l'Allemagne continue non sans cahots

DE hauts murs protègent le laboratoire souterrain de Gorleben (Basse-Saxe) pour le stockage des déchets nucléaires allemands. A leur sommet, braqués vers la campagne aussi déserte que verdoyante, des canons à eau attendent d'éventuels manifestants. Avec leur tourelle munie d'un écran de Plexiglas, ils ressemblent à des mitrailleuses, et M. Armand Faussat, directeur adjoint de l'Agence nationale (française) pour la gestion des déchets nucléaires (ANDRA), en visite avec un groupe de journalistes, semble sérieusement choqué. *« Nous n'en sommes heureusement pas là »*, murmure-t-il, mal à l'aise. Peut-être pour éviter de telles extrémités, le gouvernement a en effet décidé en février dernier, un gel d'un an des travaux sur les sites sélectionnés en France pour des installations de ce type. En attendant des jours meilleurs, l'ANDRA participe aux expériences – semblables à celles qu'elle aurait dû y faire – menées en Allemagne fédérale comme à Gorleben, en Belgique, en Suisse ou en Suède.

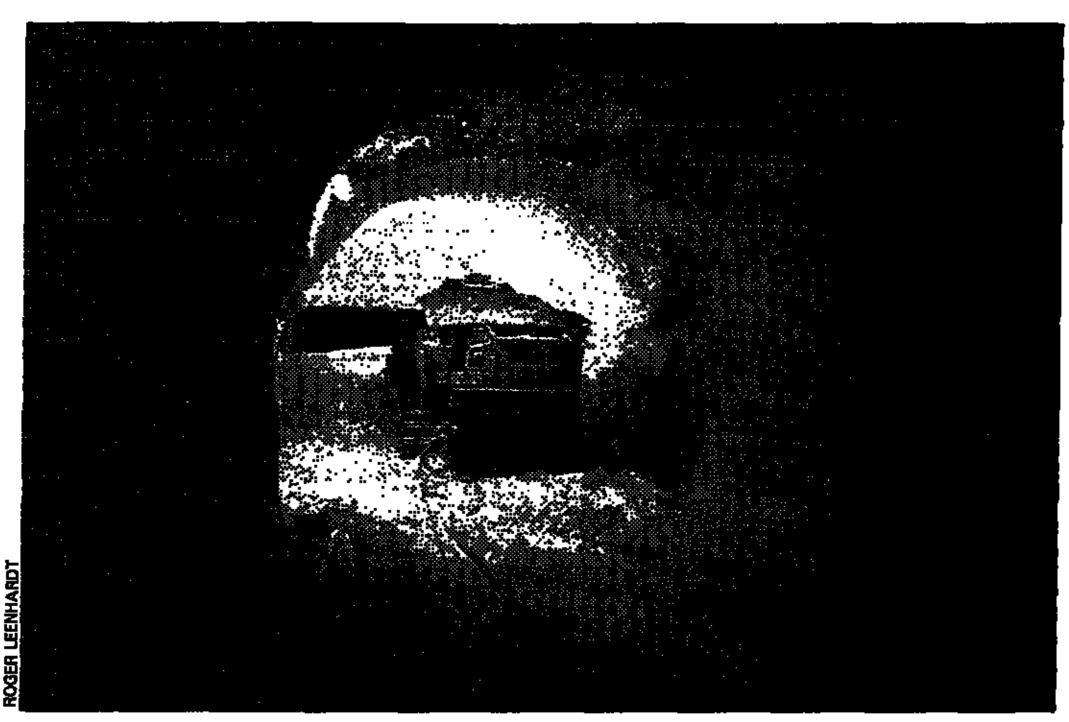
Les spécialistes divisent les déchets radioactifs en trois catégories. Les «déchets à vie courte» de faible ou moyenne activité (catégorie A), et les «déchets à vie longue», de faible ou moyenne activité (catégorie B), ou de très haute activité (catégorie C). En France, les premiers, qui deviennent inoffensifs au bout d'environ trois cents ans, sont stockés définitivement en surface, dans des fûts de béton recouverts d'une couverture étanche d'argile, sur des sites spécialement aménagés au centre de La Hague (Manche), et, à partir de l'année prochaine, à Soulaines (Aube). Les autres, entreposés provisoirement sous haute surveillance à Marcoule et à La Hague, peuvent rester dangereux pendant des milliers d'années. Un quasi-consensus s'est imposé dans tous les pays nucléarisés à leur sujet : la seule façon raisonnable de s'en débarrasser est de les enfouir à très grande profondeur dans des couches géologiques stables.

Au terme d'une campagne de prospection géologique, l'ANDRA a sélectionné quatre sites pouvant éventuellement convenir : Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) dans le granite, Montcornet (Aisne) dans l'argile, Montrevel (Ain) dans le sel, et Segré (Maine-et-Loire) dans le schiste. Le moratoire de février est intervenu ensuite. Avant lui, le programme prévoyait la sélection du meilleur emplacement au début des années 90. Un laboratoire aurait ensuite été creusé à la profondeur requise, afin d'observer *in situ* le comportement des roches à la chaleur et aux radiations dégagées par les déchets hautement radioactifs, en vue d'un choix définitif vers l'an 2000. Coût estimé : trois à quatre milliards de francs pour les études, dix à quinze autres pour la construction du site. Soit environ le prix d'une tranche nucléaire, ou 2 % de la valeur du parc d'EDF.

Granite ou dôme de sel ?

De prime abord, le granite semblait tout indiqué. La réputation de solidité de cette roche cristalline massive n'est pas usurpée, et elle diffuserait bien la chaleur que dégagent les déchets hautement radioactifs. De plus, les mineurs et les spécialistes français des travaux publics ont une grande expérience de ce terrain qui se fore et se taille sans problème technique majeur. Hélas, les couches granitiques sont souvent truffées de fissures où l'eau circule en abondance, risquant ainsi d'emmener les radioéléments jusqu'aux nappes phréatiques. L'ANDRA suit néammoins de près les expériences menées par les Suisses et les Suédois dans leurs laboratoires souterrains taillés dans le granite de Grimsel et de Stripa. Elle participe aussi aux études de son homologue belge dans un laboratoire creusé dans l'argile à Mol, au nord-est de Bruxelles. Si l'argile diffuse moins bien la chaleur que le granite, son imperméabilité proverbiale constitue un argument de poids. Les Belges ont pu démontrer par ailleurs qu'elle était moins difficile à forer et à creuser que ne le craignaient les spécialistes. Les Français sont en revanche les premiers à vouloir expérimenter les schistes. Et si certains estiment que ces roches pourraient convenir, ils admettent cependant mal connaître leur comportement en profondeur.

Pour l'instant, en fait, le milieu le mieux connu reste le sel. Les Allemands possèdent une solide expérience du stockage des produits dangereux dans les dômes de sel qui truffent leur sous-sol. C'est ainsi que, depuis 1979, la mine de Herfa-Neurode (Hesse) accueille les déchets chimiques les plus dangereux venus de toute l'Europe. En matière nucléaire, Gorleben n'est qu'un laboratoire en cours d'installation dans un dôme de sel vierge, à plus de 800 mètres de profondeur. Mais l'ancienne mine d'Asse (Basse-Saxe), à 60 km à l'est de Hanovre, a reçu – officiellement – 124 500 fûts de déchets faiblement radioactifs et 1 300 autres de déchets de moyenne activité, entre 1965 et 1979, date à laquelle l'autorisation de stockage n'a pas été renouvelée.



ROGER LEENHARDT

Creusement d'une galerie dans la mine de sel d'Asse (Basse-Saxe), l'un des sites sélectionnés par les Allemands pour le stockage des déchets hautement radioactifs.

Une nécropole blanche

On l'atteint après une descente vertigineuse dans les entrailles de la Terre en ascenseur grillagé, puis quelques kilomètres de galerie en pente douce, parcourus en camion à vive allure. A plus de 700 mètres de profondeur, le cimetière nucléaire d'Asse est une nécropole blanche de 60 mètres sur 40 pour 15 mètres de haut. Température ambiante : quarante degrés. Les fûts de déchets faiblement radioactifs ont été poussés pêle-mêle en contrebas de la plate-forme d'accès, avant d'être recouverts au bulldozer de blocs et de poudre de sel. En partie seulement : certains dépassent encore, à mi-pente. En fait, cette salle inachevée est visiblement destinée aux visiteurs. Mais il en existe une douzaine d'autres similaires, qui sont, elles, entièrement obturées.

Les 1300 containers, remplis chacun de 200 litres de déchets moyennement radioactifs sont un peu plus loin. *« Ici, sous vos pieds »*, lance, en montrant une dalle au détour d'une galerie, M. Klaus Kühn, directeur des installations d'Asse . *« Vous n'en êtes séparés que par 6 mètres de sel, mais la radioactivité ici n'est que de 50 millirems par an, soit la moitié de la radioactivité naturelle moyenne sur Terre! »* C'est que le sel est, naturellement, l'une des roches les moins radioactives de la planète (moins de 7 millirems par an dans les salles vides à Asse). En revanche, sa densité importante en fait un très bon isolant – comparable au béton – contre les radiations.

Les mines de sel semblent constituer la nécropole idéale . Ces formations géologiques n'ont pas bougé depuis quelques soixante-dix millions d'années. Elles sont complètement imperméables à l'eau. Le sel se taille facilement, et «tient» sans exiger un quelconque étayage, comme en témoignent les voûtes impressionnantes des véritables cathédrales que sont les salles de certaines mines. Mais cela ne l'empêche pas de «fluer». C'est-à-dire que cavités et galeries se referment, lentement mais inexorablement, au rythme de 8 mm par an (3 cm par mois quand on chauffe le sel à 250 degrés, la température des containers de déchets hautement radioactifs), et cela sans effondrement ni fissures, un peu comme le ferait, par exemple, du miel solide. Résultat, espèrent les spécialistes, quand un stockage aura été rempli, les fûts, très peu corrodés en raison de l'absence d'humidité, seront au bout de quelques siècles entourés d'une gangue de sel parfaitement étanche de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

L'opposition des Verts

Comme voulaient le faire les Français, les Allemands étudient, en coopération avec l'ANDRA, les Pays-Bas et l'Espagne, le comportement du sel soumis aux températures et aux radiations (*le Monde* du 23 décembre 1987). Mais pourront-ils poursuivre leurs travaux? La dernière expérience en date, qui devait mettre en œuvre des colis de déchets hautement radioactifs fabriqués spécialement, n'a pas encore obtenu de feu vert officiel, et l'autorisation risque de se faire attendre. Les élections en Basse-Saxe viennent en effet d'être remportées par une coalition socialistes-Verts dont les membres avaient clairement annoncé lors de la campagne qu'ils s'opposeraient à toute activité d'ordre nucléaire sur le territoire du Land. Asse et Gorleben devront-ils fermer? *« Le stockage des déchets concerne tout le pays, donc le pouvoir fédéral, et le gouvernement d'un Land ne peut pas tout arrêter pour de simples raisons politiques »*, s'indigne M. Klaus Kühn, qui s'affirme par ailleurs *« désolé »* du moratoire décidé par la France.

Si la tendance générale en Europe ne les porte pas à l'optimisme, les responsables allemands du programme de gestion des déchets nucléaires ne semblent guère avoir de doutes sur l'issue finale de ce bras de fer avec l'opinion et les Verts. Derrière ses murs et ses canons à eau, le site de Gorleben, simple laboratoire, est quand même doté d'un ascenseur suffisamment puissant pour y descendre éventuellement les «châteaux» de 65 tonnes qui contiennent les déchets hautement radioactifs.

Chez nous comme ici, il faudra bien trancher un jour, souligne un expert français. *« La gestion de la fin du cycle nucléaire (lire ci-dessous le point de vue de M. Jean-Paul Schapira) mérite effectivement un débat qui doit être tenu. Mais quelle qu'en soit l'issue, des déchets seront toujours produits. Qu'il s'agisse de combustibles irradiés laissés en l'état, ou du résultat d'un retraitement plus ou moins poussé, les techniques de stockage ne diffèrent guère. Et même en cas d'arrêt du nucléaire, il faudrait bien mettre quelque part les déchets entassés provisoirement dans les piscines de La Hague et de Marcoule. »*

De plus, si la France peut hésiter entre quatre types différents de formations géologiques, le sous-sol allemand comporte tellement de dômes de sel (près de 200 rien qu'en République fédérale!), que ce choix semble s'imposer. Ce sera donc probablement, tôt au tard, Gorleben ou Asse. La Belgique se trouve d'ailleurs dans une situation similaire avec l'argile. Pour l'instant, les Verts belges n'ont pas encore pu gêner les travaux du laboratoire de Mol. Il est vrai qu'il est creusé sous le site du Centre d'études nucléaire, l'équivalent belge de Marcoule. Une grande partie des déchets concernés s'y trouvent déjà, en surface, non loin d'une usine de fabrication de combustible au plutonium! Les riverains n'ont pas grand-chose à perdre...

JEAN-PAUL DUFOUR

Un entretien avec le Pr Luc Montagnier

Suite de la page 19

– Pensez-vous, dans ces conditions, que la mise au point d'un vaccin anti-sida efficace est une chose aujourd'hui réellement envisageable?

– On ne savait pas jusqu'à ces derniers temps si un tel vaccin pouvait être fabriqué. Nous pensons maintenant, à partir de données obtenues chez le macaque d'une part, chez le chimpanzé, de l'autre, que la chose est théoriquement possible. Il n'y a pas d'obstacles au fond à faire un vaccin contre le virus du sida de la même manière qu'on a su faire des vaccins contre d'autres virus. Précisons : dans le système SIV-macaque (où le virus est proche du VIH 2 mais pas du VIH 1), on sait protéger, par des vaccins de confection conventionnelle, des singes contre l'infection et contre la maladie. Mais on n'a pas, à mon sens, à partir de là, le droit d'extrapoler directement ces résultats au sida humain. Dans un autre système, VIH 1-chimpanzé, l'animal ne fait pas de maladie, mais permet toutefois de déterminer, grâce à l'observation de ses anticorps, s'il peut résister à l'infection virale. Pour l'instant, l'équipe Pasteur-Mérieux a obtenu sur deux chimpanzés une certaine protection, pour un certain temps et pour une certaine souche de virus. L'équipe californienne de la société Genentech annonçait, il y a peu, dans la revue *Nature*, des résultats similaires. Il faut toutefois encore beaucoup de prudence, attendre, reproduire ces résultats, avant d'affirmer qu'une telle protection est suffisante pour faire un vaccin. Il faudra savoir combien de temps cette protection durera, contre quelles souches de virus elle protégera. Il faudra aussi trouver une solution aux problèmes soulevés par la variabilité virale. Je veux dire par là que le vaccin anti-sida n'est pas pour demain et que rien n'est envisageable à court terme.

– Les autres expérimentations de vaccin sur l'homme, déjà tentées ici ou là, permettent-elles d'envisager une solution applicable à grande échelle?

– Non. Ces essais ont été spectaculaires mais je pense qu'ils ne fourniront pas avant longtemps une réponse claire. On a voulu, ici, mettre la charrue avant les bœufs. La voie rationnelle, c'est celle choisie par Pasteur-Mérieux : d'abord travailler sur des chimpanzés, avant d'envisager de passer à l'homme. Il ne s'agit d'ailleurs là que de la voie traditionnelle, toujours mise en œuvre par la vaccinologie.

– Parallèlement à la démarche vaccinale, où en êtes-vous de la mise au point de médicaments efficaces contre le sida?

– Pour répondre à cette question, il faut rappeler qu'il y a, pour schématiser, deux conceptions de la physiopathologie du sida. Dans la conception classique, c'est le virus VIH qui fait tout, et la thérapeutique vise donc avant tout le virus et les infections opportunistes qui caractérisent aussi la maladie. Contre le virus du sida, on a un médicament dont l'efficacité est reconnue : l'AZT. Celui-ci, toutefois, n'est que partiellement actif *in vivo*, pour un temps limité, et certaines souches du virus peuvent résister à ce médicament sans qu'on sache encore exactement pourquoi. En outre, il est toxique et ses effets à long terme chez l'homme ne sont pas connus. L'idée actuelle est que l'on pourrait non seulement traiter des malades mais aussi des séropositifs avec l'AZT, pour les empêcher de tomber un jour malades, ou, à tout le moins, pour retarder l'apparition de la maladie. Deux études faites aux Etats-Unis suggèrent que chez un petit nombre de séropositifs traités à l'AZT on soit parvenu à ralentir la progression vers le sida. On avait toutefois déjà cru obtenir un résultat similaire avec d'autres médicaments, avant de revenir sur les premières conclusions. Il est très difficile, en fait, de montrer qu'un médicament protège véritablement contre la maladie, qui peut n'apparaître que quatre ou cinq ans plus tard. Quoi qu'il en soit, il y a aujourd'hui une course très vive pour trouver des médicaments antiviraux qui soient aussi actifs, voire plus actifs, que l'AZT, tout en étant moins toxiques. Je pense qu'on y parviendra. Je crois que certains produits actifs *in vitro* ont un réel avenir thérapeutique.

– Qu'en est-il pour l'autre conception physiopathologique du sida?

– Dans cette seconde conception, on pense que le virus ne fait pas tout dans la maladie, qu'il a besoin d'être «aidé» par certains co-facteurs. Cette théorie doit être bien différenciée de celle, parfois défendue, qui veut que le sida ne soit pas une maladie infectieuse. Je pense que le VIH est bien la cause de la maladie mais que, s'il est seul, il n'est pas aussi dangereux et que son pouvoir pathogène est exacerbé par certains co-facteurs. On a pensé, depuis 1983, à de nombreux co-facteurs, des facteurs immunitaires ou des virus comme le cytomégalovirus, un virus de la famille herpès, aux effets immuno-dépresseurs et qui est présent chez de nombreuses personnes.

» Pour notre part, nous avons pensé à des mycoplasmes, des micro-organismes très particuliers, dénués de parois rigides. Nous avons envisagé cette hypothèse à partir d'expériences de laboratoire, qui avaient permis de montrer que des antibiotiques actifs sur les mycoplasmes diminuaient l'effet pathogène du virus du sida (1). Notre observation initiale a été confirmée et d'autres observations seront présentées à San-Francisco. C'est un phénomène, me semble-t-il, assez général. On peut penser que, *in vivo*, les mycoplasmes ont aussi un rôle fondamental dans le développement de la maladie. Nos travaux sont, pour l'heure, soumis à publication et j'en parlerai à San-Francisco. Pour les résumer, on peut dire que, sur une centaine de personnes atteintes soit de sida, soit de pré-sida, nous avons retrouvé des mycoplasmes chez près d'un tiers des malades. Nous avons caractérisé un certain nombre de ces souches et trouvé au moins trois espèces, dont certaines peuvent avoir une action pathogène propre. On sait également que ces mycoplasmes sont très résistants aux antibiotiques.

» La suite logique de ces observations consisterait à utiliser des combinaisons thérapeutiques associant un anti-viral non toxique et un antibiotique efficace sur la souche de mycoplasme présente chez le malade. Il ne faut toutefois pas que la publication de ces observations donne de faux espoirs. Il ne faut surtout pas que les cliniciens ou que les malades concluent de ce travail que l'on peut soigner le sida à partir de cocktails médicamenteux empiriques qui pourraient, en fait, avoir des conséquences catastrophiques.

– Tout bien pesé, estimez-vous que la recherche sur le sida progresse aujourd'hui à un rythme raisonnable? Pensez-vous, au contraire, que l'on devrait, que l'on pourrait aller plus vite?

– Je trouve qu'il n'y a pas suffisamment d'esprit de mobilisation. Beaucoup de chercheurs travaillent sur le sida comme ils travailleraient sur autre chose, la seule différence étant que ce travail est peut-être plus facile, dans la mesure où l'argent est plus aisé à obtenir. Trop de chercheurs considèrent le virus comme un objet d'étude académique. Ils ignorent trop souvent la réalité de la maladie et le contact avec les malades. Il y a aussi le problème de la bureaucratie dans l'organisation de la recherche sans méconnaître en France l'action positive de l'Agence nationale de recherche sur le sida. La plupart des grands pays industrialisés disposent de leur budget propre de recherche sur le sida; mais il y a, toutefois, de grandes différences. En France, cette somme est de 180 millions de francs. Aux Etats-Unis, elle est de 1 milliard de dollars. Le rapport n'est pas en notre faveur et il ne l'est pas non plus lorsqu'on regarde la Communauté européenne. Je répète qu'il conviendrait de développer au plus vite un pôle européen de la recherche sur le sida. A mon sens, il faut en Europe compléter ce qui est fait à l'échelon public par une action privée, ce qui permettrait d'aller plus vite grâce, notamment, à la flexibilité financière. Par exemple, si la piste des mycoplasmes se révèle intéressante, il faudra, au plus vite, la développer aux niveaux diagnostique et thérapeutique. C'est pour toutes ces raisons que nous voulons transformer l'actuelle Fédération européenne de recherche en Fondation. Nous pensons également dans ce cadre à contribuer à la solution des problèmes du sida en Afrique.

– Quelles formes de financement privé souhaitez-vous? S'agit-il de mécénat, de charité, de participation directe?

– Il faut laisser la porte ouverte à l'argent philanthropique, comme aux investissements. L'ouverture vers le privé nous obligera aussi – et c'est une bonne chose – à sortir de notre coquille. Il ne faut pas être dépendants d'un pôle américain. Ce serait mauvais d'un point de vue conceptuel et scientifique, comme on l'a déjà vu dans le passé, mais aussi mauvais d'un point de vue économique, car les retombées financières du sida seront importantes, tant en ce qui concerne cette maladie que pour d'autres.

– Au-delà de l'aspect financier et de la recherche fondamentale, êtes-vous confiant quant aux chances dont nous disposons pour vaincre cette épidémie?

– Je pense que le sida est une maladie infectieuse curable et que nous parviendrons un jour ou l'autre à la vaincre. Mais ils nous faut impérativement trouver le chemin le plus court car la vie de millions d'êtres humains en dépend. Pour cela, il faut absolument une mobilisation plus forte que celle qui existe actuellement. Il faut aller plus loin et changer au plus vite d'état d'esprit. A l'égard du sida, il faut se considérer comme étant en temps de guerre. En France, nous avons tendance à nous endormir, qu'il s'agisse du sida ou d'autre chose; nous perdons de l'influence vis-à-vis des Etats-Unis, du Japon mais aussi en Europe vis-à-vis de l'Allemagne. Je crains que nous risquions, demain, d'avoir des réveils très difficiles. Pour le sida, le futur, c'est la solution médicale et, donc, l'investissement dans la recherche. Mais le présent, c'est aussi le changement de comportement, comme on essaie, par ailleurs, de le faire pour les consommations de tabac ou d'alcool. Les pouvoirs publics peuvent y contribuer, mais ils doivent aussi s'appuyer sur des organisations non gouvernementales. Ce n'est pas un décret du gouvernement, ni une publicité diffusée à la télévision, qui suffisent à faire avancer les choses. Il faut agir en profondeur, alors que l'on se contente encore aujourd'hui de coups médiatiques. Il faut bien comprendre que, à l'égard du sida, nous devons nous considérer en état de guerre et, pour reprendre cette image, notre mobilisation actuelle ressemble malheureusement beaucoup à celle de 1939... »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

(1) *Le Monde* daté 20-21 mai 1990.

Chefs-d'œuvre en Syrie

Découvert en 1964 et fouillé chaque année, le site d'Ebla, en Syrie, a livré de 1987 à 1989, des œuvres d'art étonnantes

LE site archéologique de Tell-Mardikh-Ebla (en Syrie, à une soixantaine de kilomètres au sud d'Alep) révèle à *chaque fouille annuelle de* nouvelles merveilles. Le professeur Paolo Matthiae (université de Rome la Sapienza), qui dirige depuis 1964 la mission archéologique italienne en charge d'Ebla, vient de présenter à l'Académie des inscriptions et belles-lettres les trouvailles faites par son équipe de 1987 à 1989.

Découverte en 1964, la ville d'Ebla – dont le nom était connu par des textes des troisième et deuxième millénaires avant Jésus-Christ – a été formellement identifiée en 1968. Les *neuf premières fouilles annuelles ont* révélé que deux villes ont successivement occupé le site. La première a été florissante de 2400 à 2250 avant notre ère, la seconde de 1800 à 1600.

Avoir retrouvé Ebla était déjà une découverte importante. Mais la trouvaille de 1975 a élevé Ebla au même rang que les sites syriens majeurs déjà connus d'Ugarit (Ras Shamra, près du port de Lattaquié) et de Mari (sur la rive droite de l'Euphrate, près de la frontière irakienne). Cette année-là, en effet, l'équipe de M. Paolo Matthiae a mis au jour ce dont rêve tout archéologue : des archives royales écrites en cunéiforme sur 17 030 tablettes ou fragments de tablettes de terre miraculeusement préservées parce que « cuites » dans l'incendie qui a mis fin à la première période de puissance d'Ebla vers 2250 avant notre ère (*le Monde* du 31 mars 1976).

Le déchiffrement de tous ces textes rédigés dans une langue sémitique archaïque est évidemment un travail de très longue haleine qui prendra plusieurs décennies. Mais très vite, les premières *lectures* ont montré que les cinq rois (mentionnés dans les textes), qui se sont succédé de 2400 à 2250, avaient joué un rôle extrêmement important dans le Proche-Orient de l'époque.

De la seconde période faste d'Ebla (au deuxième millénaire), les fouilles de 1978 à 1979 ont mis au jour les restes d'un palais proche du premier palais du troisième millénaire (celui où ont été trouvées les archives royales). Là ont été dégagées trois tombes, dont une seule n'avait pas été pillée (*le Monde* daté 24-25 août 1980). Ainsi ont été trouvés des bijoux en or superbes, des plaquettes d'ivoire gravé bien conservées, *des* massues d'apparat splendides, cadeaux manifestes de pharaons égyptiens aux rois ou princes de la seconde grande période d'Ebla.

Les *trois dernières années de* fouilles ont elles aussi apporté leur lot de trouvailles importantes, qui, pour le professeur Matthiae, sont au nombre de quatre.

« Eléments d'incrustation » et « intailles »

Dans le palais le plus ancien ont été découverts une quarantaine d'« éléments d'incrustation », c'est-à-dire de plaquettes de marbre épaisses d'environ 0,5 centimètre, longues et larges d'une vingtaine de centimètres, ajourées et gravées en véritables dentelles de pierre. De tels éléments d'incrustation, mais plus petits, avaient déjà été trouvés à Mari, à Ur et à Kish, donc dans la zone *mésopotamienne. Ceux d'Ebla sont une* « première » pour la Syrie « intérieure ». Splendidement travaillés, ils décoraient manifestement une sorte de monument en bois, haut de plus *de 3 mètres, élevé pour célébrer une* victoire militaire. En témoignent les représentations de soldats éblaïtes et de leurs prisonniers, de l'aigle à tête de lion et de taureaux à tête humaine *symbolisant le dieu de la guerre.*

Deuxième découverte majeure : une soixantaine d' « intailles » (des plaquettes incisées) en ivoire dont un tiers bien conservées représentant, notamment, Horus à tête de faucon, Sobek à tête de crocodile, Osiris coiffé d'une énorme et superbe tiare. Tous ces dieux sont égyptiens, bien entendu. Mais, pour M. Matthiae, ces intailles, dont le style est remarquable, sont tout de même de facture locale. Elles devaient décorer un meuble (trône ou lit ?).

Un temple – désigné dans le « catalogue » des archéologues italiens sous le nom peu poétique de P2 – et les statues qui y ont été découvertes sont les troisième et quatrième trouvailles majeures des trois dernières campagnes (temple et statues datent de la seconde période d'Ebla). *Le temple, dont la fouille reprendra* en septembre et octobre, est le plus grand et le plus monumental de cette période jamais mis au jour en Syrie-Palestine (même s'il est d'un type déjà connu à Meggido et à Sichem (Palestine). Il a la forme d'un grand rectangle (33 mètres sur 21 mètres), sa cella est longue de 20 mètres et large de 12 mètres, et ses murs sont énormes : 7 mètres d'épaisseur pour le mur du fond, 4 mètres pour les autres. Ce qui permet de supposer que la hauteur de l'édifice était considérable. Divers indices semblent montrer qu'il était dédié à Hadad, le grand dieu de l'orage et de la tempête de Syrie du Nord.

Dans les vestiges du temple ont été trouvées *huit statues de basalte (dont* une entière et deux sans tête), qui sont les plus anciennes de toute la Syrie. Les statues de la même époque – celle du célèbre Hammourabi, qui *a régné à Babylone de 1792 à 1750* avant Jésus-Christ – connues en Syrie jusqu'alors avaient été trouvées à Mari, qui, nous l'avons déjà dit, est dans la mouvance mésopotamienne. *Certes, ces statues sont plus ou* moins complètes. Mais elles sont très belles et leur style est bien syrien : il rappelle celui des sceaux-cylindres découverts dans le nord de la Syrie, *notamment à Ebla.*

Enfin, le déchiffrement et la publication des tablettes progressent. Au total, les textes de trois cents tablettes entières et de plus d'un millier de fragments remplissent déjà sept volumes (bientôt huit). On y a trouvé, curieusement, la liste d'une vingtaine de rois antérieurs aux cinq souverains déjà identifiés. Ce qui laisse supposer que l'Ebla de 2400-2250 était l'aboutissement d'une tradition longue et ancienne.

Ont été déchiffrés des rituels funéraires royaux et des textes littéraires. Ces derniers sont des hymnes aux dieux (surtout au dieu Soleil) ou des incantations, comme on en connaît en Egypte et en Mésopotamie, destinées à soigner les maux de dents ou les piqûres de scorpion et de serpent.

D'autres textes, plus prosaïques, sont en cours de publication. Ce sont des listes de rations alimentaires données, probablement comme salaire, au personnel du palais. Jamais on n'avait trouvé en Syrie de telles listes. Ces rations consistaient en blé, en pain et en bière et celles destinées aux femmes étaient inférieures d'un tiers à celles données aux hommes...

YVONNE REBEYROL

POINT DE VUE

Plutonium : le débat esquivé

par Jean-Paul Schapira

LE gouvernement vient d'autoriser la création de l'usine MELOX qui fabriquera à partir de 1993-1995 un nouveau type de combustible à base de plutonium (appelé MOX), destiné au chargement d'une partie des réacteurs EDF. Cette décision est l'aboutissement de la politique de retraitement immédiat des combustibles usés, engagée au cours des années 70 dans la perspective d'un développement à court terme des surgénérateurs, lesquels devaient consommer le plutonium ainsi extrait.

Avec Super-Phénix comme unique exemplaire, cette filière n'a plus à ce jour d'avenir commercial prévisible, tandis que, grâce à des investissements considérables, le retraitement est devenu une réalité industrielle. Outre les contrats étrangers, les nouvelles usines UP3 et UP2-800, en cours de démarrage à la Hague, devront dans les dix prochaines années extraire près de 80 tonnes de plutonium à partir des 8 000 tonnes de combustibles EDF. A titre de comparaison, on estime à 220 tonnes la totalité du plutonium utilisé dans les armes nucléaires au niveau mondial.

Que faire de telles quantités de plutonium dont le stockage prolongé rendrait l'utilisation ultérieure très problématique (il se dégrade avec le temps), et surtout enlèverait toute justification au retraitement, présenté inlassablement par les promoteurs du nucléaire comme la seule solution satisfaisante pour gérer les déchets ? En 1985, la COGEMA persuadait EDF d'aller de l'avant dans la voie du retraitement et proposait de recycler le plutonium dans les réacteurs actuels. Un contrat de livraison annuelle de 90 tonnes de MOX était alors décidé en vue d'alimenter progressivement 30 % du cœur de seize réacteurs 900 MW (é) d'ici à l'an 2000 : il s'agit là d'un taux de recyclage modeste, représentant à peine 10 % de la totalité du parc EDF.

L'étude du recyclage du plutonium a débuté dans les années 50 aux Etats-Unis, puis en Belgique et en RFA. Avant de décider sa commercialisation, les autorités de sûreté américaines avaient pris soin de commander une évaluation approfondie et contradictoire, connue sous le nom de GESMO ; celle-ci dura jusqu'en 1974, date à laquelle le recyclage fut abandonné en raison des échecs des débuts du retraitement commercial. En France, rien de tel. La décision de recycler le plutonium est annoncée à l'occasion d'un différend entre deux ministères (l'industrie et l'environnement) pour une signature au bas du décret d'autorisation de MELOX : nulle expertise indépendante et aucun débat public ne sont demandés par les pouvoirs publics, qui se satisfont du seul argumentaire développé par la COGEMA, promoteur du projet. Deux types d'arguments sont avancés, d'ordre économique et écologique. On les examinera ci-après. La substitution du plutonium à l'uranium enrichi se traduirait par un avantage économique. De fait, l'introduction du MOX aboutira à une économie globale de 10 % en uranium naturel et en travail de séparation isotopique, une fois seulement que les seize réacteurs prévus seront chargés avec du MOX.

Ce modeste résultat pourrait d'ailleurs *être obtenu par des moyens* plus simples, si le besoin s'en faisait sentir (en jouant par exemple sur le taux de rejet à l'usine d'enrichissement). En raison du prix très bas de *l'uranium (moins de 20 $ le kg)*, les économies réalisées compensent à peine le surcoût dû à la fabrication du MOX, même si l'on considère le plutonium comme gratuit. En *revanche, la coexistence de combus*tibles MOX et standards dans le cœur du réacteur complique une gestion qu'EDF s'était employée à optimiser et remet en cause la possibilité *d'assurer un suivi du réseau.*

On conçoit que dans ces conditions le recyclage restera limité, d'autant plus que son extension nécessiterait de nouvelles procédures d'autorisation et d'enquête d'utilité publique, auxquelles EDF, pour des raisons politiques, n'est certainement pas pressée de recourir. Aussi, en l'état actuel de ses contrats de retraitement, prévoit-on un stock de plutonium non recyclé qui cumulerait entre 20 et 30 tonnes, d'ici à la fin siècle.

Entreposage en piscine et à sec

Au niveau écologique, la *COGEMA souligne l'intérêt de cette* option eu égard aux déchets : environ 30 % du plutonium disparaissent lors de son irradiation en réacteur. Un bilan détaillé de l'évolution de *la radiotoxicité* des déchets de haute activité, incluant l'influence des actinides (neptunium, americium et curium) produits en plus grande quantité que dans un combustible standard, *montre que l'op*tion retraitement suivi d'un seul recyclage (qui sera le cas en raison des excédents de plutonium non recyclé) n'induit qu'une réduction marginale de radiotoxicité d'environ 40 % vers cent mille ans (et non cent soixante-dix ans, comme on le fait croire à Brice Lalonde (*le Monde* du 29 mai 1990) par rapport à une solution d'enfouissement de combustibles irradiés sans retraitement, solution ardemment combattue en France par le CEA. Beaucoup d'efforts donc pour un bien mince résultat !

Enfin sur le plan politique, le recyclage ne pourra qu'accroître les risques de détournement et de prolifération liés à la commercialisation internationale du plutonium et en *particulier aux nombreux transports* de plutonium sous diverses formes entre les usines de retraitement, celles de fabrication de combustibles, les réacteurs et éventuellement *des centres spécialisés de stockage.*

La meilleure façon de gérer le plutonium non utilisable consisterait à le laisser « séquestré » dans l'environnement hautement radioactif des combustibles irradiés. Ce n'est donc pas tant le recyclage qui est en cause que l'option du retraitement immédiat du maximum de combustibles irradiés. Le recyclage n'apporte aucun avantage décisif et ne correspond à aucune nécessité économique ou écologique. En revanche, il induit des contraintes sévères dans la gestion de son cycle, et il est porteur de risques politiques. Dans un contexte où sont exclus les surgénérateurs, il sert à donner une nouvelle légitimation au retraitement, face à une autre option, méconnue en France. Il s'agit de l'entreposage de longue durée des combustibles irradiés, en piscine et à sec, qui apparaît à l'heure actuelle la moins mauvaise des options, car elle est la seule à laisser ouvertes toutes les solutions envisageables pour clore le cycle nucléaire (surgénérateurs ou autre filière brûlant du plutonium, retraitement poussé avec incinération des actinides ou à l'inverse non-retraitement).

► **Jean-Paul Schapira est physicien nucléaire au CNRS.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

PP.Paris RP

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

011 MONO1

RELIGION

Remous dans l'Eglise catholique suisse

Le départ d'un évêque conservateur réclamé par ses fidèles

L'Eglise catholique de Suisse est en ébullition depuis l'entrée en fonctions, en mai dernier, du nouvel évêque du diocèse de Coire (qui comprend la ville de Zurich), Mgr Wolfgang Haas, *dont la nomination comme co-*adjuteur en 1988 avait déjà été vivement contestée. Plusieurs milliers de fidèles se sont rassemblés, dimanche 17 juin, devant la cathédrale de Coire, dans le canton des Grisons.

BERNE

de notre correspondant

Sous le slogan « *Nous refusons de nous taire !* », près de six mille fidèles de tous âges s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'évêché de Coire, à l'appel d'étudiants en théologie et d'un mouvement de catholiques progressistes. Dans l'assistance, on comptait des laïcs et des ecclésiastiques venus de toute la Suisse, y compris des régions francophones, et même de l'Autriche voisine. Alors que l'évêque contesté avait pris soin de s'absenter de la ville, plusieurs curés avaient préféré fermer leur église pour permettre aux fidèles de se rendre à Coire afin d'y exprimer leur mécontentement.

Les femmes étaient particulièrement nombreuses. Prenant la parole en leur nom, une assistante pastorale a déclaré : « *Nous voulons être prises au sérieux. Nous avons besoin d'un évêque en qui nous pouvons avoir confiance.* » Cette défiance se reflétait dans les mots d'ordre des banderoles et calicots brandis par les manifestants, comme « *Dialogue au lieu de dictature.* » Les contestataires réclamaient la démission pure et simple du nouvel évêque.

Les cloches ont sonné le glas

Depuis sa nomination comme évêque coadjuteur de Coire, la personnalité de Mgr Haas, originaire du Liechtenstein, suscite des remous au sein de l'Eglise catholique suisse. Déjà le jour de son sacre en 1988, les invités avaient dû enjamber des contestataires *couchés sur le parvis de la cathédrale*. Le Vatican s'était vu reprocher d'avoir désigné ce prélat de quarante et un ans, connu pour ses positions conservatrices, sans consultation.

L'accession de Mgr Haas au siège épiscopal, le 22 mai dernier, a ravivé la controverse, d'autant que l'une de ses premières décisions a été de remplacer le vicaire général de Zurich, le Père Gebhardt Matt, en poste depuis dix ans, par le Père Christoph Casetti, proche de l'Opus Dei. Parmi les quatre cent mille catholiques du canton de Zurich, soit plus de la moitié des fidèles du diocèse, l'indignation a été quasi générale. Le 27 mai, les cloches des églises ont sonné le glas. Plus de dix mille fidèles ont signé une déclaration de soutien au vicaire écarté, tandis que le synode et la majorité des prêtres du canton demandaient sa réintégration. L'Eglise de Zurich a *refusé de rétribuer le nouveau* vicaire général et menace de recourir à d'autres mesures de rétorsion financière.

Avocat d'un retour à la tradition, Mgr Haas semble vouloir remettre en cause l'attribution de responsabilités pastorales aux laïcs, en particulier aux femmes. Dans un pays où la population se partage presque à égalité entre catholiques et protestants, il se montre aussi réservé à l'égard de l'œcuménisme.

La crise que traverse le diocèse de Coire, le plus grand de Suisse, a été jugée suffisamment préoccupante pour que la conférence des évêques helvétiques en débatte ouvertement. A l'issue d'une réunion de trois jours, tenue jusqu'au *14 juin à l'abbaye d'Einsiedeln*, son président, l'évêque de Bâle, Mgr Joseph Candolfi, a reconnu que l'Eglise du pays vivait « *une crise de confiance qui pourrait aboutir à une rupture* » et qu'il en avait discuté, une semaine auparavant, avec le pape à Rome. Non sans peine, l'assemblée des évêques suisses a rédigé une déclaration reconnaissant à la fois la légitimité de Mgr Haas et « *le droit, voire le devoir, en certaines circonstances* », des membres de l'Eglise d'exprimer ouvertement leur opinion.

JEAN-CLAUDE BUHRER

DÉFENSE

A hauteur de 10 milliards de francs

La France et l'Italie vont financer un missile anti-aérien

Agissant au nom des gouvernements français et italien, la Délégation générale pour l'armement (DGA) a notifié, lundi 18 juin, deux contrats qui prévoient la conception, par Thomson CSF et Aérospatiale d'une part, et par Selenia d'autre part, d'une famille de systèmes d'armes anti-aériennes. Ces deux contrats passés avec le consortium franco-italien Eurosam, qui réunit les trois groupes impliqués, représentent une dépense supérieure à 10 milliards de francs, à répartir à égalité entre les deux pays.

C'est *en octobre 1988, puis en* décembre 1989, que les deux ministres français et italien de la défense ont, pour le compte de leurs gouvernements respectifs, décidé contractuellement de lancer un tel programme qui vise à produire un système d'armes capable d'intercepter des avions ou des missiles supersoniques à basse altitude. Cette coopération est ouverte à d'autre pays européens, en particulier à l'Espagne et à la Grande-Bretagne avec lesquelles les discussions sont actuellement très avancées.

Le premier contrat notifié par la Délégation générale pour l'armement à Eurosam porte sur le développement de deux programmes à partir d'un même missile dénommé Aster 15 ou 30 selon ses portées : d'abord, le système naval SAAM (surface-air antimissile), mis en œuvre grâce à un radar Arabel (pour la version française) ou un radar Empar (pour la version italienne) associés au missile Aster 15 à partir d'un bâtiment de guerre dont il assure l'autodéfense ; ensuite, le système terrestre SAMP (sol-air moyenne portée), qui est destiné à remplacer le missile Hawk en service à l'OTAN et *qui est monté sur des camions* embarquant les moyens de commandement, de contrôle et de détection reliés à d'autres camions porteurs, chacun, de huit missiles Aster 30 lancés verticalement.

Le second contrat notifié par la DGA à Eurosam a trait à l'étude d'un système naval de défense anti-aérienne à moyenne portée, le SAMP/N, qui utilise le missile Aster 30 capable de détruire des engins supersoniques en vol rasant ou plongeant. En France, le premier utilisateur de cette famille d'armes anti-aériennes sera le porte-avions *Charles-de-Gaulle* après 1998.

SCIENCES

Naissance du premier « poulain-éprouvette »

Une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Nouzilly (Indre-et-Loire) vient de réussir une première mondiale dans la reproduction de la race équine, avec la naissance d'un « poulain-éprouvette », baptisé Isis-Cœur de France.

L'embryon, implanté dans l'utérus d'une jument porteuse, avait été obtenu par ponction d'ovocytes d'une jument Welsh, mis au contact de spermatozoïdes en laboratoire : une technique qui avait fait l'objet d'une publication des chercheurs de Nouzilly il y a quelques mois (*le Monde* du 10 mars).

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ *Film à éviter* ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 19 juin

TF 1

20.55 Sport : Football.
Coupe du monde : Italie-Tchécoslovaquie, en direct de Rome.
22.50 Jeu : Bookmatch.
22.55 Magazine :
Ciel, mon mardi !
0.45 Magazine : Spécial sports.
Club Mondiale 90.
1.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran :
Dessein et destin de Charles de Gaulle.
Documentaire de François Moreuil.
2. La France imposée.
21.45 Débat :
Un inconnu nommé de Gaulle.
Avec l'amiral *Philippe de Gaulle, Philippe* Ragueneau, ancien chargé de mission pour la presse au cabinet du général de Gaulle, Pierre Lefranc, vice-président de l'Institut Charles-de-Gaulle, Robert Lassus, Jean-Michel Royer, journalistes, écrivains, Claude Dulong-Sainteny, écrivain, Olivier Guichard, ancien ministre du général de Gaulle.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.
Spécial Margrethe du Danemark.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : L'eau, nouvel or noir.
22.15 Journal et Météo.
22.50 Sport : Football. Coupe du monde : Autriche-Etats-Unis, en différé de Florence.
0.35 Musique : Carnet de notes.
Notturno, de Schubert, par le Trio Henry.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Après la guerre. ■
Film français de Jean-Loup Hubert (1988).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : La petite boutique des horreurs. ■
Film américain de Frank Oz (1986) (v.o.).
23.50 Cinéma : Phantasm 2. □
Film américain de Don Coscarelli (1988).

LA 5

20.40 Téléfilm : Le flic de Hongkong.
22.15 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Turbo interceptor.
Film américain de Mike Marvin (1988).
23.55 Sport : Voile. Kouros Cup.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Nadia.
22.15 Magazine : Ciné 6.
22.30 ▶ Magazine : Culture pub spécial Canne (1re partie). Rétrospective *des films primés de 1980 à 1989.*
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Sinmia. De Kumain Nunguia.
21.50 Cinéma d'animation : Images.
22.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (2). De Denis Dernen.
22.30 Magazine : Imagine.
23.05 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Adolescence, le goût du risque.
21.30 Que sont devenues nos HLM ? (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques.
Portraits/Groupes/Hommes.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 mars à la Maison de la culture de Grenoble) : Œuvres de Petrucciani, *Young, Scofield*, Ellington, Monk, par Michel Petrucciani, piano, John Scofield, guitare, Adam Holzman, claviers et synthétiseurs, Andy McKee, basse, Victor Jones, batterie.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Otto Ackermann, chef d'orchestre.

Mercredi 20 juin

TF1

14.30 Club Dorothée.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Divertissement :
Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les meilleurs moments.
22.35 Spectacle :
Le cinquième gala de la presse.
Présenté par Jean-Claude Narcy.
0.25 Magazine : Spécial sports.
Club Mondiale 90.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 TF1 nuit.

A 2

16.00 Jeu : En avant Astérix.
Animé par Eric Galliano.
17.00 Des chiffres et des lettres junior.
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga.
Un toit pour dix ; Les années collège.
18.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Animé par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Antipasti.
Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football.
Coupe du monde : Brésil-Ecosse, en direct de Turin.
22.50 Concours chefs-d'œuvre en péril.
Les prix 1989, décernés au Théâtre de l'Empire, à Paris.
23.45 Informations : 24 heures sur la 2.
0.00 Météo.
0.05 Magazine : Du côté de chez Fred.
De Frédéric Mitterrand.
Spécial Marisa Berenson.

FR 3

14.03 Magazine : Carré vert. La vie des rivières.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Variétés :
Rêves de stars, stars de rêves.
Avec Johnny Hallyday, Carole Laure, Françoise Hardy, Grace Jones, Florent Pagny, Desireless, Dick Rivers, Michel Leeb, Les Vamps, Les Nuls, Vanessa Paradis, Liza Minnelli en direct de New-York, *Michel Polnareff.*
22.15 Journal et Météo.
22.45 Sport : Football.
Coupe du monde : Suède-Costa-Rica, en direct de Gênes.
0.30 Musique : Carnet de notes. Trio op. 99, de Schubert, par Jacques Rouvier, piano, Jean-Jacques Kantorow, violon, Philippe Muller, violoncelle.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire : Les allumés...
L'homme orchestre, de Diane Bertrand.
15.50 Téléfilm : Le vol du siècle.
De Don Taylor, avec Howard Hesseman, Brooke Shields.
17.20 Cabou cadin.
La couronne magique ; Babar ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Le flingueur. ■
Film américain de Michael Winner (1972). Avec Charles Bronson, Jan-Michael Vincent, Keenan Wynn.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Monsieur Hire. ■■
Film français de Patrice Leconte (1989). Avec Michel Blanc, Sandrine Bonnaire, André Wilms.
23.55 Cinéma : Superman 4. □
Film américain de Sidney J. Furie (1987). Avec Christopher Reeve, Gene Hackman, Jackie Cooper (v.o.).
1.25 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse 2. □
Film américain de Tobe Hooper (1986). Avec Dennis Hopper, Caroline Williams, Bill Johnson.

LA 5

14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Baretta.
16.26 Dessins animés.
Les Schtroumpfs ; Charlotte ; Rémi sans famille ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Cathy la petite fermière ; Max et compagnie.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
Vivre ou survivre, téléfilm de Waris Hussein, avec Paul Sorvino, Len Cariou. *Drame de l'adolescence incomprise.*
22.40 Débat : Un certain malaise de la jeunesse.
Animé par Gilles Schneider.
23.25 Sport : Voile.
Kouros cup.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Série : Vegas.
15.35 Election de Miss OK.
Présentée par Laurent Boyer, en direct de l'Aquaboulevard.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : L'homme de fer.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Le jeune Fabre (3e épisode).
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm :
Fran, la vie comme elle va...
De Glenda Hambly, avec Noni Hazlehurst, Annie Byron.
Mal dans sa peau d'épouse et de mère de famille.
22.15 Variétés : Elton John en concert.
Concert enregistré le 26 avril 1989 à Vérone.
23.45 Portrait de Patricia Kaas (rediff.).
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Informations : Dazibao.
0.20 Spectacle : Uzeb en concert.
Concert enregistré en février au Casino de Paris.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (17).
15.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. De Robert Pansard-Besson.
15.55 Documentaire : Glasgow, capitale.
17.30 Cinéma d'animation : Images.
18.00 Téléfilm : La promenade au phare (1re partie). De Colin Gregg.
19.00 ▶ Documentaire : Site 2. De Rithy Panh.
20.30 Documentaire : Crossings and meetings. De Ed Emshwiller.
21.00 Téléfilm : Mémoires d'un fleuve. De Judith Elek (1re partie, v.o.).
22.20 Court-métrage.
22.35 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire (3). De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
23.05 Documentaire : Musée d'Orsay (5). De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. L'art nègre au Grand Louvre.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Portraits, groupes, hommes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 août 1989, lors du Festival suédois de musique baroque) : Symphonie de Dauvergne ; Concerto pour violoncelle et orchestre no 1 en ut majeur Hob VII b-1, de Haydn ; Concerto armonico no 4 en fa mineur de Wassenaer ; symphonie no 44 en mi mineur de Haydn, par l'ensemble Mosaïques, dir. Christophe Coin.
22.20 Concert du GRM.
Désordre, de Minjard ; Chronologie, de Germser.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset, à Paris : Alain Jean-Marie, piano ; Henri Texier, contrebasse, et Aldo Romano, batterie.

France Télécom regroupe ses activités audiovisuelles

Pour harmoniser et développer ses activités opérationnelles dans le secteur de l'image, le groupe France Télécom va les regrouper au sein d'une nouvelle filiale VT Com SA, dotée de moyens importants (200 à 300 millions de francs) pour croître dans plusieurs directions.

Premier axe : le marché professionnel des services d'image, c'est-à-dire aussi bien télématique, vidéographie, conception et production d'audiovisuels institutionnels, que réalisation d'événements ou de services d'information pour les entreprises. Deuxième axe : les services à valeur ajoutée sur les réseaux de télécommunications, avec notamment le paiement à l'image (« *pay per view* ») sur les réseaux câblés. C'est d'ailleurs VT Com qui gérera les participations de France Télécom dans l'exploitation de réseaux câblés.

Devenant ainsi le « pôle image » de la Cogecom, holding des filiales de france Télécom, VT Com aura pour vocation de défricher de nouveaux créneaux tels que la télévision haute définition dans le secteur professionnel, ou les télévisions d'entreprise. Présidée par M. Pascal Machuel, VT Com recherchera des partenariats en entrant dans le capital de *sociétés françaises* et européennes.

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 20 au mardi 26 juin

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Maurice Jaubert : Ostende, reine des plages (1930), d'Henri Storck, Quai des brumes (1938), de Marcel Carné, 15 h ; la Femme nue (1914), de Carmine Gallone, 19 h ; Hommage à Maurice Jaubert : le Trois-Mâts (1935), d'Henri Storck, l'Ile de Pâques (1935), d'Henri Storck, l'Histoire d'Adèle H (1975), de François Truffaut, Regards sur la Belgique ancienne (1936), d'Henri Storck, la Chambre verte (1978), de François Truffaut, 21 h ; It's Trad Dad (1962), de Richard Lester, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

La Cinéma des pays nordiques : Un homme de notre planète (1958, v.o. s.t.f.), de Jack Witikka, 14 h 30 ; l'Elan magique (1927), de Walter Fryst, 17 h 30 ; le Vol de l'Aigle (1982, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Jan Troell, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, *porte Saint-Eustache*, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Café, cafés : Jeune public : les Trois Mousquetaires (1953) de A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Café des copains : Publicités Darty 1976-1987 (1976-1986), Vincent, François, Paul et les autres (1974) de Claude Sautet, 18 h 30 ; Café refuge : Bande annonce : Passage secret (1985) de L. Perrin, Extérieur nuit (1979) de Jacques Bral, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

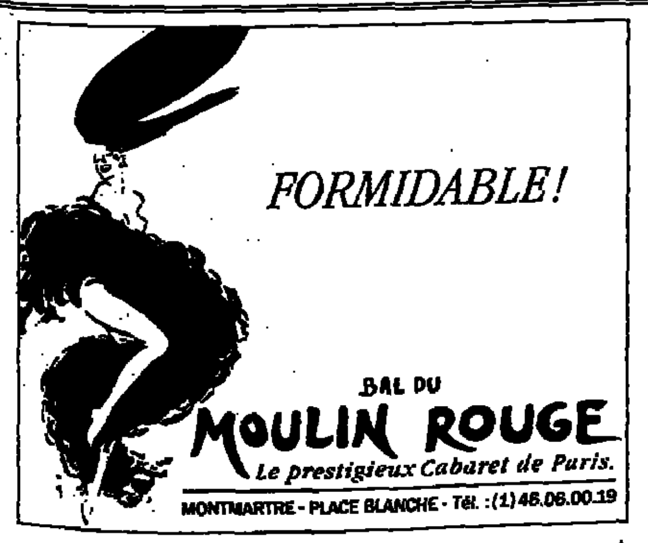
LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CUR NOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).



CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GAR,ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TREMORS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu., lun. 22 h, ven. 13 h 30, mar. 20 h.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 30, jeu. 16 h, ven. 15 h 30, sam. 20 h, dim. 21 h 50, lun. 12 h 30.

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 21 h 15, mar. 21 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., mar. 22 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FAUX-SEMBLANTS (Can., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h (20 F).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 16 h 30

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30, dim. 14 h.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 19 h 50, ven. 18 h 40, mar. 22 h.

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05.

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) mer., sam., mar. à 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15 film 5 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h 15, jeu. 18 h, sam. 15 h, lun. 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 25, ven. 14 h, 19 h, dim 13 h 30, lun. 21 h

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 16 h, ven. 20 h 15, mar 18 h.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) dim. 17 h, mer. 13 h 45.

OUTSIDERS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h T.U. : 20 F

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., sam. 21 h 50, dim. 12 h, lun. 16 h 10.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 15 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, dim. 15 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, sam., dim. 10 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. à 13 h 40, 16 h 15, 19 h 30, 22 h.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 17 h.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 16 h.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, 20 h 15, jeu. 12 h 30, ven. 18 h 15, sam. 13 h, lun. 18 h, mar. 14 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim. 16 h, sam. 18 h 20.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam. à 12 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ANNA KARENINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BABY FACE NELSON (policier, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES FILMS NOUVEAUX

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER. Film soviétique de Vassili Pitchoul, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS. Film franco-égyptien de Youssef Chahine, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

APARTMENT ZERO. Film britannique de Martin Donovan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ATTACHE-MOI ! Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ. Film américain de John Howley, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GUNMEN. *Film chinois de Kirk Wong*, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

MA MÈRE... MON AMOUR. Film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES NOCES DE PAPIER. Film canadien de Michel Brault : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA SERVANTE ÉCARLATE. (*) Film américain de Volker Schlöndorff, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 JUIN

« La tenture de la vie seigneuriale », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le Marais, de l'auberge de l'Aigle d'Or aux hôtels de Soubise et des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« De la rue du Dragon aux hôtels du quai Malaquais », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« La Monnaie, hôtel et atelier des médailles », 14 h 30, 11, quai Conti (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La butte aux Cailles », 15 heures, sortie métro Maison-Blanche, côté pair de l'avenue d'Italie.

« Histoire de l'église abbatiale de Saint-Denis. Le gothique : architecture et art du vitrail », 15 heures, façade de la basilique (Monuments historiques).

« Ensor », 15 h 30, Petit Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« La façade de Notre-Dame, bible de pierre, au soleil couchant », 20 h 30, devant le portail central (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Baldassar Castiglione : le livre du courtisan », par A. Pons.

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 14 h 30 : « La création comme processus thérapeutique (séminaire ouvert). Conclusions et perspectives ».

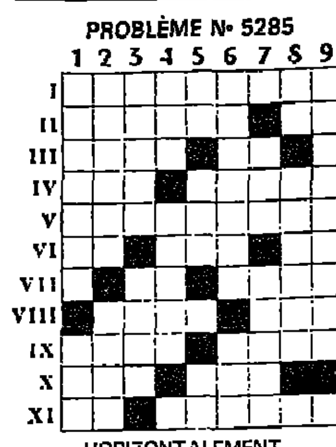
14, rue Bonaparte (amphi 4), 18 h 30 : « Penser la photographie », par A. Guzman (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « L'entourage du malade mental. Les problèmes de l'enfant », par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5285



HORIZONTALEMENT

I. On aurait tort de se plaindre s'il venait à nous jeter la pierre. – II. Tels qu'ils pourraient bien compter parmi les victimes d'un naufrage. Note. – III. Entre les mains de celui qui a charge de direction. Qui peut donc être profitable à la science. – IV. Sa tenue est légère. Porté à s'emporter. – V. Fréquentes sont les situations où il est sur des charbons ardents. – VI. Ses bras servent à un travail manuel. Mis à profit pour s'intéresser à ce qui mérite d'être vu. Elément d'un lustre. – VII. Une bonne douche lui redonne des forces. Alimentaire pour un cabot. – VIII. Après l'avoir relevé, il est parfois nécessaire de s'abaisser. Condamné à la corde. – IX. Leur capacité est à peu près égale à celle d'une gourde. Offert aux regards. – X. Pas gâtés par le sort. On ne se gêne pas pour rire de lui. – XI. Article. Purée à laquelle on préfère ne pas goûter.

VERTICALEMENT

1. Il n'était pas besoin de forcer pour qu'elle cède. Est à l'origine d'explosions qui ne font que d'heureuses victimes. – 2. Qui tient à la fois de la bécasse et de l'oie. En mesure de faire l'étalage avec tout ce qu'il a à placer. – 3. Peuvent faire obstacle à celui qui veut franchir le pas. Nombreux sont ceux qui finissent par y laisser des plumes. – 4. Etait adaptée pour la scène. Contribuent à l'augmentation du nombre des républicains. – 5. Est souvent de la partie. A de quoi se faire entendre. Membre d'un corps. – 6. Faire un travail bien appliqué. Nécessaires pour gagner du terrain. – 7. Exprimé entièrement sur le même ton. Fait éclater les grains. – 8. Ses débordements sont parfois à craindre. Bonhomme de « neige ». – 9. Apporte l'oubli.

Solution du problème n° 5284

Horizontalement

I. Flûtistes. – II. Râtelier. – III. Obi. Cira. – IV. Nolay. Nés. – V. Tréma. Tus. – VI. Il. Ira. Ri. – VII. Set. Dense. – VIII. Pure. Ru. – IX. Ise. Aar. – X. Centriste. – XI. Testée.

Verticalement

1. Frontispice. – 2. Laborieuse. – 3. Utile. Trent. – 4. Té. Ami. Te. – 5. Il. Yard. Ars. – 6. Sic. Aérait. – 7. Teint. Nurse. – 8. Erreurs. Té. – 9. Assiette.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en *France entre le mardi 19 juin 1990* à 0 heure et le dimanche 24 juin à minuit.

Fréquents nuages et précipitations seront au programme jusqu'à la fin de la semaine. Il s'agira d'orages au sud et de pluies plus continues au *nord*.

Mercredi : pluies et orages violents sur l'Est ; nuages et ondées ailleurs.

Des Pyrénées centrales et orientales à l'Auvergne, à la Lorraine et à l'Alsace, ainsi que sur la Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence, la journée débutera sous la pluie et les orages parfois violents. En cours de journée, les précipitations cesseront par l'ouest. Elles ne concerneront plus que les Alpes en soirée. Toutefois, sur les autres régions, les nuages resteront abondants.

La Côte d'Azur et la Corse connaîtront à leur tour un temps pluvieux et orageux dans l'après-midi.

Du Nord et des Ardennes au Limousin et aux Charentes, ainsi que sur le Sud-Ouest, le temps sera gris et brumeux au lever du jour. Ensuite, nuages et éclaircies alterneront. Le soleil sera plus généreux au nord de la Loire.

Sur la Bretagne, la Normandie et la Vendée, les nuages seront assez nombreux et s'accompagneront d'ondées éparses. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort.

Les températures minimales seront douces : 11 à 13 degrés sur la moitié nord, 14 à 18 degrés sur la moitié sud. Les maximales seront comprises entre 20 et 24 degrés, excepté sur le Sud-Est, où elles atteindront 26 degrés.

Jeudi : encore des nuages, moins de pluie.

Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, les nuages seront abondants. Le temps deviendra pluvieux en cours de journée.

De l'Aquitaine à Rhône-Alpes et à la Méditerranée, après une matinée assez nuageuse, le soleil fera de *belles percées. En Corse*, des orages seront encore possibles en début de journée.

Sur le reste du pays, la journée sera nuageuse, mais sans pluie. Les éclaircies seront timides en général, un peu plus nombreuses sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

Les températures matinales, du même ordre que la veille, resteront douces. Dans l'après-midi, le thermomètre indiquera 18 à 22 degrés.

Vendredi : pluies et nuages.

Sur la moitié nord du pays, le ciel sera très nuageux à couvert toute la journée. Il pleuvra de façon intermittente. Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, les précipitations prendront un caractère d'ondée en soirée.

Sur la moitié sud (au sud d'une *ligne La Rochelle-Genève*), de belles éclaircies agrémenteront la matinée, mais le temps deviendra rapidement lourd et orageux dans le Sud-Ouest. Les orages resteront modérés et se déclencheront essentiellement sur le relief, tout d'abord les Pyrénées et le Massif Central, et ce n'est qu'en début de nuit que les Alpes seront également concernées.

Les températures minimales varieront globalement de 10 à 14 degrés. Les températures maximales seront comprises entre 19 et 23 degrés sur la moitié nord, d'ouest en est, et entre 22 et 27 degrés sur la motié sud.

Samedi : accalmie au nord, orageux au sud.

Le temps lourd et orageux persistera de l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes. Les orages qui éclateront en soirée seront faibles à modérés.

Plus au nord, le soleil réapparaîtra. Les éclaicies se feront de plus en plus larges en cours de journée. Mais, en soirée, le ciel se couvrira à nouveau sur la Bretagne et le Cotentin.

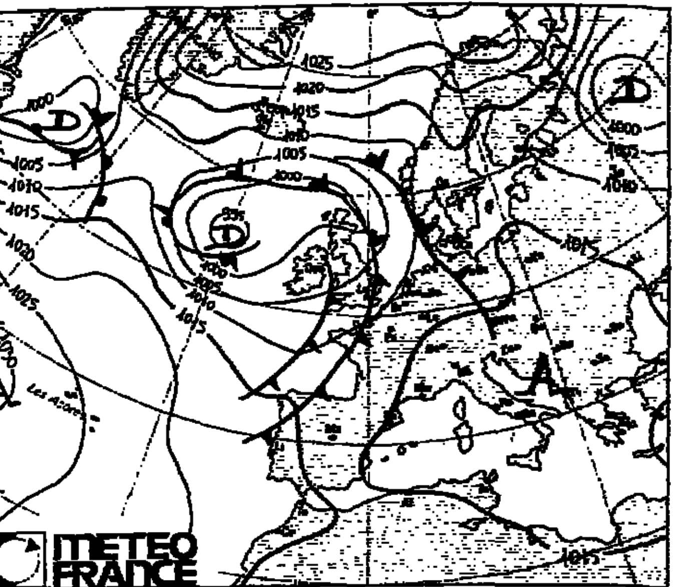
Les températures minimales seront stationnaires. Les températures maximales gagneront quelques degrés sur le Nord, à la faveur de l'ensoleillement, et resteront similaires à celles de la veille sur la moitié sud.

Dimanche : passage pluvieux significatif.

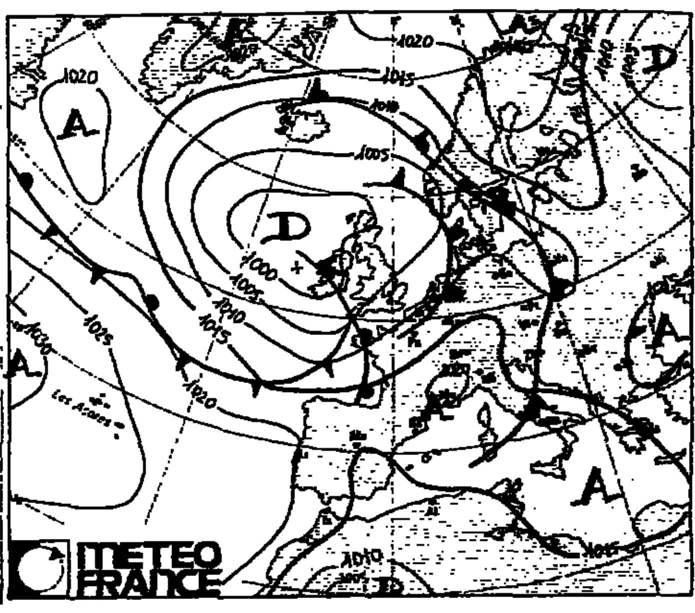
C'est toujours un temps lourd et orageux qui *intéressera les régions* situées des Pyrénées aux Alpes.

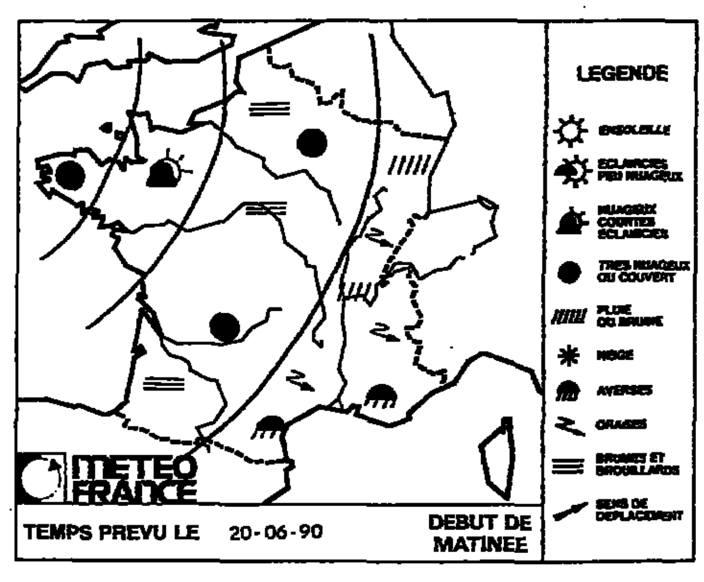
Sur tout le reste du pays, le ciel redeviendra progressivement très nuageux à couvert. Un passage pluvieux modéré touchera dès le matin la Bretagne et le Cotentin. Il gagnera vers l'est et le sud en cours de journée pour s'étendre en soirée des Charentes au Centre, au nord du Massif Central et au Nord-Est. A l'arrière, *sur le Nord-Ouest, le ciel restera nuageux.*





PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-6-90 à 6 heures TU et le 19-6-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	24	16	C
BORDEAUX	25	15	O
BOURGES	23	12	P
BREST	17	11	A
CAEN	20	13	C
CHERBOURG	16	13	C
CLERMONT-FER.	25	12	D
DIJON	23	12	N
GRENOBLEStM-H	24	13	D
LILLE	23	15	P
LIMOGES	21	13	A
LYON	23	14	D
MARSEILLE-MAR.	26	16	D
NANCY	22	10	N
NANTES	20	14	P
NICE	23	18	D
PARIS-MONTS	22	16	P
PAU	24	14	D
PERPIGNAN	26	16	C
RENNES	18	14	P
ST-ETIENNE	24	13	D
STRASBOURG	21	11	B
TOURS	23	14	P
TOULOUSE	26	16	D
POINTE-A-PITRE	31	25	A

ÉTRANGER

ALGER	29	19	N
AMSTERDAM	21	15	P
ATHÈNES	27	19	D
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	24	17	D
BELGRADE	25	13	D
BERLIN	25	12	D
BRUXELLES	23	16	P
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	20	13	C
DAKAR	26	22	N
DELHI	41	31	D
DJERBA	31	23	N
GENÈVE	23	12	D
HONGKONG	30	28	A
ISTANBUL	23	16	D
JÉRUSALEM	23	15	N
LISBONNE	25	17	A
LONDRES	20	13	P
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	20	12	C
MADRID	30	10	D
MARRAKECH	32	16	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	21	16	D
MONTRÉAL	29	20	O
MOSCOU	22	11	D
NAIROBI	22	10	N
NEW-YORK	28	18	P
OSLO	19	13	P
PALMA-DE-MAJ.	27	14	C
PÉKIN	31	21	C
RIO-DE-JANEIRO	22	18	D
ROME	26	14	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	15	6	N
SYDNEY	13	10	A
TOKYO	30	22	C
TUNIS	30	18	N
VARSOVIE	24	11	N
VENISE	23	17	D
VIENNE	27	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

BILLET

Pétrole et politique

L'impossible est arrivé : les prix du pétrole, qu'on croyait durablement repartis à la hausse, se sont à nouveau effondrés. Il ne s'agit plus cette fois d'un accès de faiblesse saisonnier. Voilà maintenant trois mois que les cours stagnent aux alentours de 14 à 16 dollars le baril, selon les qualités, soit environ 20 % de moins qu'au début de l'année. Lundi 18 juin les cours à New-York sont même repassés sous la barre des 16 dollars, pour la première fois depuis... décembre 1988 !

A la veille de l'été le cartel de l'OPEP se retrouve une fois de plus au bord du gouffre, alors qu'il se croyait tiré d'affaire pour de bon. Que s'est-il passé depuis six mois pour compromettre une situation *a priori* des plus favorables ?

Car rien, du point de vue strictement économique, n'explique la rechute. La demande reste depuis deux ans fondamentalement orientée à la hausse. La production hors de l'OPEP continue à décliner. Et la demande adressée au cartel, estimée à 22 millions de barils/jour est *a priori* suffisante pour permettre à tous ses membres de maintenir un rythme d'extraction raisonnable, proche du maximum dans la plupart des cas.

Rien sauf l'indiscipline de l'OPEP. Et c'est là que le bât blesse : contrairement aux engagements pris en mai, au cours d'une conférence extraordinaire, l'OPEP n'a pas ramené sa production au niveau requis, et continue de dépasser son plafond de plus d'un million de barils/jour, alors que les cuves sont pleines... Inconscience ou calcul ?

Le fait est que les deux principaux coupables, le Koweït et les Emirats arabes unis sont précisément ceux qui ne peuvent justifier leur indiscipline par des besoins financiers pressants. Il est clair par contre que ni l'un ni l'autre ne voient d'un bon œil l'Irak, leur encombrant voisin, se poser de plus en plus en grande puissance militaire dans la région.

Et Bagdad n'a qu'un point faible : les revenus nécessaires pour financer sa reconstruction. Casser les prix du pétrole est le plus sûr moyen de casser en même temps les ambitions irakiennes. Les pays du Golfe ont l'habitude de ce genre de tactique. N'avaient-ils, pas de la même manière en 1986, réduit l'Iran à merci en provoquant un effondrement des cours du brut fatal pour la République islamique ?

V.M.

INSOLITE

Coup de pouce

Les grands magasins Marks and Spencer, *numéro* un britannique de la confection et de la lingerie, ont décidé en 1989 de relever de 46 % pour l'exercice achevé le 31 mars dernier le salaire du PDG, lord Rayner qui a ainsi atteint la modeste somme de 619 916 livres (plus de 6 millions de francs), à laquelle s'ajoutent les revenus des trois millions de livres d'actions du groupe que possède le PDG (avec des options sur 2,7 millions de livres d'actions supplémentaires). Cette augmentation qui représente environ 0,25 % du supplément de bénéfices encaissé se moque joyeusement de la recommandation du gouvernement invitant les entreprises à modérer les augmentations de rémunération de leurs dirigeants...

41 000 dossiers de surendettement ont été transmis aux commissions Neiertz

Mme Véronique Neiertz, *secrétaire d'Etat à la consommation*, a présenté à la presse mardi 19 juin, le premier bilan du fonctionnement des 113 commissions « surendettement » mises en place depuis *le 1er mars, en* application de la récente loi, votée le 31 décembre dernier *(le Monde* des 7 septembre et 9 décembre 1989).

En trois mois, ces commissions spécialisées ont reçu 40 993 dossiers, et déjà 22 364 ont été instruits. 2 750 environ plans amiables sont en cours d'approbation. Un bilan du succès ou de l'insuccès de cette toute nouvelle procédure de conciliation entre débiteurs surendettés et créanciers sera fait à la fin de l'année.

Le surendetté type a de trente-cinq à cinquante-quatre ans et gagne entre 8 000 et 10 000 francs par mois (1). Dans huit cas sur dix, *il est marié et a au moins deux* enfants, mais dans 34 % des cas, il a plus de trois enfants. Il est employé (et souvent fonctionnaire) ou ouvrier. Son endettement atteint 55 % de son revenu, mais ce n'est bien sûr qu'une moyenne, *plus de* 7 % des surendettés devant rembourser plus de... 110 % de leur revenu, 47 % ayant un endettement inférieur à 50 % du revenu.

Les causes du surendettement sont en majorité la perte d'une ou de plusieurs ressources mensuelles, à cause du chômage, de la maladie, d'un divorce ou d'un décès, ou de la suppression ou de la diminution de prestations sociales (comme l'APL ou aide personnalisée au logement ou les allocations familiales).

Le surendetté parisien est « hors normes » puisque célibataire (dans 60 % des cas), et presque jamais ouvrier (mais l'ouvrier se raréfie à Paris). C'est le plus souvent un cadre : la proportion des cadres et de ce *qu'on pourrait appeler les* professions « intellectuelles » est, de ce point de vue, cinq fois plus importante que dans le reste de la France.

Ce profil du surendetté a été dessiné grâce à un sondage effectué sur 3 056 dossiers par le secrétariat d'Etat à la consommation. Ce qui frappe dans le bilan présenté par *Mme Neiertz, c'est l'augmentation* très rapide du nombre de dossiers (4 000 par semaine en mars et avril, et 2 500 en mai) et la gravité des cas que révèlent une majorité de dossiers.

« La France riche découvre la France pauvre »

Durant les deux premiers mois, les guichets de la Banque de France et les commissions surendettement se sont consacrés aux tâches d'accueil et de renseignements, et à l'instruction des dossiers. C'est seulement en mai qu'ils ont pu s'attaquer à la préparation de *« plans amiables de redressement »* : 2 750 de ces plans sont en *cours d'approbation.* Dans 1 600 cas, cette phase amiable a échoué et, si le débiteur le souhaite, le dossier pourra être porté devant les tribunaux.

Mme Véronique Neiertz voit dans cet afflux de dossiers et dans la gravité du surendettement *la* preuve qu'une loi s'attaquant à cette question était tout à fait *nécessaire* . Elle a constaté, au cours d'un tour de France des commissions (vingt-six réunions départementales ou régionales touchant soixante-dix-huit départements), une *« prise de conscience générale des problèmes du surendettement », qu'il s'agisse* des fonctionnaires ou des représentants des établissements de crédit. *« C'est la France riche qui découvre la France pauvre »*, dit-elle.

Beaucoup d'établissements financiers, en effet, ne soupçonnaient pas les *situations* dramatiques existant – parfois chez leurs propres clients – jusqu'à ce qu'il y ait cessation de remboursement des mensualités. Le dossier de chacun des intéressés rassemble en effet l'ensemble des dettes contractées, et *il est rare que le créancier* soit unique. Dans la moitié des cas, on trouve moins de cinq établissements créanciers, mais dans près de 48 % des cas, ils sont de six à ... quinze. Il existe même un cas *extrême* où la commission a décompté cinquante-deux créanciers ! Pour le ministre de la consommation, ce premier bilan est celui d'un temps d'adaptation, l'application de la loi étant maintenant à un tournant, la phase sérieuse de négociation des plans amiables venant de débuter. Ce n'est qu'à la fin de l'année qu'un premier bilan pourra être dressé de ces plans amiables.

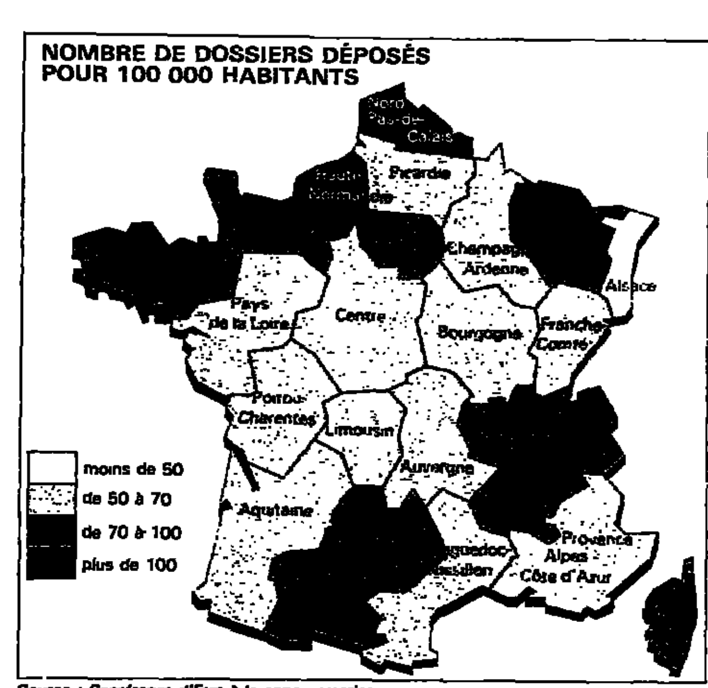
« Les établissements financiers joueront-ils à fond le jeu de la conciliation ? C'est la grosse question qu'on peut se poser », nous a déclaré Mme Neiertz.

Il s'agit en effet pour eux de ne pas attendre de savoir ce que font les autres créanciers sur un dossier précis pour faire des propositions réalistes ; de répondre à la commission dans des délais normaux, sans faire traîner les choses dans l'espoir fallacieux d'un éventuel délai de forclusion ; de ne pas céder à la tentation de régler unilatéralement le problème avec leur débiteur, car une fois saisie, la Commission est l'unique interlocuteur des créanciers ; de savoir constater qu'en l'absence de revenu et de patrimoine chez un débiteur, une *créance peut être « irrecouvrable »*, de ne pas faire de recours systématique devant les tribunaux pour *mettre en cause la recevabilité d'un* dossier ou pour mettre en doute la bonne foi du débiteur... C'est tout un nouveau comportement qu'il faut inventer, et *« tout a fait consciente de la nécessité pour les établissements financiers de s'adapter à cette nouvelle situation »*, c'est dans cet esprit que Mme Neiertz a pris son bâton de pèlerin.

Le fichier des incidents de paiement, géré par la Banque de France, devrait être opérationnel en octobre. Les établissements de crédit pourront y recourir pour éviter d'accorder des crédits nouveaux à ceux qui ne peuvent déjà faire face aux anciens. Une *première étape dans la responsabilisation* des futurs créanciers.

JOSÉE DOYÈRE

(1) 10 % des surendettés gagnent le *SMIC tandis que* 1 % ont *plus de* 20 000 francs par mois.



Source : Secrétariat d'Etat à la consommation

Plus que le nombre de dossiers par région, où l'Ile-de-France est en tête avec 5 316 dossiers, juste avant le Nord-Pas-de-Calais (4 221) et Rhône-Alpes *(3441), l'Alsace n'en comptant que 599, le nombre de dossiers déposés pour* cent mille habitants permet de voir se dessiner une nouvelle carte de la France de la pauvreté. La Haute-Normandie (121 dossiers) et le Nord-Pas-de-Calais (108 dossiers) sont les régions les plus touchées, tandis que, outre l'Alsace (37 dossiers), l'Ile-de-France (52 dossiers), la Basse-Normandie et la Bretagne (56 dossiers) reflètent une situation plus détendue.

Une analyse de la Banque de France

La conjoncture industrielle s'améliore

« Après s'être montrée hésitante pendant un certain nombre de mois, la conjoncture industrielle s'est nettement raffermie en mai », écrit la Banque de France dans sa dernière note de conjoncture.

« La croissance de la production a été sensible dans tous les grands secteurs et particulièrement dans l'automobile où le net redressement observé a plus que compensé le recul du mois précédent », poursuivent les auteurs de la note qui ajoutent que les taux d'utilisation des capacités de production sont restés élevés et que les stocks de produits finis se sont allégés, retrouvant fin mai des niveaux proches de la normale.

« La demande s'est renforcée »

« La demande s'est renforcée », surtout celle en provenance de l'étranger, traduisant le dynamisme des marchés européens, RFA et Italie surtout.

Sur le marché intérieur, *« la demande interindustrielle s'est ressaisie tandis que les commandes du négoce de gros demeurent dans l'ensemble bien orientées, notamment pour les biens d'équipement professionnels et certains biens intermédiaires »*.

« D'ici les congés d'été, la production continuerait de s'accroître à un rythme relativement soutenu dans tous les compartiments », conclut la Banque de France, qui écarte l'hypothèse d'un ralentissement marqué de la croissance dans la seconde partie de l'année.

A l'issue d'une réunion des ministres européens

Les Douze se mettent d'accord sur une nouvelle étape de libéralisation des transports aériens

***Les ministres des Douze,* réunis les 18 et 19 juin à Luxembourg, se sont mis d'accord sur *une nouvelle étape de leur* programme de libéralisation des transports aériens dans la Communauté, concrétisant ainsi les orientations qu'ils avaient approuvées lors de leur session de décembre 1987. L'objectif de la politique ainsi graduellement mise en œuvre est d'offrir aux utilisateurs européens davantage de concurrence et donc des *services moins chers, mais sans* pour autant remettre en cause l'équilibre économique des compagnies.**

LUXEMBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

La percée la plus significative réussie lundi concerne l'accès au marché aérien, c'est-à-dire les droits de trafic. Les compagnies pourront faire désormais usage sans restriction des troisième et quatrième libertés qui leur permettent d'ouvrir une ligne entre leur propre pays et un aéroport d'un autre Etat membre. L'usage de la cinquième liberté, accordée jusqu'ici *avec parcimonie,* sera *sensiblement* assoupli. Il s'agit par exemple pour la Sabena, qui exploite une ligne Bruxelles-Paris, de pouvoir poursuivre ses vols jusqu'à Madrid en étant autorisée à embarquer des passagers à Paris. Cette faculté, limitée à 30 % des sièges déposés *sur la ligne,* est portée à 50 %.

La cinquième liberté ne pouvait s'exercer *aussi qu'à destination d'aé*roports de deuxième ou de troisième catégorie (Bruxelles-Paris-Bilbao, ou bien Bruxelles-Perpignan-Madrid). Maintenant, les escales qu'elle suppose pourront être toutes des aéroports de première catégorie, comme en Espagne Barcelone ou Madrid. *« La libéralisation des droits de trafic devrait permettre d'envisager l'ouverture de nouvelles routes et d'augmenter l'offre. C'est un élément de concurrence important pour faire baisser les tarifs, plus important même que les dispositions que nous venons de prendre sur ces mêmes tarifs »*, commentait lundi soir un haut fonctionnaire bruxellois.

Les décisions prises en matière de tarifs s'analysent comme une amélioration d'un système de zones actuellement en vigueur. Pour établir les tarifs dans leurs services réguliers, les compagnies peuvent jouer sur trois zones : une zone normale où le prix du billet se situe entre 95 % et 105 % *du tarif de référence,* une *zone à tarif* réduit, de 94 % à 80 %, une troisième à tarif très réduit, de 79 % à 30 %. La libéralisation consiste essentiellement à élargir le type de vols – ou bien de passagers – auquel une réduction substantielle peut être proposée.

Une amélioration du système de zones

« C'est un progrès relativement peu significatif », souligne un haut fonctionnaire bruxellois. Mais, ajoute-t-il, *« ce n'est pas du tout l'avis des compagnies ! »*. Celles-ci devront encore faire *approuver leurs tarifs par les deux* Etats membres concernés. Mais les Douze doivent confirmer qu'à partir du 1er janvier 1993 c'est le principe de la double désapprobation qui jouera. Un tarif proposé par une compagnie sur une liste donnée du Paris-Rome ne pourra être récusé, par exemple, parce qu'il est jugé trop bas et dangereux en termes de rentabilité que si *c'est l'opinion des deux Etats membres* concernés.

Les règles traitant du « partage de *capacité »* seront *assouplies* ; lors de la première étape de libéralisation, les Douze étaient passés d'un partage 50/50 à 60/40. Cela signifie que sur une ligne donnée un pays ne peut s'opposer à l'exploitation par une compagnie étrangère aussi longtemps que la part des sièges réservés à sa compagnie nationale ne tombe pas au-dessous des 40 %. Cette mesure de protection, qui disparaîtra complètement le 1er janvier 1993, sera immédiatement assouplie, l'ouverture décidée étant de 7,5 points par an. Sur Paris-Rome, Alitalia pourrait ainsi accroître la fréquence de ses vols et offrir jusqu'à 67,5 % des sièges proposés sur la ligne sans que l'aviation civile française puisse s'opposer à l'offensive ainsi déclenchée contre Air-France.

PHILIPPE LEMAITRE

Armistice dans le bâtiment

M. Pelège renonce à prendre le contrôle de la SAE

La bataille pour le contrôle de la Société auxiliaire d'entreprise (SAE), l'un des premiers groupes français du bâtiment-travaux publics, n'aura pas lieu. Lundi 18 juin, deux jours avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires, la direction du groupe a conclu un armistice avec son principal actionnaire, *le promoteur Michel* Pelège, qui avait affiché l'intention de prendre le contrôle effectif de la société (*le Monde* du 19 juin).

M. Pelège a accepté de ramener sa participation dans le groupe de 25 % à 20 %, limite qu'il s'était engagé à ne pas dépasser au moment de son arrivée dans la SAE il y a quelques mois.

La direction de la SAE, violemment opposée à la montée en puissance de M. Pelège, a mobilisé ses amis, affirmant compter sur un noyau fidèle d'actionnaires représentant 38 % du capital (dont environ 10 % pour la Caisse des dépôts), et elle a déclaré qu'elle disposerait de plus de 50 % des voix lors de l'assemblée générale de mercredi.

L'accord conclu lundi, après plusieurs heures de discussions au siège de la SAE, prévoit que désormais le groupe Pelège aura 3 administrateurs au conseil d'administration sur un total de 10, contre 2 sur 8 actuellement. Le reclassement des actions vendues par M. Pelège s'effectuera en accord avec la direction de la SAE.

Dans un communiqué commun, les présidents des deux groupes ont annoncé en outre que *« le principe de la création d'une structure commune* (présidée par M. Pelège) *pour explorer certains secteurs nouveaux de diversification a été retenu »*.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Un entretien avec le directeur de Renault-Allemagne

« Nous aurons un réseau complet de concessionnaires en RDA d'ici à la fin de l'année », nous déclare M. Luc-Alexandre Ménard

Luc-Alexandre Ménard, quarante-cinq ans, énarque et fils d'un garagiste de Châteaubriant, est le PDG de la Deutsche Renault AG, qui fait 2 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires, ce qui la place en tête des entreprises françaises en RFA.

Ancien sous-préfet, puis conseiller au cabinet du ministre de l'intérieur Christian Bonnet jusqu'en mai 1981, il doit à l'alternance politique d'avoir bifurqué vers l'industrie, ce qu'il ne semble pas regretter aujourd'hui. Son parcours antérieur, ses ascendances bretonnes fièrement affichées ne le prédestinaient pas à réussir dans un pays dont il ne connaissait, avant d'arriver, ni la langue ni les usages.

BONN

de notre correspondant

Aujourd'hui. Luc-Alexandre Ménard plaisante en patois rhénan avec les ouvriers du département pièces détachées du siège central de Renault à Brühl, près de Cologne, et s'est taillé une réputation de gagneur sur un marché allemand réputé difficile. *« Il n'y a pas de secret, il faut s'adapter, être à l'écoute de la société, anticiper sur les événements... »*, constate-t-il, en donnant l'exemple de la querelle du catalyseur, où il a convaincu la direction de la Régie de se donner une image de constructeur écologique.

S'adapter, c'est aussi reculer d'un an l'introduction en RFA de la Renault 19, pour arriver sur le marché avec un produit parfait, car il sait qu'un mauvais départ peut être fatal pour un modèle dans un contexte de concurrence acharnée. Résultat : la Renault 19 est depuis le mois de mars 1990 la voiture la plus importée en Allemagne.

Luc-Alexandre Ménard a gardé de son passage dans les cabinets ministériel, un goût pour la politique, en observateur cette fois-ci, qui a été comblé ces derniers mois en Allemagne. La chute du mur de Berlin, la mise en mouvement de la marche vers l'unité l'ont fasciné. Homme de terrain, il décide dès le début décembre de se rendre compte sur place de la situation.

Le déclic du 23 décembre

Son premier contact avec les responsables est-allemands est plutôt décevant : *« Mes interlocuteurs au ministère du commerce extérieur pensaient alors que la RDA pouvait avoir un développement autonome, et nous proposaient de nous implanter industriellement pour avoir un jour accès au marché. »*

De ses contacts avec les milieux politiques de Bonn, et de ses discussions avec les concessionnaires implantés près de la frontière, il acquiert bientôt la conviction que la RDA sera très rapidement intégrée à l'espace économique allemand. *« Le déclic est venu le 23 décembre, lorsque mon concessionnaire de Northeim en Basse-Saxe m'appelle pour me demander ce que l'on allait faire pour la RDA... »*

Ce concessionnaire, qui est également président de la chambre régionale des métiers, avait perçu, au cours de ses contacts avec l'autre coté, un vif désir des responsables des coopératives artisanales et des quelques réparateurs privés de rencontrer des constructeurs occidentaux *« En janvier, Raymond Levy est venu à Bonn et nous a donné le feu vert. Le 24 janvier une première réunion a rassemblé à Erfurt une quarantaine de réparateurs automobiles à qui nous avons exposé nos conceptions sur le rôle des concessionnaires. Ils ont été un peu bousculés par le flot d'informations que nous leur avons fournies en une journée, ils n'y étaient pas habitués, mais au bout du compte, il ont marché. »* Le reste a suivi tambour battant : nomination d'un directeur pour la RDA, ouverture de bureaux à Berlin-Est, sélection de deux cents concessionnaires. *« Nous disposerons, d'ici à la fin de l'année d'un réseau comparable en densité à celui existant en RFA. Nous avons ainsi trois à quatre mois d'avance sur nos concurrents »*, estime Luc-Alexandre Ménard.

Mardi 19 juin, un convention devait réunir tous ces nouveaux concessionnaires Renault au stade Olympique de Berlin, d'où ils devaient repartir vers leur province au volant d'un véhicule de la Régie.

Quelles perspectives s'ouvrent pour le marché automobile en RDA ? *« Jusqu'à présent, la RDA constituait un marché clos de 150 000 véhicules par an, où nous n'écoulions qu'une centaine de véhicules par l'intermédiaire d'Inter- shop, une entreprise d'Etat qui écoulait des produits occidentaux aux personnes disposant de devises. L'union monétaire va dégager un marché potentiel estimé à trois ou quatre cent milles véhicules par an, l'équivalent du marché suisse, les deux tiers du marché hollandais. Notre objectif est de vendre entre sept et dix mille voitures cette année, et d'atteindre au cours des deux prochaines années le chiffre de quinze mille véhicules par an, soit 5 % du marché. »*

Les modèles les plus prisés sont, selon les premières tendances, le Trafic et la Rapid pour les véhicules utilitaires, et la R 19, voiture familiale de la classe compacte directement concurrente de la VW Golf. La conquête du marché est-allemand n'est néanmoins pas dépourvue de tous risques : le système bancaire est à l'état embryonnaire, et la formation commerciale et technique des concessionnaires doit partir de zéro : en RDA, on ne connaissait pas le leasing, et on est loin de la technique automobile moderne lorsque l'on a presque uniquement fourré son nez sous le capot des Trabant et autres Wartburg.

LUC ROSENZWEIG

REPÈRES

MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES

Forte baisse des prix

Les prix des matières premières importées par la France continuent de baisser. En mai, la moyenne des prix, exprimés en francs, était inférieure de 0,2 % à son niveau d'avril et de 24 % à la moyenne de mai 1989. Les prix des matières premières alimentaires (denrées tropicales, oléagineux) ont baissé de 0,6 % en un mois et de 31,6 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont diminué de 0,3 % en un mois et de 22 % en un an.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Très faible progression en Grande-Bretagne

La production industrielle a augmenté de 0,5 % en Grande-Bretagne en avril par rapport à mars, selon les chiffres provisoires corrigés des variations saisonnières de l'Office central de statistique. En un an (avril 1990 comparé à avril 1989), la hausse est très faible : + 0,6 %. Mesurée sur les trois derniers mois, méthode qui atténue les variations mensuelles, la production industrielle a augmenté de 0,5 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Pour consolider sa place en Europe

Volvo souhaite reprendre son partenaire hollandais

STOCKHOLM

de notre correspondant

Longtemps partenaire à problèmes, Volvo Car BV à Born, aux Pays-Bas, est devenu pour le groupe suédois de Göteborg un élément particulièrement intéressant dans sa stratégie européenne. Le succès de la série des Volvo-400 qui y est fabriquée (dans la classe moyenne supérieure comparable à la Ford Sierra, l'Opel Vectra ou la Mazda 626) se confirmant, Volvo espère maintenant reprendre la totalité de Volvo Car BV, l'ancienne DAF Car BV.

Dans une lettre datée du 18 juin adressée au gouvernement néerlandais, M. Pehr Gyllenhammar, le président du groupe Volvo exprime le souhait qu'une décision concernant l'acquisition des 70 % détenus actuellement par les Pays-Bas sera prise avant la fin du mois de septembre prochain et que l'accord sera appliqué le 1er janvier 1991 au plus tard.

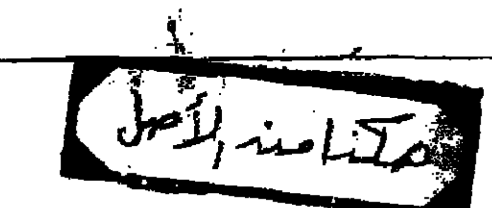
Le prix de cette acquisition n'a pas été révélé par Volvo mais il devrait certainement dépasser le demi milliard de couronnes. Le gouvernement néerlandais, pour sa part, se dit intéressé par l'initiative de Volvo mais attend de voir ce qu'offrent les Suédois avant de faire d'autres commentaires . L'essentiel n'est pas pour les Néerlandais de conserver une participation dans cette société qui a affiché un bénéfice de 150 millions de couronnes (autant de francs) en 1988, mais avant tout d'assurer l'emploi.

Depuis 1972, où Volvo fit l'acquisition de 33 % de DAF Car BV, leurs relations ont eu des hauts et des bas. A la fin des années 70, Volvo lançait la série malheureuse des 300 qui allait provoquer des pertes massives et contraindre l'Etat néerlandais à injecter plusieurs centaines de millions de couronnes par an pour éviter la fermeture de l'entreprise. En 1981, sa participation, dans ce qui était devenu entre temps Volvo Car BV, passait de 45 à 70 %. Mais avec le lancement réussi de la série des 400 (440 équipée d'un moteur Renault et 460), et l'accord conclu au printemps entre Volvo et Renault, le constructeur suédois voit maintenant se préciser ses chances de conquête sur le marché européen, en particulier de ce que l'on appelle en Suède « l'Europe latine »-La France, l'Italie et l'Espagne.

Peu importe si les quelque 140 000 modèles produits à Born sont à plus de 90 % « communautaires » (30 % allemands, 26 % français et 21 % belges) l'essentiel est que les ventes augmentent et que le profit reste suédois dans une concurrence internationale de plus en plus agressive.

FRANCOISE NIETO

□ **Ferranti fait condamner un de ses anciens vice présidents pour fraude.** – M. James Guerin, ancien vice-président du groupe électronique britannique Ferranti International et ex-patron d'ISC (International Controle and System) sa filiale américaine, a été condamné par un tribunal londonien à verser 189 millions de dollars (un peu plus d'un milliard de francs), détournés de deux filiales du groupe ISC. La direction de Ferranti avait intenté en décembre dernier une action contre M. Guerin et trois de ses associés après avoir découvert une fraude aux faux contrats dans les comptes d'ISC. Environ 450 millions de dollars (25 milliards de francs) ont été versés dès 1984 par ISC Technologies Ltd et ISC London Plc à des sociétés panaméennes dans le cadre de plusieurs contrats « fictifs ». Seule une partie de ces sommes a pu être recouvrée laissant un découvert de 189 millions de dollars. Le groupe Ferranti a du vendre une partie de ses actifs pour reconstituer ses réserves et capitaux amputés par la fraude.



ÉCONOMIE

CEE

S'appuyant sur le traité de Rome

La Commission veut réglementer le travail précaire en Europe

Le travail à temps partiel, le travail intérimaire, ainsi que les autres formes de travail atypique, devraient être réglementés de façon cohérente dans l'ensemble de la Communauté, afin de mieux protéger les salariés et de rendre les conditions d'emploi, et donc de concurrence, plus homogènes. Tel est l'avis de la Commission européenne, qui vient de soumettre trois projets de directives aux gouvernements des Douze. Ces propositions sont d'une inspiration voisine du projet de loi de M. Jean-Pierre Soisson sur le travail précaire, adopté, début juin, en première lecture, par l'Assemblée nationale.

BRUXELLES

(Communautés européennes)
de notre correspondant

Dans l'esprit de la charte sur les droits *sociaux fondamentaux*, adoptée par le Conseil européen en décembre 1989, à Strasbourg, et comme l'a pressée de le faire le Parlement européen, la Commission *« avance sur le social »* et, comme le souligne un collaborateur de M[me] Vasso Papandréou, le commissaire responsable, elle le fait *« en interprétant de façon dynamique le traité de Rome »*.

Ainsi, pour parvenir à harmoniser la couverture sociale des salariés à temps partiel ou encore pour réglementer le travail intérimaire, elle met en avant la nécessité d'éviter des distorsions de concurrence dans le marché unique. Cet habile détour lui permet de fonder sa proposition de directive sur l'article 100-A du traité et de rendre ainsi possible son adoption à la majorité qualifiée et non pas à l'unanimité. Il ne serait pas étonnant que les Britanniques, hostiles à toute législation sociale communautaire, considèrent cette manière de solliciter le traité comme un détournement de procédure.

La Communauté compte plus de quatorze millions de salariés à temps partiel et ce type d'emploi a, surtout en France, augmenté bien davantage que l'emploi à temps plein. Dans la CEE, il y a dix millions de travailleurs temporaires, dont cinq millions de travailleurs intérimaires (surtout concentrés aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en France). Au total, les travailleurs visés par les propositions de la Commission représentent quelque 20 % des salariés communautaires (1) et leur nombre relatif s'accroît de façon permanente. L'objet des trois directives est de faire en sorte qu'ils soient traités sur un pied d'égalité avec les salariés à temps plein.

Celle dont la portée pratique paraît la plus grande, qui est fondée sur l'article 100-A du traité (adoption à la majorité qualifiée) et dont l'objet proclamé est d'éliminer les distorsions de concurrence, indique qu'en termes de Sécurité sociale, de congés annuels, d'indemnités de licenciement, de prise en compte de l'ancienneté, les droits assurés aux travailleurs à temps partiel et temporaires doivent reposer sur les mêmes critères que ceux garantis aux travailleurs à temps plein et à durée indéterminée. La Commission signale, à cet égard, que au Royaume-Uni, sur 5 millions de contrats à temps partiel, 2,4 sont exonérés de cotisations sociales ! Bruxelles, toujours dans la même directive, demande que les contrats de travail temporaire ainsi que leur renouvellement soient limités dans le temps.

Améliorer la sécurité

Dans le second projet, fondé celui-là sur l'article 100 du traité (adoption à l'unanimité), la Commission insiste notamment pour que les salariés à temps partiel ou temporaires bénéficient du même accès à la formation, ainsi qu'aux services sociaux de l'entreprise que les autres travailleurs. La troisième directive, fondée sur l'article 118-A du traité (majorité qualifiée), s'efforce de promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé sur les lieux du travail des salariés temporaires. Le taux de fréquence des accidents du travail est, en effet, nettement plus élevé chez les intérimaires que chez les travailleurs permanents. Cette vulnérabilité résulte souvent, selon la Commission, de la méconnaissance du métier et du poste de travail, de l'inexpérience et du manque d'accueil. Les experts bruxellois suggèrent que les administrations nationales imposent, tant à l'agence intérimaire qu'à l'employeur utilisateur, de mieux informer les travailleurs auxquels ils font appel.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) En tenant compte du fait que 15 % des travailleurs à temps partiel ont un emploi temporaire.

C'était l'économiste-vedette de la RDA

Les conversions de M. Schmidt

Les habitués des colloques *internationaux sur les relations* économiques Est-Ouest avaient coutume de voir, depuis des années, M. Max Schmidt défendre avec vigueur la politique économique de la RDA. Directeur de l'Institut de politique et d'économie internationales de Berlin depuis dix-huit ans, M. Schmidt figurait en effet parmi les économistes d'Europe de l'Est les plus connus à l'étranger.

Le 17 octobre dernier, la veille de la démission de l'ancien président est-allemand M. Erich Honecker, M. Schmidt, visiblement mal à l'aise, tentait encore de convaincre son auditoire *que la RDA mettait en* œuvre d'importantes réformes économiques.

Depuis, il n'occupe plus guère le devant de la scène de l'économie est-allemande. Sa désillusion a dû être grande lorsqu'il fut contraint d'admettre que non *seulement toute sa carrière* avait été dédiée à un système brutalement renié, mais que de *plus il* n'avait pas son mot à dire dans la conception de l'architecture économique de la nouvelle Allemagne. N'avait-il pas commencé à travailler, dans les semaines qui suivirent la chute du mur, sur un projet d'union monétaire interallemande, qui devait voir son couronnement au bout de trois années environ ? Il a dû constater que *lorsque des Allemands* de l'Est discutent avec ceux de l'Ouest, *« ils ne sont pas assis à la même table, mais sont cantonnés sous la table »*.

Le souci immédiat de M. Schmidt est surtout de savoir si l'Institut qu'il dirige continuera de recevoir les subventions nécessaires à son fonctionnement, et si la centaine de chercheurs placés sous son autorité ne vont pas être *mis au chômage*. Car désormais, la concurrence existe ! Il envisage une fusion avec un Institut de recherches ouest-allemand pouvant, selon lui, être intéressé par les précieuses archives sur les pays de l'Est accumulées au fil des années. Mais, soit par aversion, soit par timidité, il n'a pas encore pris de contacts sérieux à l'Ouest.

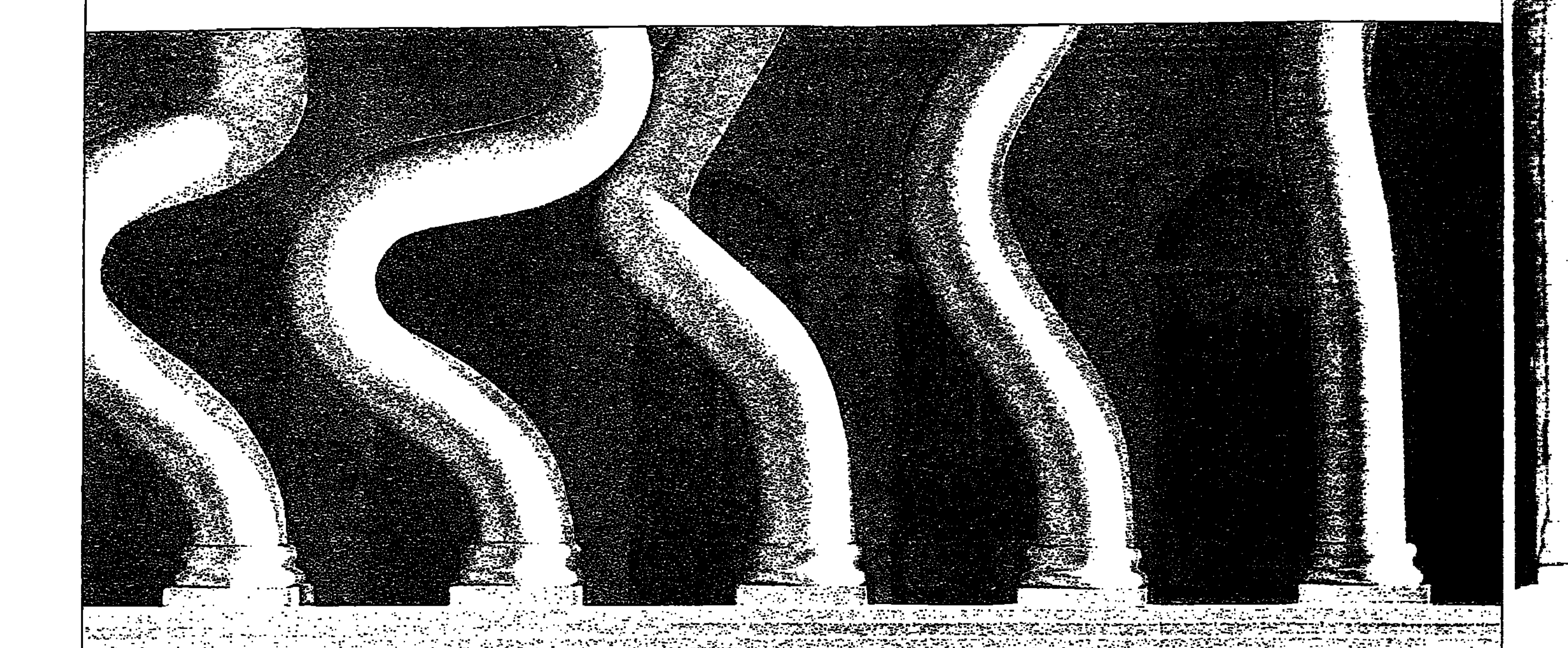
En septembre, *il devrait* annoncer sa démission et se replier sur l'Académie des sciences, dont il est membre. Ces années d'études l'ont-elles dégoûté à jamais de son métier ? A moitié seulement, puisque M. Schmidt affirme *continuer à se passionner pour* les questions de sécurité. Simplement, il souhaite désormais – on aurait *du mal* à l'en blamer – se concentrer sur des recherches *« fondamentales »*.

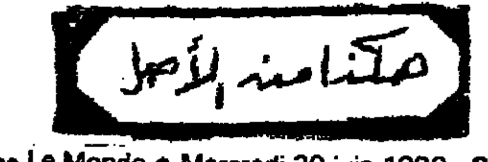
Une « frontière de la pauvreté »

D'après lui, la principale menace *planant sur l'Europe au* cours des prochaines années sera de nature économique. La montée en puissance *d'une* Allemagne riche et unifiée provoquera inévitablement l'apparition d'une *« frontière de la pauvreté »* à l'est de l'Allemagne. *Comment* apaiser les tensions – nationalisme, immigration – qui naîtront de cette frontière, c'est ce que *M. Schmidt se propose* d'étudier. Il continue donc de rôder dans les colloques à la recherche d'idées et d'informations...

FRANÇOISE LAZARE

PASSIF





TECHNOLOGIES

Une nouvelle utilisation pour les carcasses de crustacés

Chaussettes au crabe

Les montagnes de carcasses de crustacés s'accumulaient aux abords des conserveries. En voulant transformer cette nuisance en atout, les chercheurs découvrirent le Chitosan, une substance aux multiples applications.

Il y a peut-être du crabe dans vos chaussettes. Le Chitosan, une molécule obtenue à partir des carcasses de crustacés, est en effet incorporée dans certaines fibres textiles pour absorber la sudation. Dans le Finistère, une minuscule société, Aber-Technologies, fabrique depuis la mi-1988 ce composé chimique d'origine marine.

Créée à l'initiative du Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT), par une quinzaine de PME des environs de Ploudalmézeau, Aber-Technologies est passée en juillet dernier sous le contrôle de la Société industrielle laitière du Léon (SILL). La laiterie, soucieuse de se diversifier, est déjà impliquée dans l'aquaculture et l'agro-alimentaire à base d'algues.

Bernard Grandmontagne, directeur recherche et développement d'Aber-Technologies, a un goût prononcé pour le secret. Il a des excuses, il est le seul en Europe à produire du Chitosan. Hors de question de révéler l'identité de ses premiers clients, ni le tonnage fabriqué, ni d'expliquer précisément le mode de fabrication des substances concoctées dans son laboratoire. Autant d'informations stratégiques sur un marché monopolisé jusqu'à présent par les Japonais et les Américains. Les utilisateurs européens sont aujourd'hui obligés d'importer et c'est sur ce créneau qu'Aber-Technologies entend se faire un nom.

De multiples propriétés

Le Chitosan a de multiples propriétés, proches de celles des alginates tirés des algues marines. Sa viscosité, ses facultés épaississantes, floculantes et stabilisantes lui ouvrent les portes des secteurs cosmétique, pharmaceutique et biomédical. « *C'est un polymère naturel, il peut donc être utilisé pour toute une série d'applications biologiques* », remarque Bernard Grandmontagne. Le Chitosan favorise l'hydratation de la peau, permet la fabrication de fil de suture biodégradable, l'immobilisation d'enzymes. Il peut aussi être mis sous la forme de film très fin et servir à emballer des semences pour les protéger contre les bactéries. Activateur de croissance, il possède également des vertus cicatrisantes, favorise le développement des végétaux ou celui des racines des plantes. « *Une des principales applications du Chitosan aux Etats-Unis, c'est le traitement des semences de blé, pois ou maïs. Les Américains assurent qu'il améliore de 10 à 20 % la croissance dans les dix premiers jours, qui sont cruciaux* », commente-t-il.

Aber-Technologies exploite pour l'instant de la matière première locale : les tourteaux morts dans les viviers des mareyeurs : les petits crabes verts peu consommés en France et les têtes de crevettes. « *La carapace des crevettes est plus intéressante pour nous que celle des crabes. Leur mue est beaucoup plus rapide et les polymères qui les constituent sont plus souvent régénérés* », explique ce jeune chimiste. L'âge de la bête a son importance. Plus le crustacé est vieux, plus sa carcasse contient de minéraux qu'il faut éliminer avant d'extraire la chitine, la molécule de base du Chitosan.

Une carapace est composée à 80 % de minéraux. Une fois déminéralisée et déprotéinée, elle donne en moyenne 1 % de chitine, inexploitable telle quelle car insoluble. La transformation de ce polymère en Chitosan demande une semaine de traitement dans plusieurs bains, notamment de soude, à des température tenues évidemment secrètes. L'opération, la désacétylation, permet d'obtenir une molécule totalement soluble dans un milieu légèrement acide. « *Les propriétés du Chitosan dépendent de ce taux de désacétylation. C'est dans le coup de main que se fait la différence entre deux fabricants*, explique Bernard Grandmontagne. *Nous ne travaillons pas, pour notre part, à un taux inférieur à 90 %.* »

L'utilisation du Chitosan est relativement récente. Les premières applications datent d'une quinzaine d'années et concernent le traitement des eaux polluées par les métaux lourds. Mais le grand boom économique de cette molécule remonte à environ cinq ans. Au Japon et aux Etats-Unis, grands producteurs de crabes en boîte, les montagnes de carcasses accumulées aux abords des conserveries entraînent la prolifération des mouches et des rats. C'est pour lutter contre ces nuisances qu'ont été mises en place des recherches visant à valoriser cette matière première encombrante et nauséabonde.

« *Nous avons deux ou trois gros concurrents aux Etats-Unis. Au Japon, il y a une multitude d'unités d'extraction directement liées aux conserveries. Notre atout, c'est que notre Chitosan est facilement reproductible à une qualité toujours égale* », reprend le chercheur breton.

Aber-Technologies se donne deux ans pour faire ses preuves sur le marché de la chimie fine. « *C'est un produit nouveau et le temps de réponse des clients potentiels est relativement long* », concède Bernard Grandmontagne. Et ses caractéristiques ne sont pas encore toutes connues. La SILL va d'ailleurs adjoindre une structure recherche-développement à l'entreprise de Ploudalmézeau.

JEAN-CHRISTOPHE MARTINEAU

A l'étude à l'Institut agronomique méditerranéen

Un atlas sur mesure

Faire un atlas à sa mesure. Elaborer ses propres cartes ; insérer des photos, des textes et des graphiques. Tel est le projet que vient de lancer l'Institut agronomique de Montpellier. Stocké sur CD-ROM, c'est-à-dire sur un disque compact utilisable comme mémoire d'ordinateur, l'« Atlas en réseau des espaces méditerranéens multimédias » (AREMM) sera réalisé avec la collaboration d'autres centres de recherche du sud de la France, mais aussi d'autres pays européens (Belgique, Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne). Cet atlas regroupera les données relatives à une trentaine de pays méditerranéens.

L'utilisateur pourra grâce à un CD-ROM relié à un micro-ordinateur de type PC chercher à savoir quelle est la population d'une ville, sa superficie, ses données économiques... mais la nouveauté résidera surtout dans l'aspect interactif et personnalisé du système. Là où l'on ne pouvait que consulter comme un livre d'images, il sera désormais possible d'écrire son propre « livre » en demandant à la machine des graphes originaux. Par exemple, ayant obtenu le PIB du Maroc, le consultant pourra demander à son micro-ordinateur de le rapporter à celui de l'Algérie et de la Tunisie, créant instantanément des courbes comparatives ensuite imprimées.

Le dialogue avec le logiciel sera facilité par un système d'icônes en couleur sur lesquelles l'utilisateur peut cliquer : on peut choisir un pays en le sélectionnant sur une carte de l'Europe, un char et une roquette symbolisent les conflits dans le monde, une calculette la fonction graphique qui peut être appliquée aux données obtenues, etc. Le logiciel devrait être conçu en quatre langues (français, anglais, italien et espagnol). Le pressage des disques sera pris en charge par des sociétés spécialisées dans l'édition informatique : Philips International en Hollande ou Chadwyck-Healey en Angleterre.

La DG 13 (direction de la CEE chargée des télécommunications, de l'industrie de l'information et de l'innovation) a, dans le cadre de son programme Impact, investi 7 millions de francs dans cette opération évaluée à 19,6 millions de francs environ. Le ministère de la recherche, la DATAR, la région Languedoc-Roussillon ont également été sollicités pour mettre la main au portefeuille. L'IAM de Montpellier espère que le savoir-faire ainsi acquis pourra servir à la création d'autres banques de données de ce type, mais il songe avant tout à commercialiser lui-même cet atlas, bien que la cible visée soit encore floue : *a priori* d'autres chercheurs ou des institutions et collectivités locales à la recherche de données économiques et politiques. C'est l'éternel problème de la poule et de l'œuf, fait-on remarquer du côté de la CEE où l'on préfère encourager ce type de projet avec l'espoir de voir se développer ensuite une demande encore difficile à cerner.

J. M.

Un nouveau procédé mis au point à Montpellier

Un automate casse-noix de coco

Biotropic, une toute jeune société montpelliéraine, a mis au point une ligne automatique pour traiter les noix de coco. Les premiers essais viennent de se terminer aux Seychelles. Ce procédé va démultiplier les utilisations possibles du produit fini : pour l'alimentation, mais aussi les produits de beauté.

MONTPELLIER

de notre correspondant

Il y a cinq ans, ils s'ennuyaient tous les quatre dans un bureau d'étude de Côte-d'Ivoire, à plancher sur le manioc, le niam ou la noix de coco. De retour en France ils ont créé à Montpellier leur société, Biotropic, qui vient aujourd'hui d'achever la mise au point de la première ligne complète opérationnelle de traitement de la noix de coco. Grâce aux banques, à l'ANVAR et à des actionnaires privés, qui ont accepté de prendre le risque, les premiers essais viennent de se terminer aux Seychelles. Ils permettent d'envisager une révolution, non seulement dans la façon de traiter la noix, mais encore dans l'utilisation désormais possible du produit fini.

Traditionnellement, la noix de coco est ramassée sous l'arbre, elle est ensuite pelée manuellement puis séchée, afin d'en sortir le copra, fruit de l'amande, dont on extrait l'huile après une procédure de trituration classique.

Des débouchés plus étendus

La ligne de traitement mise au point par Biotropic permet d'automatiser l'ensemble de ces phases. Dans un premier temps, la noix est propulsée dans une machine à débourrer destinée à séparer la coque de ce qui l'entoure comme on dénoyaute une olive. Au centre d'un engin composé de multiples chaînes et poulies pour tracter le fruit, deux mains artificielles vont tenir la noix fermement, avant de la peler brusquement par rotation. Elles sont pilotées par un automate programmable pour lequel il a fallu développer un langage spécifique, la séquence de fonctionnement des automates généralement commercialisés étant trop lente.

Une deuxième machine, ressemblant à des cubes de métal empilés, va ensuite séparer l'amande de la coque de la noix ainsi pelée, sans choc brutal, grâce à un éclair thermique permettant de fragiliser la coque en provoquant une dilatation résultant de la différence de température créée entre celle-ci et l'amande. Il ne reste plus qu'à traiter l'amande fraîche ainsi obtenue dans une ambiance stérile par séparation, puis centrifugation pour obtenir séparément de l'huile, de l'eau ainsi que la crème de coco fraîche encore pleine d'arôme, contrairement au produit sec jusqu'à présent utilisé.

Les possibilités de débouchés sont ainsi élargies aux secteurs de l'alimentaire (glaces, pâtisserie, biscuiterie) mais aussi aux produits solaires nécessitant ce type d'huile. Dès 1986, la chance a souri à Biotropic, lorsque son patron Jean-Xavier Grussenmeyer, appelé par le Fonds européen de développement pour animer un atelier sur l'énergie aux Seychelles, a pu nouer de précieux contacts avec le gouvernement de l'île, et démarrer une coopération qui vient de porter ses premiers fruits. Le gouvernement seychellois termine la construction d'une usine destinée à alimenter le marché régional (Réunion, Kénya) mais aussi européen. L'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale et les îles pacifiques sont les marchés les plus porteurs.

Lors des premiers essais dans l'île, en janvier et février, qui ont porté sur 2 000 noix, les concepteurs de la machine ont pu procéder aux derniers ajustements. Plus que les incidents du type régulateur en panne qu'il faut acheminer par avion, sont apparues comme handicapantes les fréquentes coupures de courant liées au stade de développement des pays auxquels s'adresse ce type de machine.

Compte tenu de la fraîcheur du produit traité, il a fallu chaque fois vider la machine, la laver à l'eau claire, à la soude diluée puis à l'acide nitrique. Une vidange complète, donc une perte de temps non négligeable.

Biotropic envisage de conseiller aux utilisateurs d'investir dans un système analogue à celui utilisé par les hôpitaux, permettant d'analyser la tension pour en détecter les baisses et déclencher un groupe électrogène avant la coupure. Autre difficulté, les conditions stériles difficiles à remplir dans un pays tropical qui n'a pas encore construit l'usine. Il a fallu avoir recours aux équipements de la laiterie locale, équipée d'installations de pasteurisation. Mais l'obstacle majeur réside encore dans les mentalités et les comportements.

La nécessité de traiter un produit extrêmement frais rend obligatoire une cueillette rapide : plus question de laisser les noix au pied de l'arbre pendant plusieurs jours. La ligne est maintenant opérationnelle et ouvre déjà d'autres perspectives de traitement, comme celui de l'avocat, dont l'huile peut être utilisée en cosmétologie.

Avant de mettre au point son procédé, Biotropic a travaillé avec Télémécanique pour la réalisation de l'automate mais aussi avec la société Guinard Centrifugation, spécialisée dans les problèmes de clarification des eaux ainsi que Le Vulcain à Marseille pour tout ce qui touche à l'hydraulique.

Commercialisation à trois vitesses

La société montpelliéraine, après seulement cinq ans d'existence et après six salariés, compte sur 5 millions de francs de chiffre annuel si les commandes de machines suivent. Le marché de la noix de coco représente 15 millions d'hectares dans le monde. Une véritable poule aux œufs d'or, à condition d'en tirer profit. Seuls trois concurrents se battent en effet sur ce terrain-là. Il s'agit d'un consortium américano-australien, mais aussi de sociétés philippines et indiennes. Les inventeurs vont vite devoir évoluer vers une commercialisation à trois vitesses. Ils envisagent de confier la gestion de leur brevet à un grand groupe français. Pour les îles du type Seychelles, ils sont prêts à investir eux-mêmes dans des usines, mais souhaitent en revanche négocier des licences dans les pays de l'Asie du Sud, où les risques de contrefaçons sont importants.

JACQUES MONIN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNICATION

algré un manque à gagner publicitaire de 400 millions

itenne 2 pourrait retrouver l'équilibre à la fin de l'année

a directeur général d'An-ne 2 devrait faire approuver 8 juin par son conseil d'ad-istration la nouvelle stratégie a chaîne publique. En com-cialisant son stock de pro-nmes, M. Jean-Michel Gail- a trouvé le moyen de bler le déficit de la chaîne lique et de dégager une ge d'autofinancement pour ir à la reconquête du public.

rtains la voyaient déjà battue KO technique après le départ Michel Drucker et l'annonce n déficit publicitaire de millions de francs. A 2, pour-, n'a pas l'intention de capitu-*en rase* campagne. La chaîne lique a même repris l'offensive ionçant en rafales une série de isions destinées à galvaniser ses upes comme à rassurer les ionceurs.

Bernard Pivot rempile dès jan-r prochain avec une nouvelle ission. Bernard Rapp est chargé préparer la succession d'*Apos-phes*. A 2 a renouvelé les ntrats de retransmission des olières du théâtre et des victoires : la musique. Elle rivalise désor-ais avec TF 1 pour la diffusion i tirage du Loto, toujours généra-ur de fortes audiences. Elle tente : rajeunir son public en program-iant le concert de SOS Racisme, n coproduisant les spectacles de ina Turner, des Rolling Stones et es Inconnus. Elle s'associe au pro-hain film de Bertrand Blier et, *ast but not least*, convainc la Garantie mutuelle des fonction-aires d'abandonner le capital de TF 1 pour venir coproduire et aider les programmes d'Antenne 2.

Ce tir groupé fait déjà mouche... sur la concurrence. Les dirigeants de la Une sont passés depuis quelques jours de l'ironie à la colère, voire la menace. Mais M. Jean-Michel Gaillard en attend davantage : faire grimper la part de marché d'A 2 de son plancher actuel de 22 % à 24 % d'ici à la fin de l'année. Une progression indispensable, ne serait-ce que pour retrouver un niveau satisfaisant de recettes publicitaires.

M. Gaillard consulte pour trouver un nouveau directeur de programmes, sur la demande insistante du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Mais ses équipes travaillent déjà sur la grille de septembre en tentant de marier plus harmonieusement les quatre types d'émissions de la chaîne publique : les grands spectacles populaires (cinéma, variétés, jeux) qui doivent soutenir la concurrence avec *TF 1*, les fictions et documentaires qui défendront à 20 h 30 les couleurs de la télévision publique, les magazines culturels et, enfin, les astreintes de service public.

Objectif prioritaire : tenter de satisfaire tous les publics et, donc, diversifier l'offre de programmes. Dès cet été, A 2 fait un effort sur le cinéma européen, trop rarement *diffusé à la télévision française*. A la rentrée, la chaîne ouvrira un créneau pour le cinéma d'auteur pour jeter un pont entre le film populaire de 20 h 30 et le ciné-club. Dans le même esprit, elle offrira un éventail plus diversifié de retransmissions théâtrales en s'efforçant de coproduire un certain nombre de pièces.

Parallèlement à cet aggiornamento des programmes, l'audit demandé à M. Pierre Desgraupes permettra de redéfinir le fonctionnement de la chaîne, ses structures *de production* et de programmation, ses rapports avec les producteurs. Une refonte qui accompagnera les autres actions déjà menées pour moderniser l'entreprise : comptabilité analytique et suivi budgétaire, informatisation, adaptation en trois ans des équipement techniques à la télévision numérique, gestion sociale plus dynamique.

Autonomie vis-à-vis du pouvoir

Reste à résoudre le problème le plus urgent : le financement de *cette contre-offensive. A 2 souffre* d'un double handicap : la relative faiblesse de son budget (3,3 milliards de francs) par rapport à celui de son principal concurrent, TF 1 (4,4 milliards de francs), et le poids de ses recettes publicitaires qui risque de faire dépendre sa programmation de l'audimat. Or le débat politique, un moment ébauché, sur le financement de l'audiovisuel public, semble aujourd'hui retomber comme un soufflé (*le Monde du 8 juin*). *Il est peu proba*ble que le ministère du budget consente un effort suffisant pour augmenter le financement d'A 2 et diminuer dans le même temps sa dépendance publicitaire.

Même si M. Gaillard ne veut rien confirmer avant le conseil d'administration du 28 juin, il semble que le directeur général *d'A 2 ait fourbi une botte secrète* qui va lui permettre de conquérir une marge d'autofinancement pour les années à venir. Il s'agit de vendre une partie du stock de programmes de la chaîne à des investisseurs financiers ou d'autres opérateurs. Ce stock, qui comprend des parts de coproduction ou des achats de séries, immobilisés souvent sur plusieurs années pour de multiples diffusions, reste jusqu'à présent un patrimoine dormant. Mais tout change si A 2 décide de céder la deuxième diffusion d'une série ou d'un feuilleton à une autre chaîne. Voir, même d'autoriser une télévision de faible *audience, comme la Cinq ou M 6*, à diffuser en priorité certains programmes.

Le stock d'A 2 se montant à plus de 600 millions de francs, M. Gaillard, qui mise aussi sur les recettes des filiales édition et vidéo de la chaîne, pourrait même s'offrir le luxe de combler son déficit budgétaire et de présenter cette année un *exercice en équilibre.* Belle revanche sur tous ceux qui misaient sur la déconfiture rapide des chaînes publiques ! Certes, on pourra toujours reprocher au directeur général d'A 2 de vendre les bijoux de famille pour se tirer d'un mauvais pas. Le procès serait injuste : le stock de programmes est un patrimoine qui se renouvelle chaque année et sa commercialisation ne peut qu'accélérer la fluidité du marché tant réclamée par les *producteurs et les pouvoirs* publics.

Si M. Gaillard gagne son pari, il sauve non seulement sa tête, fortement menacée par un déficit de *400 millions* de francs, *mais il* gagne aussi, pour les trois années de son mandat, une marge de manœuvre appréciable vis-à-vis de la tutelle financière du gouvernement. *Un gouvernement qui pré*tend, haut et fort, soutenir les efforts des chaînes publiques mais dont les actes démentent parfois les professions de foi.

JEAN-FRANCOIS LACAN

Duel français pour les chaînes à péage scandinaves

Canal Plus prend 25 % de SF Succe

Canal Plus vient d'acheter 25 % du capital de la chaîne de films à péage SF Succe. Diffusée depuis le début de l'année uniquement sur les réseaux câblés suédois, SF Succe compte actuellement 26 000 abonnés. Elle envisage de s'étendre à d'autres pays scandinaves, notamment la Norvège, et devrait, dès le lancement du satellite Astra 1B, être disponible en réception directe.

Avec ce rachat, Canal Plus sera à égalité dans *SF Succe* avec les trois sociétés qui la contrôlaient auparavant à parité-Svensk Filmindustri et Marieberg, dépendant à des degrés divers du groupe suédois Bonnier, et l'américaine Time-Warner. Les quatre partenaires ont annoncé leur intention *d'étudier une chaîne* à péage pour le public néerlandophone du Bénélux.

Cette opération ne remet pas en cause l'interêt que porte Canal Plus au rachat de Filmnet, une autre chaine payante de cinéma en Scandinavie et au Bénélux que sa maison mère Esselte cherche à vendre (*Le Monde* du 18 avril). Canal Plus n'est pas la seule chaîne française intéres*sée par Filmnet*. TF1 est également candidate, en association avec le groupe suédois Kinnevik, qui exploite l'une des trois chaînes payantes scandinaves, TV 1000, et une chaine généraliste en clair, TV 3. On assiste ainsi, au travers des deux chaines *cryptées* qui se disputent le contrôle de la troisième, à un duel français dans la télévision scandinave.

M. C. I.

□ **Un deuxième tour à la Société des rédacteurs du Figaro.** – Les 309 journalistes du *Figaro*, du *Figaro-Magazine* et du *Figaro-Madame* ont voté le 14 juin, à l'issue d'une assemblée générale, pour pourvoir les *cinq postes* du conseil de gérance de leur Société des rédacteurs. Pierre Darcourt, président sortant, rédacteur en chef, Jean-Luc Wachthausen, rédacteur en chef au *Figaroscope* et Gérard Gachet, membre sortant et secrétaire général du supplément *Fig-Eco*, ont été élus au premier tour, leur score dépassant la majorité requise (303 actions sur 604).

CARNET DU Monde

Naissances

– **Catherine ROUSSEL et Jean-François BOSS**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 26 mai 1990.

19, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

Décès

Marthe ADHEMAR-VIAUD
dite « Monique »,
médaille de la Résistance,
croix de guerre avec étoile de bronze,
médaille militaire,

nous a quittés dans sa soixante-et-onzième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, jeudi 21 juin 1990, à 16 heures.

L'incinération au crématorium du cimetière du Père-Lachaise aura lieu lundi 25 juin, à 14 heures.

9, rue Jacques-Cœur,
75004 Paris.

– M. et Mme Jean Ansart,
Mme Marcel Brouchon,
M. et Mme Michel Ansart,
M. et Mme Pierre Ansart,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière et arrière-arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Fernand ANSART,
née Charlotte Loilier,

survenu le 17 juin 1990, dans sa cent sixième année.

Les *obsèques auront lieu le 20 juin*, à 15 h 30, en la cathédrale Saint-Spire à Corbeil.

10, rue de Nagis,
91100 Corbeil.

– Oran, Casablanca, Paris.
Mme Marcel Assouline,
née Monique Zerbib,
M. et Mme Pierre et Angela Assouline,
et leurs enfants Meryl et Kate,
M. Stephan Assouline,
M. Fernand Aboulker et Mme,
née Simone Assouline,
M. Maurice Assouline,
M. Roger Ghouzi et Mme,
née Hélène Assouline,
Me Yvan Assouline et Mme,
Les familles Zerbib, Sarfati, Elkaïm, Darmon, Sebban, Assouline,
parentes et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ASSOULINE,

survenu le samedi 16 juin 1990, à l'âge *de soixante-sept ans.*

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 20 juin, à 14 h 15.
Réunion porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

– Mme Maurice Auzépy,
son épouse,
La comtesse Curial de Brévannes,
M. et Mme Jean Auzépy,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Elisabeth Auzépy
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques-Thierry Dhont
et leurs filles,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu de*

Maurice AUZÉPY,

survenu le 17 juin 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 juin, à 14 heures, en l'église de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Mme Michelle Bernard,
née Jourdan, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Noël et Laurence Bernard,
Camille et Sylvain,
M. et Mme Jean-Félix Bernard
et Marie-Pascale Deluen,
Timon et Zéphyr,
Ses cousins,
Mlle Madeleine Bernard,
Le docteur et Mme Lucien Bernard,
M. et Mme Jean Bernard,
Les familles parentes et alliées,
Bernard, Magrou, Lacorne, Jourdan, Arsac,
ont la tristesse de faire part du décès de

Francis BERNARD
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur d'écologie
aux universités d'Alger et de Nice,
ancien directeur
de l'Institut océanographique d'Alger,
officier de l'ordre du Mérite saharien,

survenu à son domicile, le 16 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Selon son souhait, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

35, avenue Ratti,
06000 Nice.

– Valence - Grane - Lyon.

M. Charles Daclin,
Mme Ellen Samsoën,
Ses enfants et son petit-fils,
M. et Mme André Hotte,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. Michel Hotte,
Les familles Guichardière et Bouveron,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles DACLIN,
née Juliette Hotte,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu jeudi 21 juin, à 10 h 15, en l'église Saint-Pie-X de Valence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme *Ferry-Patoor,*
son épouse,
Sa famille, ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Jean FERRY,
CASU honoraire,

survenu le 8 juin 1990, à Toulon, à l'âge *de soixante-quatre ans.*

451, avenue des Routes,
83200 Toulon.

– Michel Hérody, son époux,
Claudine et Jean-Luc Pierre,
Dominique Hérody,
Bruno Hérody, ses enfants,
Simon et Marie, ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Hélène HÉRODY,
née Schnerb,

survenu le vendredi 15 juin, dans sa soixante-deuxième année.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

35, rue de la République,
02400 Chierry.

– Mme Jean Ibos-Augé,
M. et Mme Jean-Sylvain Ibos-Augé,
Nathanael, Jeanne, Joram,
M. et Mme Gilles Rebillaud,
Sophie, Jonathan, Jeanne, Louise,
Anne et Philippe Liebaert,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean IBOS-AUGÉ,
chef de bataillon,
infanterie de Marine (e.r.),
Saint-Cyr 1929-1931,
(promotion Mangin),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille coloniale,
directeur-gérant honoraire
de la Librairie Larousse (1951-1972),

*le 14 juin 1990, dans sa quatre-vingt-*quatrième année.

*La cérémonie religieuse et les obsè*ques ont eu lieu le 15 juin, dans la plus stricte intimité à Clairefontaine-en-Yvelines, où il repose auprès de son fils,

Pierre IBOS-AUGÉ

décédé le 21 décembre 1968.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Frédéric-Le-Play,
75007 Paris.

– Mme Labouérie,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès du

général de corps d'armée (C.R.) LABOUÉRIE,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 13 juin 1990.

Les obsèques ont eu lieu, le 15 juin, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (Hauts-de-Seine).

– Mme Odette Laipsker,
M. et Mme Gilbert Laipsker,
M. Alexis Laipsker,
ont la tristesse de faire part du décès de

Armand LAIPSKER,

survenu le 16 juin 1990, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation aura lieu, le jeudi 21 juin, à 11 h 15, au cimetière de *Saint-Mandé-Sud, rue du général* Archinard, 75012 Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

23, avenue du *Général-de-Gaulle,*
94160 Saint-Mandé.
16, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

– Mme le docteur Anne Lapassat,
ses enfants,
Emmanuel, Eric, Florence et Anne-Valentine,
tous leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne-Jean LAPASSAT,
maire de Romans-sur-Isère,
vice-président
du conseil général de la Drôme,

survenu, le 16 juin 1990, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques auront lieu, le 20 juin, à 10 h 30, en la collégiale Saint-Barnard de Romans.

– Le président de l'université,
Le directeur,
Le personnel enseignant,
Les étudiants et le personnel administratif de l'Institut d'études politiques de Grenoble,

ont la tristesse de faire part du décès de

Etienne-Jean LAPASSAT,
enseignant de droit public.
(*Le Monde* du 19 juin.)

– Le conseil d'administration.
*Les membres de l'équipe techni*que de la Mission locale pour l'emploi des jeunes

ont l'immense regret de faire part *du décès de leur président,*

Etienne-Jean LAPASSAT,

survenu le 16 juin 1990.

Villa Bel-Air,
Allée Pascal,
26100 Romans.

– *Le conseil d'administration et le* personnel de l'Office HLM de Romans ont le regret de faire part du décès de

Etienne-Jean LAPASSAT.

– Mme Alfred Max,
Mlle Julie Max,
M. et Mme Pierre Laroque,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Denis Coutrot,
ses enfants et petits-enfants,
M. Pierre Devinoy,
Les familles Cilly, Mithois, Capron,
vous font part du décès de

M. Alfred MAX,
journaliste,
médaille de la France combattante,
ancien maire de La Garde-Freinet (Var),
ancien conseiller général du Var,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 juin 1990.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte *intimité familiale.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue du Petit-Jouy,
78350 Les Loges-en-Josas.

[Né le 19 octobre 1913, à Paris, Alfred Max, licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Docteur en philosophie de l'université de Washington, a commencé sa carrière à la Société des nations (SDN) en 1932. Passé ensuite à l'agence Havas, il fonde et dirige avant la seconde guerre mondiale le Centre d'études d'opinion publique. Pilote dans les Forces françaises libres pendant la guerre, il dirige en 1946 plusieurs journaux *(Réalités, Connaissance des arts, Entreprise)*. Celui qui fut aux Etats-Unis le collaborateur de George Gallup fonde ensuite, avec Jean Stoetzel, l'Institut français d'opinion publique (IFOP) et l'Institut pour l'étude des marchés (ETMAR). Fondateur et directeur de plusieurs périodiques, Alfred Max fut aussi PDG de l'IFOP de 1979 à 1981. Maire de La Garde-Freinet et conseiller général (socialiste) du Var, Alfred Max était l'auteur de nombreux livres *(La Chine comme si vous y étiez, Sibérie ruée vers l'est, Monsieur le Maire, etc.)*.]

– Charles, Jacqueline, Stéphane et Patrick,
Ionel, Brigitte, Jessica et Frédéric,
ses fils, belles-filles,
petite-fille et petits-fils,
Les familles Karmitz, Gourier, Marian et Bercovy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sophie SCHEIN,
née Karmitz,

epouse de
Misu SCHEIN,

décédé le 28 août 1968.

L'inhumation aura lieu le mercredi 20 juin 1990.

Réunion à 15 h 30 au cimetière de Passy, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Hélène Schneck
et ses enfants,
Antoine, Colombe et Marine,
Mme Paulette Rosenfeld,
sa mère,
Mme Guinda Pachet,
M. et Mme Pierre Pachet,
François et Yaël,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gilbert SCHNECK,
survenu le 17 juin 1990.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, mercredi 20 juin, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Remerciements

– Les enfants et la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et d'amitié *témoignées à l'occasion du décès du*

docteur Charles GRUPPER,

remercient très sincèrement toutes celles et tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– L'Association culturelle israélite française du Québec commémore avec émotion la disparition, il y a dix ans, le 20 juin 1980, à Montréal, Québec, du

grand rabbin, Docteur David FEUERWERKER, ZT'L,
(2 octobre 1912-20 juin 1980),
officier de la Légion d'honneur,
héros de la Résistance,
grande médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
aumônier général
de la marine nationale,
grand rabbin de Lyon,
rabbin des Tournelles,
lauréat de l'Académie française,
directeur du Cercle d'études du Marais
(14, place des Vosges),
fondateur de l'hebdomadaire *l'Unité*,
auteur de *l'Emancipation des juifs en France, de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire.*

Soutenances de thèses

– *Université Paris-X (Nanterre)*, le mardi 19 juin, à 14 heures, salle C-24, M. Pascal Ory : « La politique *culturelle du Front populaire français* (1935-1938) ».

– *Université Paris-IV (Paris-Sorbonne)*, le mardi 19 juin, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Iphigénie Botouropoulou : « Ernest Renan et la Grèce moderne ».

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Vous êtes obligatoirement :
- diplômé de l'Enseignement Supérieur et possédez une formation complémentaire spécialisée,
- désireux de valoriser une première réussite dans la fonction,
- rattaché au D.R.H., vous animerez une équipe de 4 personnes et prendrez l'entière responsabilité de la fonction Personnel.

Dans un environnement très informatisé, vous assurerez la gestion directe d'un site et piloterez 14 sites décentralisés dans les domaines suivants :
- Administration Générale du Personnel (1.300 collaborateurs),
- Relations Sociales,
- Gestion des ressources et carrières.

Le poste demande une parfaite maîtrise de la législation sociale et de l'informatique appliquée à la gestion du Personnel.

HAVAS REGIES

Merci d'envoyer obligatoirement lettre manuscrite, C.V. et photo à :
M. Henri GAILLARD, référence DP06, HAVAS REGIES
B.P. 417, 92103 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

CONSULTANT EVALUATION ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Avec 1.600 consultants dans le monde et 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires, nous sommes en Europe n° 1 dans le conseil en ressources humaines. Notre Centre d'Evaluation et de Développement croît rapidement. Nous recherchons un consultant confirmé qui souhaite trouver dans une structure dynamique, un milieu favorable à son évolution et son épanouissement. Titulaire d'un DESS en psychologie du travail ou en sciences humaines, vous avez au moins 28 ans, plusieurs années d'expérience dans un poste vous ayant permis de développer vos *qualités commerciales et vos compétences dans* le domaine de la formation et de l'évaluation psycho-professionnelle. Au sein d'une équipe qui privilégie l'échange et un travail de qualité, vous bénéficierez d'une grande autonomie après une période de formation. Vous participerez au développement commercial et à la mise en œuvre de nos outils (inventaire de personnalité, méthodes de pré-sélection, assessment centers...) dans le cadre de missions de formation ou de conseil. La diversité de nos interventions et l'évolution constante de nos produits sont de nature à motiver un candidat à potentiel. Ecrire à Christine CHABAUD en précisant la référence A/065M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Creating Business Advantage



Gastronomie de luxe Art de la Table

recherche

jeunes sup de co, ingénieurs agro, sciences-po

OU FORMATION EQUIVALENTE

avec une expérience de 2 à 4 ans souhaitée.
Nous leur proposons :
- des responsabilités clés :
  - en marketing/ventes en France ou en Europe
  - et dans les fonctions "Produits", "Merchandising", "Achats".
- de greffer dans notre savoir-faire de "haut de gamme" et à forte image de qualité, les outils, les techniques et les méthodes les plus modernes,
- de contribuer avec nos équipes au succès de notre stratégie de croissance en France et à l'international.

Vous êtes "self-strater", très coopératif en équipe, et plutôt "coureur de fond", parlant couramment anglais... Prenez contact dès aujourd'hui avec notre direction générale par une lettre manuscrite et un CV sous réf. JSC au 5-11 rue Jules Ferry, 92400 COURBEVOIE. Nous vous répondrons très vite. Les candidats retenus rencontreront nos managers et les jeunes qui nous ont rejoints récemment. A très bientôt.

H

MEDIA-SYSTEM

Pour analyser, apprécier et accroître l'efficacité de nos outils, de nos méthodes et de nos organisations, nous recherchons un(e)

JEUNE AUDITEUR OPERATIONNEL

Ecouter, comprendre et accompagner ceux qui mettent en oeuvre afin d'améliorer sans cesse le fonctionnement de leurs activités, tel sera votre challenge.

Après votre formation (Bac + 5, Grande Ecole ou Université) qui a surtout développé votre capacité d'analyse et de réflexion, vous avez gardé votre bon sens et les pieds sur terre.

Votre expérience professionnelle (3 à 5 ans) vous a permis de comprendre les principaux rouages de l'entreprise, d'observer en action des méthodes ou instruments, de comparer différents types d'organisation.

Vous savez et aimez conduire l'étude approfondie et objective des opérations, des modes de fonctionnement, et vous êtes capable de veiller à la bonne application des procédures et façons de faire préalablement définies.

Votre esprit critique et positif vous permet de recommander les modifications possibles, en vue d'un résultat accessible.

Plus que juge ou censeur, vous êtes avant tout un pédagogue, qui vise à faire progresser la fiabilité et la qualité de notre fonctionnement.

Sous l'autorité directe de notre directeur financier, à Paris, vous interviendrez dans toute notre entreprise, à forte dominante marketing-ventes. Vous bénéficierez des moyens et opportunités de l'un des tout premiers Groupes américains. Vous avez nécessairement une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous réf. JAO/LM (CV, lettre manuscrite de motivation et rémunération actuelle) à notre conseil ALTHEA, 9 rue Camille Perrier, 78400 CHATOU, qui vous garantit totale confidentialité et réponse rapide...

Lafarge Coppee

Un des leaders de l'industrie française (ciments, bétons, plâtres, matériaux, bio-activités), CA 30 milliards, effectif 30.000 personnes.

Pour mettre en oeuvre notre politique de Ressources Humaines au sein d'une de nos sociétés du secteur agronomique dont l'effectif est de 230 personnes et qui comporte les fonctions Recherches - Commercial - Usine (2 sites) nous offrons un poste

JEUNE DRH

Membre du Comité de Direction, vous assurerez l'intégralité de la fonction et en priorité :
- la formation (adaptation à l'évolution des métiers, sécurité...)
- la gestion, le développement et la mise en valeur du potentiel humain
- l'information, la communication interne.

Par ailleurs vous serez intégré au réseau Ressources Humaines du Groupe Lafarge Coppée.

La réussite à ce poste constitue un excellent tremplin pour un développement de carrière dans la fonction ressources humaines dans un groupe dont la réputation est non seulement liée à son efficacité économique mais également à sa politique sociale.

Poste à Lille.

Ecrire sous réf. 25 A 1876-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

CHIMIE

Filiale d'un Groupe américain implanté dans le monde entier, nous fabriquons dans notre usine située en région Rouennaise des produits chimiques (60.000 Tonnes) pour *des secteurs très variés : pétrole, automobile, phytosanitaire, détergence ...* 200 personnes - CA 400 MF dont 60 % à l'exportation.

SECRETAIRE GENERAL

PERSONNEL ET ADMINISTRATION

De formation supérieure et juridique, vous avez une expérience confirmée en milieu industriel et parlez l'anglais avec aisance. 35 / 45 ans, homme de communication et de réflexion, vous assurerez la fonction Personnel et la coordination administrative. Vous superviserez les services généraux, *le contentieux et gérerez les assurances. Vous poursuivrez notre politique* de formation et d'information du personnel, prendrez en charge les recrutements et gérerez la *couverture sociale.*

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo et prétentions) sous la référence DS / PCB 2 à notre conseil MF PARTNERS - 54 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS . Tél : (1) 42.68.01.76.



La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque



Cette banque commerciale et de gestion s'oriente aujourd'hui vers l'ingénierie financière et les marchés de capitaux. Elle développe son département organisation et recherche un :

INGENIEUR EN ORGANISATION

Auprès du responsable du Département, vous participez à la conception, la mise en œuvre et l'évolution des sytèmes organisationnels de la banque - back-office, salle de marchés, systèmes centraux d'informations... Vous exercez votre rôle au travers de missions d'audit, de redéfinition de structures, d'implantation, de logiciels...

Issu d'une grande école, vous avez acquis d'une à trois années d'expérience en mission de conseil ou d'organisation au sein d'une banque ou d'un cabinet. Déjà sensibilisé au rôle de prestataire de services, vous souhaitez rejoindre une équipe jeune et professionnelle pour exercer vos capacités sur des projets valorisants.

Florence JAMIN étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, CV et photo) que vous lui adresserez sous la réf. FJA 06.415 au cabinet M. D. A - 104 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS.

Le Monde des Cadres

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE, 257 AGENCES, 2 700 COLLABORATERUS.



Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

ILE DE FRANCE

Votre mission est de mesurer les positions de la Caisse Régionale sur son marché et les besoins de sa clientèle. Vous supervisez les études commandées auprès de sociétés spécialisées et développez les outils d'analyse d'aide à l'action commerciale (bases de données clientèle, segmentation comportementale).

Passionné avant toute chose des études marketing (connaissances des techniques qualitatives et quantitatives, statistiques et sondages), vous maîtrisez également l'outil informatique.

De formation supérieure (Grandes Ecoles de Commerce, DESS ou DEA en mathématiques appliquées) vous avez une 1ère expérience dans le domaine des études marketing.

Vos capacités de synthèse et vos qualités d'expression orale et écrite sont vos atouts pour évoluer dans l'entreprise au rythme des compétences acquises.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf.LM/06 au Service du Recrutement - Crédit Agricole d'Ile de France - 26, Quai de la Rapée - 75012 Paris

NC communication

Groupe national de tout premier plan, spécialisé HIGH TECH, recherche pour l'un de ses DIRECTEURS DE DIVISION une

SECRETAIRE DE DIRECTION

NIVEAU BAC + 3 / BAC + 4

TRES DISPONIBLE, RELATIONNELLE et ORGANISEE, vous avez si possible une première expérience d'une fonction Secrétariat de Direction qui vous a permis d'acquérir un bon sens de l'initiative et, surtout de prendre la réelle dimension d'un tel poste.
L'anglais est indispensable dans notre environnement européen, l'expérience du traitement de texte BULL MICRAL 45 serait un plus, une voiture est nécessaire pour ce poste situé à 30 mn de Paris (Ouest).
La rémunération offerte tient bien entendu compte de nos exigences. Statut cadre.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 2016 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui nous le transmettra en toute confidentialité (préciser sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact).

Une Société de Services Bancaires, spécialisée OPCVM, filiale de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS, recherche

UN JEUNE ORGANISATEUR

Adjoint au Responsable

qui sera chargé de la conduite d'études d'organisation visant une meilleure productivité, dans le domaine de la gestion de sociétés financières (SICAV, FCP...).
Il participera aussi à la définition du schéma directeur.
Ce poste s'adresse à un ORGANISATEUR de formation supérieure, ayant déjà une première expérience confirmée en organisation dans le secteur tertiaire (banque...) et en utilisation de la micro-informatique.
• Qualités de contact, de négociation et d'encadrement indispensables.

Merci d'adresser votre curriculum-vitae, précisant votre rémunération actuelle, rappelant la référence DE 906 sur l'enveloppe à



58, boulevard Gouvion Saint-Cyr 75858 PARIS CEDEX 17.

Responsable Logistique Commerciale

Maitrise des flux depuis l'usine jusqu'aux clients

Société du Groupe SAGEM, nous fabriquons et commercialisons des câbles d'énergie et de télécommunication. Nous réalisons un CA de 590 MF avec un effectif de 630 personnes. Nous recherchons un responsable logistique.
Rattaché au Directeur de notre usine de RIOM, vous établissez et organisez l'ensemble des programmes de fabrication en étroite collaboration avec la Direction Commerciale située à Paris.
Véritable interface entre l'usine et les clients, vous assurez la logistique commerciale depuis la prise de commande administrative jusqu'à la livraison finale par les transporteurs : établissement du planning des différentes opérations - préparation et expédition - organisation de l'atelier de conditionnement - gestion des stocks et des transporteurs.
À la tête d'un Service d'une cinquantaine de personnes, vous êtes le responsable de l'approvisionnement d'une dizaine de dépôts et de la livraison d'importants clients en direct. Votre objectif permanent : l'amélioration du "taux de Service Clients".

De formation supérieure technique ou commerciale, ingénieur généraliste ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez une expérience d'environ 5 ans en logistique. Vos réelles capacites d'organisation et de méthode, votre esprit commercial associé à vos qualités d'écoute et de communication vous permettront de maitriser la globalité des situations sans vous éloigner du terrain.

Le poste est à pourvoir à Riom (15 km de Clermont Ferrand)

Notre Conseil Yvonne Nery vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3392 M



MEMBRE DE SYNTEC

65, avenue Kléber 75116 PARIS
Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

ESC - IEP ...
Débutez dans la Fonction Personnel

SOLVAY, groupe chimique d'implantation mondiale (CA 40 milliards, 45 000 personnes) considère, par tradition et culture, la fonction personnel comme l'un des facteurs essentiels de son développement.
L'expérience a prouvé que de jeunes diplômés de formation ESC, IEP, ... s'adaptaient bien à la fonction et à ses exigences Aussi, débutant ou presque, nous vous proposons d'en "gérer" les grands aspects, au sein d'une unité de production décentralisée dans l'Est de la France : gestion administrative, recrutement, formation, bilan social, législation, communication interne.
Votre capacité à comprendre rapidement les problèmes, à les analyser, les synthetiser vous rendra plus vite opérationnel. Et votre potentiel vous permettra, si vous acceptez le principe de la mobilité, d'évoluer au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 690 P à la



Direction du Personnel SOLVAY 12 cours Albert 1er 75008 PARIS

DESSEIN

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES
VOTRE PROFESSION : BANQUIERS D'ENTREPRISES

En participant directement au développement d'un portefeuille d'entreprises à vocation nationale et internationale, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié d'une clientèle exigeante.

Grâce à vos qualités commerciales et à votre grande technicité, vous prendrez rapidement en charge la négociation des crédits, l'analyse du risque, ainsi que le conseil et le montage d'opérations de financement sur mesure.

Mobile, vous pourrez évoluer rapidement, tant géographiquement que sectoriellement, avec des possibilités de carrières diversifiées dans l'ensemble des directions de la BFCE.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. sous référence JD/BE à BFCE - Direction des Ressources Humaines - 21, bd Haussmann 75009 PARIS.

BFCE Banque Francaise du Commerce Extérieur

Organisation et Publicité

PUISSANT GROUPE FINANCIER RECHERCHE POUR SA FILIALE DE SERVICES TELEBANCAIRES

CHEF DE PRODUIT TELEMATIQUE BANCAIRE

Rattaché au D.G., vous concevez et faites évoluer notre gamme de produits destinée à une clientèle institutionnelle. Réalisant l'interface entre nos commerciaux et nos équipes informatiques, vous identifiez et définissez les nouveaux services à proposer, rédigez le cahier des charges et contrôlez la bonne réalisation et la qualité de l'application. Enfin vous assistez l'équipe commerciale pour mettre au point les différents supports et interventions de vente.
La petite taille de notre société et ses ambitions commerciales et techniques nous amènent à rechercher un candidat (BAC+5) ayant déjà participé au montage de services télématiques professionnels, si possible dans la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1129 à Contesse - 38 rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex.

CONTESSE

E.S.C.P., ESCAE, ESAP...

Filiale française de l'un des plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux, nous employons 850 personnes dont 150 cadres et avons réalisé un chiffre d'affaires de plus d'1,2 milliard de francs en 1989.

Acheteur HF

REJOIGNEZ NOTRE UNITE DE PRODUCTION PHARMACEUTIQUE D'HUNINGUE (ALSACE), SITE INDUSTRIEL EN DEVELOPPEMENT, PERFORMANT ET A VOCATION EUROPEENNE.

Rattaché au Chef de service, vous serez responsable de l'achat des matières premières et des éléments de conditionnement, ainsi que de la recherche et de l'évaluation des fournisseurs ("Just in Time", services...).
Vous travaillerez pour cela en relation constante avec l'encadrement Logistique et Production de l'usine et du siège social.

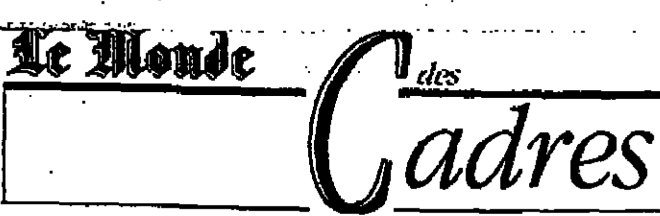
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation Ecole Supérieure de Commerce ou E.S.A.P., ayant acquis une première expérience professionnelle dans ces domaines, parlant l'anglais et/ou l'allemand couramment. De bons débutants motivés nous intéressent tout autant.

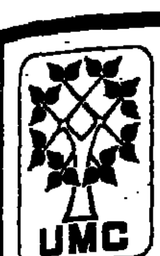
Votre sens de la communication et vos qualités relationnelles seront des atouts indispensables pour diriger une petite équipe et réussir dans vos missions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + c.v. et photo) sous référence 4312 à J. Lang, Département des Relations Humaines, CIBA-GEIGY, 2-4 rue Lionel Terray, 92506 RUEIL MALMAISON CEDEX.

CIBA-GEIGY

AXIAL





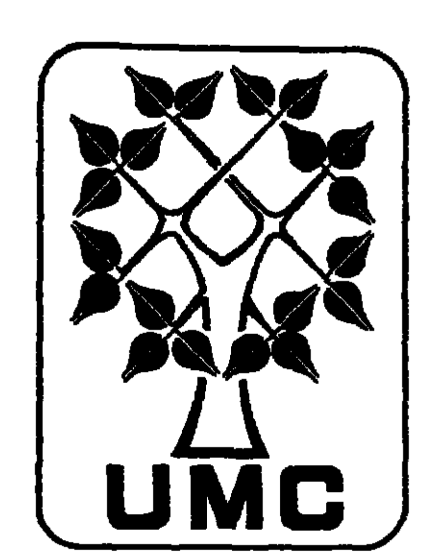
POUR PARTICIPER

A

SON TRES FORT DEVELOPPEMENT

Recherche

5 JEUNES CADRES DE FORMATION SUPERIEURE



UNION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DES MUTUELLES COGEREES

Paris XI°



1 - RESPONSABLE BUDGETAIRE Réf. 2834

Il devra élaborer et suivre les budgets et tableaux de bord de gestion en relation avec les principaux responsables. Il aura un B.T.S. ou un D.U.T. de gestion (ou équivalent), la maîtrise de l'outil informatique et, si possible, une première expérience.

2 - ORGANISATEUR Réf. 2835

En liaison avec le service informatique, il devra élaborer et maintenir les procédures d'organisation de l'ensemble des activités.
Formation supérieure nécessaire et première expérience réussie, si possible, *dans le même domaine.*

3 - ANALYSTE PROGRAMMEUR Réf. 2836

Il devra participer à la réalisation de nouveaux projets. Sera appréciée la connaissance du matériel UNISYS, des langages de 4e génération ou/et des services télématiques.

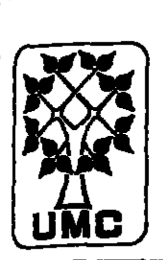
4 - ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE APRES-VENTE Réf. 2837

Il encadrera une équipe chargée de la gestion et du suivi des contrats groupe.

5 - OPTICIEN DIPLOME Réf. 2838

Il devra seconder le directeur opticien. Première expérience et pratique de la contactologie vivement souhaitées.





Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au COMES
11, Rue Victor Hugo
93170 BAGNOLET
en rappelant la référence.

DISCRETION ET REPONSE ASSURÉES

Recherchons cadre pour tenir une fonction de

CHEF DE CABINET

Auprès du président d'un important organisme socio-économique de la Région d'Ile-de-France.

- Niveau Bac + 5 ;
- Formation : universitaire ou école supérieure de commerce.

Caractéristiques du poste placé sous l'autorité directe du président :

- administration générale de l'organisme (20 personnes environ) ;
- préparation et suivi des travaux ;
- traitement des affaires particulières ;
- représentation à l'extérieur.

Profil recherché :

- sens de l'organisation et de la qualité du travail ;
- aptitude à la recherche et à l'évaluation d'informations multiples ;
- large disponibilité personnelle.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous n° 8941 au :
MONDE PUBLICITÉ – 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.
Date limite des réponses : le 26 juin 1990.

Ville de Montreuil
(Seine-Saint-Denis), 100 000 habitants

recherche

pour son service Habitat

1 MÉDECIN DIRECTEUR D.E. HYGIÉNISTE

POUR VACATIONS

Adresser candidature, CV + lettre manuscrite à :
Monsieur le Député-Maire, Mairie de Montreuil,
93105 Montreuil Cedex.

SPECIALISTE CONFIRME DES RESSOURCES HUMAINES

DONNEZ-NOUS LES MOYENS DE VOS AMBITIONS !

[illegible] très bien *introduit dans* les milieux des [illegible]maines, soit dans un Cabinet Conseil, soit au [illegible]eprise industrielle.

[illegible] que vous avez déjà réussi dans votre spécia[illegible]avez besoin de trouver la structure et les [illegible]asser à la vitesse supérieure.

[illegible] conseil reconnue dans les domaines du [illegible] de la Formation, nous avons su trouver les [illegible] moyens pour structurer et nourrir une [illegible]rapide.

[illegible] vous avez l'esprit d'équipe et le talent de faire [illegible]es les plus audacieuses, de donner l'impul[illegible]t où il le faut. C'est votre potentiel qui en [illegible]

[illegible]ez par nous convaincre. Envoyez votre do[illegible] candidature sous la réf. 4227 M à JONC[illegible] [illegible]rles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Se[illegible]

VENEZ VIVRE LA NOUVELLE ONDE DE CHOC



TDF - 1er diffuseur de radio et télévision - innove de la pointe de l'actualité à la pointe de la technique, en créant de nouveaux services (satellite de diffusion directe, radiomessagerie, radio-téléphone, diffusion de données, réseaux câblés...). Société anonyme, 4000 professionnels de l'audiovisuel, un savoir-faire exporté dans le monde entier, un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. TDF : LA PASSION D'ENTREPRENDRE.

CHARGE DE RECRUTEMENT ET DE GESTION DE CARRIERE

Au cœur du processus de gestion des ressources humaines, dans l'équipe du développement des carrières de la DRH, vous prendrez en charge les recrutements internes et externes des cadres, en relation avec la hiérarchie et les écoles. Vous participerez à la construction de la gestion prévisionnelle des cadres.
Vous êtes de formation supérieure de gestion/ou de psycho et avez une forte affinité avec la gestion des ressources humaines en entreprise ; vous disposez déjà d'une première expérience de recrutement en cabinet-conseil ou en interne et souhaitez intégrer une entreprise en plein processus de changement.
Votre sens naturel des contacts, votre capacité d'écoute et d'analyse sont indispensables... Enfin, votre capacité à appréhender les évolutions des métiers de TDF valorisera votre candidature.

CHARGE DE FORMATION

En liaison directe avec le Responsable du Développement Social du siège de TDF en région parisienne (+ de 800 personnes), vous élaborerez et assurerez le suivi du plan de formation. Dynamisme, goût des contacts, capacité d'analyse et sens de l'organisation sont les qualités qui vous aideront à identifier les besoins, conseiller, établir des plans individuels de formation ainsi qu'à gérer les relations avec les organismes de formation.
Pendant vos études supérieures (IGS-CELSA...) vous avez acquis une spécialisation en ressources humaines. Une première expérience dans la formation serait appréciée.

Merci d'envoyer votre candidature à TDF - Direction des Ressources Humaines - département développement des carrières - 21/27, rue Barbès 92120 MONTROUGE.

TDF : LA DIFFUSION DES IMAGES, DU SON ET DES DONNEES.

UAP
N°1 OBLIGE

Cap sur l'informatique ...pour de jeunes scientifiques

Apporter une information en temps réel aux commerciaux, proposer des systèmes d'aide à la décision, préparer une informatique à l'échelle Européenne, telles sont quelques-unes des missions du Département Informatique de l'UAP.
Equipé de moyens techniques de haut niveau (2 sites d'exploitation, 3 IBM 30XX, MVS/ESA, CICS, 33 ordinateurs, 15000 terminaux,...), *il renforce ses équipes (450 personnes) et embauche de*

Jeunes Ingénieurs ou Universitaires

Niveau Bac + 4 ou 5 (scientifique ou technique)

Vous n'êtes pas informaticien, mais vous souhaitez le devenir, et vous êtes prêt à acquérir rapidement les compétences informatiques qui vous permettront de participer à nos grands projets. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes. Après une formation intensive à l'informatique, vous serez en mesure de vous affirmer et d'évoluer avec nous dans l'informatique et l'Assurance.

Prenez le cap en adressant votre candidature à Pierre GINESTEL, sous réf. F101/M, SEMA SELECTION, 16 rue Barbès, 92126 MONTROUGE CEDEX



Paris - Lyon - Toulouse

Le Monde des Cadres

Jeunes Ingénieurs Diplômés Grande Ecole, Université, pour votre premier job ou après une première expérience, visez la multinationale.

Vos possibilités d'y faire carrière y sont, par définition, beaucoup plus larges ! Et notre groupe est numéro UN mondial sur son marché.

Autonomie, responsabilités, qualité des relations, apanages des petites entités...

Notre unité est spécialisée dans la fabrication en petites et moyennes séries de produits de haute technologie faisant appel à la Très Haute Tension et au vide.

Material Manager

A la tête de votre équipe chargée du lancement, appro, réception, magasin, vous assurez la gestion et le suivi des matières de tous les produits, tout au long du flux matières, à partir du plan directeur de production et en utilisant la GPAO. Pour cela, vous travaillez en liaison avec les achats, contrôle entrée, fabrication marketing, méthodes. Ce poste présente une réelle opportunité de carrière pour un candidat de valeur.

(Réf. 5842).



Ces deux postes sont à pourvoir en proche banlieue ouest de Paris.
Et... ils peuvent vous mener loin !
Pour vous en assurer, rencontrons-nous !
Veuillez adresser votre candidature sous référence du poste choisi à l'Agence DESSEIN, 15 rue du Louve, 75001 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur Automaticien

Au sein du service méthodes/équipements neufs, vous assurez l'étude et la mise en place de nouveaux moyens de production qui utilisent l'automatisme, l'électronique de puissance et la mécanique. Vous participez activement à l'amélioration de l'existant et avez un rôle d'interface avec les services concernés. Après réalisation du cahier des charges, vous procédez aussi au choix et au suivi des sous-traitants. Vous assumez sous l'autorité du chef de service méthodes la responsabilité de chef de projet industriel. (Réf. 5843).

UNE EXPERTISE : LE RECRUTEMENT
UNE PASSION : L'ITALIE

Une solide expérience du Conseil en Ressources Humaines (recrutement par annonce et approche directe, bilans de carrière, évaluation de potentiel...) et une passion : l'Italie. Vous y avez vécu, vous en connaissez les mentalités et les structures économiques.

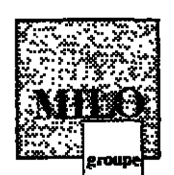
Avec le soutien marketing et financier du Groupe MILO, avec le dynamisme, les méthodes et les produits qui assurent la réussite de nos trois filiales françaises (MILO Ressources Humaines, AD'COM, SCORE), nous vous proposons de

DIRIGER, À MILAN, NOS ACTIVITÉS CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Quelle que soit votre langue maternelle, vous maîtrisez aussi bien le Français que l'Italien. Qualités et ambitions personnelles, expérience polyvalente du Recrutement et du Conseil, mobilité intellectuelle autant que géographique... rien ne vous manque pour exercer la responsabilité complète d'un centre de profits.

Intégré au Groupe MILO, vous serez un membre actif de notre équipe de Direction. Pendant quelques semaines, vous vous imprégnerez à Paris de nos méthodes et de nos stratégies avant de vous installer à Milan où nos bureaux vous attendent.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (en Français ou en Italien) à la Direction Générale sous la réf. M/205/CM.



MILO R.H.
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

AD'COM.

Si l'Europe impose l'Ecu, une seule banque aura une impression de déjà-vu !



Ecu d'or de la République de Sienne (13e siècle)

Fondée en 1472, considérée comme la plus ancienne banque du monde, la MONTE DEI PASCHI DI SIENA est en 1990 le premier groupe bancaire italien par la taille de son réseau. Classicisme et modernité nous ont imposés sur toutes les places financières internationales. Notre filiale française, la MONTE PASCHI BANQUE, renforce aujourd'hui ses équipes commerciales et recherche

UN EXPLOITANT CONFIRME MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES

Agé (e) de 30/35 ans, de formation grandes écoles ou équivalent, votre expérience professionnelle vous a permis d'acquérir en particulier une bonne connaissance des produits de trésorerie et d'une clientèle d'entreprises françaises et italiennes. Vous aurez la responsabilité de développer un portefeuille de moyennes et grandes entreprises et votre mission s'articulera autour de deux axes : les affaires nouvelles avec l'Italie et le suivi des relations existantes. Bilingue italien, l'anglais est un atout supplémentaire.

UN EXPLOITANT JUNIOR MOYENNES ET GRANDES ENTREPRISES

Agé (e) de 25/30 ans, de formation grandes écoles ou équivalent, vous avez acquis une première expérience professionnelle au sein d'un département entreprises d'une banque et vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière professionnelle.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre dans le cadre du développement de notre activité Moyennes et Grandes Entreprises françaises et italiennes.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à :
MONTE PASCHI BANQUE- Direction des Ressources Humaines
7, rue Meyerbeer - 75009 PARIS

ORC



MONTE PASCHI BANQUE
LA BANQUE EST UN ART

"Les actions commerciales au GAN, une assurance de réussite."

Parmi les tout premiers dans le domaine de l'assurance, nous renforçons les structures de notre Direction des Marchés en créant un nouveau poste de :

Chargé d'actions commerciales

Au sein d'une petite équipe spécialisée dans ce domaine, vous assumez une double mission :
- vous recensez, auprès des différents responsables de marchés de la Direction, les besoins en matière d'actions commerciales,
- vous élaborez et mettez en œuvre les opérations commerciales nationales appropriées ; de la conception des actions et supports à l'analyse des résultats.

Diplômé d'études supérieures, option marketing, vous justifiez d'une première expérience en conception et réalisation d'actions commerciales, acquise idéalement au sein du secteur des services.

Au-delà de vos solides compétences techniques, votre force de conviction, votre sens créatif ainsi que vos qualités relationnelles seront les garants de votre réussite dans ce poste très évolutif basé à Paris 9e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée, s/réf. ED/49 à Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

L'énergie de tous les projets **gan** assurances

MEDIA-SYSTEM

INTERNATIONAL BANKERS FRANCE

Banque d'affaires internationale en rapide expansion crée pour base à Paris 16e un poste de

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Placé sous l'autorité de la Direction Générale et au sein d'une équipe performante et dynamique, il sera chargé de l'exploitation et du développement d'un portefeuille de clientèle existante, largement axée sur l'immobilier. Il mettra au point des dossiers de crédit et montera des projets d'ingénierie financière.

Pour ce poste évolutif, nous recherchons un cadre de formation supérieure de type HEC, ESSEC ou équiv. Agé d'une trentaine d'années, il sera familier de l'immobilier, du monde bancaire et juridique, et fera preuve de qualités d'initiative et de synthèse.

Discrétion absolue. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV dét., photo et rémunér.) sous réf. 9207 à notre Conseil :

SC sélection conseil
16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

On réfléchit ensemble pour une grande traversée

Ensemble nous avons fait de SOCOPA le leader Français et Européen des produits carnés : 4500 salariés, 12 milliards de Francs de C.A., une production de qualité qui allie tradition et technologie. Nous poursuivons notre développement et souhaitons vous y associer au sein de notre unité pilote de CHERRÉ

Responsable Administration du Personnel

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines et en collaboration étroite avec les différents chefs de services, vous prendrez en charge, à la tête d'une équipe de 5 personnes, la gestion administrative du personnel (1700 pers) et assurerez la préparation et l'application de la politique sociale.

De formation BAC + 4, vous disposez d'une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire et êtes familiarisé avec les logiciels de paye gros systèmes. Rigueur, esprit d'analyse, capacité d'animation et qualités relationnelles sont des atouts nécessaires pour réussir dans cette fonction. Ce poste pourra déboucher à terme sur une fonction de Responsable des Ressources Humaines dans une des unités du groupe.

Rejoignez-nous, ensemble nous mettrons notre savoir-faire au service de l'avenir.
Adressez votre dossier de candidature sous réf RAP/LM à SOCOPA - Direction des Ressources Humaines - BP 20 Cherré 72401 La Ferté Bernard cedex.

SOCOPA
un présent pour l'avenir

DU CONSULTANT EXPORT AU CHEF DE SERVICE INTERNATIONAL

Dans le cadre du développement de ses activités

UNE IMPORTANTE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Région Nord - Pas de Calais

Vous propose comme mission, d'aider les entreprises d'une région transfrontalière à s'européanniser en leur donnant l'esprit de la compétition internationale et en les initiant à l'exportation.

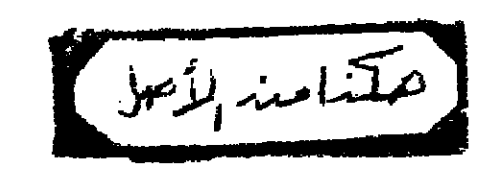
Votre goût pour la **communication** et votre **dynamisme** vous permettront d'animer des groupes de réflexion stratégique composés de Chefs d'Entreprises et de développer progressivement votre Service.
Homme de terrain, vous saurez gagner la confiance des Entreprises et deviendrez un partenaire reconnu dans l'internationalisation de votre Région.

A 30/40 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce, vous avez démarré votre carrière sur le terrain, en tant que Responsable-Export dans l'Industrie, et vous souhaitez, aujourd'hui, faire bénéficier de votre expérience, des Entreprises dans le cadre d'une Structure Consulaire.

Pour ce poste, la connaissance de l'anglais est indispensable, une deuxième langue serait appréciée.
Pour participer à l'expansion de notre région, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 256/M à CK - 23 bis rue Pierre Guérin - 75016 PARIS



Chantal Kenvyn



Amsterdam - Athènes - Berlin - Bruxelles - Budapest - Dublin - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Helsinki - Copenhague - Lisbonne - Londres - Luxembourg - Madrid - Oslo - Paris - Prague - Stockholm - Munich - Stuttgart - Vienne

Venez vivre la passion du Conseil en Management

. Systèmes comptables et financiers
. Systèmes d'information

Nous sommes...

Plus de 40 000 collaborateurs implantés dans plus d'une centaine de pays dans les domaines de l'audit, de la fiscalité et du conseil. En Europe nous sommes 12 000 ; en France, plus de 1000. Nous comptons parmi nos clients de grandes sociétés multinationales ainsi que des entreprises en plein essor dans des secteurs de pointe.

En France, nos objectifs de croissance dans le domaine du Conseil sont ambitieux et les investissements que nous y consacrerons en sont une preuve édifiante.

Notre mission est d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs et à améliorer l'efficacité de leurs méthodes et procédures de gestion. Notre vision est mondiale et européenne.

Vous recherchez...

Une appartenance à un groupe pluridisciplinaire ; un milieu dans lequel vos capacités intellectuelles seront mises à l'épreuve au profit de nos clients : un milieu où vous aurez à parfaire vos compétences grâce à nos programmes de formation intensive ; un environnement où votre rémunération sera fonction de votre investissement personnel.

Price Waterhouse Management Consultants

DESSEIN

Votre profil...

Formation : grande école scientifique ou commerciale ou MBA. Vous avez quelques années d'expérience soit dans un cabinet d'audit ou de conseil soit en tant que chef de projet ou analyste au sein d'une SSII, d'une institution financière ou d'une entreprise industrielle.

Personnalité : ambitieux, équilibré, analytique, avec un bon contact humain.

Le défi...

Systèmes comptables et financiers :

Vous assisterez nos clients dans la conception de systèmes de reporting et de procédures comptables et dans le choix et la mise en place de progiciels de gestion financière, comptable ou commerciale.

Systèmes d'information :

Intégré à une équipe pluridisciplinaire vous réaliserez des études stratégiques et études de besoins ainsi que la planification et la gestion de la mise en oeuvre de systèmes d'information sur matériel IBM, BULL ou DEC/VAX.

La rencontre...

Merci d'adresser votre Curriculum Vitae à Carole Leprette à l'adresse ci-dessous ; il sera étudié en toute discrétion.

Price Waterhouse - Management Consultants - 113, rue de l'Université, Paris 75007.

Amsterdam - Athènes - Berlin - Bruxelles - Budapest - Dublin - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Helsinki - Copenhague - Lisbonne - Londres - Luxembourg - Madrid - Oslo - Paris - Prague - Stockholm - Munich - Stuttgart - Vienne

---



Biologie clinique

PLANIFIER UNE LIGNE DE PRODUITS POUR L'EUROPE

MISSION : ☐ gestion et analyse des ventes à court et long terme ; réalisation des plans d'approvisionnement ☐ coordination avec le marketing de chaque pays européen et vérification de cohérence prévisions de ventes/réalisations ☐ étude d'optimisation de la qualité et des coûts de distribution.

Rejoindre KODAK, c'est :
- ☐ prendre en charge des produits de haute technologie
- ☐ intégrer une équipe dynamique
- ☐ la possibilité d'évoluer au sein d'un groupe puissant
- ☐ travailler au niveau européen dès maintenant.

De formation commerciale supérieure et après une première expérience (si possible dans un contexte international) vous avez : ☐ le sens de l'organisation et de la précision ☐ l'aptitude au management ☐ le goût de la négociation ☐ la maîtrise parfaite de l'anglais.

Adressez ou télécopiez C.V, lettre et photo à : EUROMAN, 11 rue Heinrich 92100 BOULOGNE. FAX : 46.21.78.13 en indiquant la référence 2674 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN



CA : 3,7 Milliards de F
7 000 personnes

Notre Groupe industriel français est mondialement connu dans les domaines de la Propulsion et de la Chimie Fine.

Nos 800 Ingénieurs et Cadres sont les moteurs de notre efficacité industrielle, et notre DRH se renforce, pour notre siège de PARIS 4e, d'un

SPECIALISTE DES METHODES DE GESTION PREVISIONNELLE DES "INGENIEURS et CADRES"

• **Rattaché au Responsable du Développement des R. H. du Groupe**, il mettra en place et fera vivre un système de gestion prévisionnelle des carrières de nos Ingénieurs et Cadres. Il concevra les outils appropriés et en assumera le fonctionnement en collaboration avec les Responsables R. H. des 3 Divisions et en liaison avec les 9 Etablissements et les filiales. Il créera aussi un système adapté de gestion des Hauts Potentiels.

• **Nous souhaitons** : un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur, spécialisé en gestion du personnel, avec une nécessaire expérience de 3 à 5 ans de la mise en œuvre des techniques modernes de gestion prévisionnelle des carrières cadres, acquises en DRH d'un grand groupe industriel ou dans une Société de Conseils spécialisée.

- A terme, la fonction évoluera vers de nouvelles responsabilités opérationnelles en Division, Etablissement ou Filiale.

Merci d'adresser votre candidature (lette + C.V. + enveloppe à votre adresse), sous la référence SNPE/GIC/LM2, à

PARIS LILLE LYON NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA



Tréfilés et Câbles d'Acier

C.A. : 2,3 milliards - 12 usines - 2 100 personnes

Venez prendre des responsabilités dans une société pratiquant un management résolument contemporain (décentralisation très poussée, transparence et qualité totales, organigrammes dépouillés) qui repose sur le professionnalisme des hommes et leur comportement d'entrepreneur. Nous vous offrons de nombreux développements de carrière tant dans nos filiales qu'au sein du groupe Usinor/Sacilor.

Un responsable de production (réf. P1)

Votre mission :
Assurer la gestion globale d'un département de production industrielle : process, production, maintenance, investissements, rentabilité, développement humain des 80 personnes qui vous seront confiées.

Votre profil :
Ingénieur généraliste ayant déjà une première expérience, des idées concrètes, le sens des hommes et le goût de la prise de décision en P.M.I.

Un responsable développement (réf. D1)

Votre mission :
Etudier et mener à bout les développements de nos process de fabrication et contrôle, de transferts de technologie entre sites de production, d'écoulement des flux, d'amélioration des outils existants.

Votre profil :
Ingénieur mécanicien ou métallurgiste aux qualités relationnelles reconnues ayant déjà une bonne expérience industrielle (production ou gestion qualité) apte à intégrer la dimension économique et humaine dans ses préconisations techniques.

Un responsable commercial (réf. C1)

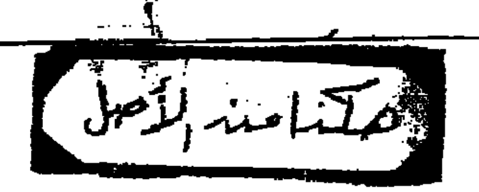
Votre mission :
– Définir et diriger la politique commerciale d'une famille de produits industriels au travers de vendeurs spécialisés en France et d'agents commerciaux à l'étranger ;
– Elaborer et proposer la stratégie en liaison avec le responsable de production concerné des produits (C.A. actuel supérieur à 100 MF) sur la base des études de marché que vous aurez conduites.

Votre profil :
Formation commerciale supérieure, ou très large expérience, anglais ou allemand, pratique confirmée de la vente en milieu industriel, aptitude à dégager des lignes directrices tout en restant très proche des clients.

Pour tous ces postes qui sont basés en province, écrire en précisant la référence du poste avec C.V. et prétentions à notre Directeur des Relations humaines, M. Ide, qui vous répondra sous quinzaine.

TRÉFILUNION - TOUR EUROPE, 33, pl. des Corolles, 92049 Paris - LA DÉFENSE CEDEX 7.

Le Monde des Cadres



Dans un environnement international de haute technologie

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

La filiale Recherche de l'un des tous premiers groupes pharmaceutiques européens, notamment par la qualité et le niveau de son investissement en recherche, recherche son Responsable des Ressources Humaines et de la Communication (Effectif : 800 personnes dont 300 cadres - 5 établissements en France et 4 bureaux étrangers).

Dans une grande autonomie d'action et en conformité avec les objectifs du Groupe en matière de Ressources Humaines, vous prenez en charge l'ensemble de la fonction : administration et gestion du personnel, recrutement, relations avec les partenaires sociaux, formation, communication interne...

Homme de communication, vous êtes garant de la pérennité des outils de communication mis en place que vous êtes en mesure d'améliorer. Vous vous appuyez sur deux collaborateurs cadres et vous animez une équipe compétente de gestion du personnel.

Nous recherchons un professionnel des relations humaines et sociales de formation supérieure, âgé d'environ 35/40 ans, ayant acquis une expérience dans le domaine de la recherche ou dans un environnement caractérisé par son haut niveau de qualification.

Homme de terrain, vos qualités relationnelles et votre sens de la diplomatie sont les atouts qui vous permettront de réussir et d'élargir à terme votre champ d'action.

La maîtrise de l'anglais est impérative. Le poste est basé à PARIS (13ème).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. M 45/2197 H à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

L'audit interne opérationnel : Une carrière tremplin

Notre Groupe représente en France le leader mondial des produits de la grande consommation. Nous coordonnons 50 sociétés, nous employons 7.500 personnes et réalisons un chiffre d'affaires consolidé de 9 milliards de francs. Le développement constant de nos activités nous amène à renforcer la structure de notre Direction de l'Audit et a rechercher un nouveau collaborateur.

Nous vous proposons d'intégrer notre service Audit et de participer a l'ensemble de ses missions. Ce travail en équipe vous amènera à assurer des missions d'Audit comptable et financier dans les domaines informatique, gestion, marketing et technique de nos filiales. Ces missions vous amèneront à effectuer des déplacements en France, en Europe et en Afrique.

Pour ce poste polyvalent, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une première expérience professionnelle en Audit ou en Contrôle de Gestion et de préférence dans un contexte anglo-saxon. Vous possédez une pratique courante de l'anglais et vos connaissances en espagnol ou en portugais constitueraient un atout. Cette expérience sera un excellent tremplin pour une carrière dans les différentes sociétés du Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 50/3725 A à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

VDM

GROUPE AUDIOVISUEL DE PREMIER PLAN recrute
dans le cadre de son expansion pour la création d'une nouvelle unité située à CHARTRES/LUCE - 28

1) DU PERSONNEL D'ENCADREMENT EXPERIMENTE OU HAUTEMENT QUALIFIE

- **RESPONSABLE D'EXPLOITATION**
- **RESPONSABLE TECHNIQUE**
- **RESPONSABLE MAGASIN ET LOGISTIQUE**
- **DES TECHNICIENS DE MAINTENANCE**

- Vidéo-magnétoscopes,
- Electromécanique,
- Entretien

2) DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

- **ASSISTANTE DE DIRECTION**
- **COMPTABLE GENERAL ET ANALYTIQUE**

D'intéressants développements de carrière sont ouverts à des candidats motivés et désireux d'évoluer dans une entreprise dynamique de dimension européenne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel en précisant le poste choisi à :

VDM - Direction des Ressources Humaines
48, Quai Carnot - 92210 SAINT-CLOUD



La Banque de France

recrute
LE PERSONNEL D'ENCADREMENT
de ses comptoirs de la région parisienne et de province par la voie du

concours de ***rédacteur***

ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un

1er cycle d'études supérieures

ou du diplôme d'une école de niveau au moins équivalent.

Date des épreuves écrites : Samedi 1 et Dimanche 2 Décembre 1990.
Inscriptions reçues du 17 Septembre au 17 Octobre 1990.

Aucun dossier d'inscription ne sera adressé par voie postale après le ***11 octobre 1990.***

Ce concours s'adresse aux candidats (femmes ou hommes libérés ou non des obligations militaires) de nationalité française, âgés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1990.

Documentation et renseignements à la Banque de France - Direction Generale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours - 31, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone 42.92.40.17

Groupe multinational français - Industrie de Luxe :

(7 Milliards de Francs de Chiffre d'Affaires, 3 000 personnes), souhaite renforcer sa Direction des Ressources Humaines par un

Jeune adjoint de la direction des ressources humaines

Agé de 24-27 ans, vous participerez à la mise en place de la fonction internationale Ressources Humaines (gestion des expatriés, mobilité inter-filiales..., études ponctuelles) et serez responsable de l'ensemble des stagiaires (budget, recrutement, affectations, suivi...).

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, possédez au moins deux ans d'expérience de la fonction personnel et pratiquez couramment l'anglais.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous réf.454IM à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS - qui vous garantit toute discrétion.



Lafarge Coppee

Nous sommes un groupe industriel français leader dans le domaine des ciments, bétons, plâtres, matériaux et bioactivités.
Nos chiffres parlent d'eux-mêmes, 30 000 personnes, 30 milliards de CA. Notre filiale ORSAN spécialisée dans le domaine de la biochimie, recherche pour son unité de production située à NESLE (SOMME) un

Ingénieur travaux neufs confirmé

A 30/35 ans, au delà de votre diplôme d'ingénieur généraliste (Centrale, ENSAM...), vous justifiez aujourd'hui d'une expérience industrielle réussie de la fonction (travaux neufs, maintenance) dans un environnement similaire ou connexe.

Au sein de notre société, vous pourrez mettre à profit à la fois vos compétences techniques et vos qualités de rigueur, d'animation et de coordination.

Votre objectif de carrière est industriel. Votre niveau d'exigence est élevé.

Nous vous confierons la responsabilité de notre entité Travaux Neufs. Vous aurez comme souci constant l'optimisation de notre outil industriel et le contrôle de la qualité finale.

Vous trouverez chez nous des opportunités de carrière à votre mesure, grâce à la diversité de nos métiers, de nos implantations et à notre dimension internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. T 231 A, à Sabine TRIPODI
OC CONSEIL
15, rue du Louvre
75001 PARIS.




CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES



Filiale d'un groupe national leader dans son domaine, nous recherchons pour notre DIRECTION DU PERSONNEL, située à CAEN un

JEUNE DIPLOMÉ de l'enseignement supérieur option ressources humaines

pour créer la fonction

COMMUNICATION INTERNE

Assistant de notre Directeur du personnel, vous serez associé à la définition de notre politique de communication interne et vous en animerez les actions et les moyens.
Vous participerez également au développement de nos structures de qualité globale.
Votre diplôme d'enseignement supérieur est conforté par une première expérience de la communication en Entreprise.
Vos performances vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 06M01 à notre conseil PROFILS PROGRÈS
27, avenue du Six Juin - 14300 CAEN.

Discrétion garantie et réponse assurée.



CHARGEE DE RECHERCHE

PA Consulting Group, leader européen du recrutement de cadres, présent dans le monde entier (2.500 personnes, 80 bureaux dans 22 pays) souhaite intégrer une "researcher" ou chargée de recherche pour accroître sa présence sur un marché porteur et en plein essor: le recrutement de cadres et de dirigeants. Travaillant en liaison permanente avec les consultants, elle participera aux différentes étapes des missions de recherche, depuis l'élaboration du profil de poste à pourvoir jusqu'à l'interview téléphonique des candidats potentiels identifiés. Autonome et responsable, elle sera motivée par un travail d'équipe. Ce poste de jeune cadre conviendrait à une diplômée de l'enseignement supérieur (minimum bac + 3). La candidate retenue aura déjà exercé des fonctions similaires ou bénéficiera d'une première expérience professionnelle de plus d'un an lui ayant permis de développer des qualités de rigueur et de contact, notamment une grande aisance au téléphone. Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout. Ecrire à N. LEVIEL-LEGER en précisant la référence A/061M.

PA Consulting Group
ADVERTISING & COMMUNICATIONS
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex



Recherche pour ces CENTRES DE FORMATION de Bernes-sur-Oise et Saint-Ouen l'Aumône - Val d'Oise

RESPONSABLES DE FORMATION

LA FONCTION : membre de l'équipe de Direction d'un Centre de formation, le Responsable de formation est un collaborateur immédiat du Chef d'Etablissement. Il anime et coordonne l'activité de l'équipe d'enseignants, participe au développement du Centre en assurant la conception et la réalisation des projets, veille à la meilleure utilisation des compétences

VOTRE PROFIL • Technicien expérimenté • Expérience de l'encadrement • Bonne connaissance de la formation d'Adultes.

Merci d'adresser votre dossier à :
P. Alvarez - **AFPA** - DRH - 13, place du Général de Gaulle - 93108 Montreuil Cx.



Le Monde des Cadres

High Potential Human Resources Specialist

for our European Headquarters

GRACE is a leading worldwide specialty chemicals company operating in 44 countries with selected interests in energy, manufacturing and service businesses. We are looking for a YOUNG, AUTONOMOUS AND MOTIVATED PERSONNEL MANAGER for our headquarters office in Paris, reporting to the Director - Human Resources Europe (who is located in Lausanne Switzerland). You will be responsible for all aspects of human resource management for an international team of 50 senior executives, staff professionals, and support employees. You will :

- Administer and advise on technical and legal aspects of personnel administration in France (compensation and benefits, transfer conditions, special assistance to foreign employees,...).
- Provide a full and innovative recruitment and induction service for the Headquarters office and coordinate selected recruitment projects for the operating units.
- Develop and maintain outside contacts : other multinational companies, legal and HRM consultants, personnel management associations, national authorities.

A development oriented candidate willing to grow with an industry leader, you have a university or equivalent education with 5 years of personnel experience in a multinational environment ; a good understanding of both French and international regulations and requirements. You are bilingual English-French - a third European language will be a plus.

Grace rewards energy and initiative. This position offers the scope to the right candidate to assume broader European responsibilities in a company which employes 8500 people in 16 European countries.

Please send your resume and salary requirements with the reference.1037 M to our consultant Carole de Chilly, ALGOE, 24 rue Bonaparte, 75006 Paris, FRANCE.

ALGOE CONSEIL EN MANAGEMENT

DESSEIN



recherche pour poste à pourvoir en Métropole Nord

INGENIEUR CONSEIL
POUR LE CONTROLE DES INVESTISSEMENTS

Ce spécialiste, conseil des différents décideurs des investissements BTP et Biens d'Equipement, intégré dans une équipe pluridisciplinaire aura en charge :

- L'actualisation des Procédures d'Investissements et la formation des utilisateurs.
- Les études de Rentabilité Prévisionnelles.
- Le suivi des Plannings, Budgets et Tableaux de bord.
- Les analyses du réalisé et la réactique décisionnelle.

Il participera en outre à l'élaboration des Plans d'Investissements à 5 ans et au Contrôle financier de leur exécution.

Votre diplôme d'Ingénieur est complété par une solide formation Gestion-Finances et vous possédez une expérience du Contrôle des Investissements à une grande échelle, d'au moins 5 ans, si possible dans le bâtiment.

Envoyez votre dossier de candidature à Liliane FILOSEK - AUCHAN - 40, avenue de Flandre B.P. 82 - 59964 CROIX cedex.

MEDIA PA

Lyon

Chef de publicité

très commercial

MEDIA-SYSTEM Nous sommes la filiale du Groupe Publicis, spécialisée en communication pour les ressources humaines.

Notre réussite, tant au niveau national que régional, résulte de notre approche très qualitative de cette communication et de notre implication auprès de nos clients

Pour continuer notre croissance, nous souhaitons intégrer à notre équipe lyonnaise un chef de publicité.

Nous vous confierons une partie du développement de l'agence.

Véritable conseil auprès des entreprises, vous identifierez leurs besoins, concevrez et construirez des actions de communication.

Passionné par une démarche commerciale active, vous saurez établir avec vos interlocuteurs des relations de qualité

Vous bénéficierez, bien sûr, de l'appui d'une structure solide et performante.

Jeune Sup de Co ou équivalent vous avez acquis une expérience significative de la vente de services, de préférence aux entreprises

Une bonne connaissance du tissu économique régional serait un atout supplementaire

Marie-Odile GUELAUD vous remercie de lui écrire (réf 19 LM)

DB DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 · 69131 ECULLY Cedex
LYON · PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

Ingénieurs

COMETH



Devenez consultant - formateur

A 27-35 ans, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, vous avez acquis une expérience de 3 à 6 ans à des responsabilités de production, méthode ou qualité, dans un univers industriel qui produit en grande série. Vous désirez aujourd'hui mettre en avant votre tempérament d'animateur, votre savoir-faire relationnel et votre sens de la négociation.

Rejoignez notre société de conseil et de formation aux techniques de la qualité. Vous intervenez en qualité de Conseil et de Formateur auprès de nos clients industriels. Après avoir élaboré un bilan-qualité, vous proposez les solutions et interventions nécessaires et vous prenez en main l'animation de séminaires inter ou intra-entreprises. Novateur et créatif, vous développerez de nouveaux produits de formation et leurs supports pédagogiques. Une fonction complète, où votre mobilité et votre disponibilité seront essentielles.

Ce poste est basé à Cergy-Pontoise.

Adresser une lettre de motivation avec CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence 90815/M à SELECOM - 226, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS Téléphone (1) 42.25.55.70.



MEDIA PA

VILLE DE VIGNEUX-SUR-SEINE (Essonne)
recherche

CHEF DE SERVICE URBANISME/HABITAT

Missions :

- En liaison avec les élus et la direction générale, contribuer à poursuivre l'aménagement et le développement de la ville.
- Maîtrise des procédures prévisionnelles, opérationnelles et réglementaires de l'urbanisme local : programmation d'équipement, suivi du POS, instruction et délivrance des demandes relatives au droit des sols.
- Suivi de la cellule « habitat/logement » : relations avec les partenaires de la politique de la Ville (Etat, région, bailleurs, locataires), attributions de logements.
- Gestion des ressources humaines (2 cadres, 4 agents), financières et des moyens techniques, informatisation des procédures d'urbanisme et du secteur logement à opérer.

Profil :

- Diplôme 3e cycle en urbanisme souhaité ;
- Professionnel confirmé de l'urbanisme des collectivités locales ;
- Attaché, ingénieur (principal et en chef possibles) ou contractuel.

Avantages particuliers :

- Prime de fin d'année ;
- Logement possible.

Poste à pourvoir pour le 1er septembre 1990

Renseignement : Monsieur le Secrétaire Général. Tél. : 69-40-44-00.

Envoyer candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

AOM
● *AIR OUTRE MER*

Nous sommes une compagnie aérienne en pleine croissance

recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

De formation supérieure BTS secrétariat, vous possédez une expérience d'environ 3 ans dans laquelle vos qualités d'organisation et d'initiatives se sont révélées.

Autonomie et disponibilité feront de vous la collaboratrice que nous recherchons.

Merci d'adresser CV + lettre de motivation sous réf. DF 102 à Air Outre Mer
Service du personnel, 18-20, rue Pasteur, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Notre société spécialisée dans la réalisation de couvertures et l'habillage de façades, connait une croissance régulière.
A l'origine de notre performance, des unités gérées comme de véritables entreprises, qui valorisent dans leur démarche la fidélisation de leur clientèle.

Responsable d'exploitation

Responsable d'un centre de profit (15 pers.), vous développerez son activité et en optimiserez la gestion, en prenant en charge, de façon autonome et créative, les dimensions commerciales, techniques, administratives, et financières.

Agé d'environ 30 ans, de formation technique supérieure (Ingénieur TP, AM, Généraliste ou équivalent), vous cherchez à valoriser une expérience réussie d'environ 5 ans dans le secteur du bâtiment. Homme de terrain, votre sens commercial constituera un réel atout pour la fonction.

Pour ce poste basé à Evreux, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 7/E/LM à notre conseil qui vous garantit toute confidentialité
17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY



hébert conseil
Ressources humaines

membre de syntec — OPQCM

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Le Département de la Drôme

recherche

SON DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA SANTÉ

Placé sous l'autorité du Directeur Général des Services départementaux, ce cadre de haut niveau (BAC + 5), Ecole de commerce, IEP, ENSP) aura déjà une expérience dans la direction d'un organisme de plus de 500 agents.

Ayant le sens de l'organisation, le goût du travail en équipe et une capacité relationnelle de qualité, une connaissance des collectivités territoriales et du travail avec les élus, un intérêt pour les ressources humaines et la communication, il devra développer les missions du service en mobilisant les potentialités des agents.

Convaincu que le service public départemental peut devenir une *administration performante, entreprenante, ouverte,* il saura anticiper les évolutions en mobilisant les ressources des nouvelles technologies.

Recrutement statutaire dans le cadre d'emploi d'administrateur territorial (mutation ou détachement), ou par voie contractuelle.

Envoyer candidature manuscrite + CV + photo + prétentions à :
Monsieur le Président du Conseil général
Hôtel du Département
Direction du personnel
Bd Vauban, 26026 VALENCE Cedex
avant le 30 juillet 1990.

Edition, photographie, vidéo, telles sont, dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, quelques-unes des activités que doit développer, en France et en Europe, notre société nouvellement créée à Paris par un grand groupe financier.

Nous recherchons pour cette société et ses filiales

UNE(E) DIRECTEUR(TRICE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ayant une bonne maîtrise de l'ingeniérie financière.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous n° 8952 à LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SUD BRETAGNE
Organisme d'expansion économique de pays

recrute

CHARGÉ DE MISSION

pour association de développement local en relations avec les Élus et les entreprises.
Conviendrait à diplômé enseignement supérieur, 30-35 ans, ayant antécédents en animation économique.

Ecrire sous n° 8947
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Consultant en Recrutement

Nous sommes un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres par annonce et par approche directe et le développement de nos activités nous permet aujourd'hui d'élargir notre équipe.

Agé de 30 ans minimum et de formation supérieure, vous avez acquis une première expérience du recrutement en cabinet ou en entreprise. Vous souhaitez aujourd'hui exercer notre métier en toute autonomie dans une petite structure où le sérieux et l'efficacité reconnus côtoient la bonne humeur. "Exploitant" de bon niveau dans un premier temps, vos qualités commerciales vous permettront de développer progressivement une clientèle.

Merci de nous adresser votre dossier complet, s/réf. 02LM, nous l'étudierons en toute confidentialité.
ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

MEDIA PA





Enseignants

dans les domaines suivants :

- COMPTABILITÉ/FINANCE/ECONOMIE
- GESTION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE
- MANAGEMENT ET SCIENCES HUMAINES
- MANAGEMENT STRATÉGIQUE
- MARKETING
- SYSTEMES D'INFORMATION.



Groupe E.S.C. GRENOBLE membre de la Conférence des Grandes Ecoles, en phase de croissance rapide, recherche pour contribuer à son développement des ENSEIGNANTS

Outre l'enseignement, le candidat pourra postuler à des fonctions de recherche ou de management.

Vous avez un doctorat, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de gestion ou d'ingénieurs française ou étrangère,

Vous avez une expérience professionnelle de cadre d'entreprise, de consultant ou de formateur,

Venez rejoindre une équipe dynamique.

Merci d'adresser votre candidature à :
Monsieur Thierry GRANGE
Groupe E.S.C. Grenoble
BP 127 - 38003 GRENOBLE Cedex.

PLANET-WATTOHM

legrand

JEUNE RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Management participatif et investissements technologiques concourrent à la réussite de notre entreprise, située à Senlis (40 km de Paris), 310 personnes. Nous sommes au premier rang sur nos marchés. Notre expansion et nos ambitions nous conduisent à créer la fonction de responsable des ressources humaines. Vous avez une formation de type ESCAE ou universitaire, une compétence en relations du travail et quelques années d'expérience de la fonction personnel. Homme (ou femme) de terrain, vous vivrez au quotidien les relations sociales de l'entreprise.

Membre de l'équipe de Direction, vous serez une force de proposition et participerez à l'élaboration de la politique sociale (accords d'entreprise, formation, recrutement...). Vous assurerez également pour le Groupe Legrand, la coordination de la politique de gestion du personnel de son centre logistique situé à Marly la Ville (110 personnes). Associé à notre puissant Groupe international, vous participerez à ses projets, vous pourrez exprimer tout votre potentiel et saisir de multiples opportunités de carrière.

Notre Conseil connaît bien l'ensemble de notre Groupe. Nous lui avons confié cette recherche.
Merci de bien vouloir lui adresser votre dossier sous référence 20.172/LM
CPA - 3, rue de Liège - 75009 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIAPA

OPTIMISER, ANIMER, E-VO-LU-ER ...

Tout un programme ! Nous appartenons à une grande société industrielle : au sein de notre division de distribution - au C.A. supérieur à 1 Md de FF - la Direction logistique, basée en proche banlieue parisienne, consolidant son organisation, désire faire partager ses projets, et recherche, dans l'esprit succès, son

RESPONSABLE DES APPROS

Le Directeur Logistique pour patron, une équipe fiable et dynamique à animer et une fonction motivante visant à améliorer nos flux de produits en terme de flexibilité : nous vous offrons tout cela autour d'un système informatique performant ...

Vous serez responsable, en liaison avec les autres services de la société, de la détermination des besoins d'approvisionnement en respectant les objectifs globaux de stocks, tout en garantissant un service efficace à la clientèle.

Votre solide formation initiale (école d'ingénieurs ou de gestion), votre expérience professionnelle réussie d'au moins 5 ans saura nous convaincre, si, de surcroît l'utilisation de l'informatique et de l'anglais vous sont familiers ... Alors qu'attendez-vous ?

Ecrivez dès aujourd'hui à notre Conseil, Joël HAXAIRE, en précisant la référence V/PRO/LM à l'adresse suivante : **RPC 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

EuroPA



Raymond Poulain Consultants

C'est parce que la communication est chose sérieuse, difficile, mais ciment indispensable, que notre municipalité, proche région parisienne, a besoin d'un professionnel pour tenir le poste de son :

Directeur de la communication H/F

Vous êtes passionné par ce que vous faites, impliqué, vous aurez à traiter des problèmes de société, nous conseiller sur le plan écologie, urbanisme, environnement, savoir faire passer notre image tant à l'extérieur qu'à la presse, diriger une équipe, gérer un budget, coordonnant des techniques différentes.

A 35 ans environ, une base culturelle solide, un passé qui plaide en votre faveur, vous avez envie de côtoyer un autre milieu, être plus opérationnel, devenir vraiment notre fer de lance...



Alors n'hésitez pas, envoyez votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A/06/10 à notre Conseil,
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

CREDIT COOPERATIF

UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Dans le cadre de notre développement principalement axé vers les coopératives, associations, mutuelles et leurs adhérents, nous recherchons pour nos agences des régions ILE DE FRANCE, BRETAGNE, NORMANDIE, CHAMPAGNE - ARDENNES, BOURGOGNE, PROVENCE- COTE D'AZUR, des :

CHARGES DE CLIENTELES (H/F)

Diplômés de l'enseignement supérieur (Bac + 4...), justifiant d'une expérience bancaire de 4 à 7 années auprès de clientèles d'entreprises et / ou d'associations.

ATTACHES COMMERCIAUX (H/F)

Diplômés de l'enseignement supérieur (Bac + 2... filières économique ou commerciale) avec une expérience de la vente de services. Des bases en analyse financière sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre de motivation, photo, prétentions et préférences régionales) à : A.F. KEMPENERS/DRH, CREDIT COOPERATIF - BP 211 - 92002 NANTERRE

DESSEIN

Larousse

"Un nouveau souffle dans l'édition"

LA LIBRAIRIE LAROUSSE recherche pour son DEPARTEMENT ENCYCLOPEDIQUE LE

RESPONSABLE DU SECTEUR "LITTERATURES" H/F

Sous l'autorité du Directeur du Département, le candidat retenu aura pour mission d'assurer la gestion de la partie "LITTERATURES" des produits encyclopédiques.

Il assurera notamment le recrutement et l'animation d'une équipe d'auteurs extérieurs. Il aura, par ailleurs, à diriger les secteurs "cinéma, musique, danse, spectacles".

D'une vaste culture générale, il aura de préférence une expérience de l'édition et surtout une passion pour la communication et la transmission du savoir à un large public.

Une formation supérieure est requise (niveau minimum Bac + 4). Une bonne maîtrise de la littérature comparée est nécessaire.

Une excellente capacité rédactionnelle, la créativité, l'autonomie, la capacité de prendre des initiatives constitueront des atouts indispensables pour réussir dans les missions confiées.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent adresser leur candidature sous la réf. LIT à l'attention de Christophe LHUILLIER - Responsable de la Gestion du Personnel - 17, rue du Montparnasse - 75006 PARIS.

GROUPE CEP Larousse

USSI INGENIERIE

L'expérience et l'innovation au service de vos projets

Diplômé d'une grande école ou équivalent, venez contribuer au dynamisme de notre division chaudronnerie et mécanique.

650 personnes
(dont 300 ingénieurs et cadres)

Ingénieur d'affaires en chaudronnerie

réf. M90.20

Environ 30 ans, vous êtes responsable de la conception et de la construction d'ensembles d'équipements chaudronnés et/ou d'unités complètes pour la mise en œuvre de procédés chimiques, physico-chimiques, classiques et nucléaires.

Votre profil :
- Maîtrise de la mise en forme contractuelle des cahiers des charges techniques de spécifications d'équipements selon des grands codes de conception et construction (ASME, RCCM-MR, CODAP...)
- Bonnes connaissances en métallurgie, matériaux, soudage, CND, calculs des structures.

Ingénieur mécanicien spécialiste en calcul et analyses de comportement des structures

réf. M90.37

Débutants ou 1re expérience, vous êtes chargé de la réalisation complète de calculs et analyses de comportements de structures de tout type tant pour nos besoins d'ingénierie internes que pour des prestations externes.

Votre profil :
- Maîtrise de la mise en œuvre de logiciels de calcul par la méthode des éléments finis en particulier le logiciel SYSTUS.
- Maîtrise de l'analyse de comportement et des contraintes selon les grands standards de conception et construction (RCC, M et MR, ASME).
- Bonnes connaissances en comportement des matériaux en génie parasismique et en physique des transferts thermiques.



Pour ces deux postes, la pratique de l'anglais sera appréciée.
Sens de l'autonomie, rigueur, pragmatisme et aptitudes à l'encadrement vous permettront d'évoluer au sein de notre société.
Habilitation "CONFIDENTIEL DÉFENSE" à prévoir.
Postes situés en proche banlieue Sud (RER), mais déplacements fréquents à prévoir.
Merci d'adresser votre candidature (C.V. + photo) en rappelant la réf. à USSI INGENIERIE
Direction du Personnel - 116, av. Aristide Briand - 92223 BAGNEUX.

Entreprise transports urbains
recherche

CADRE D'EXPLOITATION

attaché à la Direction, vous contribuerez à la réalisation d'un projet de développement, avec mise en place de systèmes informatisés performants. Vous aurez en outre à prendre en charge l'organisation informatique de l'entreprise et à en assurer le développement.

La rémunération sera fonction du niveau et de l'expérience.

Adresser candidature écrite + CV détaillé
+ photo + prétentions sous nº 8935 au :
MONDE PUBLICITÉ – 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le Monde des Cadres

Union professionnelle fédérant des syndicats liés à l'industrie pharmaceutique et para-pharmaceutique pour Paris 8ème, nous cherchons un

juriste "affaires sociales", H/F

Votre mission : au sein d'une structure légère, développer l'activité d'information et de conseil auprès des adhérents (une quarantaine représentant 5000 salariés), participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique sociale (négociations paritaires sur la convention collective), représenter l'Union dans les commissions (emploi, salaires, formation).

A 32 ans minimum, avec une formation supérieure juridique complétée, si possible, par Sciences Po, l'IAE, vous avez acquis votre expérience en Droit social en entreprise ou dans une organisation patronale et êtes un utilisateur averti de la micro-informatique.

Ecrivez à Mme M.C. TESSIER, consultante (réf. 5621 LM) "Carrières Juridiques".



ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE - 75008 PARIS
BORDEAUX - NANTES - LYON - GRENOBLE
LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Le Député-Maire de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise)

recrute

COLLABORATEUR DE CABINET

- Connaissance des collectivités territoriales appréciée ;
- Sens des relations publiques ;
- Disponibilité.

Adresser lettre de candidature avec CV détaillé + photo à :
**M. le Député-Maire, Hôtel de Ville
36, rue Charles-de-Gaulle, 95170 Deuil-la-Barre.**

LA VILLE DE COLOMBES PLUS DE 80 000 habitants

3e ville des Hauts-de-Seine, en pleine expansion économique située à 10 min par le train du centre de Paris (gare St-Lazare)

Dans le cadre de la création d'un Centre technique municipal et du développement de nouvelles compétences au vu des objectifs prioritaires de la municipalité.

RECRUTE

INGÉNIEURS ET ARCHITECTES

1) **Un Directeur Général Adjoint :**
   - En responsabilité sur la gestion interne des différentes directions.
2) **Un Directeur des Bâtiments Communaux :**
   - En responsabilité sur la maîtrise d'ouvrage et la gestion des bâtiments communaux et la sécurité.
3) **Un Responsable de la Division Bâtiments Communaux :**
   - En responsabilité de maître d'œuvre par rapport aux différentes régies et aux entreprises.
4) **Un Responsable de la Division propreté au sein de la direction environnement :**
   - En responsabilité sur l'entretien de la ville.
5) **Un Responsable de la cellule « Programmation équipement » au sein de la Direction équipement :**
   - Chargé des études fondamentales relatives aux créations d'équipements.
6) **Un Responsable de la cellule « Etudes fondamentales de voirie équipement » au sein de la Direction équipement :**
   - Chargé des études fondamentales relatives aux aménagements de la voirie.
7) **Un Responsable de la division travaux neufs au sein de la Direction équipement :**
   - Chargé de la gestion et de la maîtrise d'œuvre des travaux neufs.

DEUX TECHNICIENS TERRITORIAUX

1) ***Un Technicien au sein de la Division Propreté :***
   - En responsabilité sur la fonction gestion de la division.
2) **Un technicien au sein de la Division espaces verts/voirie/ éclairage public :**
   - Chargé des études et travaux relatifs à la voirie.

Prime semestrielle – Prime de technicité

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae à Monsieur le maire – 92701 COLOMBES

A NANTES

Les Consultants de PA Consulting Group rejoignent le nouveau quartier international des affaires au:

Centre des Salorges - B.P. 794
44030 NANTES CEDEX 04

Tél. 40.69.22.44 - Fax. 40.69.20.04

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Bureau d'Etudes Public
Région Bretagne et Pays de Loire
Résidence Nantes (44)
recherche



CHARGE D'ETUDES

Transports - Economie
Formation BAC + 5 en économie
(ou équivalent)
Adresser lettre manuscrite et CV à CETE de l'Ouest
rue René Viviani
44062 Nantes cedex 02

HAVAS

RIB est un cabinet de recrutement qui en 3 ans s'est imposé comme le spécialiste de l'informatique dans les secteurs banque et assurances. Nos clients sont les 20 premiers Etablissements financiers parisiens.

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

Vous êtes de formation supérieure, pratiquez les techniques d'entretien et maîtrisez la graphologie.
Comme chaque consultant, vous serez chargé de missions globales de recrutement (hors prospection).
Nous sommes une petite équipe de professionnels polyvalents réputée pour la grande qualité de ses prestations.

Adresser lettre, CV, photo sous réf.CR4LM à Norine NIZEROLLE, Ressources Informatiques Bancaires (RIB), 5 rue de Surène, 75008 PARIS.



RIB RIB RIB RIB RIB

L.B.W.

Fort de ses 8 années d'expérience de conseil en recrutement, Serge BERLEM ouvre aujourd'hui son cabinet à Lille, accompagné de 6 collaborateurs.

SERGE BERLEM

Consultants — *RECHERCHE DE DIRIGEANTS*

Par approche directe

ACCORH

CONSEILS EN RECHERCHE DE CADRES

*Par annonces et par approche directe
ACCORH est organisé en départements :
ACCORH Technologie, Banque et Assurances, Marketing et Ventes, Informatique, Gestion Finance et Santé*

*96-98, rue Nationale - 59800 LILLE
Tél. 20.57.85.85 - Fax 20.54.07.00*

Tours

Responsable des services de gestion

IMPORTANT ORGANISME PRESTATAIRE DE SERVICES DANS LE DOMAINE SOCIAL (siège à PARIS) recherche pour seconder le ***Directeur du centre de gestion*** de Tours (200 personnes).

Un cadre 35 ans minimum formation BAC + 4 ou 5 (Maîtrise Gestion Dauphine, Sciences Eco, Droit, ESC), ayant une solide **expérience de gestion et d'animation** d'équipes et la pratique des procédures informatiques.

Il prendra très rapidement en charge 3 unités de gestion (120 personnes) et pourra évoluer vers des responsabilités plus larges.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1311.

INTERCARRIERES
5, rue du Helder - 75009 Paris

Organisme national

recherche

pour communes ou groupement de communes (France entière)

CHEFS DE PROJET AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

pour revitaliser des quartiers en difficulté.

Ces postes conviennent à des personnes expérimentées et motivées pour :
- développer le partenariat ;
- assurer le montage et la maîtrise d'œuvre de projets ;
- impulser des dynamiques avec les habitants.

Envoyer CV sous nº 8942 au :
MONDE PUBLICITÉ – 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.



Vous êtes passionné par l'information et les nouvelles techniques de télévision.
Rejoignez l'équipe de CANAL INFOS, *la chaîne* d'informations non stop et devenez

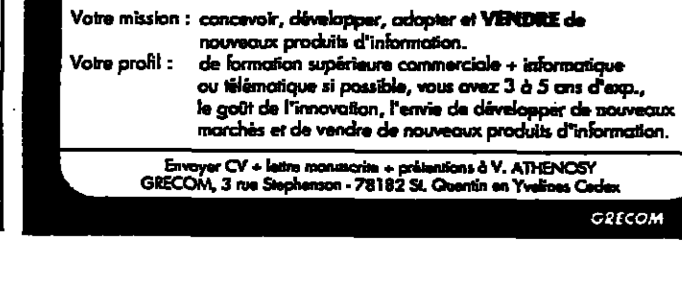
RESP. PRODUIT

Votre mission : *concevoir, développer, adapter et* **VENDRE** de nouveaux produits d'information.

Votre profil : de formation supérieure commerciale + informatique ou télématique si possible, vous avez 3 à 5 ans d'exp., le goût de l'innovation, l'envie de développer de nouveaux marchés et de vendre de nouveaux produits d'information.

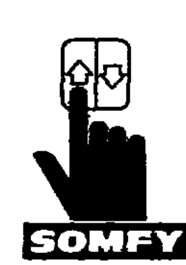
Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions à V. ATHENOSY
GRECOM, 3 rue Stephenson - 78182 St. Quentin en Yvelines Cedex

GRECOM





Le Monde de la Fonction Commerciale



HAUTE-SAVOIE

Groupe français de 800 personnes, leader mondial dans la motorisation et l'automatisation de l'habitat, exportant 75 % de sa production à travers des filiales en Europe, USA, Japon... avec une croissance de 25 % par an, renforce sa structure Marketing avec la création de deux nouveaux postes :

Chef de produit International

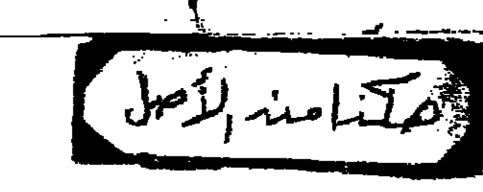
Responsable du plan marketing et du plan produit pour une nouvelle génération de matériel, en prise directe avec les filiales et le bureau d'études, il recueille les besoins du marché, élabore le cahier des charges et orchestre les opérations de lancement.
Ce poste appelle une formation, supérieure en marketing, enrichie par quelques années d'expérience dans une fonction similaire, si possible pour des biens d'équipement ou de consommation durable.
Une culture technique serait fortement appréciée.

Assistant Chef de Produit Jeune diplômé(e) E.S.C.

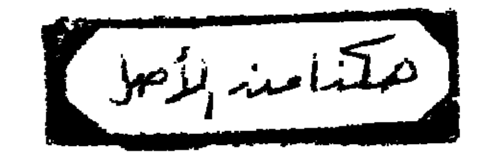
Intégré à une petite équipe travaillant sur le développement des automatismes dans l'habitat, il se verra confier des missions précises liées à l'aspect fonctionnel du produit dans une optique très "marketing".

La réussite dans ces deux postes suppose de très bonnes qualités relationnelles, une certaine disponibilité pour voyager et visiter régulièrement les filiales, une bonne maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand.

Les personnes sélectionnées seront reçues dans l'entreprise le 10 juillet (Chef de Produit, réf. 00603) ou le 11 juillet (Assistant Chef de Produit, réf. 00604) après une première étude des candidatures précisant la référence du poste choisi et la rémunération souhaitée par



Charnandre - 01340 Foissiat



CHLORIDE

La filiale française du groupe anglais CHLORIDE
leader mondial des batteries industrielles étanches
recherche pour la région parisienne un

Ingénieur commercial H/F

200/220 KF + Prime + Voiture + Frais - Bilingue anglais

Formation supérieure en électromécanique, électrochimie ou électronique.
• Cinq ans d'expérience minimum d'une fonction commerciale, de préférence dans ce domaine.
Avec des produits haut de gamme et sur un marché très porteur, vous aurez à développer une clientèle dont vous saurez analyser les besoins pour lui proposer les matériels adéquats que vous calculerez.
Responsable, persévérant, vous partagerez l'enthousiasme d'une petite équipe conviviale où l'on sait allier professionnalisme, efficacité et respect de l'autonomie de chacun.
Votre dossier, adressé sous référence 06/7/M9, sera étudié en toute confidentialité par Monique HENRY - **Aredys** - 11 bis, rue Balzac - 75008 PARIS.

aredys — PARIS - MILAN - MADRID - BRUXELLES

GEC ALSTHOM

LYON

LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
recherche

JEUNE INGENIEUR VENTES EXPORT

diplômé d'une Grande Ecole de Commerce
ou Ingénieur de Formation

Débutant ou avec une première expérience, parlant Anglais (Allemand ou Espagnol appréciés), il seconde le Chef de Zone Export auquel il est rattaché pour la préparation des dossiers de soumission et le déroulement des négociations commerciales, jusqu'à l'aboutissement de celles-ci. Une Assistante Ingénieur lui est affectée. Déplacements internationaux.
Evolution soit vers la fonction Marketing International, soit vers la responsabilité complète d'une zone de ventes export.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous référence 5600-M
à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Aujourd'hui Pour Demain



Division Télécommunications

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation Ingénieur (ENST, ESE, ...), vous avez acquis au cours d'une expérience d'au moins 5 ans une parfaite connaissance du monde des Télécoms.

Vous serez amené à prendre en compte le développement commercial des radiomobiles et serez chargé de la recherche de nouveaux marchés, du contact et de la négociation avec la clientèle et du suivi des affaires.

Merci d'adresser votre candidature sous référence L117
par Minitel : 3616 code S3D
ou par courrier (CV, photo et prétentions) à : SAT, DPRS, 58B rue du Dessous des Berges, 75631 Paris cedex 13.

L.B.W.

ANIMATEUR DE RESEAU COMMERCIAL

Provence

Cet important groupe financier et immobilier implanté sur la façade méditerranéenne (PACA et LR) représente 600 personnes et gère 20.000 logements. Pour faire face à son développement, il recherche pour son siège basé à Marseille un jeune animateur de réseau commercial. Sous l'autorité du directeur de la branche, il prendra en charge l'animation et le développement d'un réseau de 7 agences dans le sud, représentant une équipe de 30 personnes. Il participera à la définition de la politique et de la stratégie commerciale. Ce poste intéresse un candidat de type Bac + 4 ayant une expérience réussie d'animation commerciale acquise dans le secteur immobilier, financier ou assurance... Ce poste constitue un excellent tremplin dans une organisation qui se développe rapidement pour des candidats de valeur. Les réponses seront transmises à notre client. Prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/X4008M et joindre photo + prétentions - **PA Consulting Group - 4, rue Lacépède - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.26.99.90.** (PA Minitel 36.15 code PA)



CHEFS DES VENTES

PARIS
RENNES
LILLE

Reportant au Directeur Régional des Ventes, le Chef des Ventes a pour responsabilité :
. d'animer les Attachés Commerciaux dont il a la charge,
. d'assurer la commercialisation des produits Fromagerie des Chaumes auprès des Grands Comptes qui lui ont été affectés,
. de mettre en oeuvre la politique de formation commerciale destinée à accroître la compétence des Attachés Commerciaux de la région,
. d'assister le Directeur Régional dans l'animation et la gestion de la Région.

Vous avez une formation supérieure.
Vous avez cinq ans d'expérience dans la vente de produits de grande consommation, si possible de produits frais.
Vos résultats démontrent clairement votre capacité à vendre dans les Grands Comptes et vous connaissez la Grande Distribution.
Agé de 28 à 32 ans, vous vous sentez capable d'animer, de diriger et de dynamiser une équipe.
Vous souhaitez manager la Force de Vente.
Vous voulez rejoindre une équipe qui gagne dans un groupe leader sur ses marchés.
Rémunération fonction des candidats - Statut cadre - Voiture de fonction.

Envoyez votre C.V. et vos prétentions à Brains Services International, 25, rue La Boétie, 75008 PARIS.



GM

GENERAL MOTORS FRANCE AUTOMOBILES
recherche pour son Département **"Transmissions Automatiques ALLISON"** des

INGENIEURS DES VENTES EXPERIMENTES

De formation BTS-DUT à Ingénieur avec des connaissances en mécanique et électronique, vous avez une expérience minimum de 4 à 5 ans en milieu industriel.

Votre mission sera de commercialiser nos produits auprès des constructeurs, distributeurs de la marque et clients utilisateurs.

Vous serez affecté sur la zone FRANCE - EUROPE SUD - MAGHREB - Vous devez parler anglais couramment, l'espagnol serait apprécié.

Adressez CV, photo et prétentions au Service du Personnel (Mme Laignel) 1 à 9, avenue du Marais, angle quai de Bezons, BP 84, 95101 Argenteuil Cedex.

CONTESSE

De la Normandie à L'Europe

Des produits de très haut de gamme, fabriqués traditionnellement au cœur de la "Suisse Normande".
Des marchés de loisirs sportifs dont le CA décolle à l'exportation.
Notre équipe Export se renforce et nous recherchons un

Futur chef de zone

Aujourd'hui, vous devrez réaliser des études de marché sur certains pays : implantation de gammes, études de concurrence...
Animer le travail de plusieurs agents et suivre les performances de leurs équipes.
Suivre la gestion des comptes clients et coordonner les éléments logistiques.
Participer activement au développement et à la structuration du Département Export qui fera de vous rapidement un chef de zone opérationnel.
ESC - débutant ou première expérience, vous avez prouvé votre motivation pour l'Export. Prêt à voyager 50% du temps, vous maîtrisez, outre l'anglais, une autre langue étrangère.
Merci d'adresser votre dossier complet : CV, lettre manuscrite et prétentions, sous la référence I114LM, à notre Cabinet KER.

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Turenne

JEUNES SUP DE CO : EXERCEZ VOTRE DROIT A LA RESPONSABILITE

Notre Groupe figure parmi les leaders du secteur des assurances avec un CA de 5 milliards de F.
Cette réussite repose sur une politique commerciale innovante, mise en action sur le terrain par des hommes d'initiative et de développement qui seront nos décideurs de demain.

ENCADRER, après une formation complète à nos produits et techniques, un réseau de 20/25 agents généraux
ANIMER et développer l'action commerciale, de l'étude de marché locale à la réalisation des plans d'action marketing.
ORGANISER l'évolution de votre secteur et assurer notre présence sur le terrain
OPTIMISER les résultats financiers et techniques de votre réseau
FORMER en permanence vos agents sur les plans techniques et commerciaux
Telles sont les missions de nos

Managers commerciaux

A 23/28 ans, de formation commerciale supérieure (BAC + 4), vous possédez l'esprit d'Initiative, l'Autonomie, le sens des Responsabilités et les capacités de Développement qui feront de vous les moteurs de notre croissance et de votre évolution au sein de notre Groupe.
Postes à pourvoir dans toute la France, mobilité géographique indispensable
Adressez vos lettre de candidature, CV, prétentions et photo, sous référence 56 L3, à C. Bricard, **PhL Conseil,** 114 rue La Boétie, 75008 Paris.



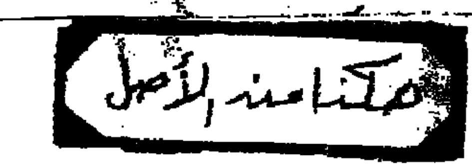
PhL CONSEIL

MEDIA-SYSTEM



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

FORMATION PROFESSIONNELLE



FORMATION PROFESSIONNELLE

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

CEPRIM

DEMAIN... INGÉNIEUR MANAGER

UN PROFIL RECHERCHÉ PAR L'ENTREPRISE

INGÉNIEUR ou SCIENTIFIQUE, vous pouvez élargir vos perspectives de carrière, tout en continuant à exercer votre activité.

Le CEPRIM a conçu pour vous une formation générale au Management donnant lieu à la délivrance d'un diplôme.

De novembre à juin, sur 2 ans, le vendredi toute la journée et certains samedis matin.

Nombre de places limité.

Renseignements et documentation auprès du :
CENTRE DE PRÉPARATION DE L'INGÉNIEUR AU MANAGEMENT
2, rue Conté - 75141 PARIS Cedex 03
Téléphone : (1) 40.27.25.59

DMV Communication

MAINTENANCE TECHNIQUE IMMOBILIERE
cycle de formation

Inspecteur et Contrôleur technique
Surveillant de travaux
Chargé de maintenance
Technicien T.C.E.
VENEZ CONFRONTER
VOS CONNAISSANCES
OPTIMISEZ VOTRE METIER DE
RESPONSABLE DE MAINTENANCE
en 26 jours non consécutifs.
Renseignements et inscriptions CEFLU (1) 45.22.50.10



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

FORMATION CONTINUE

Formation de formateurs multimédias

Nouvelles Technologies de la Formation

20 journées de formation en alternance de décembre 1990 à octobre 1991. Date limite d'inscription : 31 octobre 1990.

PUBLIC CONCERNÉ : Responsables de formation et Chefs de projets chargés de concevoir des systèmes mettant en oeuvre les nouvelles technologies de la formation (réseaux de communication, messageries, simulateurs, didacticiels, bases de données, documents audiovisuels, etc...).

FORMATION - ACTION : L'objectif est de maîtriser les étapes de construction de ces systèmes (conception, cahier des charges, maquette, expérimentation...).

Une équipe regroupant des formateurs et divers spécialistes (pédagogie, ergonomie, réalisateurs de produits interactifs...) assistera les participants dans la conduite de leur projet.

Renseignements :



CNAM - Centre de Formation de Formateurs
2, rue Conté - 75003 PARIS
Georgina Longatte - Patrick Chevalier
Tél. :40 27 24 25

EXPERTISE EN INFORMATIQUE DE GESTION

DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

■ *FORMATION* : 11 mois dont un stage de 2 mois en entreprise : cursus pluridisciplinaire d'informatique et de gestion conduisant aux fonctions de chef de projet, consultant ou concepteur de systèmes d'information (ouverte aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation).

Piloter. LA DECISION

■ *ADMISSION* : Bac + 4 et expérience professionnelle.

■ *SÉLECTION* : juin 1990

■ *INFORMATION* : Brigitte VICTOIRE
Tél. (1) 47 27 27 04
U.F.R. Informatique de Gestion.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cédex 16

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Cadres

HOPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS
psychoses-névroses graves
recherche
PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES
Temps complet
CC enfance inadaptée 66
Expérience souhaitée
Adresser lettre manuscrite + CV
3, cité d'Angoulême
75011 PARIS.

Dans le cadre de son expansion, notre groupe leader sur le marché du déménagement Outre-mer et International
recherche
Les Directeurs de ses nouvelles filiales
TOULOUSE
GUADELOUPE
LA RÉUNION
NOUVELLE-CALÉDONIE
Après formation commerciale, administrative et technique, ces généralistes assureront la Direction d'un centre de profit. Formation ESC ou équivalent. 28-30 ans
Une première expérience de gestionnaire est souhaitable. Les candidats devront faire preuve d'un intérêt marqué pour tous les aspects du fonctionnement d'une PME et de la capacité de travail d'un véritable chef d'entreprise.
Adresser lettre + CV + photo à PUBLITEC
10, rue Lafayette
75009 Paris.

Recherchons homme ou femme (âge minimum : 30 ans)
Logement de fonction pour tenir un élevage canin. Permis de conduire indispensable. Aimant la vie à la campagne.
Envoyer CV :
Club Vacances des animaux
89100 Nailly-par-Sens
Poste libre de suite.

LE SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE
150 000 habitants
recrute (urgent)
UN DIRECTEUR (TRICE)
DES AFFAIRES FINANCIÈRES
EXPÉRIENCE FINANCIÈRE EXIGÉE. CV + lettre à M. le Président du SAN - BP 309 95027 CERGY

Groupe de Presse
recherche
d'urgence chefs de publicité/junior à senior pour lancement nouveaux produits loisirs/tourisme.
Envoyer C.V. :
Prim'Homme Recrutement
29, rue Fbg-Poissonnière
75009 Paris

SOCIÉTÉ DE JEUNES EXPERTS COMPTABLES
Paris Champs-Élysées
recherche
CHEF DE MISSION MÉMORIALISTE
disposant de toutes les qualités nécessaires à l'animation d'une équipe chargée du suivi d'un portefeuille de dossiers de PME/PMI plus particulièrement orientés vers la révision légale.
En plus d'une réelle expérience dans ce domaine, le candidat devra faire preuve de réelles capacités d'organisation et d'initiatives.
Poste évolutif.
Envoyer C.V., photo et prétentions à CEA :
5, av. Franklin-Roosevelt
75008 PARIS

La Société anonyme Française de Réassurances
34, bd de Courcelles
75017 Paris
cherche pour son département tarification
MATHÉMATICIEN/NE
même débutant/e
ayant au minimum maîtrise mathématique.
Très bonne connaissance de l'anglais indispensable, allemand souhaité.
Prière envoyer C.V. et photo avec lettre de présentation manuscrite.

CNRS recrute sur contrat à durée déterminée
UN PROJETEUR BE
Mécanique Bac + 2 ou équivalent, travail au sein du BE DE L'IAS dont les activités sont centrées sur la mécanique des systèmes spatiaux, connaissance en mécanisme et structures nécessaire, DAO souhaité. Ecrire à Mme ANDOINE,
CNRS-IAS, BP 10,
91381 Verrières-le-Buisson.
Tél. : 64-47-43-75.

CENTRE CULTUREL
recherche
CADRE
30 ans minimum.
Gestion
Animations
Spetacles
CV + lettre détaillée à ASSOC. ESPACE
Hôtel de Ville
91335 Yerres Cedex

COMMUNE DE LONGJUMEAU 91160
recrute
de toute urgence
UN CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL
RESPONSABLE DU C.C.A.S.
Pour tous renseignements téléphoner au 64-54-19-15.

SOCIÉTÉ CENTRE DE PARIS
recherche
DOCUMENTALISTE (H. ou F.)
Pour rédaction et tenue à jour annuaires biographiques consacrés à l'Administration française.
Dactylograph. indispensable. Libre rapidement.
Envoyer CV + photo
Ecrire sous le n° 8945
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CABINET D'AVOCAT
cherche
SECRÉTAIRE TTX
Paris 16e. T. : 45-20-79-38.

secrétaires

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Importante entreprise de transports,
siège **AVIGNON**
recherche sa
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
30 ans minimum, chargée de l'assister dans l'ensemble des tâches administratives d'une direction générale et, plus spécialement, dans le domaine des assurances et du recouvrement des créances clients.
Connaissances en langues espagnole et/ou italienne fortement appréciées. Ecrire manuscrit (CV + photo + rémunération souhaitée) à L. JUSTET, psychologue
18, rue des Grottes
84000 AVIGNON.

SECRÉTAIRE/ASSISTANTE QUADRILINGUE
All., français, angl., esp. (avec sténo), conn., russe, goût de l'efficacité, des contacts, sens des responsabilités. Libre à partir du 1/01/91. Ecrire sous n° 8897. Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RÉGION PARISIENNE
recherche
STÉNO-DACTYLO
traitement texte
Adresser candidature avec CV sous n° 8948
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

GROUPE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute
DOCUMENTALISTE (H. ou F.)
Bonnes connaissances des questions politiques et de l'administration souhaitée
Habitué(e) au dépouillement des journaux.
Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée
Envoyer CV + photo à SGP PA n° 2269
13, avenue de l'Opéra
75008 Paris

Centre de Formation d'Apprentis - Paris 19e
recrute
UN PROFESSEUR DE MATH.-SCIENCES
Titulaire d'une maîtrise pr enseig. en BP PEINTURE (poste à temps complet.)
Envoyer C.V. à :
AFOR PEINTURE
22, rue des Gilles
93500 PANTIN
qui transmettra.

STÉ SERV. BANCAIRES
recherche deux commerciaux
Ecrire sous le n° 8949
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche collaborateurs (trices) bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte)
– Formation assurée.
– Rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
– Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur.
Tél. au 47-54-99-67.

Collège international sous contrat recherche
PROFESSEUR D'ANGLAIS
de langue maternelle anglaise ou agrégé.
Tél. : 42-27-44-05.

Important Comité d'Entreprise PARIS Sécurité Sociale

recrute

Son DIRECTEUR

Mission :
– Mise en application des décisions des élus ;
– Responsable du personnel ;
– Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur informatique.

Aptitudes requises :
– Expérience professionnelle confirmée.
– Aptitude à l'encadrement.
– Sensibilité aux problèmes sociaux.
– Capacité à travailler en équipe.
– Sens des responsabilités et d'initiative.
– Connaissance en informatique indispensable.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite et photo à :
AUDIT ET ASSISTANCE - 26, bd Voltaire - 75011 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. expérimentée dactylo. Thèse, rapport.
Tél. ap. 20 h 30 : 43-22-48-14.

J.F. 30 ans, maît. droit social, IGS, exp. gestion du personnel et rédaction sociale, ch. poste information et conseil droit social.
42-39-56-49.

Ingénieur parlant roumain, fr., angl., ch. sociétés voulant travailler en Roumanie.
Tél. : 45-89-85-32.

J.F. 28 ans, Bac + 7, 2 ans d'expérience dans la communication (agence et entreprise) cherche poste chargé de communication service presse, communication interne.
Concepteur rédacteur.
Tél. : 45-89-93-81.

Allemande, 29 ans (sans enfant) diplômée université. Expérience de 6 ans export/import + connais. marché RDA, maîtrisant le français, l'anglais, portugais, russe, cherche emploi auprès d'une sté ou banque franç. projetant bureau de liaison à Berlin-Est ou Leipzig.
Écrire sous le n° 8943
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PME dynamique et performante, vous recherchez pour optimiser votre capital humain une spécialiste des Ressources humaines à temps partiel.
Ingénieur et psychologue, avec 12 ans d'expérience, des qualités de rigueur, d'écoute et une grande polyvalence, je vous propose mon savoir-faire.
Implication et esprit de partenariat assurés sur Paris et région parisienne.
Merci de téléphoner au 42-46-54-64 (bureau) ou écrire à AXIAL, (s/référence NV/4347)
27, rue Taitbout,
75009 Paris, qui trans.

Étud. chercheur en DEA « Société, commun. et nouveaux médias », Bac + 5 cherche emploi.
Pour plus de précisions contacter l'association IDEA :
38, r. Bourely 34000 Montpellier.
Tél. 67-41-46-87

Jeune femme, expérience informatisation de fonds biblioth., rech. trav. admi. en comité entrep. ou autres collect. Libre à partir du 22 juin.
Mlle Cotonnec. 46-58-52-01

H. 40 ans, sans expér. vente mais ayant grande volonté réussite, aimant contact, résidant Le Havre, recherche place VRP, salaire motivant rég. Normandie, dans tous secteurs para-médical, alimentaire et vestiment.
Écrire sous le n° 8944
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Aptitude à la rédaction.
Sens des relations
Une première expér. dans la communication. Études Droit et Sc.-Po. Niveau doctorat. Spécialiste média. Défense. Je cherche travail bon compromis entre l'action et la réflexion.
Tél. : 45-72-58-38.

J.H. 28 ANS ch. poste motivant dans toutes entreprises travaillant avec l'étranger.
Maîtrise science-po, lic. droit, angl. courant. Bon. culture générale.
43-57-25-48.

ASSISTANTE DIRECT. 46 a. exp. Dir. Gale et Ciale réel désir de s'investir cherche poste stable.
Écrire sous le n° 8955
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
FRANCS-BOURGEOIS
S/HOTEL SOUBISE
75 m² RÉNOVÉ DANS HOTEL XVIIIe. - 45-62-16-40

7e arrdt
AV. BRETEUIL 75 m²
DOUBLE LIV. + CHBRE RÉNOVÉ - étage élevé. SOLEIL. 45-62-16-40

17e arrdt
Entre Plaine Monceau et Batignolles
Part. vend appart.
135 m². Bien exposé.
Dans immeuble standing.
4e étage. Ascenseur.
Double séjour 35 m².
Cheminée + balcon
+ 3 belles chambres.
Nombreux rangements.
Ch. service, cave.
Tél. : 43-80-94-95.

SQ. BATIGNOLLES
superbe imm. p. de taille, 4e étage, asc., 5 pièces tout confort, 140 m², s./pl. mercredi 20 juin, de 14 h à 18 h
19, rue des Batignolles
J. SÉNEZE 45-45-39-71.

94 Val-de-Marne
Superbe appart. de grand standing 112 m², bords de Marne. Terrasse 31 m² sud-ouest. Entrée, séjour, 3 chbres, 2 salles de bains, grand dressing, parking double, cave. Cadre de verdure face à île et vieux moulin site classé, proximité école, tennis, 2 feux rouges depuis Concorde. 2 950 000 F.
Tél. : 43-97-10-70.

Province
Biarritz, studio 30 m², 1er étage, kitchenette équipée, s. de bains séparée. Bien situé. Prix : 235 000 F.
Tél. : (1) 42-04-06-63.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue Vaneau, Paris-7e
42-22-14-61 - 42-22-24-66

locations meublées demandes

Paris
RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants Groupes Anglo-Saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS
T. (1) 45-27-12-19

maisons individuelles

MÉTROPOLE LILLOISE
(Tourcoing), vend maison bourgeoise, surface habitable 280 m² sur quatre niveaux. Petit jardin, grand garage. Environnement calme et verdure. 690 000 F.
Tél. : 16 (1) 20-26-13-76.

viagers

LIBRE ST-MAUR bel im., gd 3 P. Park. Soleil. Femme 87 ans. Rente 3 800 F + bouquet 690 000 F.
Viagers. Cruz 42-66-19-00.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

immeubles

DOUDIN-DORESSAY
ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS
Intermédiaire bienvenu.
46-24-93-33. FAX 47-45-75-08

bureaux bureaux

Locations

A partir de 50 F/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM 42-57-05-99

BUROMASTER PTE DE PANTIN GRAND STANDING MÉTRO
LIAISON A3 ROISSY EXCEPTIONNEL
40, 80, 100, 150 m²
GARD. - ACCUEIL - MULTISERV.
48-44-45-45

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL-RC-RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TELEX
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Bureaux, secrét., tél., télex, fax
Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21.

locaux commerciaux

Locations

MARAIS RARE
Bel espace 1 000 m², imm. indép. + parkings, parfait état, idéal prêt-à-porter ou galerie d'art, bail neuf, 350 000, cession justifiée. 4 000 000 F. 42-77-13-30.

fonds de commerce

Ventes

Le plus important groupe français spécialisé dans l'amincissement, vous propose une reconversion.
Devenez exploitant d'un centre d'amincissement agréé. Méthodes françaises exploitées depuis 10 ans, près de 30.000 personnes traitées par an.
Notoriété, expérience et appui d'un grand groupe national.
Pas de stock, pas de personnel, pas de qualifications demandées.
Formation permettant d'être opérationnel dès la mise en place.
Affaire existante à développer.
Contacts :
hres burx 69-91-30-46

L'AGENDA

Colloque

Vers des organisations qualifiantes
Quels enjeux pour l'entreprise ?
Colloque organisé par
DEVELOPPEMENT & EMPLOI
29 juin 1990 - Hôtel Nikko
La recherche de la compétitivité contraint les entreprises aux innovations technologiques, sociales et organisationnelles.
L'organisation qualifiante constitue l'opportunité d'un développement progressif des ressources humaines concordant avec la finalité économique de l'entreprise.
Le but du colloque est de s'interroger, à partir d'expériences en cours, sur les conditions de sa mise en œuvre.
Avec la participation de responsables d'entreprises et d'experts :
Pour tout renseignement, s'adresser à :
Véronique de Falvelly
Tél. : 45-84-63-00.

Cours

COURS D'ARABE
Intensifs/ext. juin à sept.
AFAC : 42-72-20-88.

Interprétariat

Etudiante allemande, 23 ans, cherche emploi d'été sur terrain de camping ou dans un bar-café aux mois d'août et de septembre. G. Just. Richard-Wagner-Str. 17. D-7140 Ludwigsburg.

Peinture

ARTISTE
Peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies.
Si vous êtes intéressé écrire à :
A. CORBANI
13, rue Sainte-Anne
78000 Versailles.

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du VIDEO DISC en v.o. à Paris.
Ouvert tous les jours.
25, bd de la Somme
75017 Paris
Mo Champerret.
Tél. : 42-67-76-27
42-67-76-17

Stages

Vacances intelligentes.
Cadre détente Isère.
Accroître vos capacités prof. Init. perfect. à la micro-informatique et texte.
Tableur base donnée.
6 jrs hebg inclus 5 500 F.
Or form. prof. Micro-Maître.
Domaine de Pin 38110
La Tour-du-Pin 74-97-04-50

Vacances

Tourisme

Loisirs

Part. loue région AIX-EN-PROVENCE maison juillet-août et maison de village + jardin, piscine, calme.
Tél. 42-92-71-40.
1 maison campagne + pisc.
Tél. : 42-92-83-16.

A louer région bordelaise
Maison de campagne
grand calme
avec parc, jardin
étang, pêche
juin, juillet, août, septembre.
Tél. : 53-81-82-52.

Rocher Soleil l'Ile de Ré
Résidence Hôtelière de grand standing du studio au 3 pièces, entièrement équipés :
Salle de bains, kitchenette, télévision couleur.
Restaurant, bar, boutique, salon, salle de gymnastique, salle de jeux pour enfants, piscine, sauna...
Les vacances approchent
Réservez en appelant le
40-08-69-58.

MARCHÉS FINANCIERS

Un résultat net de 3,4 milliards pour 1989

Paribas fait peau neuve

« 1989 a été pour Paribas une année hors du commun ». C'est ainsi que débute le message de M. Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance, en ouverture du rapport annuel de la Compagnie financière de Paribas qui a été présenté aux analystes financiers lundi 18 juin. Les termes *« hors du commun »* ne font pas allusion à l'OPA ratée sur la Compagnie de Navigation Mixte, maix aux résultats financiers du groupe pour 1989. Ceux-ci sont bons : 3,4 milliards de francs pour un total de bilan supérieur à 800 milliards de francs.

Bien sûr les différents métiers du groupe ne sont pas tous aussi performants. En matière de banque commerciale, le Crédit du Nord, longtemps lanterne rouge du secteur, commence tout juste à équilibrer. Il ne participe donc pas aux résultats globaux au même titre que la Compagnie bancaire (financements spécialisés) ou que la banque Paribas (activités de marché, fusions et acquisitions).

Concernant la Mixte, les dirigeants de Paribas ont indiqué que les titres apportés à l'OPA/OPE leur avaient coûté 1,7 milliard de francs, débours qui a été financée par endettement. M. Lévy-Lang a cependant rappelé que, pour un groupe financier, le terme endettement n'avait pas le même sens que pour un groupe industriel.

Cette présentation des comptes a également été l'occasion de mettre en scène les nouvelles structures de Paribas. M. Michel François-Poncet, ex-président de la *Compagnie* financière et nouveau président du conseil de surveillance, a pris la parole en premier. Il a une nouvelle fois expliqué la dualité du pouvoir récemment instaurée (conseil de surveillance et directoire), *expliqué que le conseil de* surveillance regroupait 55 % du capital et 60 % des droits de vote (autocontrôle et actions des salariés compris) et qu'il allait consacrer ses efforts dans les mois qui viennent à mettre au point avec les actionnaires, *des règles aptes à pré*server l'indépendance du groupe.

M. Lévy-Lang, nouveau président du directoire a ensuite pris la parole pour analyser les forces et faiblesses du groupe. Il a aussi expliqué que la Compagnie financière jouerait à l'avenir un rôle de *« direction générale »* par rapport à la banque Paribas. Prise de distance tout à fait nouvelle dans le fonctionnement du groupe. Intrinsèquement liée aux grandes et petites décisions de la Compagnie financière, la banque était l'instrument essentiel du pouvoir du président. Son « autonomie » est aujourd'hui consacrée par une transformation juridique : elle aussi sera dotée d'un conseil de surveillance et d'un directoire. Mais M. Lévy-Lang, homme fort du directoire de la Compagnie financière, consacre aussi son pouvoir en devenant président du conseil de surveillance de la banque.

Y. M.

Continuant à se délester

Pargesa vend la banque Henry Ansbacher

Apres Paribas Suisse, la CFAO, la SPEP, Pargesa se déleste à nouveau d'un de ses principaux actifs, la banque londonienne Henry Ansbacher, dont elle détient plus de 60 % du capital. Officiellement, Pargesa poursuit selon ses actionnaires majoritaires une stratégie « *liquide* ». En tant qu'investisseur, Pargesa avait pris le contrôle d'Henry Ansbacher à un moment critique de son histoire. Le redressement étant aujourd'hui achevé, la cession apparait logique. Mais le délestage des actifs est si rapide – la participation de Pargesa dans Imetal (42 %) est également à céder – qu'on peut se demander si Pargesa ne va pas ressembler à une *coquille vide dont* le seul point fort sera une abondante trésorerie de près de 5 milliards de francs.



Lors de sa dernière réunion, le Conseil de surveillance a procédé, *sur présentation du Directoire*, à l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989, qui fait apparaitre les éléments consolidés résumés ci-dessous :

(KF HT)	1989	1988	% écart 89/88
Chiffres d'affaires	982 728	931 223	+ 5,5
Bénéfice net	42 228	36 200	+ 16,7
Marge brute d'autofinancement	110 906	100 630	+ 10,2

(En ce qui concerne la comparaison des chiffres d'affaires 89/88, les travaux propres sont en augmentation de 20 %, ce qui correspond à une progression équivalente de l'activité réalisée par les moyens de l'entreprise.)

Le total du carnet de commandes est à ce jour à 1 700 MF pour un objectif de 1 300 MF de chiffres d'affaires 1990, en progression de plus de 30 % et ce pour un *niveau de résultat qui devrait rester très satisfaisant.*

Ces données, qui illustrent la politique toujours aussi dynamique du Groupe, sont garantes de continuité dans la régularité et la réussite.

NEW-YORK, 18 juin ↓

Sous les 2 900 points

Une vague de prises de bénéfices déclenchée par les inquiétudes au sujet des résultats des entreprises américaines a, lundi, renvoyé l'indice Dow Jones sous le niveau des 2 900 points. Le Dow Jones, qui vendredi dernier avait atteint un record, a terminé la journée à 2 882,18, en retrait de 53,71 points, soit sa plus forte baisse depuis le 2 janvier.

Selon les analystes, les récentes statistiques ont dénoté une économie plus faible que prévu aux Etats-Unis. Certes, ce ralentissement apaise les craintes d'une reprise de l'inflation mais fait resurgir l'ombre d'une récession.

Relevant que Wall Street avait subi des pertes sévères lors de la publication des résultats des entreprises au cours des trois trimestres précédents (octobre 1989, janvier et avril 1990), M. Edward Kerschner, analyste de PaineWebber, a estimé que de nouvelles baisses des taux d'intérêt seraient nécessaires pour renverser cette tendance. La plupart des investisseurs sont toutefois convaincus que la Réserve fédérale américaine ne modifiera pas sa *politique de crédit*. Sur le marché obligataire, le taux des bons du trésor à trente ans s'établissait à 8,47 % lundi après-midi contre 8,42 % vendredi.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 18 juin
Alcoa	86	85 1/4
ATT	42 3/4	41 7/8
Boeing	60 1/4	59
Chase Manhattan Bank	24 3/4	24 1/4
Du Pont de Nemours	40	39 1/4
Eastman Kodak	42	41
Exxon	48	47 1/2
Ford	46	44 7/8
General Electric	70 1/4	69 1/8
General Motors	50 1/4	49 1/8
Goodyear	34 5/8	34
IBM	120 3/8	118 5/8
ITT	58 3/4	57 1/2
Mobil Oil	62 3/4	62 1/4
Pfizer	65 5/8	64 5/8
Schlumberger	58 7/8	58 1/8
Texaco	57 7/8	57
UAL Corp. ex-Allegis	157 1/2	155 5/8
Union Carbide	20	19 3/8
USX	34	32 3/4
Westinghouse	37	36 3/8
Xerox Corp.	49 3/4	48 1/2

LONDRES, 18 juin ↓

Forte baisse

Les dernières statistiques publiées en Grande-Bretagne ont aggravé la situation à la Bourse de Londres qui a enregistré lundi une très forte baisse. L'indice Footsie des cent valeurs a abandonné 21,8 *points à* 2 370,5. L'*annonce* d'un creusement inattendu du déficit budgétaire du secteur public britannique en mai et d'une progression ralentie de la production industrielle en avril ont ravivé les craintes de « stagflation ».

Le marché était plutôt calme avec seulement 380,5 millions de titres échangés à 16 heures locales. De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment ceux des mécaniques, des assurances, des industrielles. Le secteur bancaire *était également* attaqué, en particulier Midland et Natwest.

Seul parmi les valeurs phares, le groupe des aéroports britanniques BAA a gagné du terrain à la suite de l'annonce d'une hausse de 29 % de son bénéfice annuel.

PARIS, 19 juin ↑

Petite reprise

De fort méchante humeur à l'ouverture après le vif recul de Wall Street lundi, la Bourse de Paris retrouve peu à peu son équilibre, mardi en début d'après-midi

L'indice CAC 40, en recul de 0,79 % à l'ouverture, a renoué avec la hausse à *midi*. Vers 14 heures, cet indice affichait un *gain de* 0,30 %.

La séance s'annonçait donc mal, après la chute de Wall Street, quelques heures auparavant, et la baisse de la Bourse de Tokyo, mardi. Les ordres de *vente s'amoncelaient à l'ouver*ture avant que les investisseurs institutionnels, attirés par le niveau des cours très bas à leur avis, compte tenu des données économiques, ne commencent à acheter. Sans se précipiter, toutefois, car des éléments techniques peuvent encore peser sur le marché. Jeudi a lieu la liquidation mensuelle, qui se solde pour l'instant par un déficit supérieur à 5,5 %.

D'autre part, mercredi vont être *publiés les chiffres du commerce* extérieur français pour mai.

Les opérateurs redoutent toujours une mauvaise nouvelle dans ce domaine, qui reste le point faible de l'économie. Les grands *titres étaient recherchés, comme* BSN ou Lafarge-Coppée.

Le MATIF était calme, sans affaires.

TOKYO, 19 juin ↓

Nouveau recul

La chute de Wall Street *quelques heures auparavant a pesé*, mardi, sur la Bourse de Tokyo qui a terminé la séance sur un repli de 1,04 %. L'indice Nikkei a perdu 336,42 points à 32 040,38. Lundi, il avait déjà cédé 161,60 points. A la fin de la matinée, les échanges portaient sur environ 200 millions de titres contre 170 millions lundi matin et quelque 300 millions pour toute la journée de lundi. Dès l'ouverture, le ton était donné, la cote cédant 0,5 % après le brusque recul de Wall Street. En l'absence de nouvelles encourageantes, la dégradation s'est poursuivie, indiquaient les experts, qui n'ont pas réagi à l'annonce en fin de journée d'une rapide expansion de la masse monétaire ces dernières semaines.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 19 juin
Akai	1 060	1 040
Bridgestone	1 530	1 510
Canon	1 760	1 730
Fuji Bank	2 650	2 610
Honda Motors	1 770	1 740
Matsushita Electric	2 120	2 100
Mitsubishi Heavy	1 060	1 030
Sony Corp.	8 420	8 370
Toyota Motors	2 560	2 520

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Paul Prédault : hausse de 13,4 % du chiffre d'affaires.** – Le groupe charcutier Paul Prédault a annoncé, le mercredi 30 mai, que son chiffre d'affaires a *atteint 628,75 millions de francs en* 1989 contre 558,15 millions de francs en 1988. En revanche, le résultat net a chuté de 36,39 millions de francs à 29,94 millions de francs en 1989. D'après les responsables de la société qui ambitionnent de réaliser un milliard de francs de chiffre d'affaires en 1991, les moindres performances de *1989* sont les conséquences de la crise porcine. La hausse des prix de la matière première au cours de l'année dernière semble d'ailleurs avoir affecté les résultats de la plupart des entreprises de ce secteur.

□ **Cofreth franchit la barre des 2 milliards.** – Le chiffre d'affaires de *Cofreth, filiale de la Lyonnaise des eaux* spécialisée dans la production de chaleur, le chauffage, la climatisation et la gestion thermique d'immeubles (ainsi que l'incinération des déchets), a atteint 2 milliards de francs en 1989 (+ 20 %), le résultat d'exploitation 55 millions (+ 24,8 %) et le résultat net 17,1 millions (+ 23 %). Cette progression est due en particulier aux filiales de Cofreth à l'étranger (dont le chiffre d'affaires est passé de 427 millions de francs en 1988 à 1,4 milliard en 1989, et devrait atteindre 1,65 milliard en 1990), notamment en Malaisie, à Singapour, en Australie et Nouvelle-Zélande, ainsi qu'en Amérique latine.

□ ***Ufiner : hausse de 11,3 % des bénéfices.*** – Ufiner, holding de la Lyonnaise des eaux pour la production de chaleur, la gestion thermique, la production et la distribution d'électricité et de gaz et l'incinération des déchets, a réalisé un chiffre d'affaires de 3,82 milliards de francs en 1989 (+ 13,8 %) et un résultat net consolidé de 129,04 millions (+ 11,3 %), la part du groupe s'établissant à *96,2 millions (+ 11,1 %)*.

□ **Grupo Husa vend 27 % à une société du Golfe.** – Grupo Husa, qui gère 55 hôtels en Espagne (dont 11 sont sa propriété) et plusieurs en Belgique et à Mexico, vient de céder 27 % de son capital à Arabian General Investment Corporation (Agico), société d'investissement de Dubaï (Emirats arabes unis), dont la famille de l'émir de Dubaï est un des principaux actionnaires. Grupo Husa, société familiale, est présidée par M. Juan Gaspart, président du comité olympique espagnol. Elle veut consacrer le montant de la vente (de l'ordre de 273 millions de francs) à des investissements, afin de posséder au moins un hôtel dans chacune des 17 provinces fin 1992.

□ **Victoire renforce sa présence sur le marché canadien de l'assurance.** – Le groupe Victoire (groupe Suez) qui détenait déjà 20 % dans la filiale dommages du groupe québécois d'assurances, La Laurentienne, a augmenté sa participation à hauteur de 50 %. Selon M. Jean Arvis, cette acquisition en Amérique du Nord reflète davantage le désir de saisir une opportunité qu'une priorité stratégique. Le groupe La Laurentienne conserve pour l'instant les 50 % restants mais on n'exclut pas chez Victoire l'arrivée à hauteur de 20 ou 30 % d'un troisième actionnaire, un canadien. La Laurentienne générale détient 3 % du marché canadien et 8 % du marché québécois.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	436	436	IN2	300	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	139 10	139
B A C	234	231	Loca investis	304	305
B. Demachy Ass.	577	576	Locamic	141	141
Bqe Tarneaud	183	....	Matra Comm	194 30	190
B I C M	850	840	Métal Minière	235	230
Boiron (Ly)	385	385	Molex	230	245
Bosset (Lyon)	252	244 50	Navale-Delmas	1280	1270
Câbles de Lyon	3405	3450	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1232	1244	Om. Gest. Fin.	574	565
Calberson	541	543	Pinault	528	523
Cardif	700	699	Presbourg	93	....
C.E.E	360	358	Présence Assur.	427	.
C.E.G.E.P.	284 30	280	Publ Filipacchi	810	790
C.F.P.I	290	281 30	Razel	679	663
Ciments d'Origny	707	704	Rémy et Associés	362 30	368 20
C.N.I.M.	1335	1320	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	321	321
Codetour	*319*	*314 50*	St-H. Matignon	269	273
Comareg	361	356	S C G P M	695	667
Conforama	1142	1140	Segin (L)	348	337
Creeks	398	395	Select Invest (Ly)	103	101
Dafsa	210 60	..	Serbo	533	530
Dauphin	739	721	S.M.T. Goupil	274	263 10
Desquenne et Giral	255	252 50	Sopra	207 80	207 80
Devanlay	1390	1370	Supra	205	..
Deville	*491*	....	*TF1*	328	325 90
Dolisos	191	186	Thermador H. (Ly)	362	364
Editions Belfond	273	....	Unilog	185	185
Elysée Invest	15 30	15 20	Union Fin. de Fr.	490	490
Europ. Propulsion	408	396 50	Viel et Cie	184 40	185
Finacor	196	....	Y. St-Laurent Groupe	1129	1116
Garonor	800	...			
GFF (group.fon.f.)	490	485			
Grand Livre	470	470			
Gravograph	245	240 50			
Guintoli	1080	1080			
I.C.C.	280	284 10			
IDIA	332	331			
Idianova	167	162			
I.M.S.	1285	....			

Marché des options négociables le 18 juin 1990

Nombre de contrats : 15 159.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	12	–	4	16
CGE	600	21	34	2	–
Elf-Aquitaine	680	–	18	22,50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	1,45	4,50	2	3,20
Euro Disneyland SC	110	0,55	–	–	–
Havas	637	14,50	–	6	24
Lafarge-Coppée	425	32	50	1	12
Michelin	140	0,80	2,60	20,50	20
Midi	1 400	2,50	30	135	–
Paribas	720	0,70	3	–	–
Pernod-Ricard	1 333	–	14	–	–
Peugeot SA	720	95	–	–	9,50
Rhône-Poulenc CI	380	–	–	–	3
Saint-Gobain	560	3,91	–	18	25
Source Perrier	1 700	9	–	70	
Société générale	600	1	12	52	–
Suez Financière	440	2,90	18	11	21
Thomson-CSF	120	–	6	2	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 juin 1990

Nombre de contrats : 38 810

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,36	101,46	101,50
Précédent	101,56	101,64	101,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,76	–	1,35	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6350 ↓

Amorcée en début de semaine, la baisse du dollar s'est poursuivie mardi matin 19 juin sur toutes les grandes *places internationales. A Paris*, le billet vert se traitait aux alentours de midi à 5,6350 (contre 5,6745 F la veille au fixing).

FRANCFORT	18 juin	19 juin
Dollar (en DM)	1,6912	1,6750
TOKYO	*18 juin*	*19 juin*
Dollar (en yens)	153,88	153,72

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 juin) ...... 9 11/16-9 13/16 %

New-York (18 juin) ...... 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	15 juin	18 juin
Valeurs françaises	98,20	97,20
Valeurs étrangères	94,70	94,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	543,40	542,81
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 011,87	1 988,33

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 juin	18 juin
Industrielles	2 935,89	2 882,18

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 juin	18 juin
Industrielles	1 925,90	1 911,90
Mines d'or	167,90	170,70
Fonds d'Etat	79,76	79,47

TOKYO

	18 juin	19 juin
Nikkei Dow Jones	32 376,80	32 040,38
Indice général	2 381,03	2 353,93

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6330	5,6350	+ 67	+ 77	+ 135	+ 155	+ 460	+ 520
$ can.	4,8043	4,8101	– 167	– 131	– 324	– 284	– 840	– 752
Yen (100)	3,6637	3,6674	+ 72	+ 84	+ 143	+ 166	+ 473	+ 525
DM	3,3626	3,3652	+ 44	+ 56	+ 85	+ 107	+ 242	+ 294
Florin	2,9863	2,9889	+ 34	+ 44	+ 65	+ 82	+ 201	+ 244
FB (100)	16,3560	16,3713	– 19	+ 81	– 35	+ 117	+ 313	+ 699
FS	3,9809	3,9851	+ 19	+ 40	+ 45	+ 73	+ 246	+ 317
L (1 000)	4,5806	4,5860	– 72	– 45	– 124	– 88	– 307	– 230
£	9,6352	9,6443	– 438	– 404	– 819	– 752	– 2195	– 2056

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
Yen	7 3/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	6 1/2	7 1/2	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	8 3/4	9 1/4	9 9/16	9 13/16	9 9/16	9 13/16	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 11/16	8 13/16
L (1000)	10	11	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 5/8
£	14 11/16	14 15/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 JUIN

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3665	3660	3660	- 0 14
1130	B.N.P. T.P.	1080	1082	1081	+ 0 09
	C.C.F. T.P.	1200	..	....	
1118	Cr.Lyon. T.P.	1112	....	...	
2021	Renault T.P.	1960	1960	1970	+ 0 51
2005	Rhone Poul. T.P.	2005	2006	2010	+ 0 25
1351	Saint Gobain T.P.	1243	1242	1246	+ 0 24
1260	Thomson T.P.	1240	1250	1260	+ 0 81
975	ACCOR	991	984	985	- 0 61
730	Air Liquide	738	732	749	+ 1 49
2050	Als Superm.	1940	1890	1939	- 0 05
55	A.L.S.P.I.	501	492	500	- 0 20
2530	Arjom. Prioux	2300	2255	2350	+ 2 17
1200	AGF Sté Centrale	1075	1074	1067	- 0 74
1040	Aux. Entrepr.	1146	1061	1083	- 5 50
505	Av. Dassault	540	537	540	..
275	Axa Midi Ass.	249	245	242	- 2 81
320	Bafip	291 80	289	286	- 1 99
315	Bail-Equipem.	294	287	292 40	- 0 54
940	Bail Investiss.	990	990	965	- 2 53
650	Baccara	580	573	576	- 0 69
785	Bazar H.-V.	798	782	799	+ 0 13
675	Beghin-Say	854	848	865	+ 1 29
1450	Berger (M.)	1380	1367	1364	- 1 16
605	Bic	650	640	640	- 1 54
915	B.I.P.	965	955	955	- 1 04
710	BIS	650	645	637	- 2 00
480	B.N.P. (CI)	414	412	420	+ 1 45
1000	Bolloré Tech.	1039	1025	1025	- 1 35
3350	Bongrain	3335	3290	3325	- 0 30
1050	Bon-Marché	1044	1040	1045	+ 0 10
670	Bouygues	651	641	647	- 0 61
163	BP France	137 50	135	137 50	....
870	B.S.N.	836	832	852	+ 1 91
905	Canal Plus	891	885	890	- 0 11
510	Cap Gem.S	490 10	490	493 30	+ 0 65
3570	Carrefour	3515	3481	3510	- 0 14
150	Casino	136 10	135 60	137 80	+ 1 25
118	Casino ADP	114	113	111 50	- 2 19
1200	Castorama D.L.	1150	1130	1140	- 0 87
245	C.C.F.	226	220	224	- 0 88
150	CCMC Ly.	138	137	139	+ 0 72
	C.D.M.E.	476	461	466	- 2 10
635	C.E.G.I.D.	600	599	585	- 2 50
260	Centrest (Ny)	253	259 50	255	+ 0 79
640	C.E.P. Comm.	660	650	652	- 1 21
400	Cerus	373 80	369 50	365 50	- 2 22
540	Cetelem	566	560	555	- 1 94
555	C.F.A.O.	548	523	544	- 0 73
485	CF Int.	510	501	504	- 1 18
630	C.G.E.	614	611	618	+ 0 65
1700	CGI Info	438	430 50	433	- 1 14
1410	C.G.I.P.	1331	1310	1328	- 0 23
630	CGP	590	582	585	- 0 85
1060	Chargeurs S.A.	1001	1009	1009	+ 0 80
645	C.I.C.A (M)	800	805	790	- 1 25
1720	Ciments franc.	1775	1755	1760	- 0 85
640	Club Mediter.	611	600	610	- 0 16
194	CMB Packa.	195	192 10	195	....
155	Codetel	160	148 50	149 50	+ 0 67
365	Colimeg.	354	355	354	

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
780	Colas	821	802	830	+ 1 10
395	Cpt. Entrep.	383	375	379	- 1 04
1160	Compt. Mod.	1155	1159	1152	- 0 26
400	Concept S.A.	332	332	325 50	- 1 96
470	CPR (Paris Rée.)	440	440	439	- 0 23
1390	Créd. Foncier	1295	1292	1290	- 0 39
865	Cr Lyon (CI)	839	820	824	- 1 79
1540	Crédit Nat.	1468	1470	1490	+ 1 50
385	CSEE	361	358 30	359	- 0 55
3200	Damart	3110	3110	3100	- 0 32
1920	De Dietrich	1910	1910	1900	- 0 52
230	Dév.P.d C.(Li)	214	214	214	..
315	Dév.R.Sud-Est	311 20	310	312	+ 0 26
600	D.M.C.	555	546	550	- 0 90
4000	Docks France	3750	3748	3745	- 0 13
660	Dumez	591	586	586	- 0 85
.	Eaux (Gle)	2602	2575	2611	+ 0 35
595	Ecco	540	540	537	- 0 56
1030	Electro-Finan.	1030	1022	1049	+ 2 84
350	El.S.Dassault	351 50	348	348 70	- 0 80
715	Elf Aquitaine	656	653	659	+ 0 46
505	- (Certific.)	488	487	490 10	+ 0 43
1270	Epeda B.-F	1174	1174	1173	- 0 09
2430	Essilor	2634	2570	2590	- 1 67
1270	Essil.Int.(DP)	1315	1290	1281	- 2 59
655	Esso	715	703	733	+ 2 52
2150	Euralrance	2045	2044	2032	- 0 64
2250	Eurocom	2165	2170	2214	+ 2 26
106	Eurodisneyland	102 70	101 20	102 90	+ 0 19
4080	Euromarché	4000	3910	3910	- 2 25
1400	Europe 1	1372	1350	1350	- 1 60
..	Eurotunnel	48 55	48 40	48 10	- 0 93
1870	Exor	1845	1800	1785	- 3 25
1900	Facom	1721	1695	1700	- 1 22
199	Finextel	188 50	186 10	185 50	- 1 80
420	Fives Lille	400	389	390	- 2 50
2450	Fromager. Bel	2370	2370	2352	- 0 76
1830	Gal.Lafayette	1994	1952	1955	- 1 96
2160	G.A.N.	2095	2070	2088	- 0 33
490	Gascogne (B)	470	475	470	.
1510	Gaz et Eaux	1540	1536	1536	- 0 26
1260	Geophysique	1090	1099	1099	+ 0 93
550	Gerland Ly.	600	590	600	
870	Groupe Cité	875	800	835	- 2 91
1560	GTM-Entrep	1698	1660	1655	- 2 53
1150	Guyenne-Gas.	1040	1040	1035	- 0 48
435	Hachette	385	387	375	- 2 60
680	Havas	634	633	637	+ 0 47
610	Hénin (La)	682	671	680	- 0 29
1220	Hutchinson	1220	1220	1229	+ 0 74
355	Imétal	360 50	360 50	362	+ 0 42
113	Immob. Phénix	122	119 90	122	..
144	Ingénico	136 90	134 90	134	- 2 12
4760	Inst. Mérieux	4560	4580	4440	- 2 63
515	Interbail	510	515	515	+ 0 98
1380	Intertechnique	1325	1325	1325	
1020	J. Lefebvre	1023	1000	1015	- 0 79
1140	Labinal	1090	1079	1090	

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2750	Lab. Bellon	2665	2590	2657	- 0 30
455	Lafarge	455	450	454	- 1 52
1350	Lebon	1333	1325	1310	- 2 09
4410	Legrand	4400	4425	4450	+ 1 14
2550	Legrand (DP)	2390	2370	2370	- 0 84
670	Legris Industries	700	681	697	- 0 43
750	Locabail Imm.	744	740	735	[illegible]
525	Locafrance	495	484	485	[illegible]
845	Locindus	850	845	845	[illegible]
545	Luchaire	439	445	450	+ 2 51
4420	L.V.M.H.	4320	4325	4334	- 0 32
715	Lyonn. Eaux	697	622	592	[illegible]
370	Majorette Ly.	361 50	351 50	350 50	[illegible]
430	Mar. Wendel	416	405	410 20	- 1 39
420	Matra	384 50	380	379 10	- 1 40
6030	Merlin-Gerin	5910	5820	5950	+ 0 68
215	Métaleurop	194	189 10	192 50	[illegible]
220	Métrologie In.	214	210	219	+ 2 34
130	Michelin	117 50	115 20	117 50	
1370	Midi (Cie)	1275	1260	1263	- 0 94
161	Midl. Bk Sa *	155	156 10	157	+ 0 64
335	Min. Salag (Ma)	332 50	332	330	- 0 75
199	MMB	191 60	192 80	188 50	- 1 33
123	Moulinex	117 10	117 10	117	- 0 09
1890	Navig. Mixte	1575	1600	1514	- 4 12
196	Nord-Est	191	193	189	- 1 05
570	Nordon (Ny)	562	560	550	- 2 14
745	Nouv Galeries	789	780	765	- 3 04
770	Occid. (Gle)	755	764	760	+ 0 66
1960	Omn. r. Paris	1900	1860	1910	+ 0 53
375	Opfi Paribas	372 10	372	375 30	+ 0 74
5400	Oréal	5320	5320	5340	- 0 74
695	Paribas	622	619	622	- 0 16
1810	Pechelbronn	1520	1510	1530	+ 0 65
150	Pechiney Int.	146 90	145	147 55	+ 0 41
335	Pechiney (CP)	322 90	320	324	+ 0 03
600	Penhoet	620	615	634	+ 2 25
1290	Pernod Ricard	1199	1185	1206	+ 0 67
835	Peugeot	805	801	805	+ 0 12
	Plastic-Omn.	435	432 50	435	
615	Poliet	614	619	603	[illegible]
1180	Presses-Sic.	1179	1195	1170	- 0 76
830	Primagaz	743	730	728	- 2 02
670	Printemps	650	640	665	+ 2 31
4200	Promodès	3950	3935	3950	
700	Radiotechn.	690	682	690	
230	Raff. D Total	202	197 50	205	+ 1 49
3200	Redoute (La)	3350	3400	3382	+ 0 96
430	R. Poulenc CIP	455	456	455	+ 0 22
390	Rober Franc.	381	376	375	- 1 57
88	Rochette (La)	79	77 50	76 90	- 2 66
2280	Roussel Uclaf	2215	2195	2184	- 1 40
4860	R. Impé Ly *	4801	4801	4801	
205	Sade (M.)	215	205	209	+ 3 58
1400	Sagem	1575	1575	1555	- 1 27
595	Saint Gobain	554	540	548	+ 1 49
1560	Saint Louis	1465	1425	1450	- 0 34
1570	Salomon Ly.	1500	1494	1450	- 3 33

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
560	Silvestre (Ny)	519	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1020	Sanofi	960	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1695	S.A.T.	1630	[illegible]	[illegible]	[illegible]
350	Saul. Chat.	319	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1720	Saupiquet (Ns)	[illegible]	1600	[illegible]	[illegible]
1150	Schneider	1015	1005	[illegible]	[illegible]
	SCOA	22 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1300	S.E.B.	1315	[illegible]	[illegible]	[illegible]
505	Sefimeg	500	[illegible]	[illegible]	[illegible]
575	Sextant A	687	675	[illegible]	[illegible]
1410	S.F.I.M.	1540	[illegible]	[illegible]	[illegible]
350	S.G.E.	246	[illegible]	[illegible]	[illegible]
620	Simco	626	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1080	Sk Rossignol	1037	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1050	Sligos	1035	1026	[illegible]	[illegible]
615	Société Géné.	550	545	[illegible]	[illegible]
125	Sodexho	138 50			
170	Sodero	155 20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
730	Sodexho	719	[illegible]	[illegible]	[illegible]
111	Sogenal (Ny)	111	[illegible]	[illegible]	[illegible]
530	Sogerap	447	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2250	Som.-Allib.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1740	Source Perrier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
750	Sovac	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
740	SPEP	595	[illegible]	[illegible]	[illegible]
360	Ste-Borgnac	511	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1240	Strafor	1325	[illegible]	[illegible]	[illegible]
470	Suez	435 90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
525	Synthelabo	510	509	[illegible]	[illegible]
125	Thomson	120 60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
705	Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
415	Truffaut Fin.	400	[illegible]	[illegible]	[illegible]
525	U.A.P.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
465	U.F.B. Locab.	425	415	[illegible]	[illegible]
1140	U.I.C.	1160	[illegible]	[illegible]	[illegible]
585	U.I.F.	568	[illegible]	[illegible]	[illegible]
370	U.I.S.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
300	Unibail	560	[illegible]	[illegible]	[illegible]
220	U.C.B.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
545	Valeo	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
410	Vallourec	321 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
420	Via Banque	407	417	[illegible]	[illegible]
1320	Zodiac	1370	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1270	Elf Gabon	1330	[illegible]	[illegible]	[illegible]
141	Amax	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
159	Amer. Express	173 90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
245	A.T.T.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
152	Anglo Amer. C.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
475	Amgold	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250	Banco Santander	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
395	B.A.S.F.	960	[illegible]	[illegible]	[illegible]
555	Bayer	551	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Buffelsfont.	71 90	69 60	[illegible]	[illegible]
149	Chase Mann.	140	[illegible]	[illegible]	[illegible]
143	De Beers	132 10	132 10	[illegible]	[illegible]
2570	Deutsche Bank	2565	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1440	Dresdner Bank	1329	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Hewlett Packard	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Nestlé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Unilever	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	West Deep	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
0 25	Zambia Cop	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	120	0 65
Emp.Etat 9,8%78	99 68	9 18
10,80% 79/94	101 70	8 52
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 69	4 72
Emp.Etat 13,4%83	109 65	6 60
Emp.Etat 12,2% 84	104 32	8 49
Emp.Etat 11% 85	105 82	3 55
10,26% mars 86	101 25	2 78
OAT 10% 5/2000	101 46	0 63
OAT 9,9% 12/1997	101 12	5 09
OAT 9,8% 1/1996	99 87	3 75
PTT 11,2% 85	103 30	5 68
CFF 10,30% 86	98 05	3 81
CNB Bques 5000F	99 68	4 09
CNB Paribas 5000F	100	4 09
CNB Suez 5000F	99 85	4 09
CNE 11,5% 85	101 70	0 45
CNI 1/82 5000F	99 70	4 09
CNT 9 % 86	94	1 62
CRH 10,90% déc.85	103 28	4 59
CHARB FCE 3% 100	...	...
DICA	1138 70	..
Cens	..	.
CGE 6 janv 89/98	598	...
Drouot Ass 8%86cv	. .	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1625	1670
Applications Hydr.	1610	1575
Arbel	1119	1110
Astorg	328	330
Avenir Publicité	397 50	389 70
Bains C.Monaco	1279	1262
B.Hypoth.Europ.	350	. .
B.N.P. Intercont.	277	273 40
Beghin-Say (C.I.)	624	.
Bénédictine	4500	.
Blanzy Ouest	3100	2976 o
B.T.P.	101 90	100 10
Cambodge	936	973
Carbone Lorraine	1111	1100
Case Poclain	27 80	29 80d
C.E.G.F. (Frigor.)	436	438
Centenaire Blanzy	800	807
Cerabati	121	110 30o
Champex Ny	142	140
C.I. (CIP)	280	272 50
C.I.M.	840	835
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	. . .
Clause	880	860
Cofradel	1230	. . .
Cogifi	451	442
Comphos	698	700
Cie Industrielle	7110	7110
Cpr Lyon Alemand	552	546
Concorde	1000	1002
Constr.Mét.Prov.	46	45
Crédit Gén.Ind.	470	451 20o
Cr Universel (Cie)	721	702
Crédical	142 50	142 50
Darblay	720	719
Degremont	1670	1630
Delalande	2730	2650
Delmas Vieljeux	4500	. .
Didot Bottin	1659	1674
Drouot Assu.	348	373
Eaux Bassin Vichy	3105	3140
Eaux Vittel	7650	7700
Ecia	1400	1391
Electro-Banque	342	338
Elf Antargaz	1380	. . .
E.L.M. Leblanc	675	661
Eneli Bretagne	390	...
Ent.Mag. Paris	4045	4040
Etex (ex. Eternit)	2200	2150
Europ Soufres Ind.	16	.
Finalens	281	272 60
F.I.P.P.	232	232
F.N.A.C.	2190	2160
Foncière (Cie)	880	880
Fonc.Lyonnaise	1091	1090
Foncina	660	656
Fougerolle	875	870
France I.A.R.D.	1216	.
France SA (La)	2615	2607 *
From. Paul-Renard	2380	2450
Gaumont	1080	1091
Genefim	355	351
Gévelot	690	715
G.F.C.	475	464
G.F.I.I.	336 60	335
Gds Moulins Paris	1490	1490
G.T.I (Transport)	612	608
Immobail	390	390
Immobanque	808	804
Im.Marseillaise	8100	7900
Imm. Plaine-Monceau	578	578
Immofice	592	594
Invest. (Ste Cle.)	3290	3200
Jaeger	150	151 50
Lambert Frères	425	413
Lille Bonnières	1705	1680
Loca-Expansion	297	295
Locafinancière	411	411
Locatel	381 90	390
Louis Vuitton	1005	1005
Louvre	5600	5650
Lucia	1975	1980
Machines Bull	77 50	75 20
Mag.Uniprix	204	204
Magnant	545	567
Métal Déployé	606	606
Mors	198 50	196
Navigation (Nle)	277	272
Nozal	262	255
Optorg	430	420
Origny (CI)	2430	. . .
Origny-Desvroise	1429	1465
Palais Nouveauté	1215	1180
Paluel Marmont	682	672
Parfinance	223	219
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	232	232
Paris Orléans	292	289
Parthena Invest.	519	530
Paternelle RD	1700	
Pathé Cinéma	840	...
Piper Heidsieck	2254	.
P.L.M.	476	465
Porcher	768	745
Promodès (CI)	1855	....
Publicis	1000	990
Rochefortaise	1483	1483
Rosario	705	700
Rougier	503	485
S.A.C.E.R.	604	604
S.A.F.A.A.	542	540
S.A.F.I.C. Alcan	553	.
SAFT	2182	2152
Saga	232	227
Salins du Midi	690	690
Saram	121 50	120
Savoisienne M.	174	.
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	520	510
S.Eaud Part. (M)	178	..
Silic	856	857
Simnor	568	546
S.I.P.H.	490	470 40o
Sofal	867	874
Soflo	623	621
Sofical	1080	1080
Soficomi	700	700
S.O.F.I.P. (M)	816	567 o
Sofragi	1711	1710
Sophia-Bail	512	508
Sopagn.	179 90	180
Soudure Autogène	920	902
Sovabail	550	560
Stemi	726	721
Suez (CIP)	387	382 10
Taittinger	5720	5680
Télémécanique Elect.	4980	5000
Testut-Aequitas	790	790
Tour Eiffel	320	. . .
Ufiner	1189	1154
Union Assur Paris	608	608
U.T.A.	2800	. .
Vicat	3440	3400
Viniprix	2246	2200
Virax	180	184
Waterman	1261	1287
Maroc Sté Brasserie	255	.

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	930	945
Akzo Nv Soc.	360 10	...
Alcan Aluminium	128	..
Algemene B.Ned.	111 80	
American Brands	359	355
Arbed	875	.
Asturienne Mines	218 50	.
Banco Popular Espa	474 90	470
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35460	36100
Can Pacifique	101 10	101
Chrysler Corp.	93	
C.I.R.	25	24 90
Commerzbank	900	.
De Beers (port.)	137	.
Dow Chemical	352	349
GBL Brux Lamb.	640	
Gevaert	1260	
Glaxo Holdings Ltd.	77 10	...
Goodyear Tire	197 60	.
Grace and Co (WR)	167	.
GTE Corp.	360	
Honeywell Inc.	558	..
Johannesburg	1445	
Kubota	37 50	36 50
Latonia	312	312
Midland Bank	30	
Noranda Mines	93	91 15
Olivetti priv.	22	
pakhoed hold	587	586
Pfizer Inc.	370 60	
Procter Gamble	450	450
Ricoh	42 70	..
Robeco	297 50	294 10
Rodamco NV	241	240
Rolinco	297 50	294 10
Sapem	8 90	8 90
Sema Group	53	53 20
SKF Aktiebolaget	140	
Tenneco Inc.	370	
Thorn Electrical	72 50	
Toray Ind.	31	.
Vieille Montagne	3000	.
Wagons Lits	1442	.
West Rand Cons.	9 50	10 50
Whitman Corp.	158	156

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	. .
Buisson	850	
Calciphos	166	162
C.G.H. Cogenhor	107	90 505
C. Occid. Forestière	180	. . .
Chambourcy (M)	978	.
Cochery Bourdin	360	
Coparex	575	575
Europ Accum.	69	.
Gachot S.A.	124	124
Guy Degrenne	491	.
Hanbo Rigles Zan.	210	..
Hoogovens	297	
Lecteurs du Monde	496	
Merlin Imm.	240	
Nicolas	925	
Particip. Perrier	400	380 20
Rorento N.V.	175 60	....
St-Gobain-Emballage	1990	.
Sema Metra	317 50	
S.E.P.R.	1610	
Sich	390	..
S.P.R. act. B.	730	
Ufinex	380	.
Wonder	968	820 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 674	5 637	5 450	5 870
Ecu	6 940	6 934	....	....
Allemagne (100 dm)	336 490	336 340	326 500	347
Belgique (100 F)	16 362	16 363	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 800	298 780	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 584	4 583	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 500	88 420	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 688	......	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 444	......	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 700	......	385	407
Suède (100 krs)	93 070	......	89	96 500
Norvège (100 k)	87 700	......	84	92
Autriche (100 sch)	47 824	......	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 449	......	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 836	......	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 844	......	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 683	......	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	64100	63700
Or fin (en lingot)	64300	63600
Napoléon (20f)	395	394
Pièce Fr (10 f)	402	. . . .
Pièce Suisse (20 f)	412	412
Pièce Latine (20 f)	389	368
Souverain	475	471
Pièce 20 dollars	2260	2295
Pièce 10 dollars	1212 50	1212 50
Pièce 5 dollars	785	.....
Pièce 50 pesos	2430	2420
Pièce 10 florins	380	377

SICAV (sélection) 18/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1167	1138 54
Actilion	240 17	232 74
Agepargne	857 75	830 21
Ageplacement	6844 60	6844 60
Agepremière	105 29	104 38
AGF Actions ex CIP	1188 67	1159 68
A.G.F. 5000	700 61	663 52
AGF ECU	1011 50	1001 49
AGF Foncier	124 77	121 73
AGF Invest Sicav	131 15	127 95
AGF Interfonds	412 65	402 59
AGF Oblig	1051 61	1056 33
AGF Sécurité Sicav	10631 59	10631 59
A.G.F.I.M.O.	715 46	555 01
AMERI-GAN	6450 90	6156 38
Amplitude	581 80	651 94
Arbitrages Court T	6006 48	5554 42
Associc	1102 06	1102 06
Atout Futur	284 35	271 71
Aurecic	1265 60	1228 74
Avenir Alizes	1602 42	1571
Avenir CIC	109 73	105 53
Axa Capital	140 95	134 32
Axa Europe	128 49	122 96
Axa Investments	132 05	126 35
Axa NPI	115 75	110 77
Axa Valeurs PER	136 18	130 32
Capimonétaire	5325 34	5324 02
Capiobig	5415 19	5235 16
Captacic	1087 84	1071 76
Capital-Monde	418 64	405 43
Capital Plus	1714 16	1714 16
Casden Pierre	37 02	36 12
Coeus	1095 23	1079 64
Comptavalor	5877 53	5663 72
Convertimmo	442 99	425 95
Crédinter	519 99	504 94
Crédit Mutuel Capital	1080 59	1069 40
Diese	1215 39	1175 42
Drouot France	895 13	857 54
Drouot Investiss.	1089 15	1042 25
Drouot Sécurité	242 15	231 72
Drouot Sélection	151 79	145 25
Ecucic	1052 42	1036 97 •
Ecupar	122 20	115 94
Ecureuil Capitalisation	2142 19	2125 92 •
Ecureuil Invest.	417 50	405 34
Ecureuil Monepremière	55844 96	55644 96
Ecureuil Monécare	32915 34	32915 34
Ecureuil Trimestr.	1966 85	1947 38
Elicash	323105 55	323105 55
Energie	301 42	287 75
Eparcic	3003 50	3003 50
Epercourt-Sicav	4204 42	4193 94
Epargne Associat.	24320 81	24284 38
Epargne Capital	8873 14	8785 29
Epargne Court Terme	567 81	567 81
Epargne Croissance	1663 12	1618 67
Epargne Industrie	102 10	99 37
Epargne Inter.	587 64	571 91 •
Epargne J.	59533 88	59533 88
Epargne Long Terme	198 04	192 74
Epargne Monde	1335 05	1299 33
Epargne Oblig.	186 60	181 61
Epargne Première	12235 57	12144 49
Epargne Quatre	1074 97	1046 20
Epargne-Une	1396 22	1345 76
Epargne Valeurs	451 97	439 72
Epsilon	1159 44	1157 56
Eurinvest	721 73	700 71 •
Eurocic Leaders	1135 47	1102 40
Eurodyn	1250 62	1209 50
Euro Gan	7662 80	7315 22
Euromail	26 43	25 04
Fonsicav	11964 90	11964 90
FRANCE-GAN	10255 28	9790 24
France Garantie	256 16	255 65
France Investiss.	439 65	422 57 •
France Oblig.	444 60	440 40
France	515 15	500 15
France Pierre	124 22	120 60
France-Régions	1257 41	1517 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	[illegible]	[illegible]
Fructi-Cap	[illegible]	34 53
Fructi Court	[illegible]	[illegible]
Fructidor	[illegible]	230 86
Fructi-Eco	[illegible]	550 34
Fructi-Epargne	[illegible]	29 42
Fructifrance	[illegible]	950 92
Fructimmo	[illegible]	33 24
Fructi-Première	[illegible]	10972 98
Fructivar	[illegible]	4561 51
Futurobig	[illegible]	1150 77
Gestilion	[illegible]	61230 77
Gest. Association	[illegible]	752 52
Gest. F. Sécur	[illegible]	10475 07
Horizon	[illegible]	1199 99
Interepar	[illegible]	[illegible]
Interobig	[illegible]	11469 07
Intersélection Fce	[illegible]	552 54
Japacic	[illegible]	176 42
Jeunépargne	[illegible]	246 09
Laffitte Amérique	[illegible]	212 17
Laffitte Europe	[illegible]	295 90
Laffitte Expan.	[illegible]	258 57
Laffitte France	[illegible]	342 44
Laffitte Immob.	[illegible]	258 13
Laffitte Japon	[illegible]	427 51
Laffitte Oblig.	[illegible]	125 37
Laffitte Rendement	[illegible]	171 17
Laffitte Tokyo	[illegible]	323 73
Lattitude	[illegible]	5576 21
Leumi C.T	[illegible]	10604 92
Leumi L.T	[illegible]	5562 71
Lion Association	[illegible]	11119 45
Lion Institution	[illegible]	24027 91
Lionplus	[illegible]	797 79
Lion Trésor	[illegible]	2039 54
Lion 20 000	[illegible]	22172 09
Livret Bourse Inv.	[illegible]	545 07
Livret Portefeuille	[illegible]	698 04
Méditerranée	[illegible]	197 12
Mensuel CIC	[illegible]	9976 26
Mondial Investissement	[illegible]	412 48
Monecic	[illegible]	5800 29
Monedor	[illegible]	56444 53
Mone.J	[illegible]	51025 34
Monevalor	[illegible]	55575 02
Mutualité dép.	[illegible]	11292 07 •
Mutuelle Unie Sé.	[illegible]	144 06
Natio Court Terme	[illegible]	226542
Natio-Epargne	[illegible]	14515 22
Natio-Ep. Ret.	[illegible]	125 65
Natio Epargne Trésor	[illegible]	6590 66
Natio-Immo	[illegible]	1295 59
Natio-Inter	[illegible]	1145 72
Natio-Monétaire	[illegible]	21079 53
Natio Obligations	[illegible]	492 54
Natio-Patrimoine	[illegible]	1452 66
Natio-Placements	[illegible]	54141 20
Natio-Revenus	[illegible]	996 77
Natio Sécurité	[illegible]	11664 60
Natio-Valeurs	[illegible]	661 20
Nippon-Gan	[illegible]	5060 40
Nord Sud Dévelop.	[illegible]	1269 30
Normand	[illegible]	12496 96
Oblig. Associations	[illegible]	122 36
Oblicic Mondial	[illegible]	2272 65
Oblicic Régions	[illegible]	1069 77
Oblig. tres caté.	[illegible]	146 92
Oblilion	[illegible]	1100 13
Oblisécurité	[illegible]	10750 50 •
Optimus	[illegible]	30002 22
Oraction	[illegible]	1132 92
Orvalor	[illegible]	5737 97
Paribas Epargne	[illegible]	17351 34
Paribas Opportunités	[illegible]	124 06
Paribas Patrimoine	[illegible]	544 02
Paribas Revenus	[illegible]	93 54
Patrimoine Retraite	[illegible]	192 67
Pervalor	[illegible]	672
Phénix Placement	[illegible]	269 79
Pierre Investissements	[illegible]	756 10
Placement A	[illegible]	1215 60

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement C.T	75507 94	75457 03
Placement J	6043 11	6031 06
Placement Premier	55609 29	55697
Plénitude	120 74	117 51
Poste Gestion	54590 12	54590 12 •
Première Oblig.	10521 46	10510 97
Prév. Ecureuil	109 64	106 71
Privassociation	24650 36	24650 36
Quartz	131 45	128 21
Réalvalor	1058 04	1036 32
Rentacic	161 41	159 02
Revenus Trimestr.	5266 44	5216 29
Revenu-Vert	1154 96	1113 19
St Honoré Bio-Alim.	927 81	925 25
St Honoré Global	272 70	260 35
St Honoré Mat.Prem.	242 04	232 02
St Honoré Pacifique	531 77	503 12
St Honoré PME	551 25	525 30
St Honoré Réal	12573 32	12522 24
St Honoré Services	519 03	499 13
St Honoré Techno.	790 92	754 55
Sécuricic	1473 54	1473 54
Sécuri-Taux	1172 43	1172 43
Sicasoen	700 85	520 63
Sicav Associations	1559 15	1556 81
S.F.I. Fr. et Etr.	707 97	587 25
Sicav 5 000	447 56	435 52
S.I. Est	1551 91	1465 54
Silvafrance	733 61	713 55
Sivam	426 05	424 39
Silvarente	221 82	219 44
Sivinter	435 42	425 59
S.N.I.	1261 99	1224 64
Sogéroc	54386 36	52804 82
Sogevar	1115 22	1062 74
Sogmier	1354 60	1293 17
Soleil Investissements	553 22	528 13
Sylvica	2013 43	2002 41 •
Stratégie Actions	1213 67	1166 99
Stratégie Rendement	1204 75	1166 53
Technocic	1186 32	1151 77
Techno-Gan	6225	5942 59
Thésora	547 76	541 54 •
Transplus	133 14	127 41
Trésor Avenir	106 02	104 97
Trésor Plus	1075 51	1064 66 •
Trésor Réal	12031 01	12031 01
Trésoric	107287 52	107287 52
Trilion	5953 09	5003 06
U.A.P. Investiss.	479 47	462 14
U.A.P. Act. F	611 69	589 57
U.A.P. Act. Sél.	669 47	645 21
U.A.P. Aedifi.	659 16	634 37
U.A.P. Areli	481 66	464 25 •
U.A.P. Alto	114 11	109 59 •
UAP Moyen Terme	115 64	111 46
Uni-Associations	114 99	114 99
Uni-Foncier	1531 30	1476 32
Unifrance	624 92	601 95
Uni-Garantie	1251 11	1258 77
Uni-Régions	1668 93	1608 51
Univers	2398 81	2319 50
Univar	201 45	201 45
Univers-Actions	1345 63	1301 39
Univers-Obligation	1647 27	1593 10
Valorem	570 42	556 51
Valorg	1752 63	1750 88
Valréal	44759 22	44727 96
Vauban	24236 94	24214 79 •

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demande - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La commémoration du 18 juin

Paris embrasé

La Ville de Paris, compagnon de la Libération, a voulu être digne de la place qu'elle tient dans l'Histoire autant que dans la mythologie gaulliste. Le président de la République et le gouvernement n'ayant pris qu'une part officielle à la célébration de l'année de Gaulle, le maire de Paris a attaché un prix d'autant plus grand à la réussite des manifestations populaires commémorant l'Appel du 18 juin et pour lesquelles la municipalité avait voté des crédits importants.

Une foule immense de Parisiens – au moins cent mille – a donc pu assister, lundi à 23 heures, des berges de la Seine, à hauteur du Louvre, à une grandiose reconstitution de la guerre et de l'action du général de Gaulle et de la France libre dans la libération du pays.

Pour la première fois, sur le fleuve et sur ses rives s'est déroulé un magnifique spectacle sons et lumières clôturé par une ample et éclatante *Marseillaise* chantée en plusieurs couplets, accompagnant le plus grand feu d'artifice jamais tiré dans la capitale, puisque celui de la Seine était relayé par six autres partant des sites les plus élevés de Paris. Des milliers de figurants, des centaines d'embarcations, autant de projecteurs, de lasers, d'immenses panneaux, des faisceaux d'images à profusion, des « sonos » puissantes ont, pendant une heure, sur un rythme soutenu, refait l'histoire d'il y a un demi-siècle sur le mode de l'épopée.

Tout a commencé avec un tableau évoquant la montée du nazisme, les harangues d'Hitler, les bruits de bottes, tandis qu'on entend la voix de Bernanos : *« La nuit est sur l'Allemagne... »* Au loin, la tour Saint-Jacques s'enflamme ; un bunker flottant avance menaçant sur la Seine tandis que hurlent les sirènes, que crépite la DCA et que les projecteurs balaient le ciel. L'émotion saisit la foule silencieuse à cette évocation poignante d'un passé tragique.

Tandis que le maréchal Pétain annonce qu'il a demandé l'armistice et qu'il a fait *« don de sa personne à la France »*, sur un long convoi de barges, des voitures surchargées, des berceaux et des vélos entassés illustrent l'exode sur les routes de France. Dans le ciel de la capitale, un avion passe à basse altitude : c'est le général de Gaulle qui rejoint Londres – autre moment d'émotion et marque d'un premier espoir. Dans la foule, ceux qui se souviennent applaudissent avant d'écouter l'appel fameux lu par Pierre Dux – puisque aucun enregistrement sonore n'en subsiste : *« Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas... »*

Emotion et applaudissements

Un jeu d'images particulièrement suggestives évoque les batailles aériennes, tandis que d'innombrables embarcations éclairées de torches brandies par les médaillés de la Résistance percent la nuit pour symboliser les ralliements à de Gaulle et la formation de l'« armée des ombres ». La déportation est suggérée par des images de miradors et la longue plainte d'un chant yiddish. Mais, peu à peu, s'élève, lancinant, *le Chant des partisans* et, fiévreuse, la voix d'André Malraux qui, sur un fond de cris d'angoisse et de douleur d'enfants, parle de Jean Moulin et de *« tous les suppliciés »*. Emotion, une fois encore, et applaudissements.

L'horizon s'éclaircit. De partout, des Zodiac portant les drapeaux de tous les pays alliés se rassemblent pour le débarquement et la Libération. Et c'est de Gaulle à Paris. *« Paris outragé. Paris brisé. Paris martyrisé, mais Paris libéré » !* Sur la Seine, trois énormes barges tricolores, toutes pavoisées, violemment éclairées, s'avancent triomphantes pendant qu'Eluard chante le nom de la liberté et que les cloches des églises de la capitale sonnent à toute volée. De Gaulle est encore là, enchaînant l'Histoire lorsqu'il exalte la République en 1958 et qu'il appelle de nouveau au rassemblement des Français : *« Le progrès, l'indépendance, la paix l'emporteront avec la liberté. »*

Enfin, pendant de longues minutes, c'est la grandiose apothéose : cascades lumineuses sur la passerelle des Arts sous un ciel embrasé de jaillissements multicolores, et une *Marseillaise*, chantée tour à tour par des voix guerrières et par des chœurs moins martiaux de femmes et d'enfants, remplit l'espace. La foule se lève spontanément pour saisir tout ce spectacle et ses symboles et participer ainsi à cet hommage à de Gaulle tout entier, à celui qui, ce soir-là, est le de Gaulle de tous.

Tous, en effet – ou presque, – étaient là. Sur les berges, dans la foule compacte, surtout des jeunes entre eux, ou en famille, qui ont peut-être ici appris l'Histoire. Dans la tribune, sur le pont du Carrousel, une partie de ceux qui ont fait cette Histoire : la famille du général, les survivants chenus du gaullisme de 1940, de la Résistance, de la Libération, les anciens compagnons, les anciens ministres, dont M. Michel Debré.

Messe œcuménique

Le président de la République et le chef du gouvernement, invités par le maire de Paris, s'étaient fait représenter par une demi-douzaine de ministres : MM. Arpaillange, Chevènement, Decaux, Dreyfus, Lang, Sarre et Stoléru. On voyait aussi le président du Sénat. De nombreuses personnalités, des amiraux, des généraux, des parlementaires de tous les partis, à l'exception du Front national, côtoyaient des artistes comme Line Renaud, Yves Montand, Alain Delon, Henri Salvador, Guy Béart, Mireille Mathieu, Jean Dessailly et Simone Valère, Michel Duchaussoy, aussi bien que le prince Napoléon et le baron Guy de Rothschild. En somme, comme disait Malraux : *« Le métro aux heures de pointe ! »*

Cette journée de commémoration s'était ouverte par une messe célébrée en fin de matinée à Notre-Dame par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris. Messe œcuménique puisque toutes les confessions présentes en France (protestante, chrétienne, orthodoxe, juive et musulmane) y participaient. Le premier ministre, M. Michel Rocard, représentait le président de la République.

L'après-midi, le gigantesque poste de radio haut de 35 mètres masquant l'obélisque place de la Concorde avait reçu la visite du maire de Paris. Toute la journée, la « TSF » diffusait des programmes des années 40, y compris de Radio Paris contrôlée par le gouvernement du maréchal Pétain. Toutes les demi-heures retentissait l'Appel du 18 juin. A 16 heures, M. Jacques Chirac est venu poser pour une « photo de famille » composée des personnalités qui ont marqué la radio depuis la Libération.

A 17 heures, M. Mitterrand, qui avait fait déposer en début d'après-midi une gerbe de fleurs sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, a dévoilé la plaque commémorative de l'Appel apposée sous l'Arc de Triomphe. Le texte historique a été lu par M. Maurice Schumann.

Deux heures plus tard, c'est au mont Valérien que la président de la République a rendu hommage, comme chaque année le 18 juin, au chef de la France libre et aux combattants de la Résistance. M. Mitterrand s'est recueilli en présence du gouverneur militaire de Paris dans la crypte, devant les dix-sept tombes dont l'une attend la dépouille du dernier compagnon de la Libération qui disparaîtra.

Fausse note dans cette journée de l'hommage et du souvenir : des monuments à la mémoire du général de Gaulle ont été dégradés dans plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis. Au Raincy, où une stèle a été détériorée par des inconnus, le conseil municipal a décidé de garder symboliquement le monument toute la nuit de lundi à mardi.

La célébration du 18 juin a été un point fort de l'évocation du général de Gaulle. Mais de nombreuses expositions inaugurées récemment se poursuivront, notamment à Paris. D'autres manifestations auront lieu jusqu'à la fin de l'année puisque 1990 marque tout à la fois le centenaire de la naissance du général de Gaulle, le cinquantenaire de l'Appel du 18 juin et le vingtième anniversaire de sa mort, le 9 novembre 1970.

ANDRE PASSERON et CHARLES VIAL

(Lire page 12 : « De Gaulle vu de l'étranger ».)

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1990 a été tiré à 508 004 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 juin

Recul

Une nouvelle fois la baisse a été au rendez-vous mardi matin à la Bourse de Paris. Toutefois, le mouvement a tendu à se ralentir. En baisse de 0,79 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 n'accusait plus vers 11 heures qu'un retard de 0,57 %.

Parmi les valeurs les plus éprouvées, citons Fives-Lille, Auxiliaire d'Entreprises, Navigation mixte, Exor, groupe de la Cité, Nouvelles Galeries, Salomon, St-Louis, Marine Wendel, Essilor.

Hausse de SADE, Sogenal, centrest, Penhoet, Beghin, Eurocom, La Redoute, Prétabail, Colas, Via Banque, SCOA.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Grands chefs

Si vous saviez dans quelles conditions on les accueille à La Baule, les potentats africains ! Minable. Ça a beau nous coûter la bagatelle de 70 millions, chiffre officiel, ils vont en baver, forcément, ils sont pas habitués. Déjà que le père Bongo râlait au dernier sommet à Casablanca : qu'est-ce qu'on est venu foutre ici, je cite, là, je sais pas où il sera logé, à l'Hermitage ou au Royal, mais bon, comparé à un palais, le palace, c'est pas la classe.

Ils seront trente et un chefs d'Etat et de gouvernement. Houphouët et Mobutu se sont excusés, boulot, santé, révoltes à mater, étudiants à massacrer. Ils envoient un sous-fifre.

Trente et un à se partager, avec leurs suites, trois cent quarante chambres 5 étoiles. Sans compter les modestes villas louées 120 000 F, oui, vous avez bien lu, pour deux nuits. Non, qu'est-ce que je raconte, pas trente et un, trente ! Comme on ne lui a pas trouvé un château assez grand, le roi Hassan préfère abriter Sa Majesté loin des regards indiscrets dans un superbe yacht ancré à Saint-Nazaire. Quant à mon Mimi, il s'est carrément réservé le castel Marie-Louise et ses dépendances. Toute la ville est en état de siège. Des navires de guerre sillonnent la baie survolée par l'habituel ballet des hélicoptères. On a enlevé les dos-d'âne, qui ralentissent la circulation sur le bord de mer, pour laisser passer, sirènes hurlantes, le défilé des limousines, escortées par des centaines de motards en tenue d'été.

Sans parler des milliers de CRS, de gardes du corps et de policiers. Baignade interdite, ça va de soi.

Et attendez, il a fallu remplacer la façade vitrée de l'Atlantia entièrement redécoré de neuf, où se tiendront les réunions, par des vitres blindées. Un attentat, pardon un accident, est si vite arrivé ! C'est vrai, ils sont un peu nerveux, en ce moment, les mecs au Gabon, en Côte-d'Ivoire, au Niger... Alors, si par hasard il y en avait un qui réussissait à se faufiler à travers tous ces contrôles, tous ces barrages, on a installé un bloc opératoire supplémentaire au centre hospitalier de Saint-Nazaire.

Ce matin, à France-Info, ils se marraient en racontant qu'un de ces grands chefs en avait amené un autre, de chef, un chef cuisinier. Et pourquoi pas un goûteur ? Il a bien raison. Deux précautions...

Les Français prêts à payer pour la protection de l'environnement

Les problèmes d'environnement viennent au deuxième rang derrière le chômage dans l'échelle des préoccupations des Français, avant l'insécurité et le racisme, si l'on en croit un sondage CSA-ministère de l'environnement publié le 17 juin. 64 % des personnes interrogées seraient d'accord pour payer des impôts supplémentaires, à condition que ceux-ci soient effectivement dépensés pour la protection de l'environnement.

Enfin, d'après ce sondage, effectué avant la publication du « plan vert » (*le Monde* du 16 juin), M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, apparaissait comme le meilleur porte-parole de l'écologie pour 31 % des Français, 17 % se prononçant plutôt pour M. Antoine Waechter, leader des Verts.

□ **Bataille navale entre écologistes et pêcheurs bretons.** – Au cours de la nuit du lundi 18 au mardi 19, un incident qualifié de *« violent »* a opposé des plongeurs du *Sirius*, navire de l'organisation internationale Greenpeace, aux équipages de plusieurs thoniers bretons pêchant au large du Cap-Finistère (Espagne). En prenant des images sous-marines, les écologistes voulaient prouver que les filets verticaux ne capturent pas seulement des thons, mais d'autres espèces comme les dauphins, les requins et même les baleines, et que ces engins doivent être prohibés. Les pêcheurs bretons ont demandé au gouvernement d'*« assurer leur sécurité »*. – (AFP).

Un avion d'Aeroflot détourné sur Helsinki

Un avion des lignes aériennes intérieures soviétiques Aeroflot s'est posé mardi 19 juin à Helsinki après avoir été détourné, ont annoncé les autorités de l'aéroport de Stockholm-Arlanda. L'appareil, qui assurait la liaison Minsk-Mourmansk, transportait cinquante-neuf personnes. On ignorait, mardi en milieu de journée, qui étaient les pirates de l'air et leurs motifs. – *(AFP, Reuter.)*

Bouygues renforce ses participations en Suisse

Le groupe Bouygues vient de signer avec les représentants de la société Enserch Corp. (qui exerce ses activités dans le secteur pétrolier et dont le siège est au Texas) et ceux de l'Union des Banques suisses un accord ayant pour objet l'achat de 85 % du capital de Losinger AG. Losinger, dont le siège est à Berne, annonce un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs français réalisé à plus de 60 % en Suisse dans tous les secteurs du bâtiment et des travaux publics. La société VSL, filiale à 100 % de Losinger, est, notamment, le leader mondial de la précontrainte et des procédés spéciaux de construction .

Bouygues acquiert ainsi l'un des trois principaux constructeurs suisses, les deux autres « grands » du secteur étant Zschokke et Marti. Avant cette acquisition, Bouygues réalisait environ 500 millions de francs français de chiffre d'affaires en Suisse.

